



MONTAGNE BASQUE

Diagnostic Thématique Projet Parc Naturel Régional Montagne Basque *Septembre 2018*

Sommaire

| | |
|---|------------|
| Sommaire | 2 |
| PARTIE I : LE TERRITOIRE MONTAGNE BASQUE | 4 |
| <i>Chapitre 1 : La Montagne Basque, un territoire de projet co- construit par les acteurs locaux</i> | <i>5</i> |
| 1. Un territoire : un espace délimité et approprié..... | 5 |
| 2. Le territoire de la Montagne Basque : un territoire de projet..... | 5 |
| <i>Chapitre 2. Le périmètre étudié pour la création d'un PNR en Montagne Basque : un positionnement transfrontalier stratégique à l'échelle régionale</i> | <i>8</i> |
| 1. La localisation du périmètre d'étude..... | 8 |
| 2. Une localisation stratégique tant à l'échelle du massif que de la région..... | 11 |
| <i>Chapitre 3 : Les grandes clefs de lecture du territoire</i> | <i>18</i> |
| 1. Un espace marqué par l'étagement altitudinal sous influence océanique..... | 18 |
| 2. Un territoire à vocation agropastorale..... | 20 |
| 3. Un territoire à l'organisation territoriale singulière..... | 21 |
| 4. Un territoire marqué par l'importance des Commissions Syndicales sans l'aménagement du territoire..... | 22 |
| PARTIE II : | 24 |
| HOMME – NATURE– CULTURE | 24 |
| UN SYSTEME VITAL POUR LA MONTAGNE BASQUE | 24 |
| <i>Chapitre 1 : Une agriculture de montagne multifonctionnelle et singulière à l'échelle nationale</i> | <i>27</i> |
| 1. Un tissu agricole dense présentant des signes de mutation et de déprise..... | 27 |
| 2. Une dynamique d'installation importante qui n'empêche pas la déprise agricole..... | 29 |
| 3. Pratiques et des savoir-faire spécifiques garants de la richesse patrimoniale et paysagère de la Montagne Basque..... | 30 |
| 4. Une forte dynamique autour des démarches collectives de qualité..... | 38 |
| Conclusion thématique..... | 40 |
| Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un parc naturel régional..... | 42 |
| <i>Chapitre 2 : Un territoire naturel diversifié et exceptionnel, fruit des conditions biogéographiques et des pratiques agropastorales</i> | <i>47</i> |
| 1. Un patrimoine naturel issu de facteurs biogéographiques et humains..... | 47 |
| 2. Un patrimoine naturel, caractérisé par une forte diversité d'habitats et d'espèces ordinaires comme plus patrimoniales..... | 48 |
| 3. Un territoire jouant un rôle clé dans le maintien des continuités écologiques..... | 60 |
| 4. Un patrimoine naturel reconnu à l'échelle nationale et européenne..... | 69 |
| 5. Un équilibre écologique fragile, empreint à de nombreuses menaces..... | 74 |
| Conclusion thématique..... | 76 |
| Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR..... | 80 |
| <i>Chapitre 3 : Une identité paysagère et patrimoniale marquée par la valorisation de l'étagement altitudinal</i> | <i>82</i> |
| 1. L'unité Nord Pays Basque, l'identité culturelle basque de la Montagne à l'Océan..... | 82 |
| 2. La déclinaison des ensembles paysagers sur la Montagne Basque..... | 89 |
| 3. La place de l'étagement altitudinal en Montagne Basque et ses marqueurs..... | 128 |
| Conclusion thématique..... | 134 |
| Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR..... | 137 |
| PARTIE III | 138 |

| | |
|--|------------|
| LA MONTAGNE BASQUE, « UN LABORATOIRE » EN MATIERE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE | 138 |
| <i>Chapitre 1 : Un aménagement du territoire complexe : un espace de transition urbain/rural</i> | <i>139</i> |
| 1. Des modes de vies, des besoins et des dynamiques démographiques contrastées..... | 139 |
| 2. L'offre et la dynamique résidentielle contrastées | 143 |
| 3. Mobilités et accessibilités, encore des handicaps à résorber | 149 |
| 4. L'hétérogénéité des outils de planification et d'urbanisme | 151 |
| Conclusion thématique..... | 154 |
| Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR..... | 154 |
| <i>Chapitre 2 : Une économie diversifiée en mutation.....</i> | <i>158</i> |
| 1. Le tissu et la dynamique de développement des entreprises | 158 |
| 2. La dynamique de l'emploi et la place importante de l'économie productive..... | 160 |
| 3. Une ressource bois importante et un produit bois faiblement compétitif | 161 |
| 4. Une économie touristique présentant des marges de développement importante..... | 164 |
| Conclusion thématique..... | 168 |
| Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR..... | 170 |
| <i>Chapitre 3 : La prise de conscience du changement climatique.....</i> | <i>174</i> |
| 1. Un changement climatique global mais renforcée en zone de montagne..... | 174 |
| 2. La montagne, un espace particulièrement vulnérable au réchauffement climatique | 176 |
| 3. Des répercussions plus globales sur l'eau, l'agriculture, l'énergie et la santé | 179 |
| 4. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, un levier pour limiter le changement climatique | 181 |
| 5. Le stockage carbone à l'échelle du Pays Basque | 181 |
| 6. Des actions locales engagées pour anticiper les évolutions et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation..... | 181 |
| Conclusion thématique..... | 183 |
| Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR..... | 184 |
| <i>Chapitre 4. La dynamique transfrontalière.....</i> | <i>186</i> |
| 1. Le cadre réglementaire et financier facilitant l'action transfrontalière | 186 |
| 2. 25 ans de programme Interreg dynamisant le développement du territoire transfrontalier..... | 189 |
| 3. Une coopération transfrontalière répondant aux enjeux de développement durable en Montagne Basque..... | 190 |

PARTIE I : LE TERRITOIRE MONTAGNE BASQUE

Chapitre 1 : La Montagne Basque, un territoire de projet co-construit par les acteurs locaux

1. Un territoire : un espace délimité et approprié

Deux définitions du terme « territoire » proposées par le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Lévy et Lussault, 2003) sont particulièrement adaptées aux territoires de la Montagne basque :

- « Un agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité ».
- « Toute portion humanisée de la surface terrestre ». Le territoire est l'interface entre nature et culture.

2. Le territoire de la Montagne Basque : un territoire de projet

La Montagne Basque située dans la partie occidentale des Pyrénées n'est pas une entité administrative, ni juridique, ni même un territoire défini institutionnellement. C'est **avant tout un territoire de projet** qui s'est construit à partir de la Charte de développement durable de la Montagne Basque et de la dynamique d'acteurs autour du programme LEADER 2007-2013.

a) La Charte de développement durable de la Montagne Basque : un premier pas pour la préservation de la Montagne Basque

Élaborée en 2007, elle fut le fruit d'un important travail de concertation avec près de 200 acteurs locaux mobilisés. Elle procédait avant tout d'une démarche volontaire et volontariste initiée et portée par les principaux gestionnaires des espaces pastoraux que sont les quatre Commissions Syndicales de la Montagne Basque (Vallée de Baigorry, Pays de Cize, Vallée d'Ostabaret, Pays de Soule). Elle répondait à l'invitation faite par le Conseil des Élus du Pays Basque d'inscrire le devenir de la montagne dans le projet de territoire Pays Basque 2020.

À l'origine de cette démarche, des enjeux autour de l'entretien de l'espace montagnard et de la cohabitation des activités sur un territoire de montagne confronté depuis une quinzaine d'années à de profondes mutations qui le fragilisent (affaiblissement des activités agricoles et sylvicoles, développement croissant et non maîtrisé des activités touristiques et de loisirs...).

Cette Charte constitue un acte d'engagement collectif destiné à prendre en main et garder la maîtrise du devenir de ce territoire autour de sept objectifs pour un développement durable de la montagne :

- Soutenir le pastoralisme dans les estives
- Valoriser les zones intermédiaires
- Renforcer la fonction économique de la forêt
- Organiser un tourisme durable
- Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel
- Développer l'éducation et la sensibilisation à l'économie et l'environnement montagnard
- Organiser la gouvernance de la Charte.

b) Le programme européen LEADER 2007-2013 : un premier pas pour la réalisation des enjeux identifiés par la Charte

Il a servi d'outil d'animation et de levier de financement à la mise en œuvre d'une grande partie des objectifs inscrits dans cette charte. Il a également permis de créer une dynamique collective propre à la Montagne Basque autour d'un comité de programmation mis en place par le Conseil des Élus du Pays Basque et constitué de façon ad hoc par rapport au territoire et à la stratégie ciblée sur la Montagne : 33 membres réunissant des élus des Commissions Syndicales et des anciennes Communautés de Communes ainsi que des socioprofessionnels de l'agriculture, de la forêt, du tourisme et du patrimoine. Au-delà du levier financier, le programme LEADER a surtout permis de « casser les cloisons » et de construire une réflexion collective et partagée sur la Montagne Basque entre élus gestionnaires et socioprofessionnels, entre acteurs des différents secteurs d'activité, entre les différentes vallées, au sein d'une instance (le comité de programmation) qui n'existait pas jusqu'alors.

Ce programme s'est traduit par près de 100 projets (orientés sur l'agropastoralisme, le patrimoine et le tourisme, le multiusage et la forêt) et neuf projets de coopération interterritoriale ou transnationale. Il a mobilisé 71 porteurs de projets.¹

c) Le programme européen LEADER 2014-2020 : la poursuite des actions

Suite à un bilan, les acteurs présents ont réaffirmé leur volonté de continuer à travailler ensemble et de poursuivre la dynamique lancée par le programme LEADER en lien avec le nouveau Contrat territorial Pays Basque 2014-2020. Un projet de territoire Montagne Basque 2014-2020 a été élaboré autour de cinq axes :

- Développer les capacités de gestion collective et d'aménagement des zones de montagne pour garantir la préservation et la valorisation de l'écrin montagnard
- Valoriser économiquement le territoire et ses ressources
- Communiquer/informer/sensibiliser sur la Montagne Basque
- Garder des villages vivants et une qualité de vie attractive
- Favoriser la dimension transfrontalière.

d) Le PNR : un outil désiré et porté par l'ensemble des élus de la Montagne Basque

La démarche LEADER a largement contribué à l'impulsion d'une dynamique de développement local autour des besoins et enjeux identifiés et partagés par les acteurs de la Montagne Basque. Néanmoins, LEADER a également montré ses limites pour répondre durablement aux enjeux du territoire. Ces limites sont inhérentes aux programmes européens LEADER qui accompagnent avant tout l'expérimentation et l'impulsion de projets pilotes. Or, le devenir de la Montagne Basque et de son patrimoine repose sur la définition et la mise en œuvre d'actions structurantes à long terme.

La démarche de « projet de PNR » engagée par les élus de la Montagne Basque ne constitue pas un a priori mais bien l'aboutissement d'une réflexion dont le point de départ est la prise de conscience collective des menaces qui pèsent sur le territoire et du caractère exceptionnel du patrimoine de la Montagne Basque.

En effet, dans un premier temps, les élus et les acteurs de la Montagne Basque ont procédé à l'identification objective de besoins pour un développement durable de la Montagne Basque :

- Conciliation des activités économiques et mesures agroenvironnementales
- Gestion du multiusage et médiation
- Facilitation/portage/pérennisation d'actions transfrontalières et d'actions transversales telles que le « Guide de Bonnes Pratiques de la Montagne Basque »
- Missions des Commissions Syndicales
- Formulation/animation/portage d'une destination touristique Montagne Basque
- Concertation et participation public/privé
- Événementiel, communication, pédagogie pour valoriser et protéger les patrimoines
- Expérimentation/innovation
- Réciprocité/complémentarité territoriale (au sein du territoire et avec les territoires voisins)
- Coordination de procédures et d'ingénierie (mutualisation de moyens)
- Organisation d'une voix de la Montagne Basque/de la zone rurale du Pays Basque auprès des partenaires institutionnels.

Une étude a été conduite afin de déterminer l'outil qui répondrait au mieux à l'ensemble de ces besoins. Elle a informé les élus sur l'outil PNR. A cet effet, un voyage d'étude a été réalisé en Savoie autour du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

¹ Diagnostic du dossier LEADER 2014_2020

Visite au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges



Visite de la société d'économie Alpestre de la Haute Savoie



Photographie 1 : La délégation Montagne Basque en visite au sein du Massif des Bauges

Suite aux conclusions de cette étude, les élus locaux ont saisi le Conseil Régional, autorité compétente pour l'engagement de la procédure de création d'un Parc Naturel Régional. En octobre 2015, le Président de la Région Aquitaine a donné un accord de principe au lancement de la démarche, c'est-à-dire à la préparation du dossier d'opportunité, tel que défini au niveau national.

Chapitre 2. Le périmètre étudié pour la création d'un PNR en Montagne Basque : un positionnement transfrontalier stratégique à l'échelle régionale

1. La localisation du périmètre d'étude

a) Le périmètre d'étude : le maintien de la dynamique LEADER



Carte 1 : Les limites administratives du périmètre d'étude (CGET 2017 - IGN GéoFla - France par commune 2017)
CGET 2017 - IGN GéoFla - France par commune 2017

Le périmètre d'étude prend place dans le Département des Pyrénées-Atlantiques, à l'extrême sud-ouest de la Région Nouvelle-Aquitaine. La Montagne Basque fait office de frontière naturelle avec l'Espagne et deux Communautés Autonomes, Euskadi et Navarre.

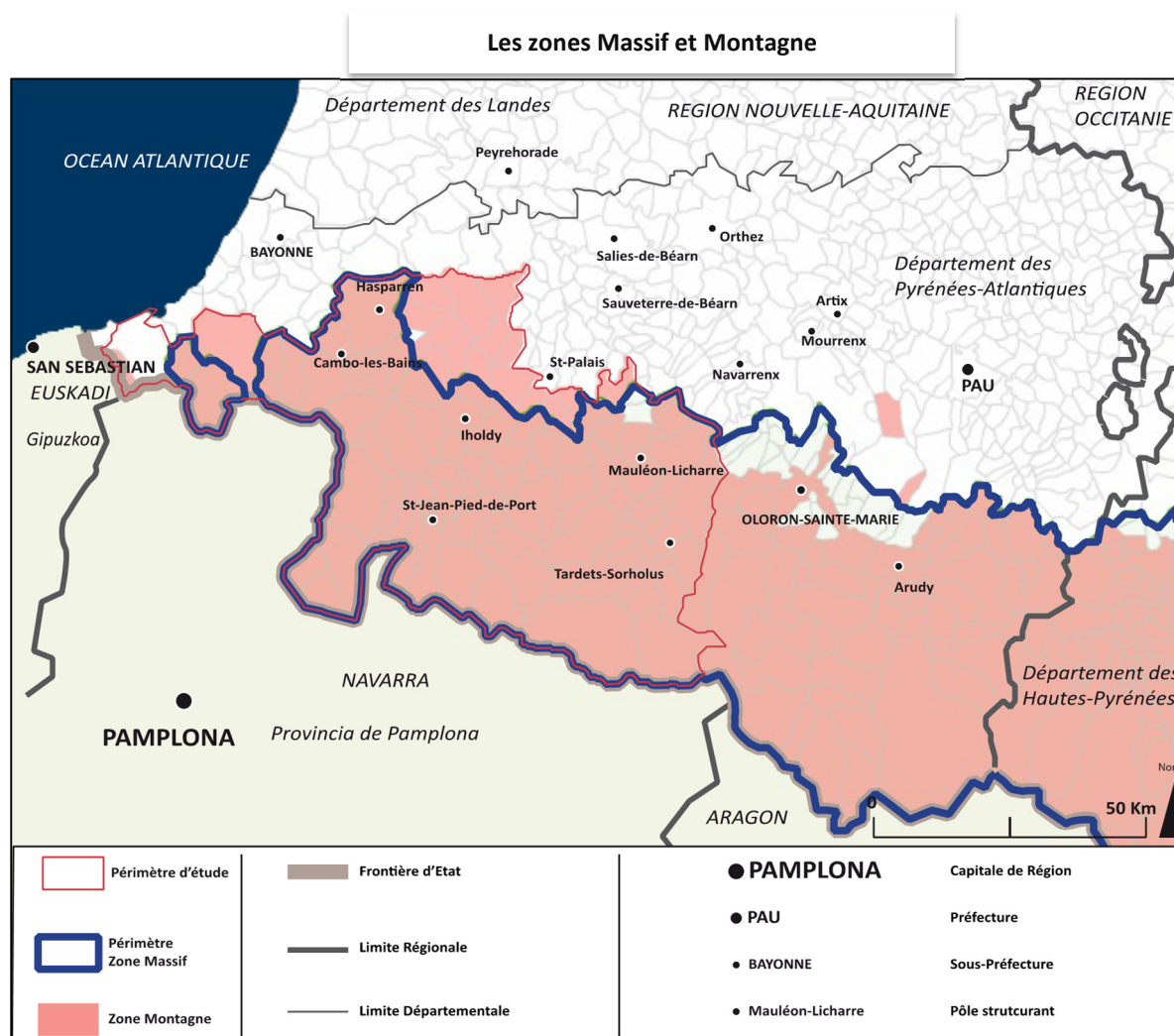
Caractérisation succincte du périmètre d'étude :

- Région Nouvelle-Aquitaine
- Département des Pyrénées Atlantiques
- Nombre de communes : 111 Communes
- Surface : 2 331 Km²
- Population : 81 474 hab.
- Densité : 35 ha/Km²

Le périmètre trouve son sens dans une dynamique collective. La quasi-totalité des communes disposent de surfaces qui font l'objet d'une gestion collective qui outre, la gestion commune, permet le maintien des équilibres entre les hauts et les bas de vallées. Sur cette base, depuis dix ans, les acteurs élus et

socioprofessionnels accompagnés par les pouvoirs publics portent des projets de développement dans le cadre notamment de la démarche LEADER. On se trouve sur un périmètre où s'est déployé une réelle dynamique collective et une culture forte du développement local.

b) Un périmètre couvert par le zone Massif et/ou Montagne.



Carte 2 : La localisation des zones Massif et Montagne (Source : CGET 2017 - IGN GéoFla - France par commune 2017)

Le périmètre d'étude correspond à celui de la démarche LEADER, il épouse étroitement deux zonages de politiques publiques : la zone Massif et la zone Montagne.

Les zones Massif et Montagne

En France, deux délimitations officielles et administratives des montagnes se superposent. Les zones dites de montagne d'une part (elles relèvent d'une approche sectorielle dédiée en priorité à l'agriculture au titre de la reconnaissance et de la compensation des handicaps naturels) et d'autre part des massifs construits pour promouvoir l'auto-développement des territoires de montagne. Notons que la politique dite de Massif est spécifique à l'État Français.

Sur les 111 communes de la Montagne Basque, seules deux communes, Bonloc et Urrugne, ne relèvent ni de la zone Massif ni de la zone Montagne. Toutes les autres communes sont concernées par au moins un des deux

zonages (massif ou montagne). Notons que la commune de Urrugne est classée en Loi Littoral, elle ne peut donc pas être classée commune de montagne même si elle est bordée par le massif de la Rhune.

c) La localisation géographique : entre océan et Pyrénées

La Montagne Basque s’inscrit dans la partie occidentale de l’Europe, entre les Pyrénées et l’Océan Atlantique. Ce positionnement permet de concentrer sur une surface limitée une grande diversité de milieux, influencée par la proximité de l’océan et par l’étagement altitudinal. En outre, le milieu marin et le milieu montagnard sont des milieux particulièrement riches en biodiversité et associés bien souvent à une faune et une flore endémiques aux conditions particulières (salinité, sécheresse, altitude...). La localisation d’interface de la Montagne Basque sur ces deux unités biogéographiques lui permet donc de bénéficier d’une richesse importante en espèces rares comme plus ordinaires. La façade atlantique et les Pyrénées forment également de grands axes de migration de nombreuses espèce d’oiseaux qui traversent le territoire.

Localisation du territoire en Europe de l’Ouest



Carte 3 : Localisation du territoire en Europe de l’ouest (Source : Actualitix.com)

d) La localisation du périmètre au regard des axes routiers et des grandes villes

La Montagne Basque se positionne dans un vaste ensemble sud-ouest européen. Elle est bordée dans sa partie occidentale par l’A 63 qui est un axe majeur de circulation et d’échanges entre Bordeaux et Irun et constitue un axe privilégié de traversée du massif pyrénéen. Elle est bordée au nord par l’axe A 64 qui longe les parties centrales et occidentales des Pyrénées, entre Toulouse et Bayonne.

Un territoire bordé par de grandes infrastructures de communication



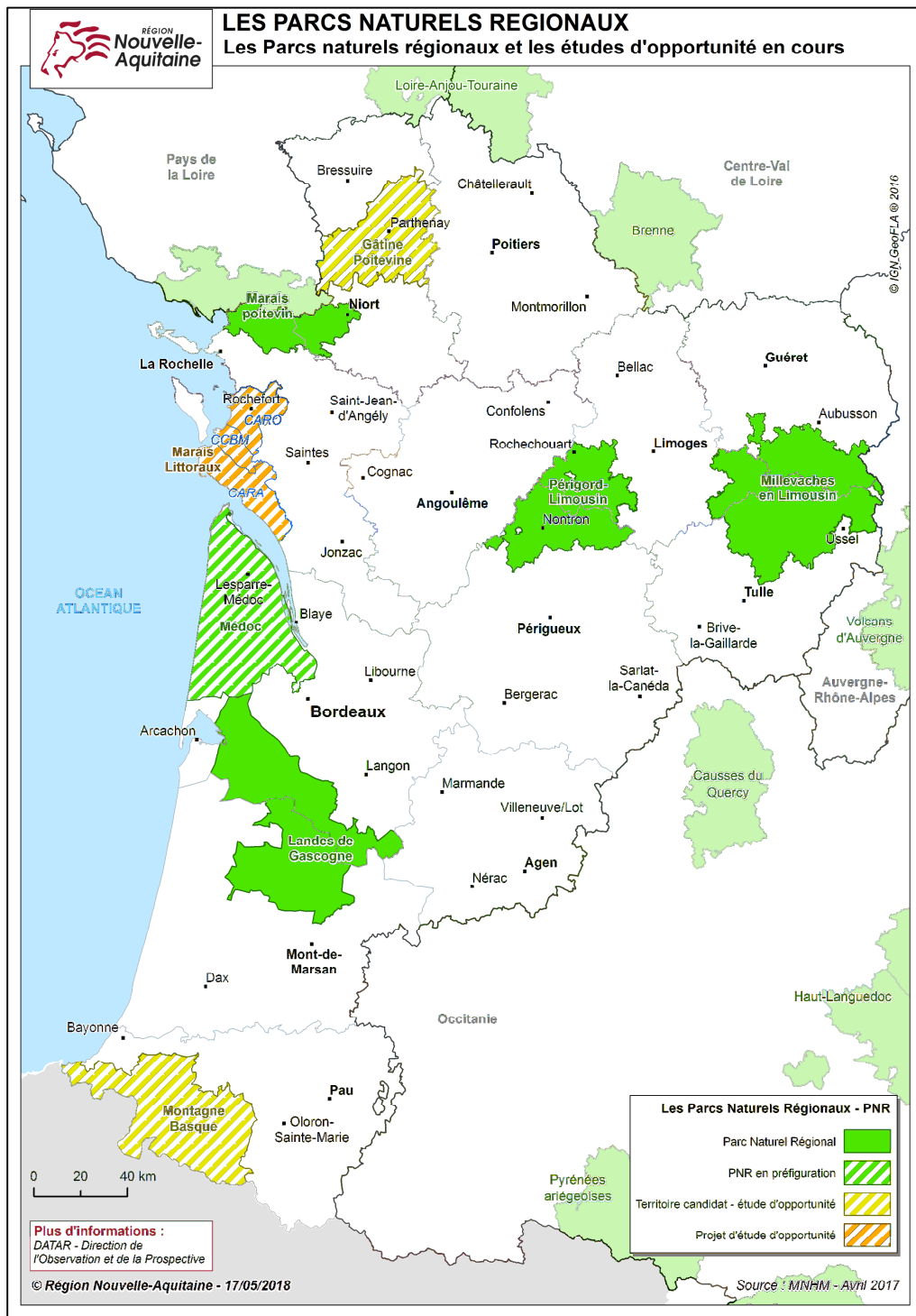
Carte 4 : Un territoire bordé par de grandes infrastructures de communication

Deux grandes aires urbaines des Pyrénées-Atlantiques se positionnent aux portes nord-ouest et nord-est du territoire :

- Au nord-ouest, l'aire urbaine de Bayonne compte près de 291 000 habitants. La ville de Bayonne se situe à environ trente minutes en voiture de la façade ouest de la Montagne Basque et à plus d'une heure de sa façade orientale.
- Au nord-est, l'aire urbaine de Pau compte près de 242 000 habitants. La ville de Pau se situe à plus d'une heure en voiture de la façade est de la Montagne Basque.

2. Une localisation stratégique tant à l'échelle du massif que de la région

a) Un périmètre transfrontalier unique au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine



La politique des Parcs Naturels Régionaux conduite en Nouvelle Aquitaine participe pleinement à l'aménagement de l'espace régional. On compte depuis la fusion des trois régions constitutives de la Région Nouvelle Aquitaine :

- Quatre PNR dont un PNR de moyenne montagne (le PNR de Millevaches en Limousin)
- Un projet de PNR en préfiguration (PNR Médoc)
- Deux projets en cours d'analyse d'opportunité (celui de la Gâtine Poitevine et celui de la Montagne Basque).

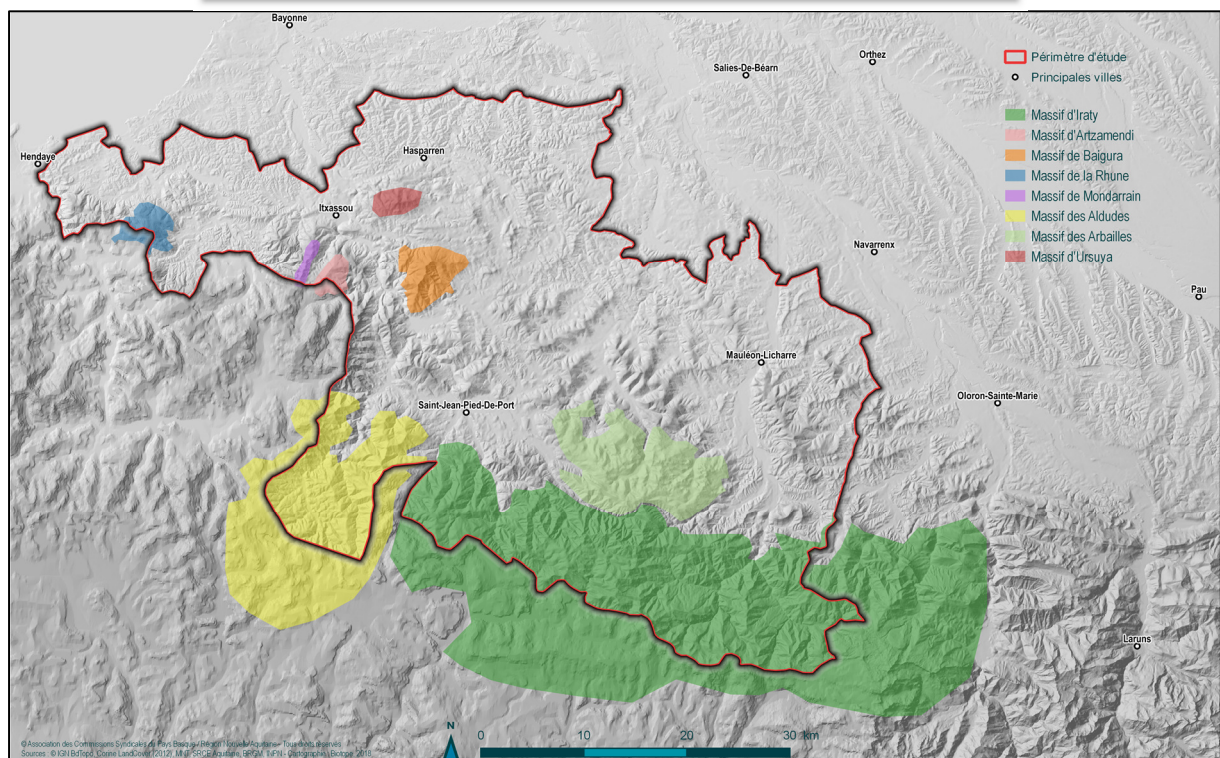
Ces différents PNR, existant ou en projet, mettent en lumière la diversité patrimoniale et paysagère de la Région. Ils participent à l'attractivité de la Région et à son rayonnement en matière de biodiversité, de paysage, de patrimoine, de culture, de tourisme et d'activités économiques durables.

Le PNR en Montagne Basque serait quant à lui unique à l'échelle de la Région en raison de plusieurs facteurs :

- **Son relief**

La Montagne Basque est marquée par son relief, qui s'accroît vers le sud. Le territoire englobe plusieurs massifs de montagne sur la partie sud de son périmètre, d'ouest en est : Massifs de la Rhune, de Mondarrain, d'Artzamendi, d'Ursuya, de Baigura, des Aldudes, d'Irati et des Arbailles.

Localisation des Massifs de la Montagne Basque



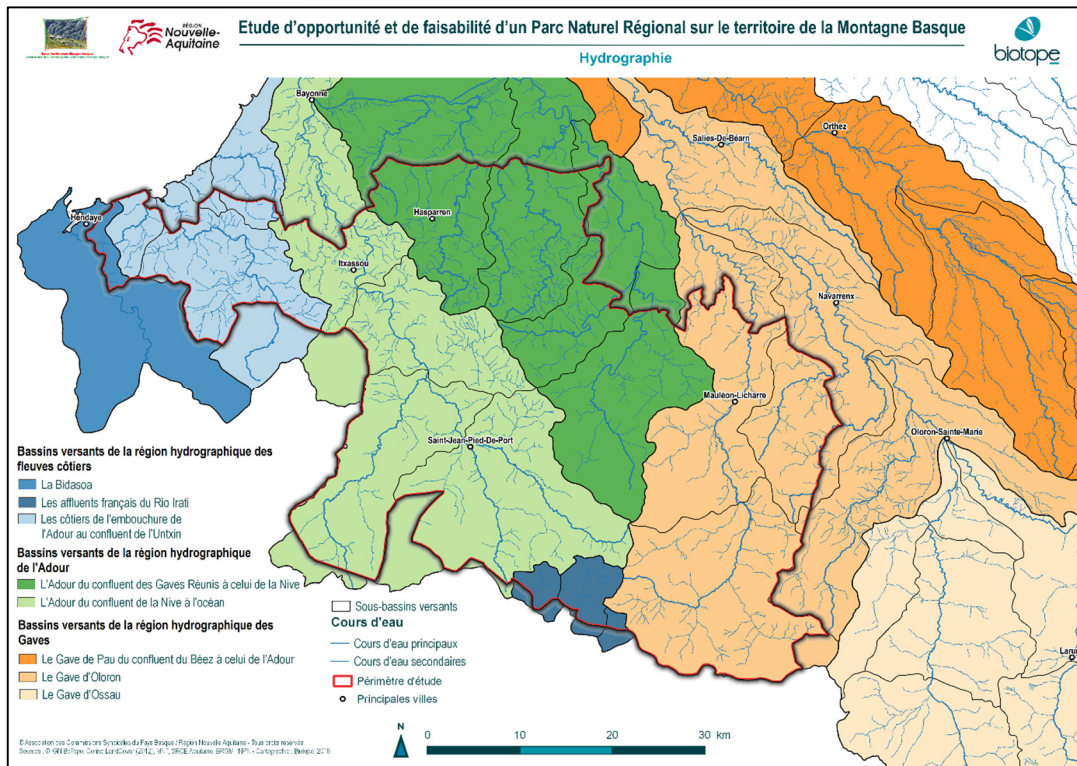
Carte 6 : Localisation des Massifs de la Montagne Basque

- **Son aspect transfrontalier**

Au-delà de l'aspect topographique, la Montagne Basque est également un territoire transfrontalier, qui s'inscrit sur deux « versants », le côté sud espagnol et le côté nord français. Cette position transfrontalière et la proximité géographique qu'elle induit, amène à un partage de certaines problématiques et enjeux : les enjeux écologiques et de continuité écologique via la présence de massif à cheval sur les deux versants, la mise en valeur du patrimoine (forêt transfrontalière d'Irati, espaces agropastoraux...), la ressource en eau avec des bassins versants communs.

⇒ Des bassins versants en commun

Des bassins versants en commun



Carte 7: Des bassins versants en commun source de problématiques partagées

⇒ Un lieu de passage historique entre la France et l'Espagne

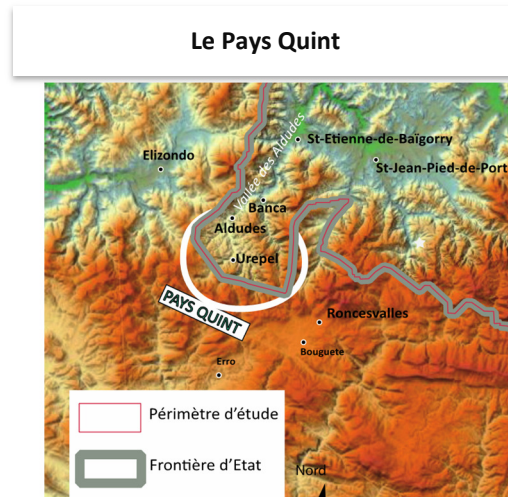
Le Pays Basque est un lieu de passage important, notamment avec les voies Jacquaires. La Soule est traversée par quelques chemins principaux et par de nombreux chemins secondaires que les pèlerins choisissent de prendre en fonction des conflits ou des aléas climatiques. La vallée du Saison mène quant à elle vers les vallées aragonaises par le port de Larrau (vers la vallée de Salazar ou vers la vallée de Roncal) avant de rejoindre Puente la Reina où se rejoignent tous les chemins de Saint-Jacques. En Basse Navarre, trois chemins principaux qui traversent la France convergent au Sud de Saint-Palais, à Ostabat. Ils atteignent Roncevaux à travers le port de Cize avant de rallier Puente La Reina où se rejoignent tous les chemins de Saint-Jacques. Cette portion est inscrite à l'UNESCO. Ces voies, très empruntées dès le Moyen-Age, hauts lieux d'échanges, sont jalonnées, à leurs principales étapes, d'églises, de monastères et de fondations hospitalières dont il reste des traces importantes. Les itinéraires convergent vers Saint-Jean-de-Pied-de-Port, lieu de passage ancien dû au gué sur la Nive. Au XIII^{ème} Siècle, il est fortifié et devient capitale de la Navarre du Nord dont les paysages toujours verdoyants lui valent le nom de "Jardin de Navarre". On observe une constante hausse du nombre de pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle depuis 15 ans.

La position transfrontalière et les voies de passage existantes ont aussi favorisé les coopérations, les échanges commerciaux (mais aussi contrebande), les faceries mais aussi les conflits (partage des terres, guerres).

Les faceries (conventions pastorales entre vallées pour l'utilisation des pâturages d'altitude) existent encore (Vallées de Salazar en Espagne avec le pays de Cize côté Basse Navarre). Les mouvements depuis les vallées vers la montagne et entre France et Espagne sont encore actifs. Et aujourd'hui encore, via les Commissions Syndicales (Pays de Cize, vallée de Baigorry, Pays de l'Ostabaret, Pays de Soule), les espaces agricoles liés à l'élevage font l'objet d'une gestion collective.

⇒ Une particularité géographique et administrative le cas du Pays Quint

Le pays Quint est situé en zone frontalière franco-espagnole, au Sud de la vallée des Aldudes, appartenant à l'Espagne mais administré par la France. Cette zone de pâturages et de bois s'étend sur deux à six kilomètres pour une surface de 2 500 hectares et abrite environ 30 personnes. Jusqu'en 1700, le pays Quint était plus vaste qu'aujourd'hui, comprenant les terres des Aldudes, de Banca et d'Urepel, alors inhabitées, et indivis.



Carte 8 : Localisation du Pays Quint (fond : IGN Géoportail)

Le pays Quint fit longtemps l'objet de sanglantes disputes entre bergers français de Baïgorry et espagnols du val d'Erro. Le traité de Bayonne, signé le 2 décembre 1856, décida de la répartition territoriale et du régime de jouissance de cette zone contestée.

Le traité de 1856 accorda à l'Espagne la propriété du territoire, et à la France la jouissance indivise sur la partie Nord de la zone moyennant une rente annuelle pour le pacage des troupeaux sur la partie Sud, versée par la vallée des Aldudes². Aujourd'hui, le statut hybride perdure. La Poste française assure la distribution du courrier, ERDF l'électricité et la guardia civil espagnole la sécurité. Ce territoire reflète l'histoire particulièrement tourmentée de la Navarre.

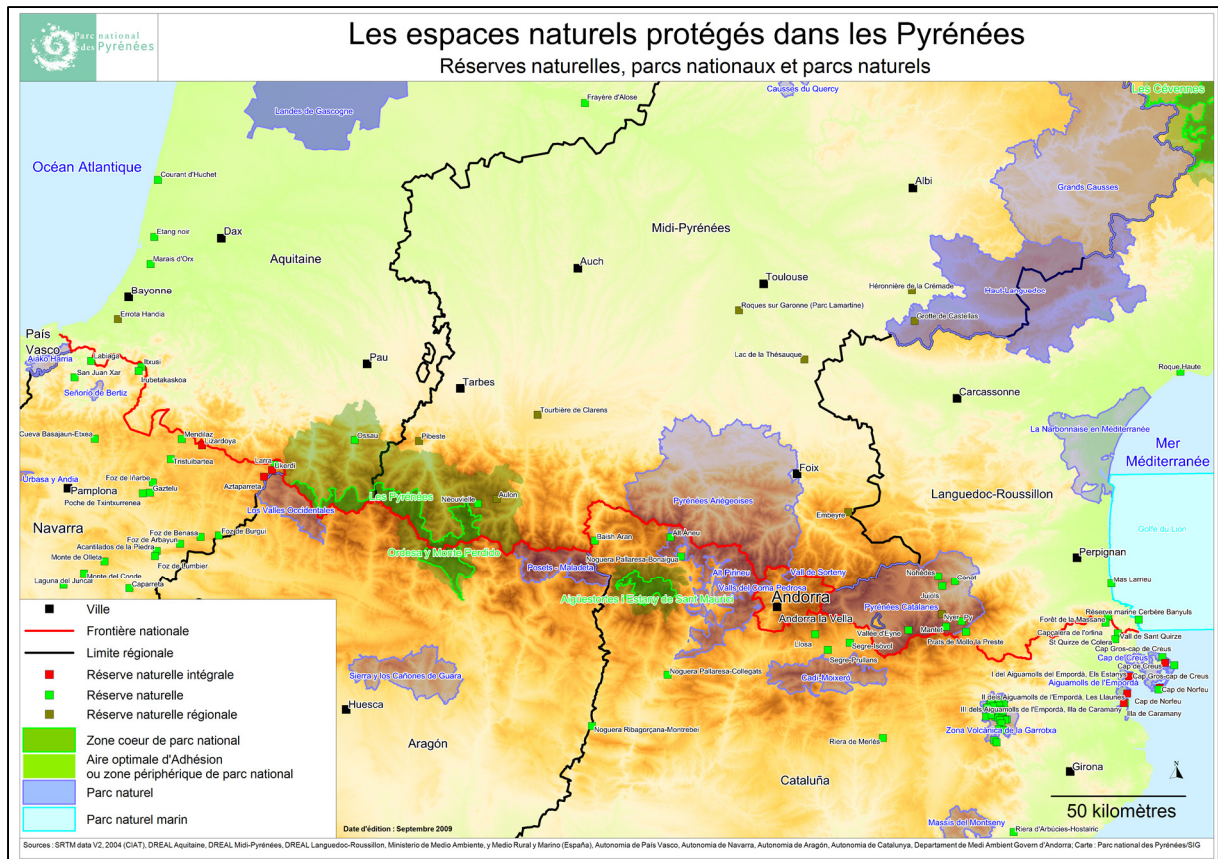
⇒ Un contexte favorable au développement de coopérations transfrontalières

En tant que territoire de confluence, d'influences culturelles et écosystémiques le territoire, tel que décrit, prédispose à développer des coopérations transfrontalières sur différents sujets : l'agriculture, le tourisme, la valorisation du patrimoine commun, la biodiversité (espace de transit et de halte migratoire).

b) Un périmètre améliorant la couverture des PNR à l'échelle du massif Pyrénéen

- **Une faible couverture par des outils de préservation du patrimoine dans la partie occidentale du massif transfrontalier des Pyrénées**

² Philippe Veyrin, *Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse Navarre : leur histoire et leurs traditions* (monographie), Pau, Cairn [publié avec le concours du conseil régional et la direction régionale des Affaires culturelles de la région Aquitaine], novembre 2012



Carte 9 : Localisation des espaces naturels protégés dans les Pyrénées (Source : Parc National des Pyrénées)

Dans cette carte transfrontalière réalisée par le Parc National des Pyrénées, les Parcs Naturels espagnols et les Parcs Naturels Régionaux français sont assimilés à la terminologie de « Parc naturel ».

C'est dans la partie centrale du Massif que se concentrent les différents outils de préservation du patrimoine (Parc Nationaux ou encore Parcs Naturels). Exceptés les Parc Naturels peu étendus de Haiako Harria en Euskadi et de Señorío de Bertiz en Navarre espagnole, **force est de constater une faible couverture en matière d'outils de préservation du patrimoine dans la partie occidentale du massif et notamment côté français.**

La présence de structures similaires de part et d'autre de la frontière, au centre et à l'est du massif des Pyrénées est sans aucun doute un catalyseur de projets transfrontaliers dédiés aux enjeux montagnards. Ainsi, les Parcs Naturels Régionaux des Pyrénées Ariégeoises et des Pyrénées Catalanes développent des actions de coopération avec leurs homologues espagnols autour de l'environnement, du patrimoine et du tourisme :

- Conduite d'études scientifiques, réflexion sur les corridors écologiques ou encore sur la trame verte et bleue entre le PNR des Pyrénées Catalanes et le Parc Naturel du Cadi-Moixero.
- Création de sentiers transfrontaliers et étude sur la création d'un espace naturel à caractère transfrontalier au niveau du PNR des Pyrénées Ariégeoises, du Parc Naturel de l'Alt Pirineu et du Parc Naturel de les Valls del Coma Pedrosa (Andorre).

Présentation des Parcs Nationaux et des Parcs Naturels en Espagne

Un « **Parc National** » se définit comme un espace naturel, peu modifié par l'activité humaine, dont la conservation, dite d'intérêt général, mérite un traitement préférentiel en raison de ses caractéristiques naturelles (faune, flore, géomorphologie) et culturelles. **Le Réseau des Parcs Nationaux** a été conçu pour former l'échantillon le plus représentatif des écosystèmes présents en Espagne.

Les Parcs Nationaux ont pour objectif d'assurer la conservation des espaces naturels et d'améliorer les connaissances scientifiques, tout en permettant leur visite et la sensibilisation des publics, la qualification des professionnels et leur participation à des réseaux et programmes internationaux.

Au cours des dernières décennies, la responsabilité de la gestion des Parcs Nationaux a progressivement évolué d'une gestion exclusive par le gouvernement central à une gestion exclusive par les communautés autonomes. Aussi le réseau dispose d'un cadre réglementaire à la fois général (qui définit les caractéristiques du réseau) et spécifique à chaque parc qui établit son propre modèle de gestion.

Le zonage est établi en fonction des caractéristiques écologiques, de l'état et de la fragilité des milieux. Ainsi, sont déterminés, pour chaque zone, les usages autorisés et non autorisés.

Notons également qu'une partie du budget des parcs est allouée, sous forme de subventions, aux institutions, entreprises et individus présents au sein du parc ou de sa zone d'influence. Destinées à l'amélioration des infrastructures, des activités culturelles et sociales ou à la création d'emplois, ces subventions viennent compenser les limitations imposées par les plans de gestion.

Parc National et Parc Naturel font référence à différents niveaux de protection, différents types de gestion et d'utilisation des ressources naturelles. Les Parcs Naturels, qui ne disposent pas d'organisation commune au niveau national, sont gérés à l'échelle régionale par les gouvernements autonomes.

Pour qu'un territoire soit déclaré Parc National, il doit être doté d'un écosystème riche et préservé, d'une superficie suffisante, ne pas comprendre des zones habitées (ou de façon exceptionnelle) et être entouré d'un territoire susceptible d'être déclaré zone de protection périphérique. S'il ne dispose pas de toutes les conditions nécessaires pour être déclaré Parc National, un Parc Naturel a cependant une valeur naturelle qui mérite d'être maintenue et préservée.

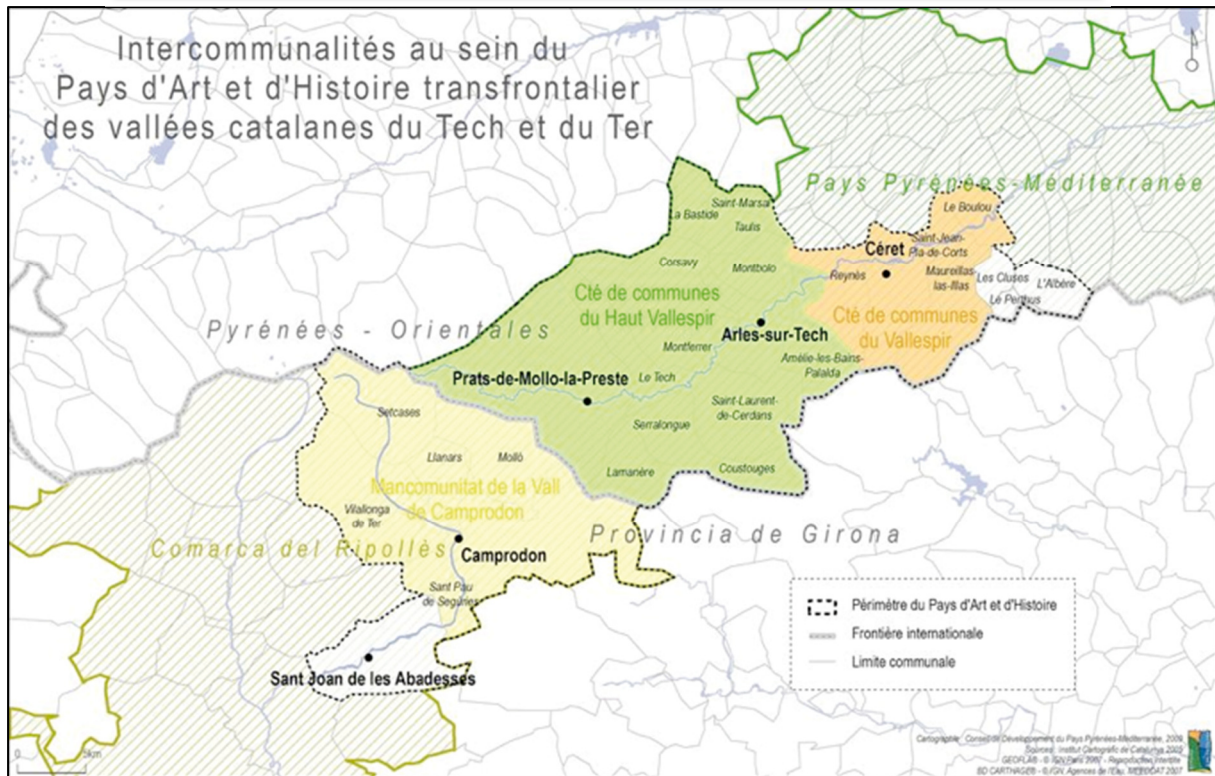
Ainsi, un Parc Naturel n'a pas de définition juridique mais il peut correspondre à la description des zones naturelles protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature : « zone de terre ou d'eau qui forme une unité écologique d'importance pour la conservation au niveau régional et / ou de l'État » (UICN, 1994).

Il existe aussi, en Espagne, d'autres zonages et dispositifs de protection et de gestion des espaces naturels : Paysages protégés, Micro-réserves, Parcs régionaux, Monuments naturels, Réserves naturelles, Sites d'intérêt, etc.

- **L'exemple du premier label transfrontalier « Ville et Pays d'Art et d'histoire » en Vallées Catalanes du Tech et du Ter : un exemple intéressant pour la Montagne Basque**

Si ce territoire, situé dans les Pyrénées-Orientales et en Catalogne espagnole, ne relève pas d'un Parc Naturel Régional, il constitue un bon exemple d'action et d'organisation transfrontalière au service d'une valorisation du patrimoine. Avec l'obtention du label, Ville et Pays d'Art et d'histoire, les Vallées Catalanes du Tech et du Ter souhaitent être reconnues comme une entité géographiquement et culturellement cohérente dotée d'une importante richesse patrimoniale. Ce label rend compte de la vitalité d'un territoire laquelle se manifeste au quotidien dans la mobilisation de tous pour préserver, entretenir et enrichir un cadre de vie fragile. Le projet positionne le potentiel culturel et patrimonial du territoire comme un levier efficace du développement social et économique. Il relaye le projet de développement du territoire, qui coordonne les initiatives locales et définit le cadre d'intervention de chacun, et mobilise les partenaires sur un projet partagé par tous. Enfin, il permet au territoire de s'engager dans une dynamique transfrontalière présente au quotidien mais peu coordonnée en expérimentant des pratiques communes au-delà des cadres législatifs et réglementaires en place dans chacun des deux pays en créant le premier Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier géré par une structure juridique européenne. Définir son projet collectif, le porter et l'ancrer dans l'Europe de demain tel est le défi du territoire.

« Ville et Pays d'Art et d'histoire » en Vallées Catalanes du Tech et du Ter



Carte 10 : « Ville et Pays d'Art et d'histoire » en Vallées Catalanes du Tech et du Ter

Toutes les communes françaises du Pays d'Art et d'Histoire s'inscrivent dans le périmètre du Pays Pyrénées-Méditerranée, Pays régi par la loi Voynet. Côté Catalogne espagnole, les communes dépendent de la Comarca del Ripollès, elle-même sur le territoire de la Diputació de Girona, une des 4 provinces que compte la Région Autonome de Catalogne. Les communes catalanes du Pays d'Art et d'Histoire se sont organisées collectivement dans une Mancomunitat, une forme d'intercommunalité. Ce périmètre est également apparu plus pertinent pour porter le label. Par ailleurs, 4 communes isolées ont été rattachées au territoire à la fois pour des raisons de cohérences géographique et culturelle mais aussi pour anticiper les évolutions probables des périmètres des Communautés de Communes.

Pour mettre en œuvre et gérer le Label de Pays d'Art et d'Histoire sur un espace transfrontalier, les acteurs du territoire ont choisi un outil original encore peu utilisé : le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Le GECT est un outil de coopération créé par l'Union Européenne pour répondre aux difficultés rencontrées par les Etats membres, mais surtout par les régions et les collectivités locales, dans la réalisation et la gestion des actions de coopération territoriale, en raison notamment des différences entre les législations et procédures nationales. Sa mission est de faciliter et promouvoir la coopération territoriale pour renforcer la cohésion économique et sociale.

Le Groupement peut, d'une part, mettre en œuvre des programmes ou des projets de coopération territoriale cofinancés par la Communauté Européenne, d'autre part, réaliser des actions de coopération territoriale à la seule initiative de ses membres avec ou sans contribution financière de la Communauté. Le Groupement Européen de Coopération Territoriale semble ainsi être l'outil juridique adéquat pour mettre en œuvre le label français « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » sur la frontière entre la France et l'Espagne.³

Un exemple peut être opportun pour le territoire Montagne Basque.

³ Site internet « les vallées Catalanes du Tech et du Ter »

Chapitre 3 : Les grandes clefs de lecture du territoire

1. Un espace marqué par l'étagement altitudinal sous influence océanique

La montagne, et les variations topographiques qui la caractérise, font partie des marqueurs les plus prégnants du territoire. En effet, de l'altitude « zéro » de l'Océan Atlantique, aux 2017 mètres du Pic d'Orhy, point culminant du Pays Basque français, de nombreuses variations topographiques, paysagères, climatiques, écologiques... sont déclinées sur une étendue relativement faible.

En premier lieu, le différentiel altitudinal permet une diversité des conditions climatiques : les températures diminuent en augmentant l'altitude, l'ensoleillement varie en fonction de l'encaissement des vallées, la pluviométrie est fonction des reliefs, le climat est davantage influencé par l'océan à l'ouest et par la Montagne au sud et à l'est...

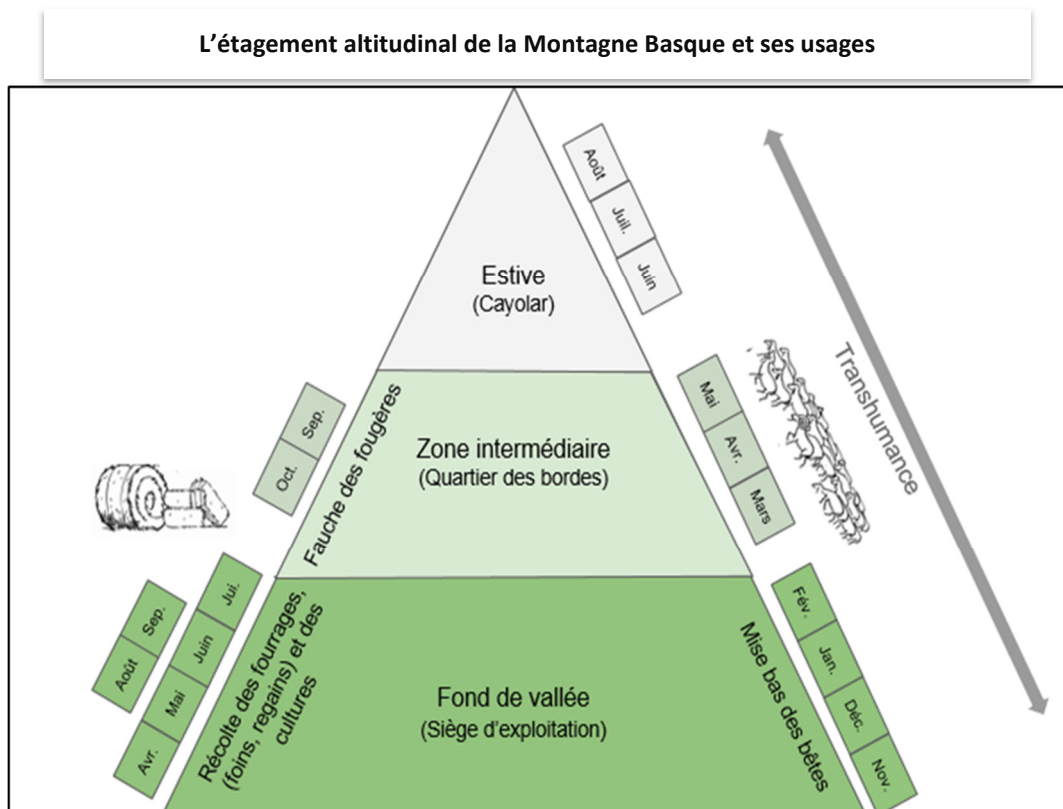
Ces conditions climatiques variées permettent une diversité des milieux naturels. On retrouve ainsi des milieux littoraux comme des milieux montagnards, des milieux très secs (roches nues, pelouses sèches d'altitude) comme des milieux très humides (prairies alluviales, boisements humides), etc.

La conjonction des variations altitudinales et climatiques a influencé la répartition des milieux mais aussi historiquement la répartition spatiale de l'homme et de ses activités, depuis son implantation sur le territoire de la Montagne Basque, jusqu'à aujourd'hui.

Climat, biodiversité, paysage, agriculture, patrimoine, implantations humaines, toutes ces catégories se sont donc adaptées aux différents contextes et à leurs particularités et contraintes.

Afin d'analyser cette adaptation et cette organisation du territoire selon le relief, il est possible d'identifier des intervalles d'altitudes qui présente des conditions climatiques, écologiques, humaines similaires. Cet exercice correspond à l'étagement altitudinal du territoire et permet d'homogénéiser la lecture et l'analyse de chaque étage.

Ainsi, trois différents étages ressortent pour la Montagne Basque : les fonds de vallée, la zone intermédiaire et les estives. Ces trois termes sont déjà reliés à une intervention humaine et agricole, car ils se rattachent au vocabulaire du système agropastoral du territoire et à son adaptation au relief, à la saisonnalité et aux conditions qui en découlent. Les paragraphes ci-après s'intéressent à la répartition des occupations du sol, du patrimoine, des habitats naturels, des paysages en fonction de l'étagement altitudinal, tel que précédemment défini.



- **Les fonds de vallées**

Ils constituent l'étage altitudinal où les zones urbanisées sont les plus denses. En effet, la grande majorité des villes et villages y sont localisés, en raison des conditions climatiques plus clémentes et du faible relief. Ces bourgs se sont organisés selon un modèle centré sur l'Etxe : la maison familiale basque. Ils sont divisés en plusieurs quartiers, regroupant plusieurs familles, donc plusieurs Etxe, qui sont positionnées de manière non-alignées les unes par rapport aux autres. Chaque Etxe possède son terrain propre à l'arrière, servant pour les potagers, plantations maraichères ou vignes. De plus, d'autres quartiers sont communs à tous les bourgs : le quartier de l'église et le quartier du fronton, où se déroulent majoritairement les relations sociales. Le patrimoine religieux et funéraire s'y retrouve aussi de manière plus dense que dans les autres étages. Un élément remarquable est la stèle discoïdale, marquée de la croix basque, qui a failli disparaître lors du XX^{ème} Siècle et qui est aujourd'hui la source d'un important travail de préservation. Cette zone est valorisée par l'agriculture, via des cultures (céréales, oléagineux, vignes parfois) et des prairies pâturées fréquemment privées et clôturées pour le bétail lors de la mauvaise saison. L'activité de l'homme n'est pas sans risque pour ce milieu : aussi, l'intensification des méthodes de cultures et d'élevage pourrait aboutir à un appauvrissement de la richesse floristique, une homogénéisation des milieux ouverts et dans certains cas à une dégradation de la qualité de l'eau. Ensuite, le changement climatique soumet les fonds de vallées à des problématiques importantes : risques d'incendies accrus, fréquence des sécheresses, évolution des aires de répartitions des ravageurs... La concentration des précipitations dans le temps provoquerait aussi des précipitations extrêmes, supérieures de 30% à celles connues aujourd'hui. A noter que dans ces milieux, la faune et la flore sont moins diversifiés que dans les deux autres étages altitudinaux suivants, sauf au niveau des zones humides associés aux cours d'eau : boisements alluviaux et prairies humides, habitats pour des espèces patrimoniales (loutre d'Europe, écrevisse à pattes blanches, et dans le bassin de la Nivelle : la Moule perlière *Margaritifera margaritifera*).

- **Les zones intermédiaires**

Les zones intermédiaires, comme les fonds de vallées, présentent aussi des zones urbanisées, mais dans une bien moindre mesure. Les bourgs y sont davantage groupés et le bâti a dû s'adapter à la pente. En outre, de nombreuses granges et bordes parsèment cet étage. Les bordes sont des granges utilisées pour abriter les troupeaux. Elles sont utilisées au début de la bonne saison, lors de la montée des bergers et de leur bétail vers les estives d'altitudes : les transhumances. Les troupeaux remontent des fonds de vallées et des plaines par des chemins communs, grâce à des droits de libre passage et à des terres de parcours communes non-closes (que ce soit des prairies ou des bois). La densité des surfaces collectives augmente à partir des zones intermédiaires, signe de l'occupation plus importante des sols vis-à-vis du système pastoral : les pelouses et pâturages naturels sont en plus grands nombres qu'en fond de vallée. Cependant, en Labourd, les transhumances sont plus courtes et moins importantes qu'en Adour et en Basse Navarre, et les surfaces collectives ont grandement diminué. Cet ensemble paysager reste encore toutefois marqué par l'importance de ces terres de pacage dans le bas pays : landes d'Hasparren, bois d'Ustaritz, bois de Saint-Pée. Le système agropastoral est nécessaire pour le maintien de cet important réseau de milieux ouverts et semi-ouverts. Le massif de la Rhune est représentatif de cet étage, et présente de nombreux vestiges proto-historiques, comme des dolmens ou des cromlechs. On en retrouve aussi en grand nombre dans les estives. Enfin, les zones de montagnes sont particulièrement concernées par la hausse des températures. La hausse au cours du XX^{ème} Siècle en zone de montagne est bien supérieure à celle observée au niveau métropolitain. Elle est ainsi évaluée à environ 0,9 et 1,1°C dans les Pyrénées [OPCC, 2013] contre 0,95°C en France métropolitaine [Prudent-Richard et al., 2008] sur la même période. Le potentiel productif des prairies s'en trouverait grandement diminué, ce qui provoquerait la diminution de la prise de poids des bêtes, remettant en cause le bon fonctionnement du système agropastoral. Ces projections valent aussi pour l'étage des estives.

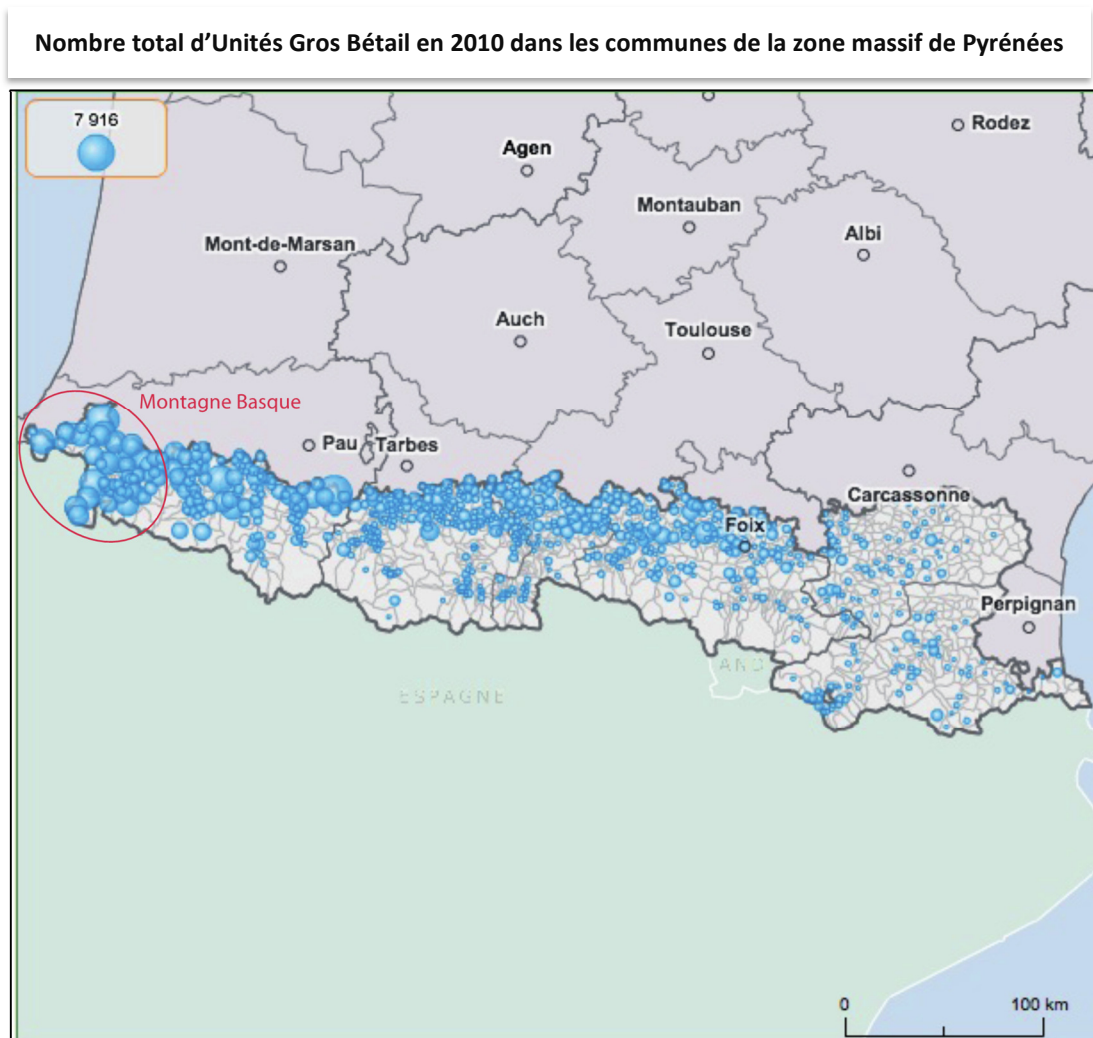
- **Les estives**

Les estives sont les zones les plus hautes en altitude de la Montagne Basque. La démographie y est forcément plus faible qu'aux autres étages altitudinaux : le bâti y est quasi absent sauf la présence des cayolars, cabanes de bergers utilisés lorsque les troupeaux ont atteint les estives à la fin des transhumances. Certains villages ont néanmoins vu le jour et se sont adaptés à l'altitude : les murs sont parfois incrustés à la roche qui affleure afin de mieux soutenir le bâtiment. L'espace est majoritairement occupé par les surfaces collectives (zones agricoles non-travaillées, prairies d'altitudes : essentiellement des prairies permanentes et autres milieux ouverts comme les landes, pelouses et pâturages d'altitudes). Les prairies couvrent 43000 ha, soit 18% du territoire de la Montagne Basque. Les forêts sont aussi bien présentes à cet étage, qu'elles soient feuillues (comme la forêt de Irati, la plus vaste Hêtraie en Europe avec ses 17300 hectares, ou comme la forêt de Holzarte) de conifères ou

bien mixtes. Plus en altitude, la Hêtraie se mélange avec le Sapin pectiné, et dans les plus hautes altitudes, seul le Pin à crochets est capable de survivre. Cela est caractéristique de la faune ou de la flore spécialisées aux reliefs, aux milieux montagneux à fortes contraintes. Une grande densité de ZNIEFF (1 ou 2) est présente dans les zones montagneuses de la Montagne Basque, témoin de l'intérêt biologique de ces milieux et de la biodiversité qu'ils abritent. Les ruisseaux de montagnes sont aussi les gardiens d'espèces rares et endémiques, comme la Grenouille des Pyrénées, le Calotriton des Pyrénées ou le Desman des Pyrénées. Cependant, ces milieux sont impactés par le changement climatique. Les évolutions climatiques vont en effet avoir de fortes répercussions sur la répartition des espèces (migration vers les latitudes supérieures ou les altitudes supérieures). C'est le cas du Hêtre qui est remonté de 70 mètres en moyenne sur une période de 50 ans (c'est une espèce « sentinelle du climat » suivie par l'Université de Bordeaux et le CBN Sud-Atlantique). De grandes pertes de biodiversité sur la Montagne Basque seront donc à prévoir, quand l'altitude ne pourra plus compenser le changement d'aire de répartition de nombreuses espèces.

2. Un territoire à vocation agropastorale

Le pastoralisme, essentiellement spécialisé dans l'élevage « ovin lait », façonne fortement la Montagne Basque. En Pyrénées-Atlantiques, la Montagne Basque et le Béarn concentrent à eux seuls près de la moitié des animaux transhumants du massif des Pyrénées alors qu'ils ne couvrent environ que 30 % de la surface du massif.



Carte 11 : Nombre total d'Unité Gros Bétail en 2010 dans les communes de la zone massif des Pyrénées (source : AGRESTE)

En Montagne Basque, l'agriculture et notamment le pastoralisme, bien qu'impactée par des logiques de déprise, résistent pour l'instant. Ce constat est néanmoins à nuancer à la vue de l'âge des exploitants et de leur difficulté à trouver des repreneurs.

Associé à un certain nombre de pratiques traditionnelles dont la transhumance, **le pastoralisme façonne un paysage agropastoral caractérisé par l'image « d'une montagne entretenue »** et de milieux ouverts. Cette caractéristique paysagère et l'enjeu du maintien de l'activité agricole sont d'autant plus forts que les conditions pédoclimatiques favorisent, plus qu'ailleurs, l'enfrichement des espaces.

3. Un territoire à l'organisation territoriale singulière

Le 1^{er} janvier 2017 marque l'avènement de la Communauté d'Agglomération Pays Basque **qui compte 300 323 habitants**. Elle est issue de la fusion de huit Communautés de Communes et de deux Communautés d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, très étendue, diverse dans ses composantes territoriales (urbaine, périurbaine, rurale) et géographiques (littoral, piémont, montagne) est une des plus grandes Communautés d'Agglomération de France au regard de ses 158 communes adhérentes et de sa superficie 2 968 Km. Ce « format XXL » fait de la Communauté d'Agglomération Pays Basque un laboratoire de l'action et de l'organisation intercommunales notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe.

Le périmètre d'étude est totalement englobé dans cette nouvelle entité intercommunale à fiscalité propre. Il couvre 78 % du territoire et concentre 27 % de population de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Ainsi, le projet de PNR présente, en matière d'aménagement du territoire, à la fois un caractère inédit et singulier pour deux raisons. En effet, il s'inscrit d'une part dans le cadre de la construction d'une collectivité basque unique souhaitée et attendue depuis plusieurs décennies et participe, d'autre part, à l'organisation territoriale du Pays Basque.

Les EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017 (Source : CGET)



Carte 12 : Les EPCI à fiscalité propre (source : CGET)

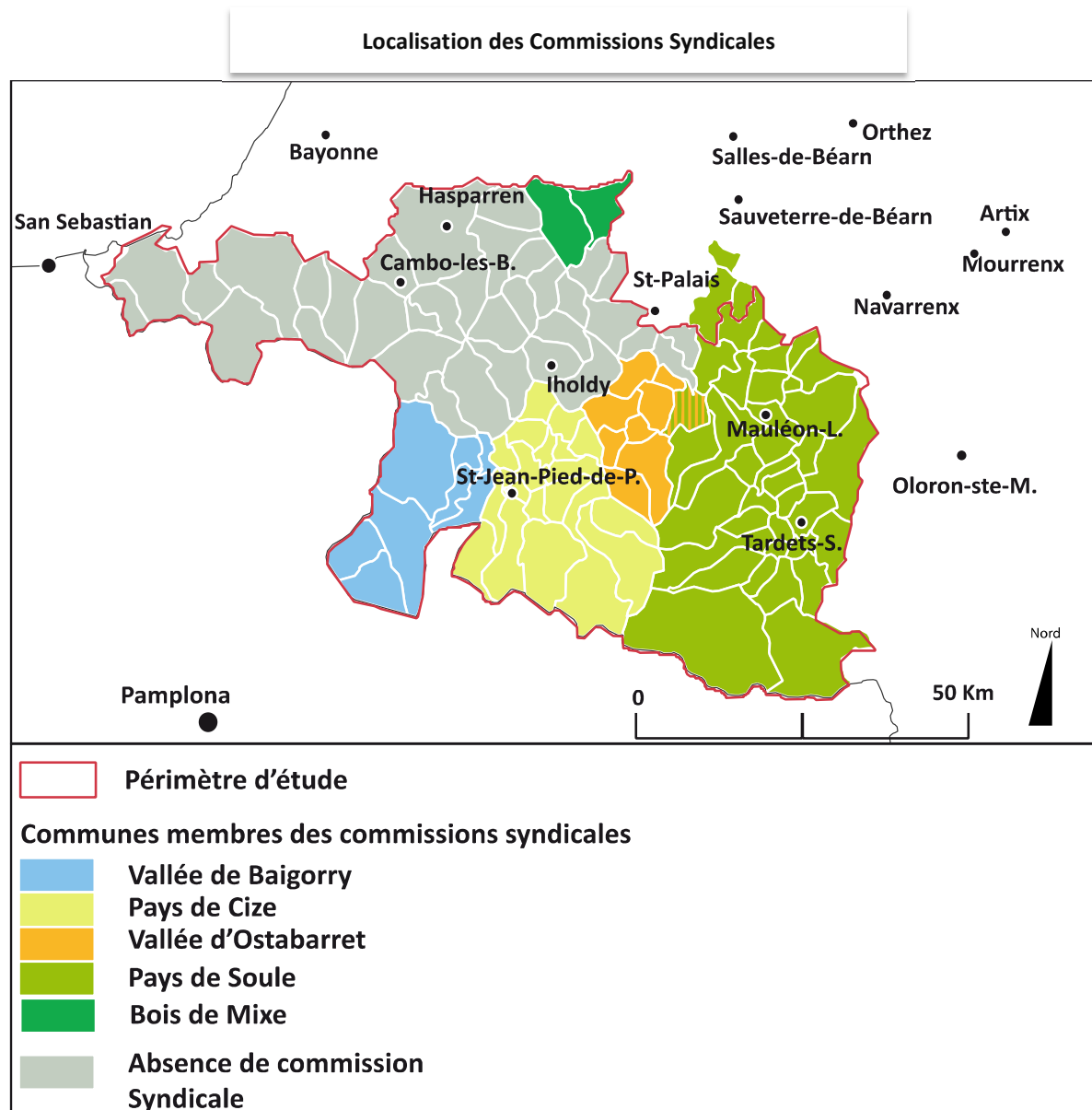
4. Un territoire marqué par l'importance des Commissions Syndicales sans l'aménagement du territoire

Alors que prend place une collectivité unique sur l'ensemble du territoire historique basque, subsistent en Montagne Basque des structures ancestrales de gestion collective : les Commissions Syndicales. Considérées par certains comme les laboratoires de l'intercommunalité, les Commissions Syndicales sont définies par l'article L.5222-2 du Code général des collectivités territoriales « lorsque plusieurs communes possèdent des biens ou des droits indivis, il est créé, pour leur gestion et pour la gestion des services publics qui s'y rattachent, une personne morale de droit public administrée par une commission syndicale composée des délégués des conseils municipaux des communes intéressées et par les conseils municipaux de ces communes ».

En France, les Commissions Syndicales sont spécifiques aux territoires de montagne des départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées. **En Montagne Basque, il existe cinq Commissions Syndicales :**

- **Quatre (Vallée de Baigorry, Pays de Cize, Vallée d'Ostabarret, Pays de Soule) sont gestionnaires d'estives, à vocation pastorale.** Elles œuvrent pour l'aménagement du territoire et sont à l'origine de la Charte de Développement Durable de la Montagne Basque et du projet PNR.
- Une (Bois de Mixe) gère de la forêt sur la commune de Bidache

Elles gèrent une surface indivise de plus de 45 000 hectares correspondant à 20 % de la surface du périmètre d'étude. Elles constituent au Pays Basque les principaux gestionnaires et les acteurs incontournables de l'aménagement de l'espace montagnard.



Carte 13 : Localisation des Commissions Syndicales

Ces 45 000 hectares sont composés de 15 000 hectares de forêt et de 30 000 hectares d'estives utilisées par plus de 1000 éleveurs. Les Commissions Syndicales assurent également la gestion de 426 kilomètres de voirie, des équipements pastoraux d'adduction d'eau, d'équipements touristiques notamment les chalets d'Iraty en vallée de Soule et des droits de chasse. Nous verrons que la gestion collective participe à la forte dynamique pastorale en Montagne Basque.

Au-delà, les Commissions Syndicales présentent une forte antériorité en matière d'aménagement de la Montagne Basque et sont largement impliquées dans les démarches de développement (LEADER notamment ou projet de PNR). Si les Commissions Syndicales œuvrent au développement d'une montagne multiusage et s'impliquent dans les démarches environnementales (mise en place de suivi de DOCOB, animation Natura 2000), leurs actions de gestion collective des équipements et des espaces indivis doivent en même temps faire face à une baisse de leurs recettes traditionnelles (chasse, forêt...) et au développement de nouveaux usages en montagne, notamment touristiques.

Dans la partie occidentale du périmètre d'étude, les communes n'ont pas constitué de Commissions Syndicales. Le foncier y est beaucoup plus morcelé entre le foncier privé et le foncier communal. Dans cette partie du territoire, la gestion du foncier est assurée soit par les communes ou par des Associations Foncières Pastorales.

PARTIE II :

**HOMME – NATURE–
CULTURE**

**UN SYSTEME VITAL
POUR LA MONTAGNE
BASQUE**

Introduction

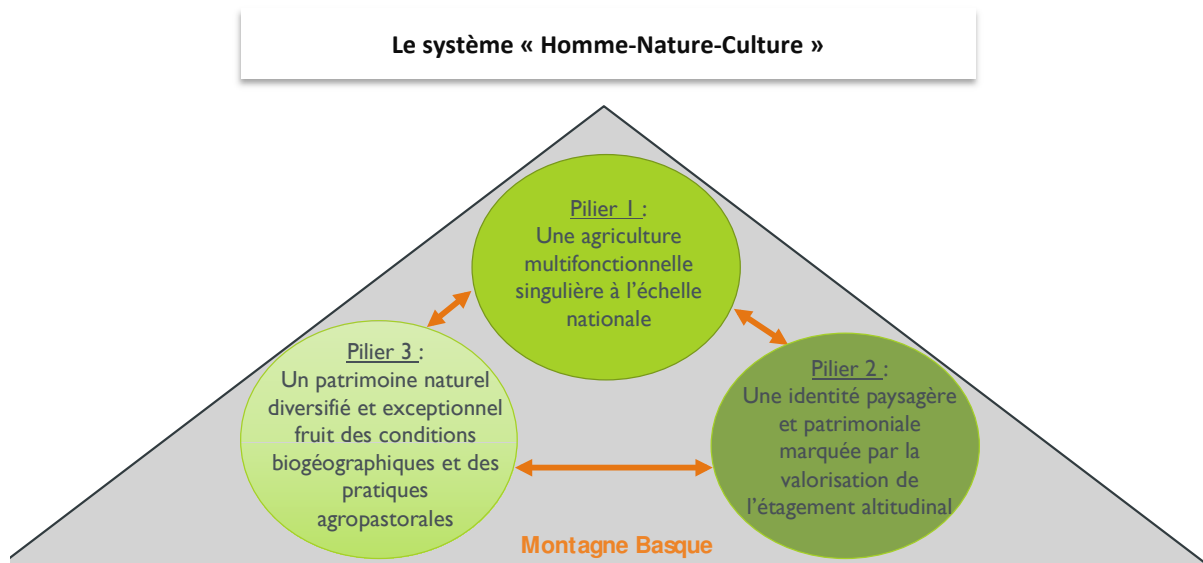


Figure 2 : Le triptyque « Homme-Nature-Culture » : la carte d'identité de la Montagne Basque

Le système Homme-Nature-Culture œuvre à l'exceptionnalité et à la singularité du Patrimoine de la Montagne Basque.

Les trois piliers interagissent ensemble au profit d'un système dont l'équilibre est menacé. Le pilier 1 correspond à l'agriculture agropastorale. Elle assure une fonction essentielle dans l'équilibre et la préservation d'un patrimoine naturel diversifié et exceptionnel. Elle participe également au maintien d'une identité paysagère et patrimoniale, fruit d'une valorisation agropastorale de l'étagement altitudinal.

Des fragilités liées à des menaces internes et/ou externes pèsent notamment sur ce pilier. Elles menacent l'équilibre global du système, la préservation d'un patrimoine et le maintien d'un modèle économique productif. Les chapitres suivants se proposent de décrire et qualifier le système proposé autour de trois grandes entrées :

Chapitre 1 : Une agriculture de montagne multifonctionnelle et singulière à l'échelle des Pyrénées

À l'échelle du massif des Pyrénées, la Montagne Basque concentre une part importante de l'activité d'élevage et se singularise par sa vocation ovin/lait. Au niveau national, elle offre une dynamique agricole des plus soutenues notamment en matière de représentation des emplois agricoles et d'installation de jeunes agriculteurs. De son côté, le mode de gestion collective constitue une singularité et également le levier essentiel d'une agriculture multifonctionnelle car elle détermine :

- La dynamique collective, facteur de cohésion sociale
- La valorisation économique de la ressource herbe
- L'entretien de l'espace
- Et la pérennisation de savoir-faire ancestraux.

Chapitre 2 : Un territoire naturel diversifié et exceptionnel, fruit des conditions biogéographiques et des pratiques agropastorales

La Montagne Basque est un espace de transition biogéographique et de passages nationaux et internationaux de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, qui permet à une mosaïque de milieux et à une diversité d'espèces de s'exprimer sur le territoire, qu'elles soient patrimoniales comme plus ordinaires. De son côté, le réseau hydrographique dense et de bonne qualité, forme des continuités écologiques vertes et bleues fondamentales pour le fonctionnement écologique du territoire et notamment pour la migration des poissons amphihalins. Les milieux de montagne présentent des conditions spécifiques et sont habités par une flore et une faune rares et/ou endémiques. On y trouve une richesse spécifique remarquable en matière de rapaces et de chauves-souris, en lien avec les milieux rocheux et forestiers préservés. La plupart de ces milieux sont d'ailleurs couverts par des zonages de protection et d'inventaire de la biodiversité, qui attestent de la qualité écologique de ces milieux. La

forêt diversifiée, marquée par l'étagement des altitudes, est représentée par des forêts emblématiques comme la hêtraie d'Iraty ou la chênaie du bois de Mixe. Enfin, des pratiques agropastorales et culturelles ont permis le maintien de milieux ouverts et d'une biodiversité remarquable.

Chapitre 3 : Une identité paysagère et patrimoniale marquée par la valorisation de l'étagement altitudinal

Le territoire présente des paysages diversifiés, urbains, agricoles et naturels, de grande qualité et très verdoyants, mis en valeur par le relief. Des éléments emblématiques constituent des vitrines et soutiennent l'attractivité touristiques du territoire : le massif de la Rhune, les massifs des Arbailles et d'Iraty, les gorges de Kakuetta, la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port ou encore le village de Sarre ...

Le patrimoine est marqué par deux grands aspects. D'une part, le système agropastoral à l'origine d'un héritage protohistorique et d'un petit patrimoine bâti (cromlech, dolmens, bordes, cayolars...), qui entretient les paysages tout en perpétuant les traditions. D'autre part, le patrimoine historique issu du passé religieux et médiéval (églises, benoîtéries, châteaux, fortifications...), des activités d'exploitation du fer et du caractère frontalier du (bornes de frontière, redoutes, chemins de Compostelle...) donne sa dimension plurielle au territoire.

Enfin, la culture vivante s'exprime par la langue basque, la mythologie, la littérature, les festivités, les sports, les arts et l'architecture basque.

Chapitre 1 : Une agriculture de montagne multifonctionnelle et singulière à l'échelle nationale

1. Un tissu agricole dense présentant des signes de mutation et de déprise

a) Un tissu agricole spécialisé dans l'élevage ovin lait

- Un tissu dense d'exploitations agricoles dont la taille moyenne est plutôt réduite

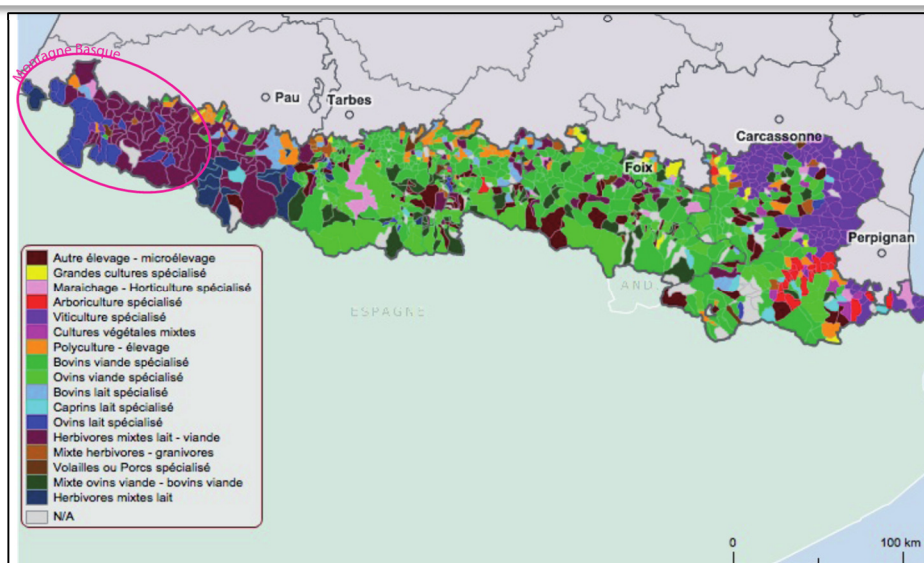
| | Nombre d'exploitations | Nombre d'actifs agricoles | SAU en hectare |
|------------|------------------------|---------------------------|----------------|
| Année 2010 | 3 206 | 6 207 | 89 624 |

Tableau 1 : Nombre d'exploitations agricoles, nombre d'actifs agricoles, SAU en hectare (Source : RGA)

La proportion d'actifs agricoles représente 18 % des actifs totaux contre 8,5 % à l'échelle du massif des Pyrénées. Les exploitations agricoles de montagne dont la taille moyenne est de 28 hectares utilisent près de 90 000 hectares de Surface Agricole Utile (SAU) auxquelles s'ajoutent environ **50 000 hectares de surfaces collectives notamment d'estives gérées par les Commissions Syndicales ou les communes**⁴. Ces surfaces collectives accroissent nettement l'usage agricole sur une surface de 1 400 km². Elles permettent ainsi l'existence d'un tissu dense d'exploitations de taille moyenne limitée.

- Une agriculture à dominante « ovin lait » spécifique dans le massif des Pyrénées

Orientations technico-économiques dans les communes de la zone massif des Pyrénées



Carte 14 : Orientations technico-économiques dans les communes de la zone Massif des Pyrénées (Source RGA 2010)

L'activité d'élevage concerne 93 % des exploitations de la Montagne Basque parmi lesquelles domine l'élevage ovin/lait bien souvent associé à quelques bovins/viandes (système herbivore mixte lait-viande). Notons que d'autres activités notamment la viticulture, le maraîchage sont également présentes sur le territoire. L'orientation « ovin lait » constitue un positionnement fort et singulier de la Montagne Basque à l'échelle du massif des Pyrénées.

Ainsi, la filière lait de brebis présente presque exclusivement dans les Pyrénées Atlantiques, avec une production totale de 43 millions de litres de lait (et 12 millions de litres de lait importés de Roquefort), ne génère pas moins de 120 millions d'euros⁵.

⁴ Portrait et évolution de l'agriculture du Pays Basque Nord, focus sur la Montagne Basque-EHLG-octobre 2014

⁵ Rapport d'étude « Pastoralisme, agriculture et territoire de montagne, vers une stratégie pyrénéenne

b) Un tissu agricole en pleine évolution

- **Un revenu agricole en baisse**

Selon l'Institut National de l'Élevage, les éleveurs ont enregistré au cours des dernières années une baisse importante de leur revenu. En 2009, la rémunération du travail permise par le produit a été de 0,4 SMIC pour les éleveurs des Pyrénées-Atlantiques. En 2010, malgré la revalorisation des aides dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), la rémunération reste inférieure à l'objectif de 1,5 SMIC par unité de main-d'œuvre exploitant. Cette baisse de revenu s'explique par une croissance des coûts de production (+ 30 % entre 2005 et 2012) plus importante que la croissance de prix de vente du lait (de + 5 à + 10 % selon les bassins) ⁶.

- **Des stratégies très diversifiées en termes de taille d'exploitation ou de mode de valorisation de leur production**

Les stratégies des exploitations agricoles sont de plus en plus diversifiées et bien moins homogènes que par le passé. Les modes de valorisation notamment de la ressource lait sont très divers : circuits courts, valorisation artisanale et/ou industrielle. Enfin, bien souvent, l'équilibre financier d'une exploitation agricole repose sur la mobilisation de différents modes de valorisation de sa production.

- **Un profil particulier des aides reçues en Montagne Basque ⁷**

En 2013, le montant des aides du premier et du deuxième pilier de la PAC s'élevait à près de 65 millions d'Euros. Il est intéressant de noter que 42 % de ces aides relevaient du deuxième pilier de la PAC alors qu'elles représentaient seulement 25 % des aides perçus à l'échelle des Pyrénées Atlantiques. Ces aides à destination de la Montagne Basque sont donc majoritairement liées à des difficultés d'exploitation (pentes), à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et à la présence d'élevage bovin viandes et ovins lait soutenues par l'Europe pour leur fragilité. Le devenir de l'agriculture de la Montagne Basque est dépendant des orientations données à la PAC. La baisse des aides liées à la prime ovine est aujourd'hui constatée sur le territoire.

- **Une disparition de 850 exploitations agricoles en 10 ans**

En Montagne Basque, **la baisse du nombre d'exploitations agricoles est particulièrement importante et plus qu'en Montagne Béarnaise**. Cette forte diminution du nombre d'exploitations agricoles s'explique par plusieurs facteurs notamment une perte accentuée du nombre d'actifs agricoles, le vieillissement des agriculteurs, le regroupement d'exploitations individuelles et une disparition accentuée des petites exploitations agricoles comme en témoigne le graphique ci-dessous.

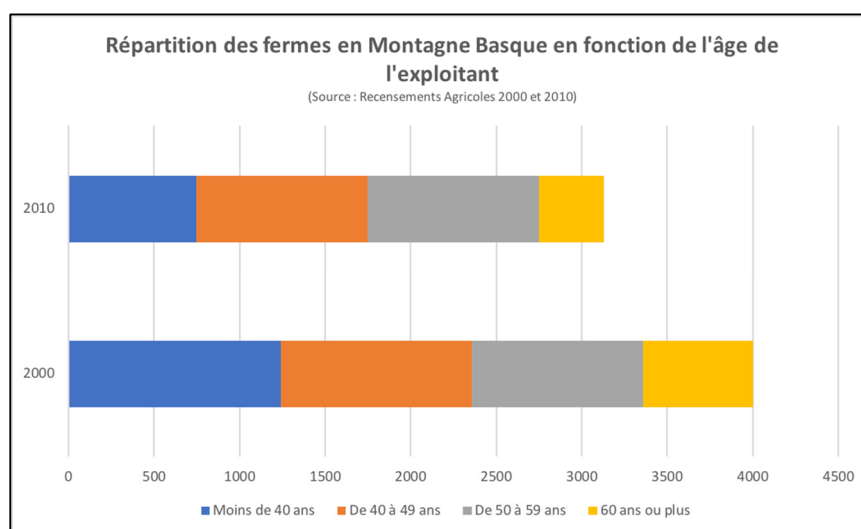


Figure 3 : Répartition des fermes en Montagne Basque en fonction de l'âge de l'exploitant (RGA, 2010)

partagée »- Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées-2011

⁶ Bergers demain en brebis laitières-étude sur la production ovine laitière à l'horizon 2020-institut de l'élevage

⁷ Portrait et évolution de l'agriculture du Pays Basque Nord, focus sur la Montagne Basque-EHLG-octobre 2014

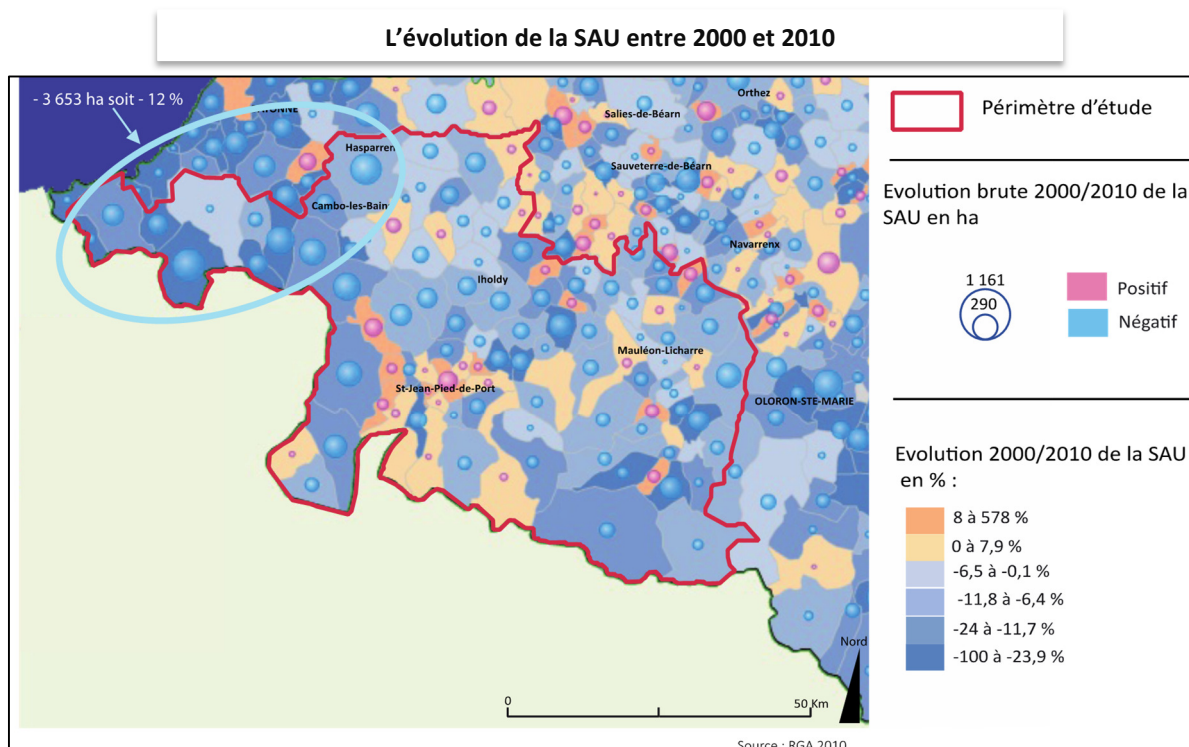
2. Une dynamique d'installation importante qui n'empêche pas la déprise agricole

Malgré une baisse de la dynamique d'installation ces vingt dernières années, la Montagne Basque présente un taux important de renouvellement de 67 % sur une génération. Ce taux atteint 75 % en vallée des Aldudes ou en Pays de Cize. Le taux de renouvellement diminue à l'ouest du périmètre d'étude. Au final, la Montagne Basque est un des territoires de France et d'Europe connaissant la plus forte dynamique d'installation. **Pourtant, cette dynamique demeure insuffisante et ne suffit plus à garantir le renouvellement des exploitations agricoles d'une génération à l'autre.**

L'un des signes marquants de cette déprise agricole est la diminution de la SAU. A noter que les surfaces en herbe sont diversifiées et représentent 90 % de la SAU des exploitations. Ainsi, la Montagne Basque dispose d'une importante variété de ressources en herbe (surfaces toujours en herbe productives, surfaces toujours en herbe peu productives et prairies temporaires).

La diminution de la SAU de 8,6 % en Montagne Basque reste moins importante que la perte de 13 % observée sur l'ensemble du Massif des Pyrénées. Elle entraîne une augmentation, encore limitée, de la taille moyenne des exploitations. Cette diminution est due à deux principales raisons :

- La première qui s'exprime plutôt dans la partie occidentale du périmètre d'étude relève de la pression foncière (construction de logements, d'activités, d'infrastructures etc.). Dans ce cas les surfaces agricoles sont artificialisées.
- La seconde renvoie à l'agrandissement des exploitations concomitant souvent d'un abandon des surfaces les plus difficiles à travailler (landes, fougères...). Ces surfaces n'étant plus exploitées, l'abandon de l'usage agricole se traduit également par une perte de SAU et par la fermeture progressive de ces espaces. L'impact est majeur, puisque certains espaces, notamment des massifs entiers, ne sont plus entretenus et valorisés, avec pour conséquences directes un risque de perte de biodiversité, des risques accrus d'incendies ou encore une perte de la qualité paysagère.



Carte 15 : L'évolution de la SAU entre 2000 et 2010 (RGA, 2010)

3. Pratiques et des savoir-faire spécifiques garants de la richesse patrimoniale et paysagère de la Montagne Basque⁸

Le fort ancrage du système pastoral en Montagne Basque est la conséquence notamment d'une importante disponibilité en ressources herbagères. **Dans ce système, la pratique de la transhumance, que nous décrirons ci-après, est vitale. Cette pratique témoigne de la complémentarité entre haut et bas de vallée. Elle est à la fois une singularité de la Montagne Basque et reste indispensable. Sur elle, repose le système agropastoral, la culture et l'économie locale.**

Aujourd'hui, on compte environ 1000 éleveurs transhumants dans les estives de la Montagne Basque mais la tendance est la baisse.

a) *L'utilisation et la valorisation des ressources dans l'espace et dans le temps*

- **L'estive**

Les surfaces collectives sont particulièrement présentes et importantes dans le fonctionnement des exploitations. En effet, l'utilisation de ces estives par les troupeaux l'été renforce la qualité du lait en raison de la qualité de l'herbe consommée. Elle permet également aux agriculteurs de faire des réserves de fourrage pour l'hiver. L'utilisation de ces surfaces collectives en montagne singularise fortement l'agriculture de la Montagne Basque. En effet, l'utilisation de la montagne pour faire pâturer les animaux l'été permet de limiter les besoins en surface de l'exploitation, d'où un tissu dense d'exploitation. Cette proximité et cette densité d'exploitation facilitent les systèmes d'entraide et le maintien d'activités économiques dans les villages ruraux. Elle est à la base d'une dynamique rurale et collective qui favorise l'intérêt des jeunes souhaitant s'installer. Enfin, l'utilisation de la montagne, donc du domaine collectif, détermine le maintien d'espaces ouverts caractéristiques et participe à la préservation de certains milieux naturels spécifiques (prairies d'altitude, landes à bruyères...) dont la faune et la flore associées.

⇒ *La gestion collective des estives*

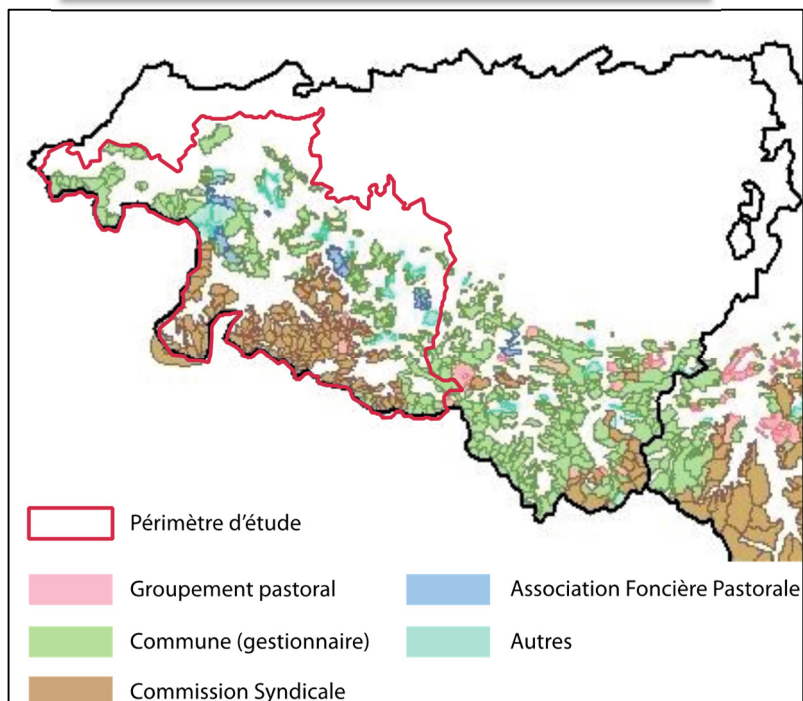
La moitié des surfaces agricoles est gérée collectivement. Et bien que les espaces collectifs concernent majoritairement les estives, dont l'utilisation est estivale, d'autres espaces d'intersaisons ou « zones intermédiaires » sont, dans certains cas, gérées collectivement à travers une Association Foncière Pastorale (AFP). Ces espaces pastoraux sont définis par leur usage. En ce sens, l'agriculture est la clé de voûte de l'organisation et des modes de gestion de ces espaces. Il est important d'appuyer le caractère « spontané et semi-naturel » de ces milieux, signifiant qu'ils ne sont pas « cultivés » par l'Homme mais « façonnés » par ses activités. C'est pourquoi ces milieux renferment une richesse intrinsèque aussi variée que la composition de ces espaces, entre strate herbacée et arbustive (ou broussaille) qui constituent autant de ressource alimentaire pour le troupeau.

L'utilisation collective des surfaces d'estives est l'une des caractéristiques essentielles du pastoralisme pyrénéen et 80 % des estives d'altitudes sont gérées de façon collective par différentes formes de structures. Les estives sont organisées en « unités pastorales ». Il s'en dénombre près de 1 290 sur l'ensemble du Massif des Pyrénées sur environ 800 estives. La gestion de ces unités est assurée par des catégories d'acteurs divers. En effet, le gestionnaire d'estive est soit le propriétaire (commune lorsque les terrains sont domaniaux, Commission Syndicale lorsque les terres sont indivises entre commune, AFP lorsque les terres appartiennent à un collectif de propriétaires privés et publics ou encore syndicat forestier), soit l'utilisateur lorsque le propriétaire a lui-même délégué la gestion à l'utilisateur.⁹

⁸ Projet Agroenvironnemental et Climatique-Montagnes du Béarn et du Pays Basque-2015

⁹ Rapport d'étude « Pastoralisme, agriculture et territoire de montagne, vers une stratégie pyrénéenne partagée »- Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées-2011

Les surfaces collectives et leur mode de gestion



Carte 16 : Les surfaces collectives et leur mode de gestion (Carte extraite du « Schéma de massif des Pyrénées » - 2013 - données pastorales des services de développement (RPP))

En Montagne Basque, cette dimension collective s'exprime autour des structures de gestion suivantes :

- Des Commissions Syndicales, structures ancestrales, gérant près de 25 000 hectares d'estives
- Des communes qui souhaitent garder la gestion de leur territoire. En Montagne Basque, ce mode de gestion est particulièrement usité à l'ouest du périmètre d'étude et en zone de piémont.
- Des Associations Foncières Pastorales qui regroupent plusieurs propriétaires. On en compte 16 en Montagne Basque. De par son rôle structurant du foncier, l'AFP est devenue un outil de développement pastoral qui tend à se développer. Elles constituent, d'après le ministère de l'agriculture, « *un instrument d'action privilégié pour la gestion foncière, l'aménagement, l'entretien et la valorisation de ces espaces.* »

Notons que les groupements pastoraux sont peu présents en Pyrénées-Atlantiques.

⇒ *Le gardiennage en estive*

Des pratiques traditionnelles déterminent la qualité patrimoniale et paysagère de la Montagne Basque. Les modes de gestion des pâturages de montagne sont aussi diversifiés que le sont les territoires pyrénéens, les cultures, etc. Le gardiennage reste le plus répandu. Une bonne gestion de ces espaces passe par une bonne structuration du domaine pastoral en termes d'équipements (clôtures, parcs de tri, points d'eau, abris de stockage) et d'aménagements (débroussaillage, écobuage, dessertes).¹⁰ Il constitue une pratique fondamentale pour l'entretien de l'espace montagnard et le développement du pastoralisme.

L'activité pastorale transhumante doit s'organiser pour gérer les troupeaux en estive. Cette activité est généralement importante en termes de charge de travail (d'autant plus importante si le berger associe à la gestion du troupeau une activité de transformation fromagère comme c'est majoritairement le cas dans les estives des Pyrénées-Atlantiques). En effet, il y a différentes missions à remplir sur une estive. Ces missions font partie intégrante du référentiel du métier du berger/vacher qui se décline en 6 grandes catégories d'activités : la surveillance du troupeau, la conduite du troupeau, le soin au troupeau, l'entretien des équipements (de l'estive et de la vie du gardien), l'organisation des temps de vie (professionnel comme privé), la production de

¹⁰ Rapport d'étude « Pastoralisme, agriculture et territoire de montagne, vers une stratégie pyrénéenne partagée » - Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées-2011

fromage. Selon le territoire, son histoire, l'organisation sociale existante et les moyens mis en œuvre, les éleveurs transhumants » (ou le gestionnaire d'estive) ont trouvé différents types d'organisation pour répondre à ces besoins de gestion du troupeau sur l'estive et assurer ces 6 missions. Ils peuvent choisir de s'organiser entre eux pour réaliser ces tâches (tours de montée en estive, mission de gardiennage confiée à un gardien, etc.). Sous cette forme, il est alors possible d'embaucher un berger/vacher en tant que salarié (salarié agricole saisonnier). Le gardien peut aussi proposer une prestation de gardiennage, et sous cette forme, il n'est pas considéré comme salarié du gestionnaire d'estive. Enfin, le gardien peut-être un (ou des) éleveur(s) gardien (s), signifiant que dans ce cas, l'éleveur peut prendre en garde d'autres bêtes que les siennes¹¹.

⇒ *L'écobuage*

Si le gyrobroyage est plus coûteux, il demeure une pratique complémentaire à l'écobuage et est mobilisé dans certaines circonstances.

En France, au cours du XXe siècle, l'écobuage, savoir-faire des populations rurales toléré par le Code forestier a fortement régressé. Il fait depuis l'objet d'une requalification comme technique de gestion de l'environnement pour répondre à des objectifs variés. Cette pratique est devenue non seulement un outil d'entretien des milieux pastoraux, mais aussi un « outil au service de la biodiversité » ou encore un outil polyvalent destiné à maintenir ou à restaurer des paysages au sens large.¹²

L'écobuage constitue un savoir-faire qui s'est maintenu en Montagne Basque contrairement à d'autres territoires des Pyrénées. Dans les Pyrénées-Orientales où ce savoir-faire a disparu, le recours à des prestataires privés est fréquent.

En Montagne Basque, l'écobuage constitue une pratique sociale assurée par les éleveurs et par les habitants. Il se réalise dans un cadre strict et organisé au sein des commissions locales d'écobuage faisant l'objet d'une animation spécifique. Ainsi, dans le département des Pyrénées-Atlantiques près de 16 000 hectares sont entretenus par le feu chaque année. La grande majorité des surfaces écobuées le sont en zone intermédiaire. Dans le schéma régional d'aménagement des forêts pyrénéennes au chapitre de la prévention des dérapages en forêt des **feux pastoraux**, le schéma rappelle la nécessité d'une planification des feux pastoraux par les commissions locales d'écobuage et un accompagnement technique et administratif des éleveurs. La démarche d'animation initiée en Pyrénées-Atlantiques par l'association des élus de montagne avec la Chambre d'Agriculture, l'ONF et d'autres partenaires a d'ailleurs été saluée comme exemplaire à cet égard.

Si le gyrobroyage est très coûteux, il demeure une pratique complémentaire à l'écobuage et est mobilisé dans certaines circonstances.

⇒ *La dimension transfrontalière des estives*

Nous noterons l'existence de surfaces collectives en Pays Quint utilisées par des éleveurs transhumants de la Montagne Basque.

Par ailleurs, une spécificité transfrontalière est bien l'existence de faceries. Il s'agit de conventions établies entre communautés montagnardes, de vallée à vallée, parfois de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. Elles font partie intégrante du patrimoine culturel de la Montagne Basque. Ces conventions concernent l'usage et la jouissance des pâturages et des bois. Elles organisent la solidarité locale pour une activité agropastorale apaisée. Outre les aspects relatifs à la gestion des activités agropastorales et au maintien de l'ordre local, elles incluent deux caractéristiques déterminantes : la liberté de commerce et la neutralité en cas de conflits externes aux vallées parties prenantes.

Les premiers écrits relatant ce type d'accord datent de 1748 dans les archives de Sare, preuve d'une longue

¹¹ Rapport d'étude « Pastoralisme, agriculture et territoire de montagne, vers une stratégie pyrénéenne partagée » - Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées-2011

¹² Source : le brûlage dirigé dans le Mercantour - Ariane Bernard Laurent (biologiste à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et Florence WEBER sociologue, école normale supérieure et centre d'étude de l'emploi

collaboration entre vallées voisines. Ces conventions ont été conclues, puis modifiées et renouvelées sans intervention des États, y compris en temps de guerre. Deux faceries perpétuelles ont même été consacrées par le Traité des limites de 1856, entre l'Espagne et la France.

Table des faceries, située au lieu-dit de Lizuniako Mugarria, entre Sare et Bera.



Photographie 2 : Table des faceries, située au lieu-dit de Lizuniako Mugarria, entre Sare et Bera.

À cette table est intégrée la borne frontière 36, qui la partage en deux, entre Pays Basque Sud et Pays basque Nord.

On dénombre aujourd'hui deux faceries en Montagne Basque : entre la commission syndicale de la Vallée de Baigorry et le Baztan et entre la commission syndicale du Pays de Cize et Aezkoa

- **La zone intermédiaire**

Les zones intermédiaires sont des espaces de moyennes altitudes situées entre les sièges d'exploitation et les pâturages collectifs d'estive. En zone de piémont et dans la partie occidentale du périmètre d'étude où les montagnes sont basses, la zone intermédiaire constitue l'intégralité des surfaces pastorales. Les zones intermédiaires se caractérisent toutes par un support foncier très diversifié (privé, communal, syndical). En découle souvent une mosaïque d'usages :

- ⇒ Un usage collectif : des parcelles communales ou syndicales utilisées selon des règles collectives fixées par la commune ou la Commission Syndicale ou encore des parcelles privées utilisées collectivement en libre parcours.
- ⇒ Un usage privé : des parcelles qui sont des composantes de l'exploitation, semées en prairies et clôturées, fauchées et pâturées ou encore des parcelles de prairie clôturées mais uniquement pâturées.
- ⇒ Des parcelles boisées (privées ou publiques).

Ainsi, ces espaces font souvent l'objet d'usages très diversifiés. Sur une même zone des îlots d'intensification agricole cohabitent avec d'autres usages ou pratiques : agricoles plus extensifs, forestiers ou encore touristiques. Cette mosaïque de supports fonciers et d'usages divers complexifie la conduite de projets privés et/ou collectifs.

Selon le contexte local, les zones intermédiaires présentent des niveaux de valorisation très différents et si certaines sont encore bien valorisées par l'agriculture et le pastoralisme, d'autres sont largement sujettes à l'embroussaillage. Cela est dû principalement au phénomène de déprise agricole couplée d'un abandon des pratiques d'entretien complémentaires écobuage, gyrobroyage... Cette tendance n'est pas sans poser un certain nombre de risques notamment d'incendie mais aussi de conflits d'usages.

Dans ces zones intermédiaires se trouvent **des landes** dont certaines, humides et sèches, sont des habitats protégés au titre de Natura 2000. Il existe plusieurs types de landes comme la Lande à fougères¹³; en général de grande étendue, et caractérisée par la grande Fougère aigle. Ces landes sont pâturées par les troupeaux, même si elles ne présentent pas une grande qualité fourragère. Les landes à fougères et Ajoncs sont écobuées pour ouvrir les milieux et permettre le pâturage des troupeaux.

La fougère était autrefois fauchée et utilisée comme litière pour le bétail. Cette pratique existe toujours mais de

13 Guide des bonnes pratiques de la Montagne Basque

manière moindre.

Les landes ouvertes à Bruyères participent à la mosaïque de milieux que l'on trouve en montagne. Elles forment des milieux intéressants pour une faune diversifiée.

Il existe maintenant un déséquilibre entre ces différentes landes : les landes à fougères et Ajoncs ont tendance à se développer au détriment des autres landes, signe d'une modification des pratiques pastorales (abandon de leur entretien par pâturage et fauche traditionnelle agricole).

- **Le siège des exploitations agricoles**

Il est situé en fond de vallée (domaine privé) et il s'agit du secteur le plus facile à travailler malgré les variabilités de pentes. Les surfaces sont essentiellement implantées en prairies et dans une moindre mesure en cultures, principalement du maïs destiné à la consommation des animaux de l'exploitation. Les prairies sont utilisées pour le pâturage au printemps, à l'automne et en hiver si les conditions le permettent. Elles sont fauchées en été. L'assise foncière est entièrement privée, et l'utilisation relève de la gestion individuelle de chaque exploitation.

b) La valorisation des espèces locales

- **Des races animales adaptées aux conditions locales dont certaines font l'objet d'une valorisation économique**

L'agriculture a historiquement développé une biodiversité domestique pour s'adapter aux conditions climatiques, de reliefs, d'humidité, très variées sur le territoire. Les sélections d'animaux et de plantes ont permis ainsi de diversifier les races et les espèces végétales et de créer un patrimoine agricole local. Il existe ainsi différentes races locales de brebis, de chevaux, de vaches, de cochons.

Les ovins sont par exemple représentés par plusieurs races autochtones. La rusticité des animaux leur permet de résister aux conditions difficiles (climat rude, terrain accidenté, etc.) :

=> La brebis Manex, qui peut être cornue ou non, est une brebis laitière à tête rousse ou noire. Son lait est principalement destiné à la production de fromage.

=> La brebis Basco-Béarnaise se retrouve, comme son nom l'indique, en Béarn et en Pays Basque. C'est une grande brebis cornue à tête blanche très adaptée à la haute montagne.

L'intérêt de ces races pour la production de lait en Pyrénées-Atlantiques a conduit les acteurs locaux à mettre en place un schéma de sélection de ces trois races locales. Elles représentent ainsi, à l'échelle des Pyrénées, les seules races ovines locales avec la tarasconnaise inscrites dans une dynamique économique. Toutes les autres races des Pyrénées sont en conservation. Ces trois races n'ont pas vocation à sortir du territoire et sont fortement liées aux signes officiels de qualité. C'est bien la logique « une race -> un produit -> un terroir » qui est portée localement. On observe malgré ces dispositions, une diminution continue des effectifs ces 30 dernières années jusqu'à aujourd'hui.

Au-delà de la filière ovine, on peut également citer le porc pie noir du Pays Basque ou Porc de Kintoa qui fait l'objet d'une valorisation économique. Élevé dans la vallée des Aldudes, son élevage a connu par le passé une régression en lien avec le déboisement du territoire pour l'élevage ovin et le choix de races anglaises plus performantes d'un point de vue rendement.

Le territoire compte aussi une race de cheval emblématique de la Montagne Basque, le pottok, qui sillonne les prairies de la Montagne Basque. À noter également d'autres races locales : le canard Kriaxera, qui a failli disparaître, la race bovine Betizu, des races locales de chiens de bergers, d'oies...

Depuis les années soixante et avec la spécialisation de l'élevage, une partie de cette biodiversité domestique a disparu ainsi que les savoir-faire associés.

Au-delà de la préservation de la biodiversité locale, il s'agit aussi de viser l'équilibre économique des exploitations agricoles favorisé par le choix d'espèces rustiques, adaptées au territoire, dont les coûts de production sont moins importants, et relevant la qualité gustative des terroirs locaux.

- **Une flore cultivée adaptée aux conditions locales**

Le patrimoine fruitier traditionnel qui était issu d'une arboriculture extensive jouait un rôle économique important. Il se composait d'espèces de pommiers, cerisiers... adaptés aux conditions climatiques et pédologiques locales. Il a fortement régressé au cours du XX^{ème} Siècle.

Aujourd'hui, il existe en Pays Basque des vergers conservatoires de variétés anciennes (pommes, cerise, pêche...) comme à Abbadia, Itxassou et Saint Jean de Luz (hors périmètre d'étude).

La célèbre Cerise de Itxassou, ne compte réellement que 5 000 arbres maintenus grâce à l'important travail de replantation réalisé par l'association locale depuis quelques années. Par ailleurs, les ports basques furent des entrées importantes de la plupart des plantes venant du nouveau monde : maïs, pommes de terre, haricots, tomates, courges, potirons et piment sont cultivés depuis très longtemps au Pays Basque.

Au fil du temps, les paysans locaux ont utilisé leur savoir-faire pour sélectionner ces végétaux et produire des variétés adaptées aux conditions locales. Aujourd'hui plusieurs variétés sont réputées telles que le piment d'Espelette, le maïs grand roux basque et sont à la base d'une agriculture qualitative (AOC, AOP, Label rouge). La biodiversité agricole est elle aussi remarquable.

c) Un patrimoine riche et diversifié reconnu

- **Des DOCOB sur les territoires agricoles**

Les prairies permanentes pâturées sont bien souvent d'un grand intérêt écologique et abritent une grande biodiversité autant floristique que faunistique. Malheureusement, l'intensification des pratiques agricoles (augmentation de la densité du bétail, surpâturage, sur-semis, fertilisation, pression trop importante de fauche...) ou au contraire l'arrêt de la fauche ou du pâturage peut rapidement réduire l'intérêt de ces milieux ouverts.

Afin de préserver ces milieux ouverts agricoles, qui représentent un intérêt à l'échelle européenne, plusieurs sites Natura 2000 ont été désignés pour, entre autres, préserver les pratiques agricoles pastorales. En effet, le classement en site Natura 2000 permet de mettre en œuvre des actions de gestion de ces milieux, d'une manière adéquate à la conservation de ses caractéristiques d'habitat naturel. Ces actions sont déclinées dans les DOCOB, documents d'objectifs.

Comme le guide édité par la Communauté de Communes Sud Pays Basque le précise « *Le DOCOB définit les objectifs de gestion pour restaurer ou maintenir en bon état les habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés* ». Mais il est aussi précisé qu'« *Il doit, en outre, concilier préservation de cette biodiversité et maintien des activités socio-économiques* ». Cela signifie bien qu'après sa désignation en site Natura 2000, une parcelle n'a pas vocation à être protégée et mise à l'écart de toute intervention humaine, mais bien d'être gérée sans que cela n'ait d'impacts sur l'économie et les activités humaines locales. Cela est d'autant plus important quand la désignation touche des parcelles de prairies pâturées, fauchées, de landes, dont bergers et agriculteurs ont réellement besoin pour la continuité de leur exploitation. Après avoir fait la liste de chaque habitat, des conditions écologiques nécessaires à son maintien et de ce qui le menace, le DOCOB va donc faire des **propositions d'orientation de gestion** pour chacun de ces habitats. Elles permettront au milieu, ainsi qu'aux espèces caractéristiques, de perdurer.

Plusieurs DOCOB concernant, entre autres, des milieux propres au système agropastoral ont été analysés, afin de comprendre l'implication de ces documents sur la gestion et les types d'activités qui y ont lieu. Cela concerne les zones :

- ⇒ FR 7200745 « Massif du Montagnon »
- ⇒ FR7200781 « La Gave de Pau »
- ⇒ FR7200789 « Bidouze »
- ⇒ FR7200791 « Gave d'Oloron »
- ⇒ FR7200790 « Le Saison »
- ⇒ FR7200793 « La gave d'Ossau »

Sur ces sites, les menaces qui pèsent sur la biodiversité sont en lien avec l'évolution des pratiques agricole :

- ⇒ L'abandon de pratiques pastorales traditionnelles et la fermeture du milieu qui en découle ;

- ⇒ Le changement de certaines pratiques : travaux de valorisation agricole (creusement de drains, retournement et travail du sol, usage de fertilisants).

Ces menaces sont préjudiciables pour plusieurs habitats d'intérêt européen, qui sont encore bien représentés sur le territoire de la Montagne Basque. Ces habitats sont par exemple, des « **Landes épineuses à Genêt d'Espagne** », « **Lande mésohygrophile thermo-atlantique à Bruyère à quatre angles et Avoine de Thore** », « **Landes hygrophiles des sols tourbeux à Bruyère à quatre angles et Ajonc de le Gall** », « **Prairies de fauche thermo-atlantiques** », « **Pelouses acidophiles thermo- à eu-atlantiques** », « **Landes sèches européennes** », « **Pelouses maigres de fauche de basse altitude** ».

Les propositions d'orientation de gestion sont dans la plus grande majorité des cas un maintien des pratiques agricoles traditionnelles et douces. Cela passe le plus souvent par le maintien d'un pâturage extensif à faible chargement (ovin ou bovin). La fauche, dans les milieux oligotrophes, c'est-à-dire à faible besoin en nutriment, peut être recommandée de manière exportatrice (en enlevant le foin pour ne pas enrichir le sol). Si le milieu est fragile, elle peut être accomplie de manière très périodique (tous les 5 ou 10 ans par exemple). Les feux pastoraux ne sont pas recommandés pour des milieux fragiles, pouvant à terme provoquer leur destruction. Une gestion fine est donc nécessaire, avec l'utilisation seulement dans le cadre de régénération pour les landes vieillissantes par exemple. Pour simplifier la ré-ouverture de certains milieux où l'intervention animales ou humaines n'est pas suffisante, des opérations mécaniques peuvent être mises en place.

Tous ces exemples montrent que la gestion de ces zones désignées en Natura 2000, n'exclue jamais l'exploitation agro-pastorale. Elle favorise au contraire des pratiques traditionnelles et respectueuses de l'environnement, compatibles avec le maintien à long terme des enjeux relatifs à la faune et à la flore d'intérêt communautaire.

- **Un dispositif de maintien des pratiques agro-environnementales : le PAEC**

Ces pratiques agropastorales traditionnelles sont constitutives du patrimoine culturel de la Montagne Basque. En outre, leur impact est désormais bien connu, grâce d'une part aux diagnostics pastoraux réalisés par de nombreux gestionnaires et d'autre part, aux documents d'objectifs Natura 2000. Ces documents mettent en évidence l'important enjeu de maintenir ces pratiques sur les surfaces en herbe : prairies temporaires et prairies permanentes à gestion intensifiée ou extensive, landes, pelouses et zones humides.

Les pratiques agropastorales permettent l'entretien de l'espace, le maintien de paysages ouverts et attractifs touristiquement ou encore la préservation de la biodiversité - habitats et espèces remarquables - qui leur est associée. Elles favorisent la qualité des productions qui en outre bénéficient de filières bien structurées (en particulier en ovin laitier). Finalement, elles sont source de valeur ajoutée pour les agriculteurs et d'un développement économique durable des exploitations et du territoire.

Pour autant, ces pratiques exigent un recours à de la main-d'œuvre agricole. La diminution de cette dernière et l'impact des évolutions sociétales sur le métier d'agriculteur, ont une répercussion sur le maintien de ces pratiques. La transhumance, l'utilisation de certains espaces ou encore certaines pratiques (comme l'entretien des surfaces par fauche manuelle) sont menacées d'être progressivement abandonnées.

Des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) ont été mis en place pour encourager le maintien de ces pratiques, poursuivre la valorisation des productions, développer l'attrait du territoire et favoriser des installations hors cadre familial autour de ces systèmes traditionnels extensifs.

Le PAEC Cadre Montagne a vocation à maintenir les bonnes pratiques d'élevage garantes d'une gestion durable des surfaces pastorales tout en garantissant une ressource fourragère de qualité. Afin de répondre aux enjeux plus localisés, le PAEC se décline en PAEC localisés autour des sites Natura 2000 animés par des opérateurs locaux. Les mesures agro-environnementales et climatiques sont un outil majeur du second pilier de la PAC. Elles sont mobilisées afin de répondre à l'ensemble des enjeux environnementaux retenus sur les plans communautaires, national et régional pour :

- ⇒ Accompagner le changement des pratiques agricoles afin de répondre à des pressions environnementales identifiées à l'échelle des territoires.

- ⇒ Maintenir les pratiques favorables, sources d'aménités environnementales, là où il existe un risque de disparition ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses.

Le PAEC a vocation à susciter des nouvelles contractualisations au sein des zones à enjeu environnemental. Il permet la contractualisation des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Rural (PDR) pour la période 2015-2020. Sa durée doit couvrir la totalité des contrats MAEC qui seront engagés. Il fait l'objet d'un avis annuel de la CRAEC et d'une décision d'ouverture annuelle par l'autorité de gestion (Région) et les financeurs nationaux (MAAF, AEAG, etc.).

On compte cinq PAEC, liés aux DOCOB Natura 2000 existants en Montagne Basque, étant donné que la Soule n'a pas encore lancé ses DOCOB, ce territoire ne fait pas l'objet à l'heure actuelle d'un PAEC.

- **Des initiatives locales pour préserver le patrimoine agricole**

Pour endiguer la disparition des espèces végétales et animales agricoles au niveau régional, des conservatoires régionaux ont été créés pour la préservation des races et des plantes cultivées.

Le Conservatoire des Races d'Aquitaine, créé en 1991, coordonne sur le territoire aquitain des actions de conservation en faveur des races locales menacées ou en développement. Il travaille en synergie avec les acteurs professionnels, institutionnels, scientifiques et associatifs en vue de garantir une gestion pérenne de la biodiversité des animaux d'élevage et une disponibilité des ressources pour les générations futures.

Le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine œuvre quant à lui à la protection et la valorisation du patrimoine végétal, principalement fruitier. Depuis 1979, il mène des actions de recensement des végétaux et réalise des plantations répartis sur l'ensemble du territoire régional. Il mène également des expérimentations sur divers critères tels que la recherche de rusticité, le comportement vis-à-vis des parasites, la qualité gustative.

Enfin, la Fédération Arapitz, créée en 1991, coordonne un projet mené par plusieurs associations et un groupe de 150 producteurs basques impliqués dans des productions issues de la biodiversité agricole locale rassemblés autour du collectif « Amalur ». L'objectif est de mieux connaître la diversité agricole locale et les savoir-faire associés et d'accompagner de nouveaux producteurs pour le développement d'une agriculture basée sur des variétés et des races agricoles locales adaptées au territoire Pays Basque.

D'autres associations locales dédiées la préservation de races ou d'espèces végétales ont vu le jour sur le territoire en particulier l'association Buru Beltza centrée sur la promotion et la sauvegarde de la Tête Noire et des systèmes transhumants.

d) Un patrimoine riche menacé par le changement climatique

L'agriculture est un secteur particulièrement exposé aux impacts du changement climatique, du fait du lien existant, par définition, avec le milieu naturel.

Les conditions climatiques pourraient engendrer en premier lieu un déplacement en latitude des cultures et des plantations et entraîner une modification des paysages agricoles traditionnels du territoire.

Par ailleurs, la hausse des températures et la diminution des précipitations augmenteront la fréquence des situations de stress hydrique et thermique. Ces situations devraient s'accompagner de fait d'une augmentation des maladies, ainsi que du développement d'espèces invasives, en provenance de régions plus chaudes.

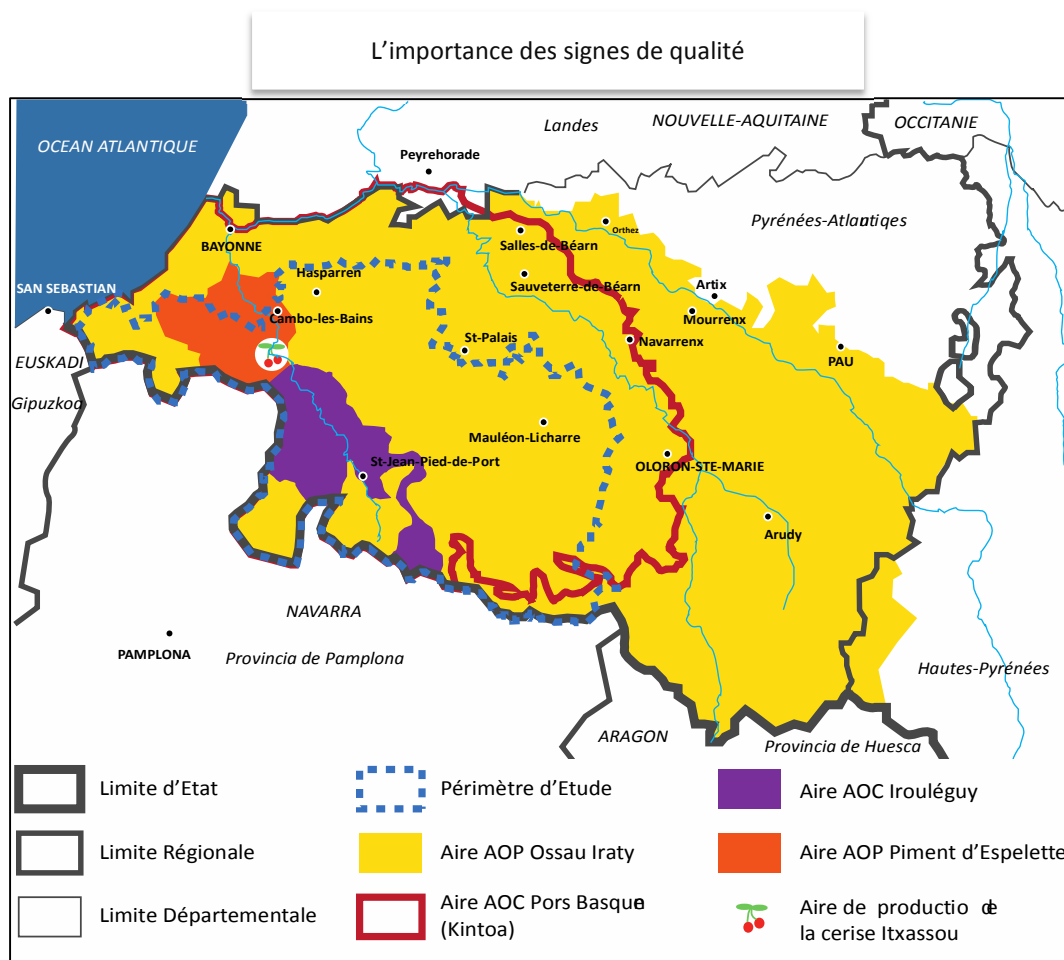
Les sécheresses et autres aléas climatiques pourront également avoir des répercussions sur les rendements, d'autant plus que la ressource en eau va se raréfier, compliquant le recours à l'irrigation. Les sols seront confrontés à une érosion accélérée, tout en s'appauvrissant, notamment du fait de la fréquence des incendies. Le changement climatique pourrait cependant créer aussi de nouvelles opportunités. L'augmentation des températures hivernales et l'augmentation de la concentration en CO2 pourraient accélérer la croissance de certaines espèces de cultures et donc des rendements associés. Toutefois, la multiplication des sécheresses risque de contrebalancer cet effet, en dégradant la qualité des cultures.

Le pastoralisme sera également touché par les évolutions climatiques. Le réchauffement aura des répercussions sur la croissance des végétaux (pousse de l'herbe, composition des prairies...) et notamment sur les cycles végétatifs (décalage des saisons, raccourcissement des cycles des plantes annuelles).

En premier lieu, la diversité et la productivité des prairies seront négativement affectées par les effets de la sécheresse estivale. Cette dégradation s'accompagnera de la nécessité pour les agriculteurs de gérer des stocks de fourrage plus importants, et de passer par des achats en cas de manque. La canicule d'août 2003 a permis d'observer des impacts des épisodes prolongés de fortes chaleurs sur le bétail et en particulier les fonctions reproductives. A noter cependant que le Pays Basque dispose d'une pluviométrie abondante, ce qui lui permettra de mieux résister à une baisse de la pluviométrie qu'un territoire déjà en déficit hydrique.

Le décalage des saisons sera une autre conséquence du changement climatique. Les plantes puisent de façon anticipée dans les réserves du sol, notamment les réserves en eau. Cette utilisation est alors préjudiciable au bon déroulement de la deuxième phase, celle du cœur de l'été. Durant cette période, le stress hydrique représente un réel risque pour l'enherbement prairial et donc pour l'alimentation du troupeau. En conséquence de ces évolutions, les éleveurs constatent des effets directs sur leurs troupeaux avec, notamment, une diminution de la prise de poids moyenne des bovins de l'ordre de 50 % (entre les périodes 1994-2002 et 2003-2006).

4. Une forte dynamique autour des démarches collectives de qualité



En Montagne Basque et plus globalement en Pays Basque, l'agriculture a développé depuis une quarantaine d'années des productions de qualité, basées sur des cahiers des charges avec contrôle externe, facteur de valeur ajoutée. Si l'activité d'élevage est dominante, l'agriculture de la Montagne Basque s'inscrit dans un processus de diversification des productions. Les démarches qualité présentées connaissent un développement important. Aujourd'hui la moitié des exploitations produisent sous signe officiel de qualité. Le périmètre est largement

concerné et participe très fortement à un grand nombre de démarches collectives locales de qualité. Les démarches présentées ci-après ne couvrent pas l'ensemble des signes officiels de qualité, elles se limitent aux démarches collectives et locales ¹⁴ :

- **AOP OSSAU-IRATY (fromage de brebis)**

En 2013, l'AOP compte plus de 1 600 exploitations dont plus de 90 % relèvent du Pays Basque. L'appellation garantit notamment une production Pays Basque Nord et Béarn, l'utilisation de races locales (Manex tête rousse, Manex tête noire et Basco-béarnaise). L'AOP est un atout pour fixer la production sur le territoire notamment en montagne et concilier efficacité économique et aménagement équilibré du territoire. Seule une partie de la production de lait répondant aux exigences de l'AOP est valorisée en fromage AOP. La proportion de la production valorisée en fromage AOC est tout de même passée de 40 % en 1994 à 54 % en 2013.

- **AOC Irouléguay (vin)**

Le syndicat regroupe 56 producteurs viticulteurs. Le vin Irouléguay permet une mise en valeur de certaines surfaces en pente, particulièrement difficiles à travailler et inadaptées à d'autres productions. La surface de vignes a augmenté entre 1993 et 2008. Depuis elle se stabilise autour de 230 hectares.

- **AOC Piment d'Espelette**

En 2013, la filière compte 145 producteurs, 15 entreprises de transformation et de conditionnement. Elle comptait une quarantaine de producteurs en 1997.

- **AOC Kintoa (filiale Porc Basque)**

En 1981, le Porc Basque était déclaré en voie de disparition. L'AOC Kintoa regroupe actuellement 80 adhérents, avec 75 éleveurs, trois transformateurs artisanaux, l'abattoir de Saint Jean Pied de Port, et le séchoir Collectif des Aldudes. Le mode de production est extensif, en plein air, d'une durée allongée respectant le rythme de croissance de la race Kintoa.

- **IGP Agneau de Lait des Pyrénées**

Il concerne près de 800 éleveurs des Pyrénées Atlantiques dont 80 % localisés en Montagne Basque. L'agneau de lait de Pyrénées labellisé IGP en 2012, bénéficie en plus du Label Rouge depuis 1992. Seuls les agneaux nés et élevés sur l'aire géographique définie, nourris exclusivement au lait maternel, issus des races locales des Pyrénées-Atlantiques (manex tête noire, manex tête rousse et basco-béarnaise) peuvent prétendre à l'appellation IGP.

On peut également citer la production **de la cerise de Itxassou** (20 producteurs en 2013). Elle avait fortement décliné et a été relancée il y a une vingtaine d'années. Une démarche d'obtention d'un signe officiel de qualité a été initiée en 2013.

En conclusion, on retiendra plusieurs facteurs positifs :

- Les productions (AOP Ossau Iraty, Porc Kintoa, Agneau des Pyrénées, Piments d'Espelette) s'exportent et valorisent le territoire à l'extérieur. Dans un contexte de diminution des exploitations, ces démarches constituent un levier important pour le maintien de l'activité agricole en Montagne Basque, la création de valeur ajoutée dans les exploitations et la croissance du revenu pour les actifs agricoles, la structuration de filières économiques.
- En Montagne Basque le nombre d'exploitations engagées dans des démarches collectives de qualité est en augmentation.
- Des dynamiques autour d'autres démarches collectives locales s'organisent : Biper Eztia (piment doux), Coopérative Eztigar (pomme), IDOKI (marque collective de producteurs fermiers avec 14 productions et

¹⁴ Portrait et évolution de l'agriculture du Pays Basque Nord, focus sur la Montagne Basque-EHLG-octobre 2014

110 exploitations agréées) et nouvellement Herriko ogia (pain), Herriko haragia (viande bovine), Coopérative Nouste Ekili (l'huile alimentaire).

Conclusion thématique

L'homme a façonné le territoire par l'agriculture. Celle-ci, multifonctionnelle et singulière, puise sa richesse de ses caractéristiques très spécifiques à l'échelle du massif pyrénéen et plus largement du territoire national comme nous le montre ce schéma récapitulatif de ce chapitre 1.

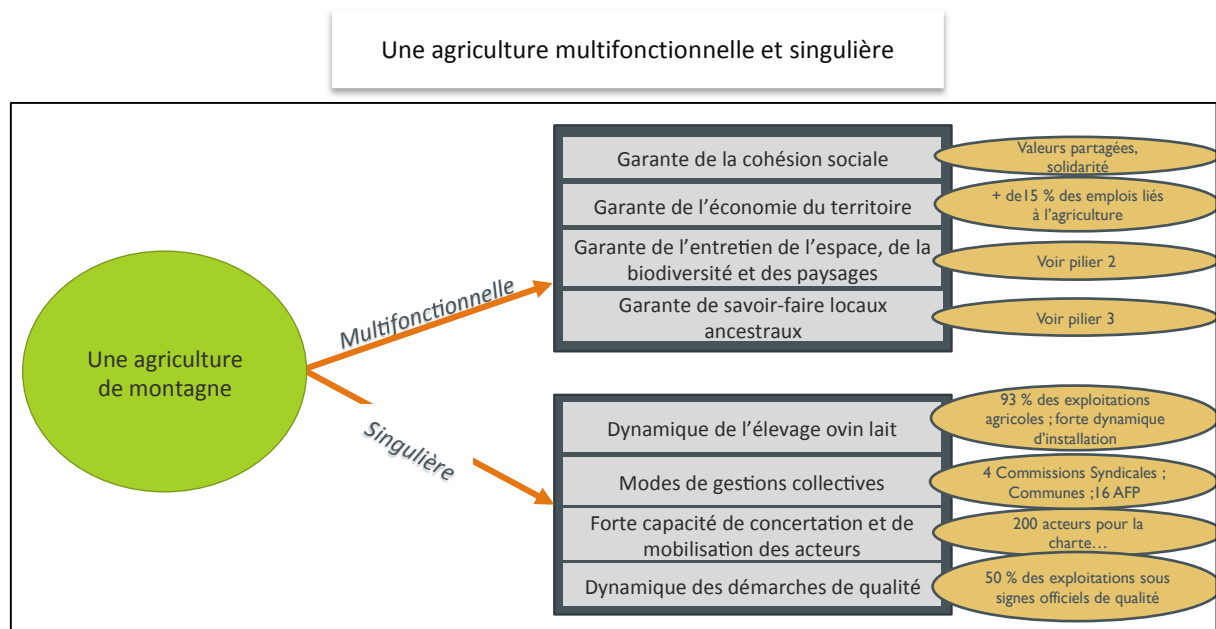
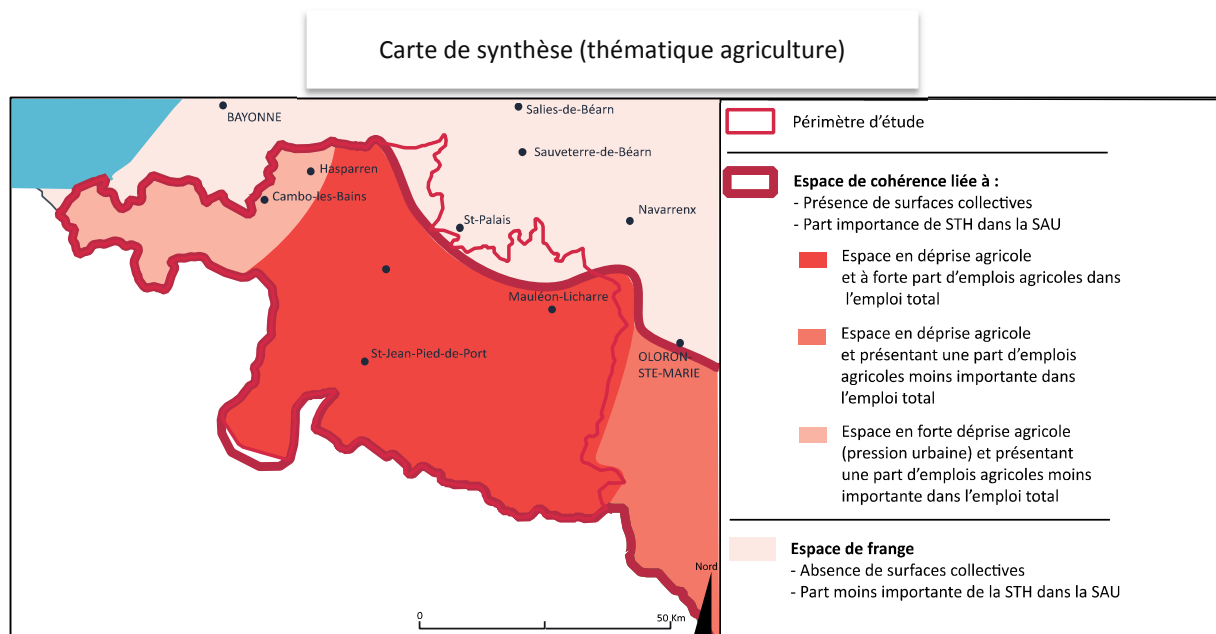


Figure 4 : Une agriculture multifonctionnelle et singulière à l'échelle pyrénéenne et nationale

Ce modèle agricole, poumon économique du périmètre étudié, est néanmoins touché par la déprise.



Carte 18 : Carte de synthèse (thématique agriculture)

- **Analyse AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|--|---|
| <p>* Une forte densité d'exploitations agricoles et une agriculture des plus dynamiques au niveau national notamment en matière d'installation</p> <p>*Une spécificité ovin/lait dans les Pyrénées et une diversité de productions sous signes officiels de qualité auxquels adhèrent la moitié des exploitations</p> <p>*50 000 hectares de pâturage collectif</p> <p>*Des pratiques pastorales et des modes de gestion qui relèvent d'un bien commun patrimonial à part entière et qui participe pleinement à l'entretien et à la préservation du patrimoine et des Paysages</p> <p>*Des races locales valorisées économiquement ou en conservation, une importante « biodiversité domestique »</p> <p>*Une production diversifiée qui va au-delà de la production de lait et de fromage</p> | <p>* Une dynamique de déprise engagée</p> <p>*Une baisse incessante du nombre d'exploitations agricoles</p> <p>*Une baisse des pratiques traditionnelles</p> <p>*Des revenus faibles et une activité dépendante des aides</p> <p>*Une tendance à l'abandon de certains espaces les plus difficiles à travailler</p> <p>*Un déficit de main-d'œuvre</p> |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <p>*Les démarches qualités</p> <p>*Le développement de circuits courts</p> <p>*La diversification : développement de nouvelles filières agricoles, valorisation de nouveaux produits, la pluriactivité notamment l'agritourisme</p> <p>*La reconnaissance, la valorisation, voire le transfert des savoir-faire et des pratiques concourant à la préservation du patrimoine</p> <p>*Les complémentarités entre différentes stratégies d'exploitations</p> | <p>*Vieillesse des exploitants qui peinent à trouver des repreneurs (exploitations sans suite)</p> <p>*Poursuite de la déprise et de l'agrandissement des exploitations</p> <p>*Déclin des pratiques traditionnelles et abandons de certains espaces (notamment zone intermédiaire)</p> <p>*Baisse des aides et des revenus</p> <p>*Étalement urbain</p> <p>*Changement climatique</p> <p>*Conflits d'usages et développement des risques d'incendies</p> |

Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un parc naturel régional

1. Les singularités

- **Une forte densité d'exploitations agricoles et une agriculture des plus dynamiques au niveau national**

Le territoire présente une densité importante de petites exploitations profitant d'un important foncier collectif. Ce dernier est déterminant dans la vitalité et dans la singularité du modèle agricole de la Montagne Basque. Ainsi, près d'un actif sur quatre est agriculteur, ce qui est unique dans les Pyrénées et même au niveau national. La densité du tissu agricole associée à un fort attachement au territoire et à des produits bien valorisés participent pleinement à une dynamique d'installation qui est une des plus fortes en France.

Si la taille moyenne des exploitations est plutôt limitée, le modèle agricole a également évolué. Il est beaucoup plus complexe et moins homogène que par le passé. Aujourd'hui, les exploitations présentent des stratégies de plus en plus diverses. Cette diversité est aussi source de complémentarités par exemple entre des systèmes montagnards et de piémont pour favoriser l'autonomie fourragère.

Plus globalement, l'agriculture présente un grand nombre d'externalités positives. Elle est reconnue en Montagne Basque comme multifonctionnelle. Elle est déterminante en matière :

- ⇒ D'entretien de l'espace et des paysages qui portent l'image du territoire et attirent des clientèles touristiques et de loisirs.
- ⇒ Économique puisqu'elle concentre près de 15 % des emplois du périmètre d'étude et induit en parallèle un nombre important d'emplois dans l'industrie agroalimentaire et le développement d'activités touristiques et de loisirs.
- ⇒ Sociale puisqu'elle participe fortement à la cohésion sociale.
- ⇒ Environnementale puisque les pratiques agropastorales traditionnelles sont aussi source de biodiversité.

- **Une spécificité « ovin lait » dans les Pyrénées et une diversité de productions sous signes officiels de qualité auxquels adhèrent la moitié des exploitations**

La Montagne Basque dispose d'une importante variété de ressources herbagères bien valorisées. Elle présente un positionnement unique « ovin lait » à l'échelle du massif des Pyrénées. Si l'élevage ovin/lait via la production de fromage domine, il existe également une diversité de productions exportées (porc Kintoa, piment d'Espelette, agneau de lait des Pyrénées, vin Irouléguay...) qui font l'objet d'un nombre important de démarches collectives de qualité. Ces démarches sont de plus en plus nombreuses et le taux d'adhésion des producteurs est également en augmentation. Au-delà de l'impact socio-économique majeur (revenus des agriculteurs, image du territoire...), ces démarches reposent sur des pratiques agroenvironnementales traditionnelles, la valorisation de races locales et contribuent à l'entretien et à la valorisation des espaces, des milieux, des paysages : paysages ouverts de montagne ou encore paysage de vignes en pente au niveau de l'AOC Irouléguay.

- **Des races locales valorisées économiquement ou en conservation, une importante « biodiversité domestique »**

Le système agropastoral et la production de fromage, notamment en AOC, reposent également sur la valorisation de races locales inscrites dans un schéma de sélection : la Basco-Béarnaise, la Manex tête rousse et la Manex tête noire. Dans les Pyrénées, elles représentent avec la tarasconnaise les seules races locales ovines inscrites dans une dynamique économique, les autres étant en conservation. On peut également citer le Porc de Kintoa, originaire de la vallée des Aldudes et du pays de Quint qui fait également l'objet d'une importante valorisation économique depuis une dizaine d'années. **La valorisation des races locales correspond à un choix et constitue un des piliers de la stratégie de développement de l'agriculture en Montagne Basque.**

Par ailleurs, on note également un nombre important de races en conservation : Pottok, la Sasi Ardi (brebis broussailleuse), la Betizu, la Pirenaïca.

Enfin, à ces races locales animales, s'ajoute un patrimoine riche en variétés végétales locales dont certaines ont été relancées et valorisées économiquement (Piment d'Espelette, le maïs grand roux basque, le piment doux...).

- **Des pratiques pastorales et des modes de gestion qui relèvent d'un bien commun patrimonial à part entière**

L'agropastoralisme s'inscrit dans un processus historique long. Il a fait l'objet d'adaptations diverses en matière de développement de races locales ou encore de pratiques ainsi que d'un maintien de modes ancestraux de gouvernance et de gestion notamment collectives.

Les pratiques pastorales, les modes de gestion ancestraux des pâturages sont le propre des sociétés pastorales et renvoient à la notion « de bien commun » donc par définition de patrimoine. D'ailleurs pour différents organismes internationaux liés à l'UNESCO, à savoir Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le pastoralisme en zone de montagne est à l'origine de la Haute Valeur Environnementale après des milliers d'années d'existence (UICN). Dans ces territoires, les paysages culturels agropastoraux « *doivent être considérés comme des unités patrimoniales et non comme une addition de valeurs, en mettant l'accent sur les relations indissociables entre activités, ressources et biodiversité* » (ICOMOS).

En Montagne Basque, les pratiques agropastorales modèlent les paysages, concourent à la richesse et à la préservation du patrimoine naturel. Elles valorisent la ressource herbe dans l'espace et dans le temps à travers un étagement à trois niveaux : le fond de vallée (siège l'exploitation), la zone intermédiaire et les estives constituées. En termes de « pratiques singulières », il convient de mettre en avant :

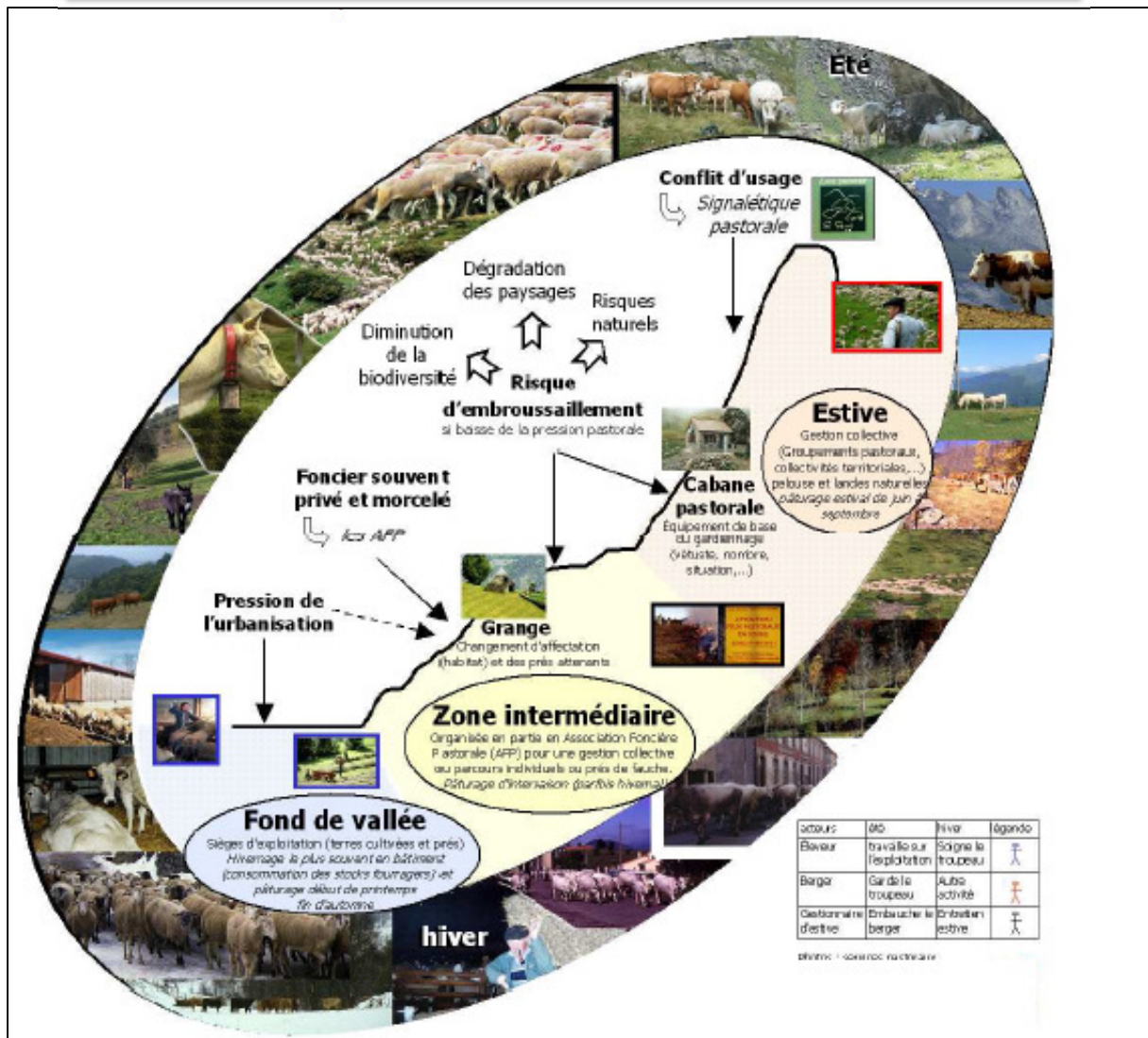
- ⇒ **Une forte pratique de la transhumance** qui concerne plus de 1000 éleveurs. Si cette pratique présente une dimension culturelle, elle est surtout indispensable à la pérennité d'un système agropastoral et d'une montagne entretenue. Par ailleurs, une transhumance longue renforce l'autonomie fourragère ainsi que la qualité de la production de lait et de fromage.
- ⇒ **L'écobuage**, strictement encadré par une commission locale d'écobuage et faisant l'objet d'un dispositif d'animation à l'échelle du département, constitue un savoir-faire qui perdure en Montagne Basque contrairement à bon nombre de territoires des Pyrénées. Il présente une dimension sociale en impliquant les habitants. De leur côté, les diagnostics pastoraux font valoir un impact positif sur la biodiversité. Ce savoir-faire en Montagne Basque et son intérêt sont d'ailleurs mis en avant dans le schéma régional d'aménagement des forêts pyrénéennes.
- ⇒ **Près de 50 000 hectares de surfaces collectives.**

Ce patrimoine collectif est géré à l'ouest et en zone de piémont par les communes ou par des Associations Foncières Pastorales, au sud-est du territoire par les Commissions Syndicales, structures ancestrales propres aux territoires agropastoraux. Essentiellement représentées dans les territoires de montagne des Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques, les Commissions Syndicales assurent la gestion collective du patrimoine indivis des communes. En Montagne Basque, ces structures ont ainsi capitalisé un réel savoir-faire en matière de gestion des estives ou plus globalement d'aménagement de la montagne. Par ailleurs, ces structures investissent de plus en plus la gestion environnementale et agroenvironnementale puisqu'elles sont en charge de l'animation de certains DOCOB Natura 2000.

La Montagne Basque fait valoir ces pratiques remarquables et traditionnelles dans le cadre d'un **dispositif agroenvironnemental « le PAEC » garant d'un maintien des bonnes pratiques sources d'aménités environnementales**. Ce dispositif relève du second pilier de la PAC. Il offre un cadre global de maintien des bonnes pratiques d'élevage (par ex : la transhumance) garanties d'une gestion durable des surfaces pastorales. En outre, il est décliné autour des DOCOB afin de répondre à des enjeux plus localisés. Une des finalités est de redonner du sens en décroissant différents dispositifs (Natura 2000, aides au pastoralisme...) auparavant trop segmentés.

2. Les fragilités, risques et menaces

La problématique de gestion de l'espace montagnard (Source : Réseau Pastoral Pyrénéen)



Carte 19 : La problématique de gestion de l'espace montagnard (Source : Réseau Pastoral Pyrénéen)

- Une dynamique de déprise et une modification des systèmes d'élevages.

Malgré sa vitalité et une plus forte résistance qu'ailleurs, l'agriculture de la Montagne Basque n'échappe pas aux grandes transformations de l'agriculture. On constate une diminution importante des exploitations notamment de petite taille ainsi que de la Surface Agricole Utilisée particulièrement dans la partie la plus urbanisée du périmètre d'étude. La forte dynamique d'installation est insuffisante pour assurer le renouvellement. On observe deux phénomènes autour de cette déprise :

- ⇒ L'abandon accompagné d'une artificialisation des terres agricoles.
- ⇒ L'agrandissement des exploitations et l'abandon de certaines surfaces plus difficiles à travailler.

- **Un revenu agricole faible qui pourrait impacter la dynamique d'installation.**

Dans la filière ovine, le revenu agricole connaît une baisse importante liée à des coûts de production qui ont largement augmenté par rapport au prix du lait. Cette réalité pourrait menacer la dynamique d'installation actuelle. Si l'on prend en compte la pénibilité du travail et une certaine attractivité du mode de vie urbain, l'intérêt des jeunes envers le pastoralisme s'en retrouve d'autant plus menacé.

- **Déprise et évolution des pratiques vont de pair avec l'abandon de certains espaces et pratiques traditionnelles**

La transhumance en estive a plutôt tendance à diminuer et les agriculteurs délaissent les espaces les plus difficiles à travailler notamment certaines zones intermédiaires. En parallèle, certaines pratiques traditionnelles disparaissent également du fait de la diminution de la main-d'œuvre.

En conséquence des massifs entiers de moyenne altitude et des zones de parcours communaux sont ainsi en voie de déprise avec des conséquences également environnementales ou paysagères (Baigura, Larrun etc.).

Si en estive le foncier relève du collectif, en zone intermédiaire l'existence d'un foncier diversifié (collectif, privé, communal...) complexifie la mise en place d'un projet de reconquête globale d'autant plus que les usages y sont très diversifiés (privés, collectifs ou encore agricoles, forestiers, touristiques). Au final, l'abandon des activités agricoles et de certaines pratiques complémentaires telles que l'écobuage y fait courir des risques de conflits d'usages couplés à des risques d'incendies.

3. Des enjeux de préservation

Deux grands défis peuvent être mis en avant en lien avec celui de la préservation du patrimoine de la Montagne Basque : la lutte contre la déprise agricole et le maintien des pratiques agropastorales et agroenvironnementales.

- **Le défi de la lutte contre la déprise agricole peut se décliner autour de deux enjeux :**
 - ⇒ L'enjeu de l'installation de jeunes agriculteurs autour des leviers suivants : accompagnement des porteurs de projets n'ayant pas accès à la Dotation Jeune Agriculteur, préservation et facilitation d'accès au foncier agricole, développement des installations des hors cadres familiaux ou encore mise en place d'expérimentations comme en Soule à travers son projet ExalteLab (couveuse agricole dont une, est dédiée à l'élevage).
 - ⇒ L'enjeu du développement de la valeur ajoutée dans les exploitations et du revenu des agriculteurs. Il s'agit d'une part de **poursuivre le développement des démarches sous signes officiel de qualité et des circuits-courts** mais aussi **d'accompagner les agriculteurs dans la diversification de leur production ou de leur activité notamment par la diversification agrotouristique.**
- **Le défi du maintien des pratiques agropastorales et agro-environnementales autour des enjeux suivants :**
 - ⇒ **Le maintien de la transhumance** constitue le défi majeur des 20 prochaines années en Montagne Basque. Il suppose notamment de poursuivre l'équipement des estives, le gardiennage ainsi que la mise en place de salles de traite favorisant une transhumance plus longue. Par ailleurs, la transhumance, l'estive et le cadre paysager de la Montagne Basque sont particulièrement attractifs d'un point de vue touristique. La mise en place d'un « bar à fromage » sur le « plateau de Cize » est un exemple de valorisation conjointe de l'activité agricole et touristique. Cette approche « intégrée » constitue un levier complémentaire de valorisation de cette pratique.
 - ⇒ **La reconquête des zones intermédiaires** est un défi d'autant plus fort que le potentiel d'utilisation des zones intermédiaires est à la fois important et divers. Il s'agit :
 - De donner une vocation à ces espaces : pastorale si le potentiel existe mais aussi forestière ou touristique.

- La mise en place d'une gestion cohérente des supports fonciers publics, privés et/ou collectifs. Des Associations Foncières Pastorales ont été mises en place pour la gestion commune de ces zones intermédiaires. Réunissant l'ensemble des propriétaires, ces structures constituent un outil de gestion collective adapté visant à renforcer l'utilisation agropastorale des zones intermédiaires, d'en assurer la valorisation et la gestion multi-usages.
- **La reconnaissance des pratiques traditionnelles et l'enjeu de la gestion du multi-usages.** En effet, le maintien des pratiques agropastorales est vital pour le développement durable de la montagne et, en même temps, la montagne connaît un développement important d'autres usages. Il s'agit du tourisme pratiqué par des populations bien souvent d'origine urbaine. La cohabitation de ces usages implique notamment un faire-savoir et une plus forte reconnaissance de l'impact et de l'importance des pratiques agropastorales sur la préservation du patrimoine.
- **La capitalisation, la reconnaissance et la valorisation des savoir-faire existants en matière de pratiques pastorales et de gestion collective** concourent à la préservation du patrimoine naturel et paysager, et plus globalement à l'entretien et à l'aménagement d'une montagne multi-usages.
- **La conduite d'une réflexion et la mobilisation de dispositifs en faveur du maintien / du développement de la main-d'œuvre agricole** joue un rôle fondamental dans le maintien des pratiques traditionnelles.

4. La cohérence du périmètre d'étude

Le périmètre d'étude offre aux éleveurs l'opportunité d'une transhumance longue en estive ou plus courte en zones intermédiaires. La pratique de l'estive n'est pas réservée aux seuls éleveurs de montagne, elle peut aussi concerner des éleveurs de piémont.

Il serait également simpliste de penser la cohérence du périmètre d'étude en fonction d'un gradient piémont/montagne mettant en avant une zone de piémont composée de grandes exploitations et une zone de montagne dotée de petites exploitations. La réalité est beaucoup plus complexe puisqu'autour de ce gradient se greffent des stratégies de plus en plus diversifiées et que peuvent cohabiter sur une même zone géographique des systèmes très différents.

La cohérence du périmètre d'étude repose sur :

- La ressource herbe et l'enjeu de l'autonomie fourragère qui renvoie au lien piémont/montagne.
- Les espaces pastoraux et leur dimension collective que l'on soit en zone de montagne ou de piémont.
- **Une très forte implication des agriculteurs de la Montagne Basque dans des démarches collectives de qualité.** Dans le cas où le périmètre de ces démarches dépasse celui de la Montagne Basque, on remarque que les agriculteurs du territoire sont largement majoritaires dans ces démarches (AOP Ossau Iraty, AOC Kintoa, IGP Agneau de Lait des Pyrénées).

Chapitre 2 : Un territoire naturel diversifié et exceptionnel, fruit des conditions biogéographiques et des pratiques agropastorales

1. Un patrimoine naturel issu de facteurs biogéographiques et humains

a) Un patrimoine naturel déterminé par trois unités biogéographiques

Une unité biogéographique désigne une zone géographique, climatique et écologique relativement homogène du point de vue des formations végétales et des températures.

Le territoire d'étude s'inscrit à la jonction de **trois unités biogéographiques distinctes** (MNHN, Orientations Régionales de Gestion de la Faune et de ses Habitats (ORGFH)¹⁵) :

- **La zone atlantique, au Nord du territoire** qui se compose d'un système complexe de collines, de coteaux et de plateaux prolongés de longs glacis alluviaux et de vallées. Sa matrice fortement agricole est sillonnée par un réseau de boisements, de landes, de prairies et de cours d'eau.
- **La zone montagnarde, au Sud du territoire** qui se caractérise par son organisation en étages : montagnard (hêtraie-sapinière), subalpin (pin à crochet) et alpin (pelouses d'altitude). Elle se caractérise par l'abondance des milieux de grandes landes et la substitution progressive du Hêtre au Chêne dans les forêts.
- Une faible part du territoire d'étude, sur la commune d'Urrugne, jouxte le **domaine atlantique marin** au niveau de la façade littorale.

L'inscription du territoire d'étude dans un **espace de transition écologique**, qui superpose des conditions biogéographiques variées, génère une grande diversité d'habitats naturels. Cette diversité d'habitats est favorable à la présence d'un nombre important d'espèces ordinaires comme plus rares, qui vivent et se reproduisent dans ces différents habitats.

b) Un patrimoine naturel déterminé par le relief et l'étagement altitudinal

Le territoire s'organise autour d'un gradient altimétrique, des plaines de l'Adour jusqu'aux zones de montagnes des Pyrénées, en passant par une zone vallonnée de piémont.

Ce gradient permet la présence d'une diversité d'habitats et d'espèces et donc d'une biodiversité plus importante.

En outre, l'altitude et le relief engendrent des milieux à **fortes contraintes** qui favorisent une flore et une faune souvent spécialisées et endémique¹⁶ au Pays Basque et au massif Pyrénéen.

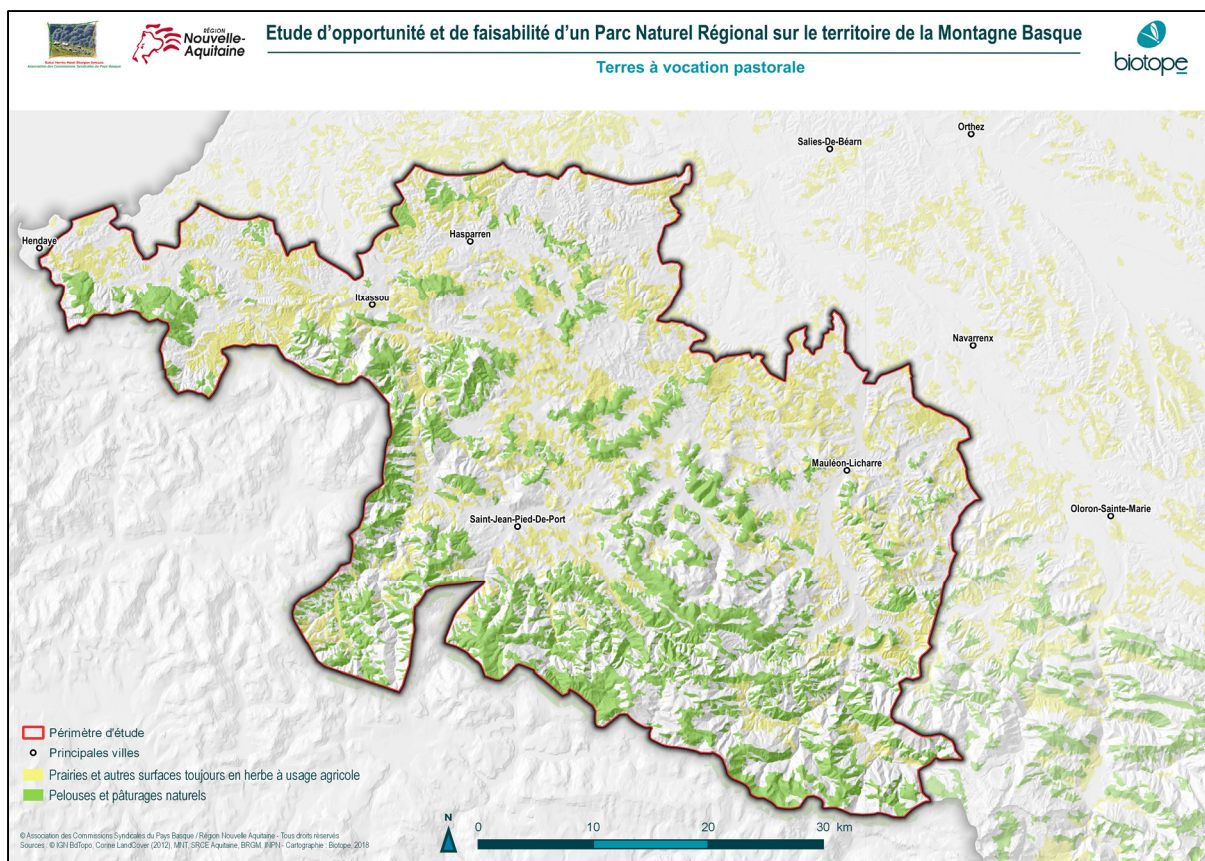
c) Un patrimoine naturel façonné par des pratiques agropastorales ancestrales

Les pratiques agropastorales ont permis le maintien des milieux ouverts de prairies, de pâtures, de landes, de pelouses..., qui abritent une biodiversité riche, constituée d'espèces ordinaires et d'espèces plus rares et menacées.

Cette biodiversité est donc dépendante du maintien de milieux ouverts ou semi-ouverts dans le futur et donc de la pérennisation des activités agropastorales.

¹⁵ Les Orientations Régionales de Gestion de la Faune et de ses Habitats (ORGFH) constituent une démarche, élaborée en 2006 pour l'ex Région Aquitaine, visant à définir un cadre régional pour la préservation de la biodiversité, en incitant les acteurs et les usagers à mieux gérer et préserver la faune. Six unités géographiques ont été définies en Aquitaine.

¹⁶ Une espèce endémique est une espèce uniquement présente localement et que l'on ne retrouve pas ailleurs.



Carte 20 : L'importance des terres à vocation agricole

2. Un patrimoine naturel, caractérisé par une forte diversité d'habitats et d'espèces ordinaires comme plus patrimoniales

Le territoire de la Montagne Basque est composé d'une grande diversité de milieux qui peuvent être regroupés en 5 grandes catégories :

- Les milieux urbanisés : ils comprennent les zones urbaines, ainsi que les autres milieux artificialisés (zones économiques et commerciales, carrières...).
- Les milieux agricoles travaillés : ils correspondent aux cultures qui demandent un travail du sol : céréales, oléagineux, etc.
- Les milieux agricoles non travaillés et les prairies d'altitude : ce sont essentiellement des prairies permanentes mais aussi d'autres milieux ouverts comme les landes, les pelouses et les pâturages d'altitude.
- Les milieux forestiers : qui regroupent à la fois les forêts de feuillus, les forêts de conifères et les forêts mixtes.
- Les milieux aquatiques et humides : ils correspondent aux cours d'eau, lacs, étangs, estuaires mais aussi aux marais et tourbières inventoriés.

Le diagramme et la carte ci-dessous indique les proportions de ces milieux et leur localisation sur le territoire de la Montagne Basque.

Proportion des différents milieux sur le territoire de la Montagne Basque

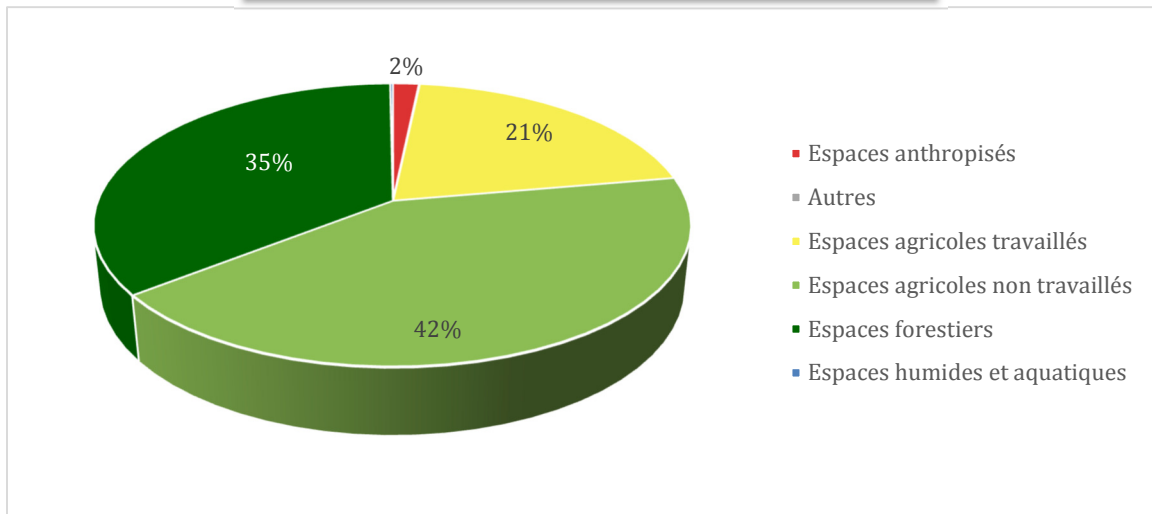
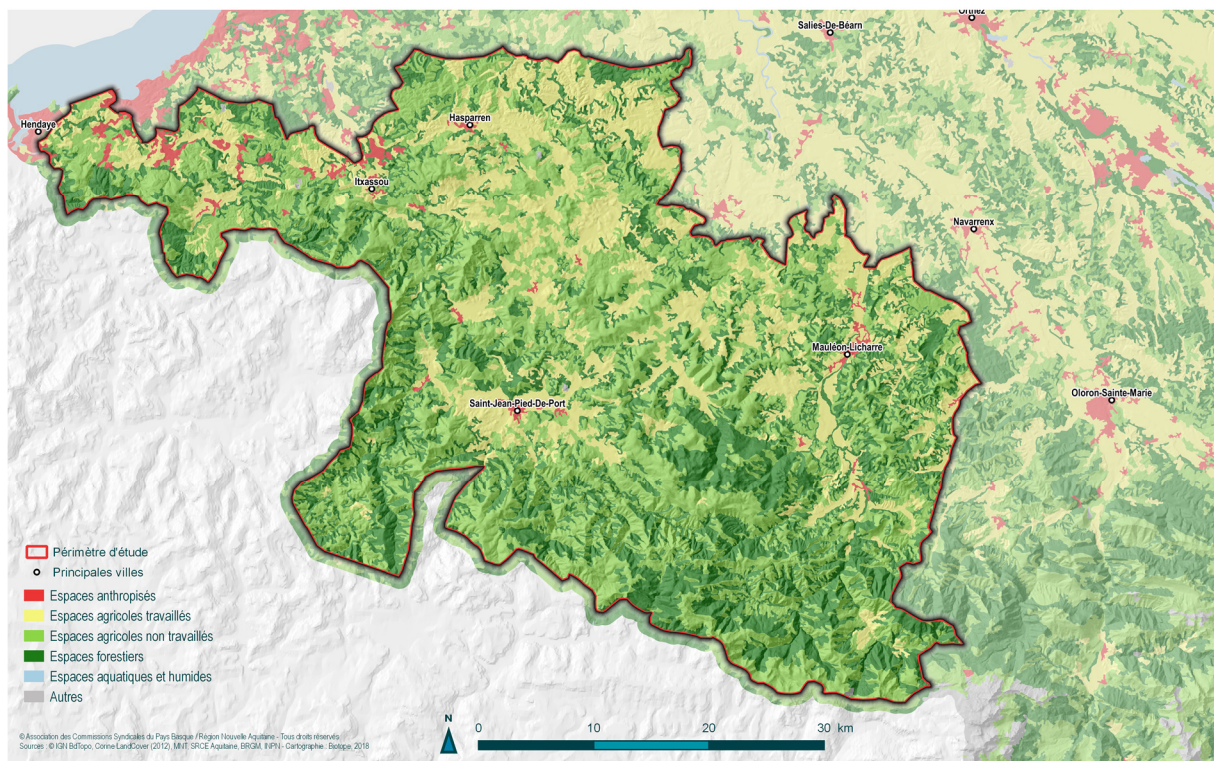


Figure 5 : Proportion des différents milieux sur le territoire de la Montagne Basque (Source : CLC, 2012)



Carte 21 : Occupation des sols

a) Un réseau hydrographique développé et de bonne qualité, à l'origine de milieux aquatiques et humides attractifs pour de nombreuses espèces

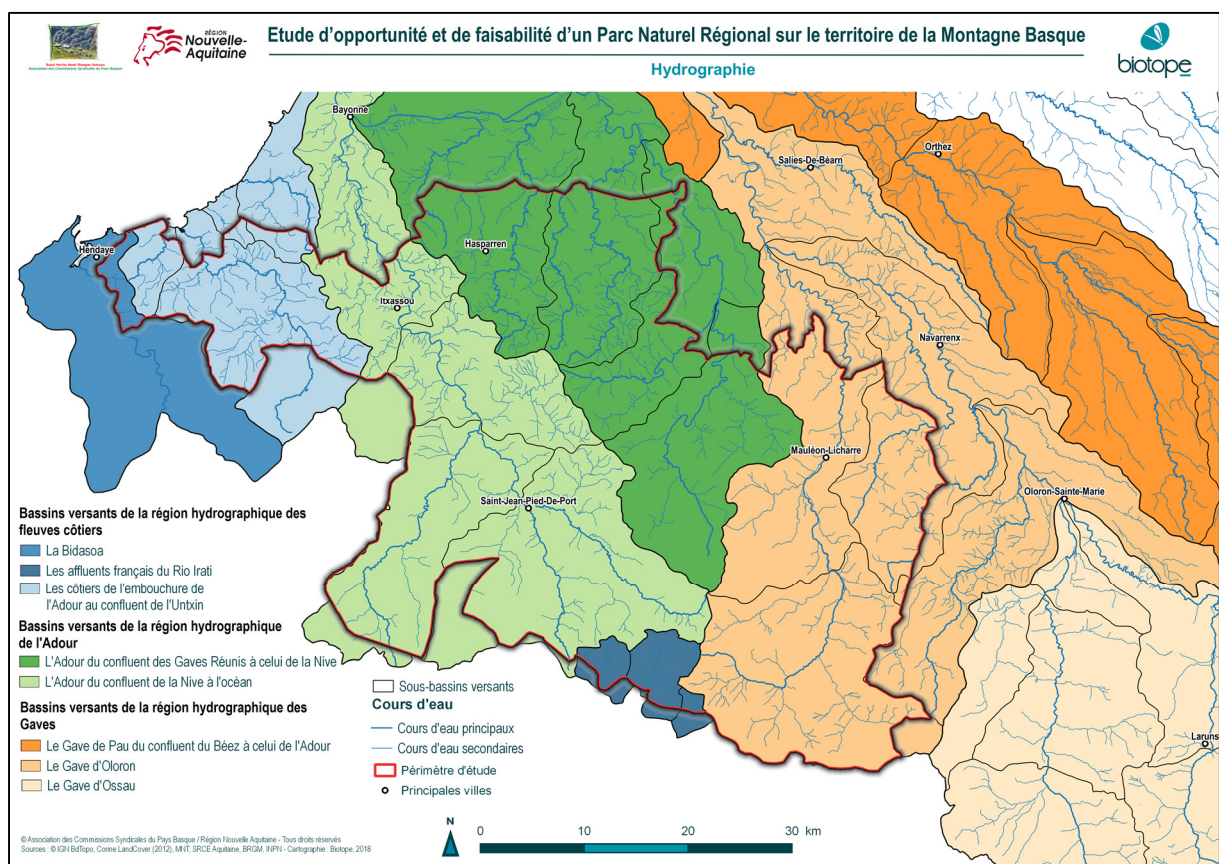
Le réseau hydrographique de la Montagne Basque est particulièrement dense et englobe un important chevelu

de cours d'eau et de ruisseaux pour un linéaire total d'environ 3 500 kilomètres. Comme indiqué précédemment, ce réseau hydrographique dense permet la migration de plusieurs espèces de poissons (saumon atlantique, lamproies, aloses et bien sur l'anguille européenne).

Il s'articule principalement autour de l'Adour et s'inscrit en majorité dans son bassin versant. La Bidouze, La Joyeuse, la Nive et l'Ardanavy sont ainsi des affluents de l'Adour. La partie orientale du territoire s'inscrit plus particulièrement dans le bassin hydrographique des Gaves et s'articule autour du Gave d'Oloron et du Saison. Ces deux cours d'eau sont également des affluents de l'Adour et appartiennent plus largement à son bassin-versant.

Ces cours d'eau présentent un régime hydraulique particulier, dépendant des pluies et de la fonte des neiges, en lien avec leur origine montagnarde.

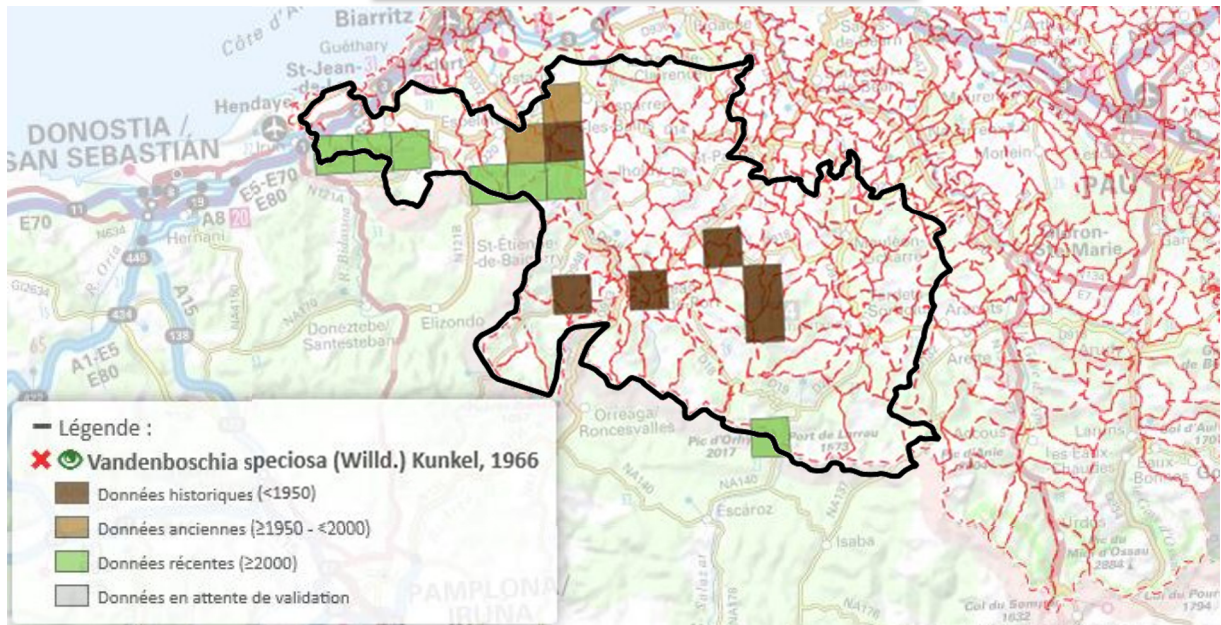
La partie littorale du territoire, à l'Ouest, appartient au bassin versant associé aux fleuves côtiers, avec les affluents de l'Untxin et de la Bidassoa entre Espelette et Biarritz et les affluents français du Rio Irati sur le sud des communes de Lecumberry et Mendive et l'ouest de Larrau (source : BD Carthage).



Carte 22 : Les bassins versants de la Montagne Basque

Le lit des cours d'eau accueille de nombreuses plantes aquatiques comme les potamots et renoncules. Plus en amont, les plantes supérieures sont plus rares et laissent place à des mousses aquatiques adaptées aux courants rapides et aux secteurs torrentiels des vallées. On y trouve néanmoins des plantes adaptées à ces conditions, comme le trichomanès remarquable ou la soldanelle velue. Les zones humides, associées aux cours d'eau, constituent un réservoir de nourriture autant qu'un lieu de reproduction et de vie pour de nombreuses espèces végétales dites hygrophiles, telles que les mousses, les sphaignes, les droséras, juncs, etc.

Répartition spatiale du trichomanès remarquable



Carte 23 : Répartition spatiale du trichomanès remarquable (Source : Observatoire de la biodiversité végétale de la Nouvelle-Aquitaine)

Les populations de poissons varient selon l'altitude des cours d'eau et leur taille. Les petits cours d'eau d'altitude et de bonne qualité accueillent ainsi par exemple des populations de truites et de chabots. Les affluents et sous-affluents de moins bonne qualité offrent un habitat à de nombreuses autres espèces ordinaires comme le vairon, la loche franche ou encore le goujon. Sur les cours d'eau de plaine, de taille plus conséquente, on retrouve des poissons comme la vandoise, le barbeau fluviatile ou encore le chevesne. Le flet peut se retrouver dans les estuaires et remonter les cours d'eau associés.

Zonation piscicole

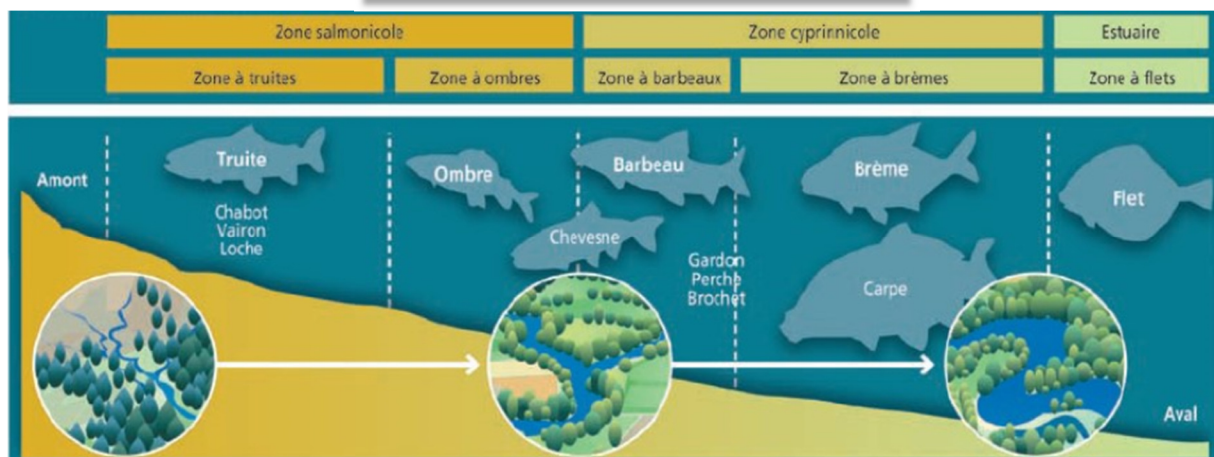
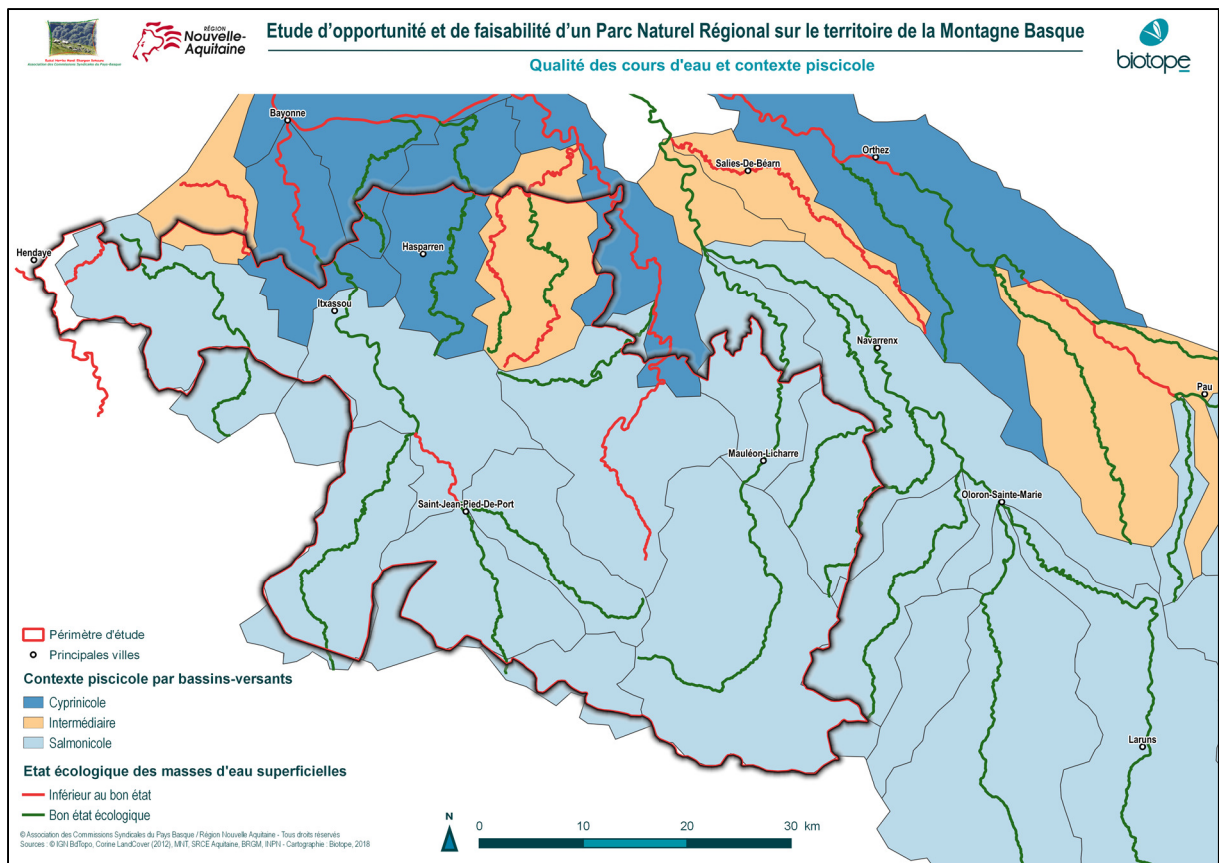


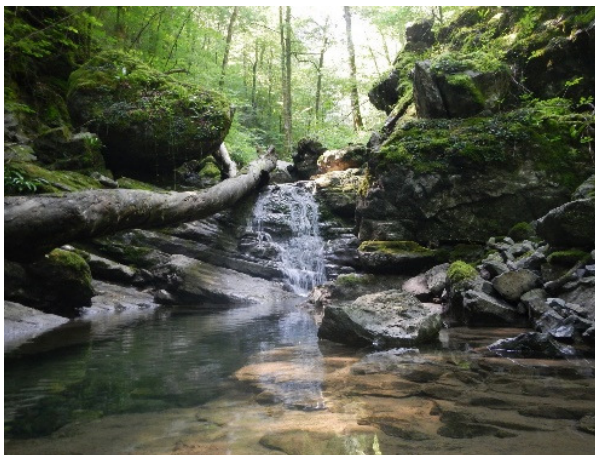
Figure 6 : Zonation piscicole (Source : ONEMA)



Carte 24 : Qualité des cours d'eau et contexte piscicole

Les zones humides associées aux cours d'eau, que l'on retrouve sous forme de boisements alluviaux ou de prairies humides, sont des habitats clés pour plusieurs espèces d'amphibiens (grenouilles vertes, rainette méridionale, grenouille agile...), de reptiles (couleuvres) et d'insectes ordinaires (odonates, coléoptères...).

La bonne qualité de l'eau des cours d'eau permet en outre l'accueil d'espèces faunistiques plus rares comme la Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*), observée sur le bassin de la Nivelle, la loutre d'Europe ou l'écrevisse à pattes blanches.



Photographie 3 : Gorges de la Bidouze



Photographie 4 : Herbière aquatique à Renoncules sur le bassin versant de l'Aran

Les ruisseaux de montagne revêtent une importance particulière d'un point de vue écologique, car ils constituent le milieu de plusieurs espèces rares et endémiques, comme la grenouille des Pyrénées, le Calotriton des Pyrénées ou le Desman des Pyrénées (de moins en moins nombreux).



Photographie 5 : Mulette perlière



Photographie 6 : Grenouille des Pyrénées

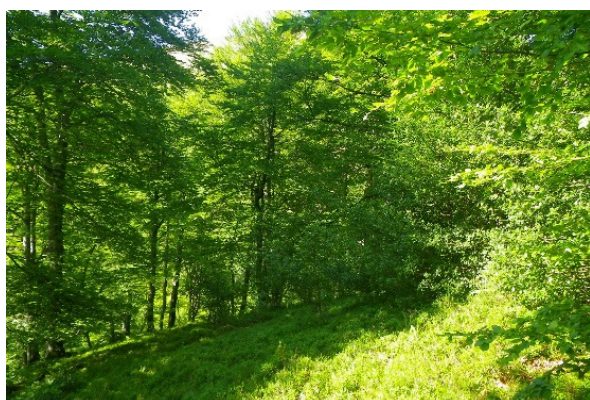


Photographie 7 : Ecrevisse à pattes blanches

Certaines pratiques agricoles et les pollutions diffuses sont les principales menaces pour la qualité des cours d'eau et le maintien des habitats et des espèces associées. La présence d'obstacles à l'écoulement peut également gêner le déplacement de certaines espèces et être préjudiciables pour les poissons migrateurs.

b) Une surface forestière non négligeable et un étagement forestier favorable à une forte richesse biologique

La Montagne Basque, avec ses 70 000 hectares de forêt, dispose d'un espace forestier important, dominé par la hêtraie (Iraty, Holzarte) et la chênaie (Bois de Mixe). Les milieux forestiers sont de plusieurs types suivant leur localisation : forêts littorales, forêts d'altitudes, forêts des plaines alluviales, forêts mixtes, etc. La forêt d'Iraty est la plus grande hêtraie d'Europe. A noter aussi plusieurs massifs montagneux comme le massif de la Rhune, le massif des Arbailles ou le massif du Mondarrain.



Photographie 8 : Hêtraie acide



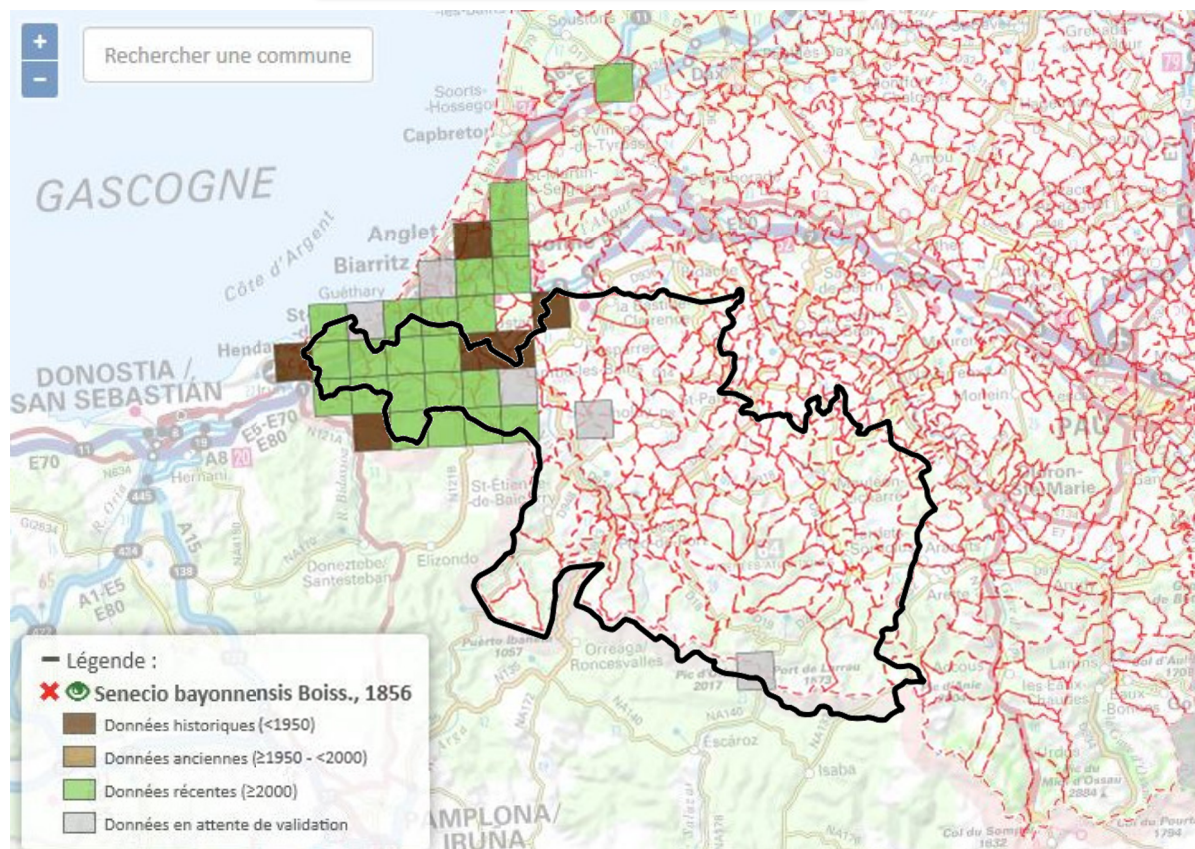
Photographie 9 : Aulnaie alluviale à Laïches

L'étagement montagnard et les gradients d'hygrométrie donnent lieu à une diversité importante d'espèces forestières. Ainsi, les plaines alluviales sont occupées majoritairement par des boisements affectionnant les sols plus ou moins humides où l'on peut observer l'Aulne glutineux, le Frêne commun et le Chêne pédonculé. Sur les versants des collines, le Chêne tauzin et le Châtaigner ne sont pas rares. En montant en altitude, les Hêtres se font plus présents puis se mêlent au Sapin pectiné. Sur les sommets les plus élevés, seul le Pin à crochet arrive à se développer.

Au niveau de la flore, les secteurs très encaissés et humides offrent un habitat idéal pour plusieurs espèces rares et/ou protégées sur le plan national comme le Cystoptéris diaphane, l'Hyménophylle de Tunbridge, le Trichomanès remarquable et la Soldanelle velue. Les forêts acidiphiles ouvertes et leurs lisières sont l'habitat privilégié du Sénéçon de Bayonne, espèce protégée au niveau national, endémique du Pays Basque et du sud

des Landes.

Répartition spatiale du Séneçon de Bayonne



Carte 25 : Répartition spatiale du Séneçon de Bayonne (Source : Observatoire de la biodiversité végétale de la Nouvelle-Aquitaine)

Les milieux forestiers constituent également l'habitat de nombreuses espèces faunistiques ordinaires, notamment de mammifères (sangliers, cervidés, lièvre, écureuil, martre, belette, fouine, blaireau, renard, genette, lérot, loir, mulot, chauves-souris), d'oiseaux (passereaux forestiers, pics, rapaces et chouettes), d'insectes (papillons, coléoptères...) de reptiles (lézard des murailles, lézard vert, couleuvre d'esculape, vipère aspic...) et d'amphibiens (triton, salamandre tachetée, grenouille rousse, crapaud commun).

Le territoire compte par ailleurs plusieurs espèces emblématiques comme le Pic à dos blanc, le Pic de Lilford, le Chat forestier ou le Pouillot ibérique. L'important réseau forestier et les arbres creux permettent d'accueillir plusieurs espèces de chauves-souris telles que la Barbastelle, le Murin d'Alcathoe, et surtout la Grande Noctule. Les milieux forestiers sont aussi favorables pour de nombreux insectes : Rhysodès rainuré, Rosalie des Alpes (source : CEN, 2016) et insectes saproxylophages. Plusieurs espèces de mollusques terrestres protégés sont recensées notamment La Clausilie basque (*Neniatlanta pauli*) et l'Hélice de Navarre (*Trissexodon constrictus*). Enfin, le territoire héberge des densités parmi les plus importantes de France pour l'Aigle botté et le Milan royal. La Montagne Basque a également vu disparaître le Grand Tétrás qui était encore présent en Soule il y a 40 ans (comm. pers. F. Esnault).



Photographie 10 : Milan Royal



Photographie 11 : Aigle botté



Photographie 12 : Clausilie basque
©Biotope

Enfin, le changement climatique représente une forte menace pour les milieux forestiers en lien avec les répercussions qu'il entraîne : fréquence des sécheresses, évolution des aires de répartition des ravageurs, modifications des précipitations, risque incendie accru lié à l'augmentation du nombre de sécheresse.

Les espèces forestières pourraient ainsi dans le futur être amenées à migrer vers le Nord, ou à disparaître. Ainsi, le Gouvernement de Navarre s'attend à voir certaines espèces locales, telles que le hêtre *Fagus Sylvatica*, le pin *Pinus Radiata* ou le chêne *Quercus Robur*, disparaître complètement de leur territoire d'ici 2080. A titre d'exemple, il est considéré que le hêtre *Fagus Sylvatica* serait déjà remonté de 70 mètres en 50 ans sur le versant sud des Pyrénées, démontrant le réel impact qu'a d'ores et déjà le changement climatique sur le milieu forestier. Une loi bioclimatique, établie dès 1893 par A.D.Hopkins, estime ainsi qu'une élévation de 3°C des températures provoquerait une élévation globale de l'étagement végétal de 500m.

La hêtraie, qui représente l'un des milieux emblématiques du territoire de la Montagne Basque est particulièrement sensible au réchauffement climatique, car inféodée aux milieux frais et humides. Le hêtre est d'ailleurs une espèce « sentinelle du climat » suivie par l'Université de Bordeaux et le CBN Sud-Atlantique.

c) Des milieux ouverts, maintenus par les activités humaines

Les collines et les plaines se composent d'une mosaïque de milieux ouverts ; cultures, landes, prairies, pelouses et tourbières ; intimement liés au maintien des pratiques agropastorales. Le déclin de ces pratiques ou au contraire leur intensification (pâturage intensif, piétinement) peuvent engendrer de forts impacts sur ces milieux. En effet, les pratiques pastorales participent à la lutte contre l'enfrichement des parcelles et permettent le maintien des milieux ouverts et de la biodiversité associée. A contrario, leur intensification peut aboutir à un appauvrissement de la richesse floristique, une homogénéisation des milieux ouverts et dans certains cas à une dégradation de la qualité de l'eau.

Les milieux ouverts sont particulièrement favorables à de nombreuses espèces ordinaires de reptiles : lézard des murailles, lézard vert, couleuvre à collier, couleuvre verte et jaune... On trouve aussi la Vipère de Séoane, espèce vulnérable et quasi-menacée selon la liste rouge régionale. On y trouve aussi de nombreux insectes notamment des papillons comme l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*) et des orthoptères comme l'Éphippigère gasconne (*Callicrania ramburii*).

Les prairies

Les prairies constituent un habitat bien représenté sur le territoire, façonnées par les activités d'élevage et par l'agropastoralisme. Ainsi, près de 43 000 ha du territoire sont couverts par des prairies soit 18 % du territoire. On trouve une importante diversité de prairies, selon les gradients d'hydromorphie, les usages et l'altitude de ces dernières. Elles sont le plus souvent pâturées. Sur sol peu humide et lorsque les prairies sont gérées par la fauche avec un faible taux de chargement, plusieurs espèces à fleurs peuvent s'y exprimer parmi lesquelles le Lin bisannuel, l'Œnanthe faux boucage et les centaurées. Les prairies plus humides, situées principalement dans les plaines alluviales, abritent souvent des joncs, menthes et l'Orchis à fleurs lâches.

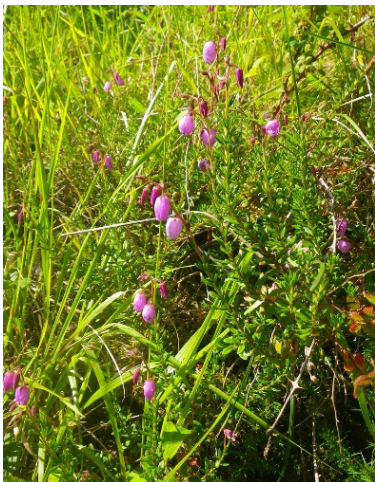


De gauche à droite : Prairie de fauche à Centaurées, Lin bisannuel et Oenanthe faux boucage à Uhart-Mixe et Prairie tourbeuse à Molinie (Source : © Rémi Guisier – Biotope)

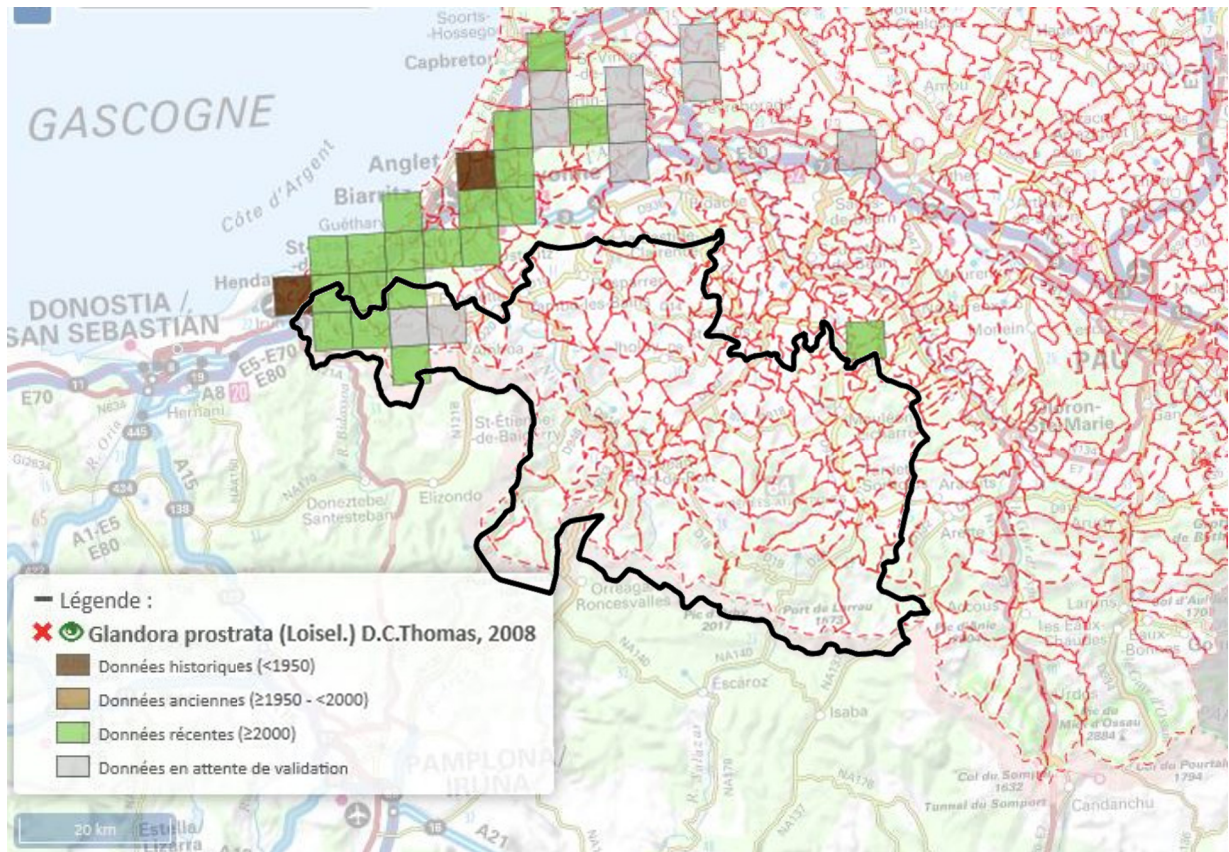
Les landes

Peu fertiles, les landes sont principalement utilisées pour le pâturage extensif et la fauche pour la litière. On trouve une grande diversité de landes sur le territoire de la Montagne Basque : landes à fougères aigle, landes à ajoncs, landes tourbeuses (Sphaignes, Bruyères ciliées, Bruyères à quatre angles et Molinie bleue), landes sèches (Callune, Bruyères cendrées et vagabondes, genêts et ajoncs).

Les landes acides abritent plusieurs espèces végétales patrimoniales comme la Bruyère de Saint-Daboec et le Grémil prostré. Ces espèces, rares à l'échelle nationale, sont assez communes dans les landes de la Montagne Basque.



De gauche à droite : Bruyère de Saint-Daboec, Grémil prostré (Source : © Rémi Guisier – Biotope)



Répartition spatiale du Grémil prostré (Source : Observatoire de la biodiversité végétale de la Nouvelle-Aquitaine)

Les mégaphorbiaies

Sur des sols humides et en l'absence de pâturage et de fauche, les milieux ouverts évoluent rapidement vers des végétations luxuriantes appelées « mégaphorbiaies ». Celles-ci se composent d'espèces non ligneuses de grande taille faisant la transition entre les milieux ouverts et les écosystèmes arbustifs et arborés. L'Œnanthe safranée, la Reine des prés, la Lysimaque, le Liseron des haies ou encore la Salicaire s'y expriment le plus souvent en plaine. Plus en altitude, des espèces de grandes tailles donnent une physionomie luxuriante à ces végétations avec la Berce des Pyrénées, la Valériane des Pyrénées et les Aconits. Ces milieux présentent un intérêt à l'échelle européenne.



Mégaphorbiaie à Eupatoire chanvrine et Picride fausse éperviaire (Source : © Rémi Guisier – Biotope)

Les pelouses

Les pelouses sont des milieux notamment peuplés de graminées, qui forme une végétation rase à haute et non ligneuse. L'altitude, la géologie ainsi que les conditions climatiques sont des paramètres influençant directement la physionomie de ces milieux. Nombre de ces habitats de pelouse présentent un intérêt patrimonial à l'échelle européenne et sont connus au sein des sites Natura 2000 du territoire.

Les tourbières

Les tourbières sont peu fréquentes au Pays Basque bien qu'elles n'y soient pas rares. Ces milieux très pauvres, engorgés et acides accueillent une flore spécifique dont plusieurs espèces sont protégées sur le plan régional ou national. Certaines d'entre-elles sont des plantes carnivores de petite taille comme les Droseras et d'autres sont plus visibles comme la Narthécie des marais et le Dactylorhize tacheté. Des mousses spécialisées comme les sphaignes y sont souvent très recouvrantes.

d) Une géologie complexe à l'origine de milieux rocheux et de cavités, favorables aux rapaces et aux chauves-souris

Du point de vue géologique, les Pyrénées sont un territoire riche et complexe avec une multiplicité d'affleurements de nature et âges différents. La Montagne Basque constitue « l'avant pays pyrénéen ». Elle peut être rattachée à la portion occidentale de la chaîne des Pyrénées, en limite Sud du Bassin aquitain, principalement formée de terrains d'âges Crétacé et Eocène. Ces terrains sont fortement plissés mais généralement masqués par des épandages sédimentaires fluviaux plus récents provenant de l'érosion de la chaîne pyrénéenne (Michel, 2008).

Des terrains primaires se rencontrent au sud-est dans le massif du Labourd et sont constitués en majorité de schistes (roches métamorphiques) et de quartzites (roches cristallines). Certaines roches sont d'origine volcanique. Elles forment la majorité des points hauts de la chaîne pyrénéenne. Quelques grès datant du primaire et du secondaire viennent s'intercaler dans ces terrains d'origines cristalline et métamorphique. Le reste de la chaîne des Pyrénées est constitué de calcaires et dolomies datant du Crétacé et du Jurassique qui alternent avec des marnes et des grès, correspondant à des cycles de transgressions-régressions marines (Aubié et al., 2010).

Cette géologie complexe permet la formation de nombreuses gorges, falaises et grottes sur le territoire. Le périmètre d'étude abrite également un nombre important de cavités, naturelles pour la quasi-totalité, du fait de la présence de formations d'âges Crétacé et Pré-Cambrien. 44 communes abritent au moins une cavité, celle de Sainte-Engrâce en possédant plus de 60 (seulement 3 communes concernées dans le département) dont l'une des plus grandes salles souterraines d'Europe, la grotte de la Verna. Les autres communes qui possèdent les plus fortes densités en cavités sur le territoire sont Louhossoa, Saint-Esteben, Saint-Martin d'Arberoue et celles relevant du massif des Arbailles (Sources : www.georisques.gouv.fr; Aubié et al., 2010).

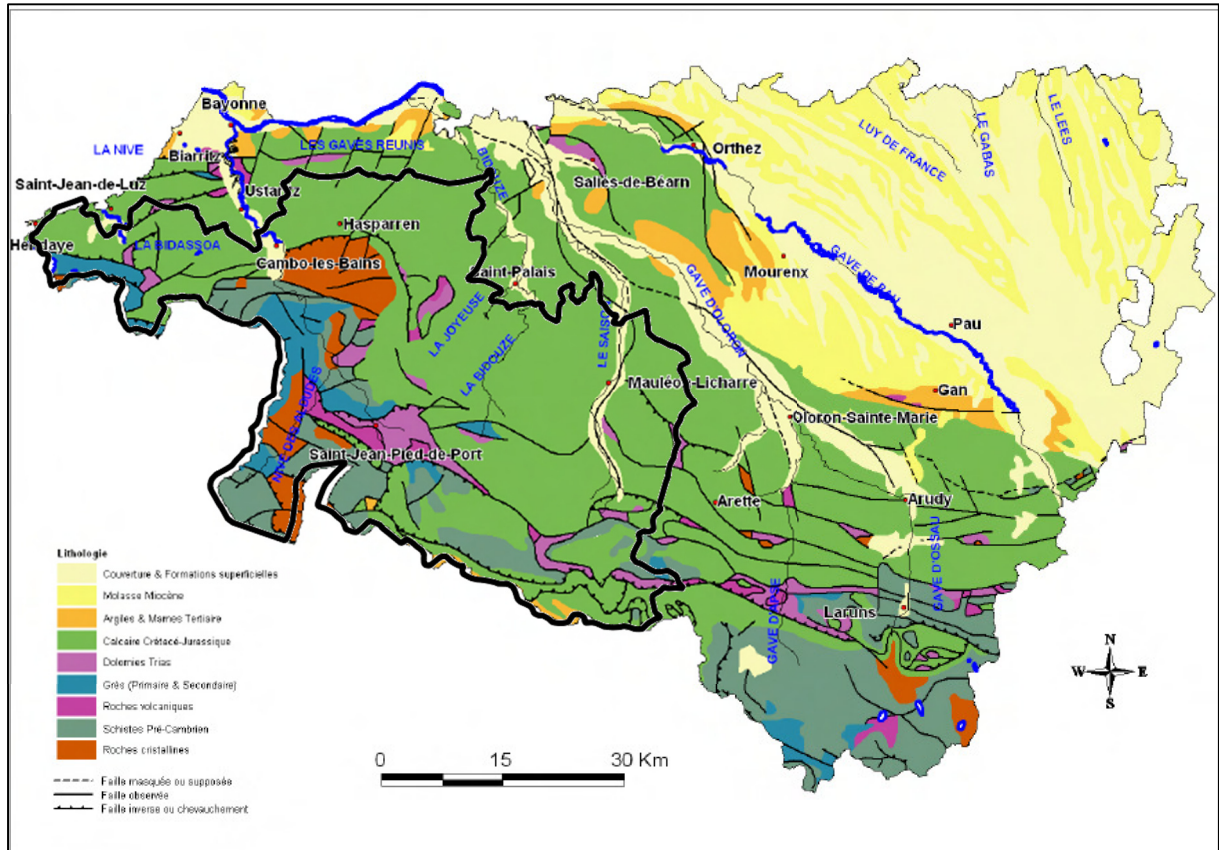
Les falaises rocheuses sont des niches écologiques particulièrement importantes puisqu'elles abritent de nombreuses espèces de rapaces tels que le Vautour fauve, le Vautour percnoptère ou le Gypaète barbu. Les sommets rocaillieux et les falaises sont aussi colonisés par le Grand-duc d'Europe et le Merle bleu.

La forte densité de cavités souterraines confère un intérêt très important au territoire pour les chauves-souris. Par exemple, une colonie de reproduction de Minioptère de Schreibers à Sare héberge 5% de la population reproductrice régionale. Le Gouffre de Betxanka, sur la commune de Camou-Cihigue accueille la plus grande colonie hivernale de Rhinolophe euryale connue en France (comm. pers. F. Esnault, CD64). Deux autres cavités, la grotte classée d'Etcheberria (alias Campanaga) et la grotte d'Urzo (commune d'Alçay) sont utilisées par plusieurs espèces de chauves-souris en période de transit (100 à 600 individus). (Source : CEN, 2016).

Le territoire héberge par ailleurs des coléoptères adaptés aux conditions de vie en milieux extrêmes (absence de lumière, faible disponibilité en nourriture) : *Hydraphaenops vasconicus vasconicus*, *Aphaenops jeanneli jeanneli* (endémique des Pyrénées) et *Aphaenops alberti* (CEN, 2016 – DocOb Massif des Arbailles).

Ces milieux sont en général peu menacés au vu de leur accessibilité difficile. Les chauves-souris restent néanmoins sensibles aux dérangements qui peuvent survenir dans les cavités.

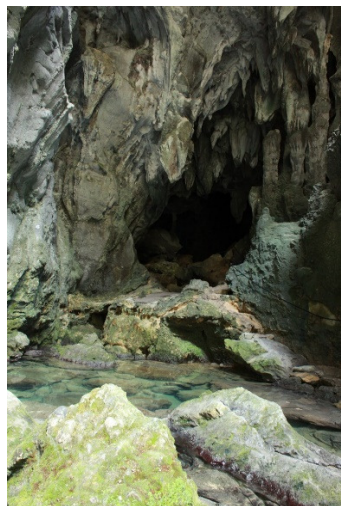
La lithologie du département



Carte 26 : Carte lithologique simplifiée du département des Pyrénées Atlantiques (Source : Aubie et al., 2010 d'après la carte harmonisée du BRGM, 2007)



Photographie 13 : Falaise et gorges (Kakueta)



Photographie 14 : Grotte aux lacs (Kakueta)



Photographie 15 : Gorges d'Holzarte



Photographie 16 : *Vautour fauve*



Photographie 17 : Minoptère de Schreibers

3. Un territoire jouant un rôle clé dans le maintien des continuités écologiques

La Montagne Basque, de par sa localisation géographique, constitue un espace clé pour les espèces et leurs déplacements. De ce fait, elle est concernée par plusieurs continuités écologiques d'importance régionale voire nationale, qui correspondent aux principaux couloirs de déplacement des espèces.

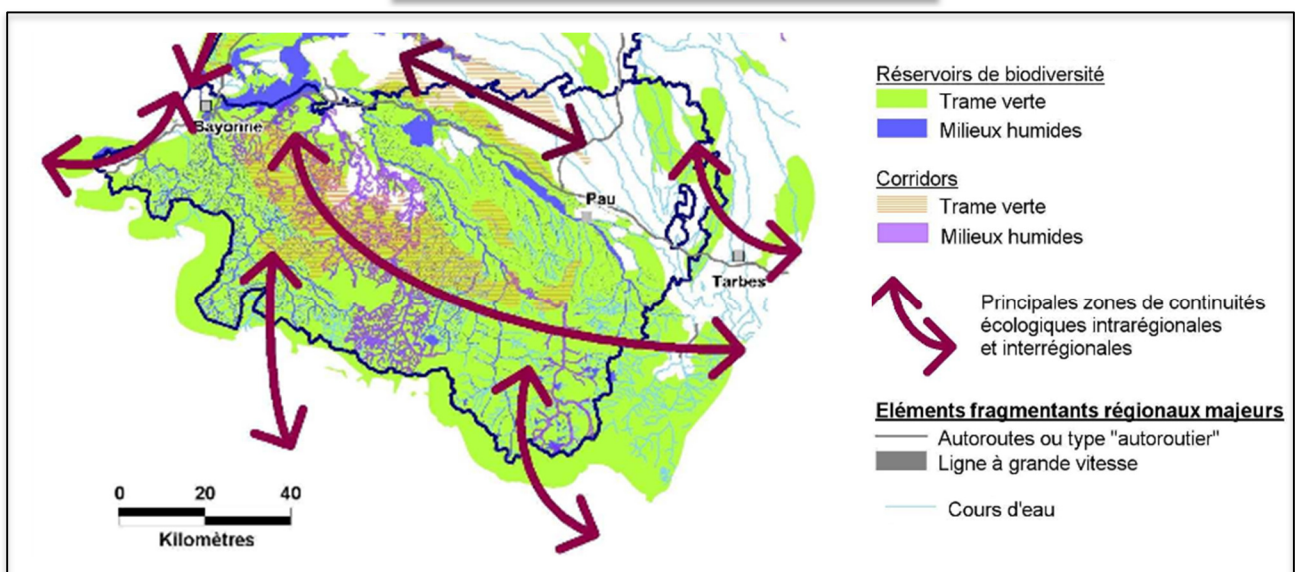
Le premier paragraphe de cette partie présente ainsi les continuités écologiques du territoire qui ont été cartographiées dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique et les potentiels liens entre France et Espagne sur le plan écologique.

Les deuxième et troisième paragraphes proposent quant à eux un focus sur les continuités écologiques empruntées par les oiseaux et les poissons migrateurs. Ce focus a été fait en raison de l'importance de la Montagne Basque dans les déplacements de ces deux groupes biologiques.

a) *La Montagne Basque, un rôle prépondérant dans le maintien des fonctionnalités écologiques à l'échelle régionale, nationale et transfrontalière*

La chaîne Pyrénéenne, le Piémont et l'axe reliant les Pyrénées au littoral atlantique constituent des continuités écologiques majeures pour le maintien de continuités boisées, bocagères et thermophiles, que ce soit du côté français ou du côté espagnol.

Schéma général des continuités écologiques

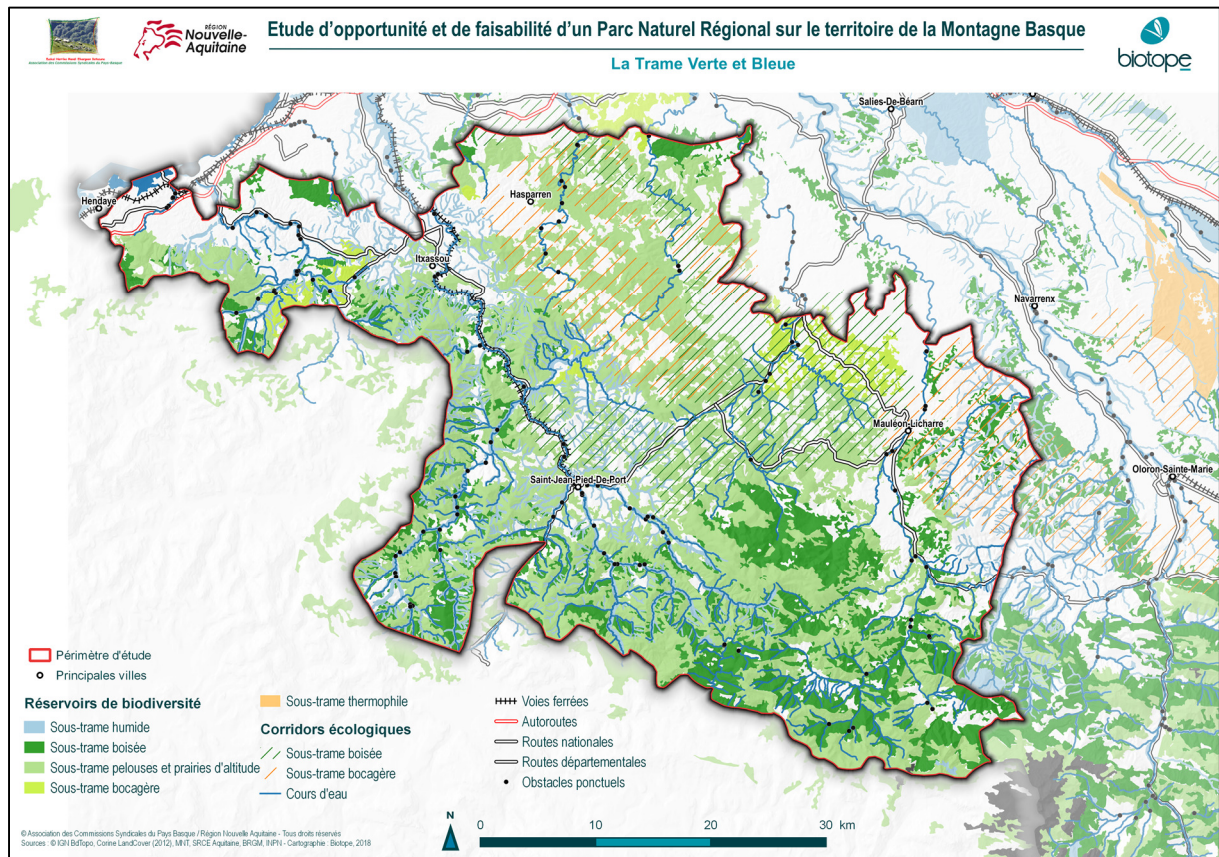


Carte 27 : Schéma général des continuités écologiques (Source : SRCE, 2014)

Une part majoritaire du territoire est ainsi couverte par des réservoirs de biodiversité appartenant aux sous-trames « pelouses et prairies » et « boisements de feuillus pour la trame verte ». Les corridors de milieux ouverts et humides sont également très bien représentés sur la moitié Nord de la Basse Navarre et de la Soule. Pour la trame bleue, une partie du réseau hydrographique du territoire (Adour, Nives, Gaves, Côtiers basques) participent à la connectivité écologique nationale. Des échanges transfrontaliers avec l'Espagne ont également été identifiés.

Il convient néanmoins de noter l'existence de quelques éléments fragmentant : réseau routier national et secondaire, voie ferrée Bayonne – Saint-Jean Pied de Port, et barrages ou seuils sur les cours d'eau.

La carte ci-après localise les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et les éléments de fragmentation à l'échelle de la Montagne Basque.

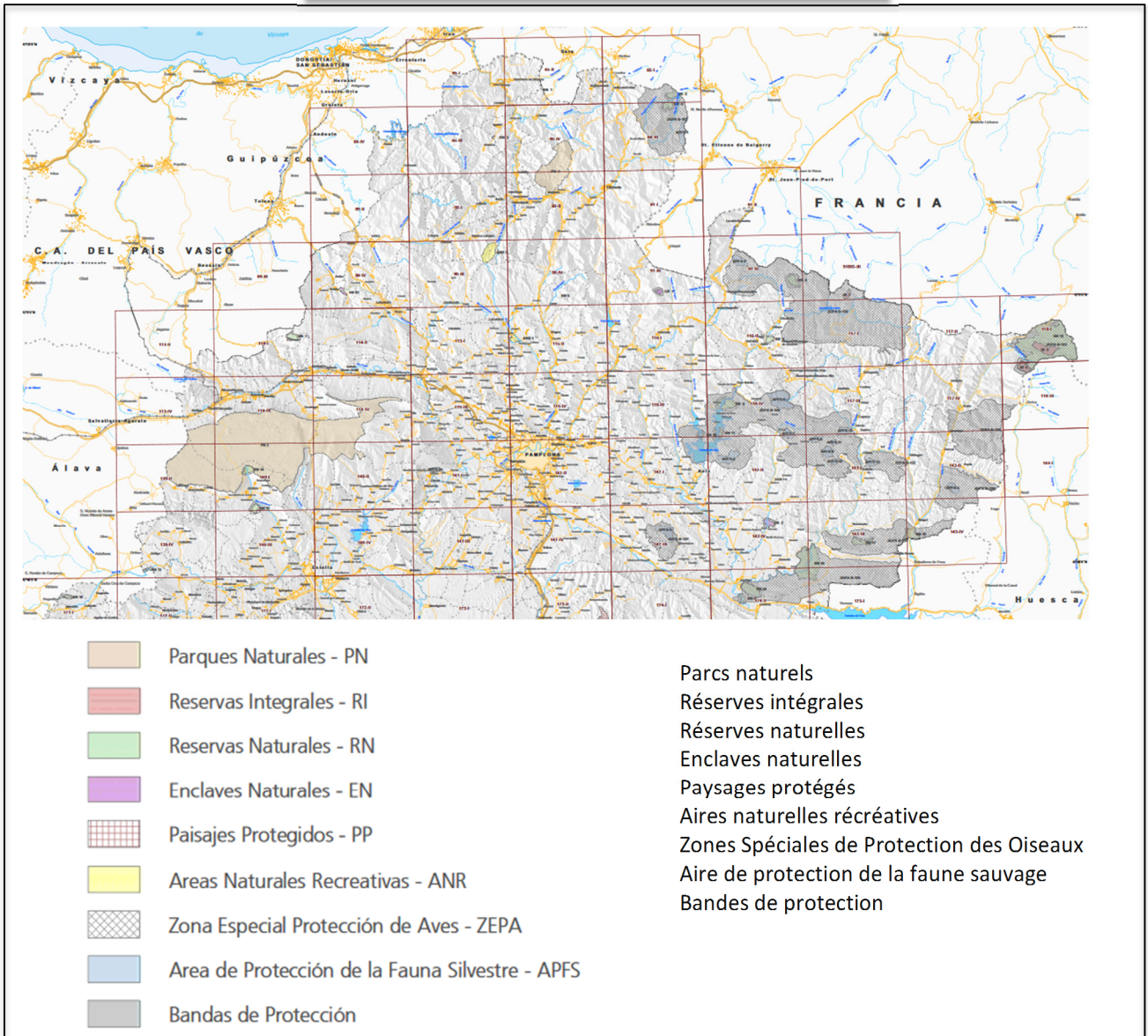


Carte 28 : Réservoirs de biodiversité (Source : SRCE Aquitaine)

Cette trame verte et bleue se prolonge sur le versant espagnol, qui dispose également de plusieurs réservoirs et corridors écologiques à fort intérêt. On retrouve ainsi des cartographies du patrimoine naturel sur la Navarre qui s'articule autour de secteurs à enjeux, qui disposent de leur propre typologie, distincte des appellations françaises. Il serait intéressant dans le futur de trouver une typologie commune afin de disposer d'une vue d'ensemble et de mener des actions conjointes. Les cartographies ci-dessous localisent ces différents secteurs d'intérêt, sur la partie Nord de la Navarre en contact avec le périmètre d'étude de la Montagne Basque :

- Les espaces naturels protégés : 3 parcs naturels, une réserve mondiale de la biodiversité, 3 réserves intégrales, 38 réserves naturelles, 28 enclaves naturelles, 17 sites Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux, 14 aires de protection de la faune sauvage, 2 aires naturelles récréatives ;
- 42 sites Natura 2000 au titre de la Directive Habitats : les Lieux d'Importance Communautaire (LIC) ;
- 47 « monuments naturels » ;
- 13 voies de transhumance, utilisées par les activités de pastoralisme (ovins caprins et bovins).

Localisation des espaces naturels protégés en Navarre



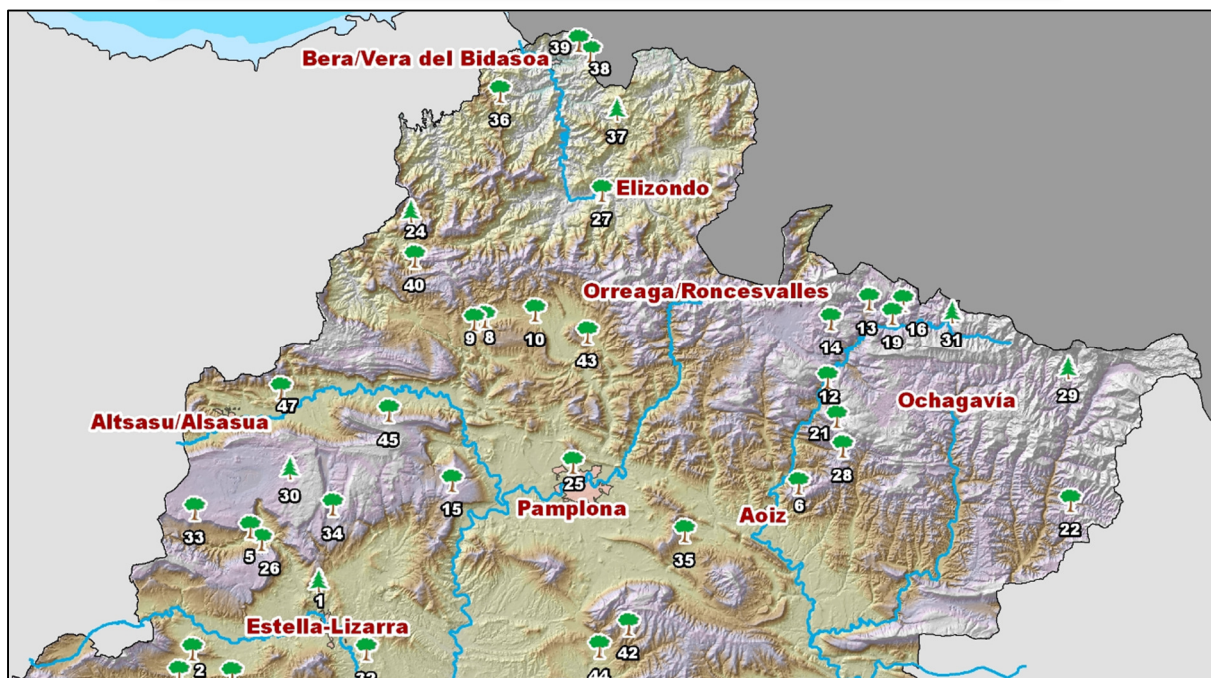
Carte 29 : Espaces naturels protégés de Navarre (Source : Gouvernement de Navarre, Département de l'Environnement, 2004)

Lieu d'importance communautaire de Navarre



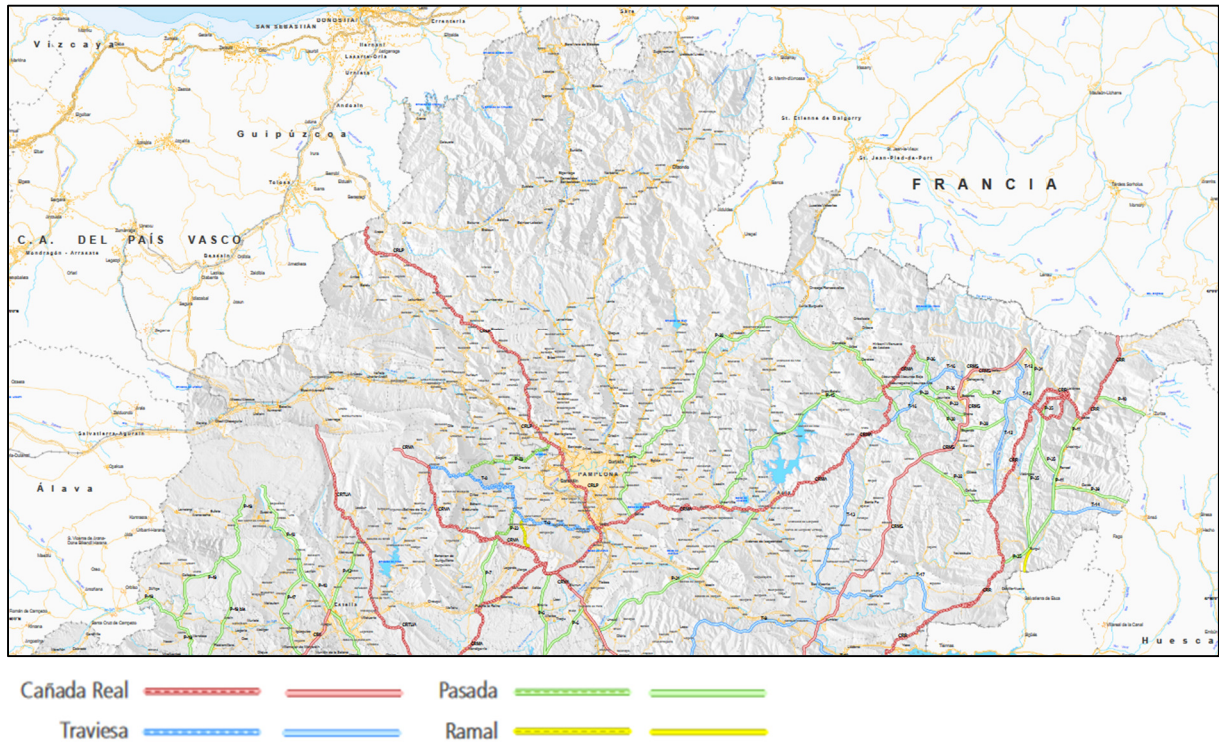
Carte 30 : Lieux d'Importance Communautaire de Navarre (Source : Gouvernement de Navarre, Département)

Lieu d'importance communautaire de Navarre



Carte 31 : Monuments naturels de Navarre (Source : Gouvernement de Navarre, Département de l'Environnement, 2004)

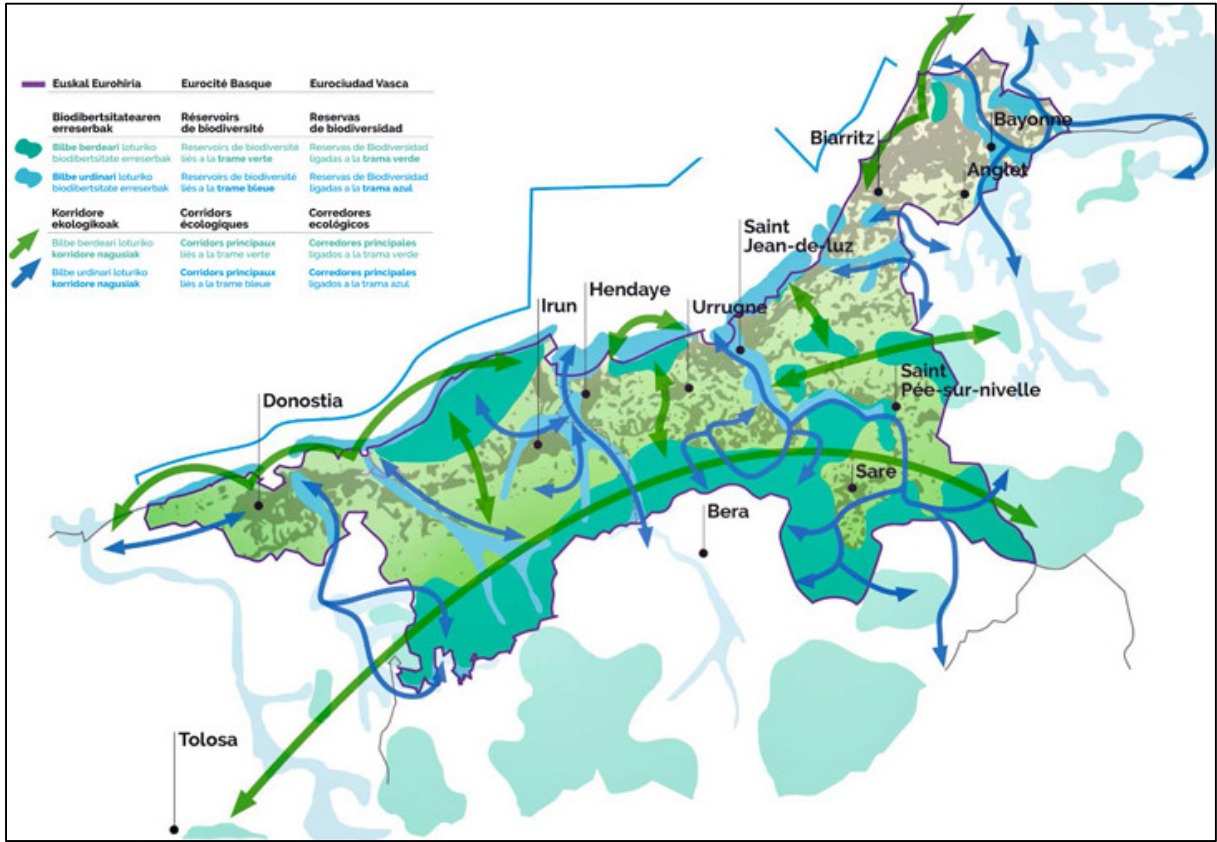
Voies de transhumance de Navarre



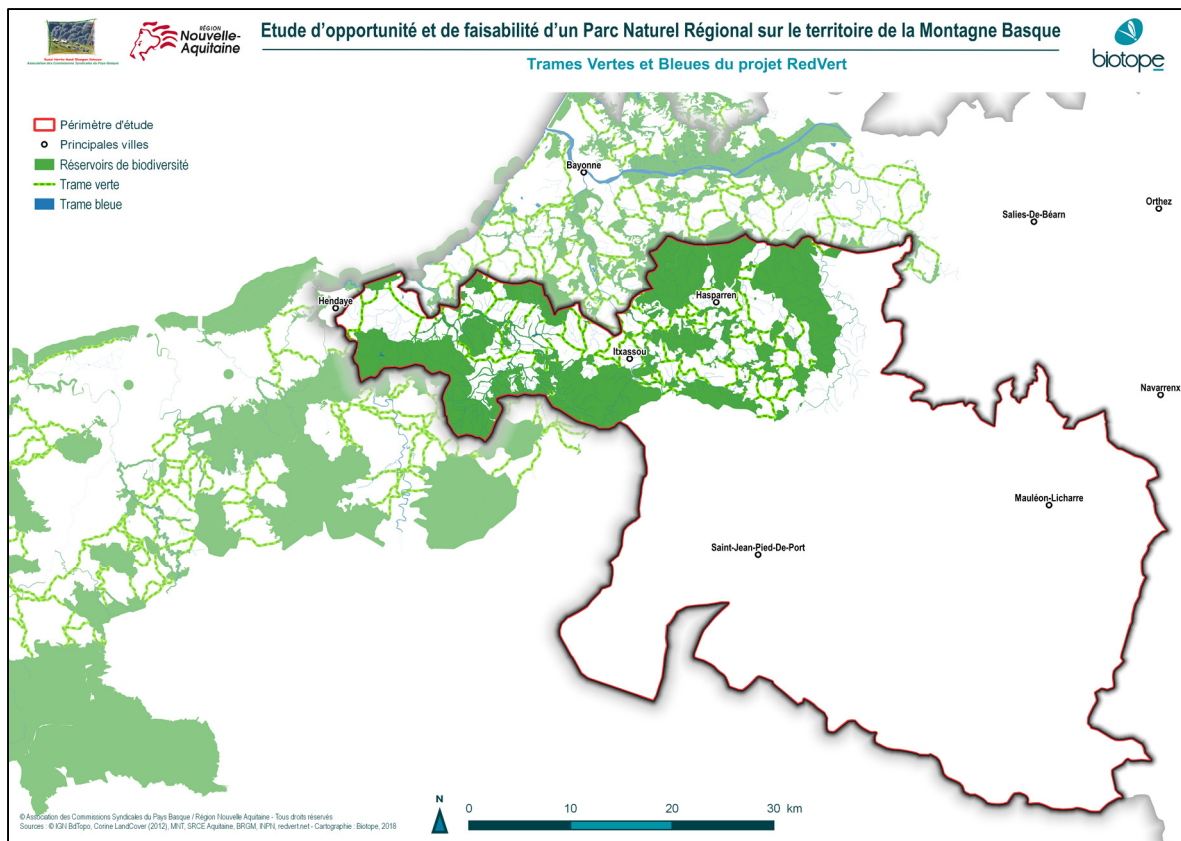
Carte 32 : Voies de transhumance de Navarre (Source : Gouvernement de Navarre, Département de l'Environnement, 2004)

Sur la partie Ouest de la Montagne Basque, une analyse transfrontalière des continuités écologiques lancée par l'Agence transfrontalière en 2011 (projet RedVert) permet également de mettre en évidence les liens fonctionnels qui existent entre la France et l'Espagne sur l'aspect biodiversité.

Les continuités écologiques dans le cadre du projet RedVert



Carte 33 : Cartographie globale des continuités écologiques identifiées dans le cadre du projet RedVert (Source : redvert.net/les-trames-vertes-et-bleues)



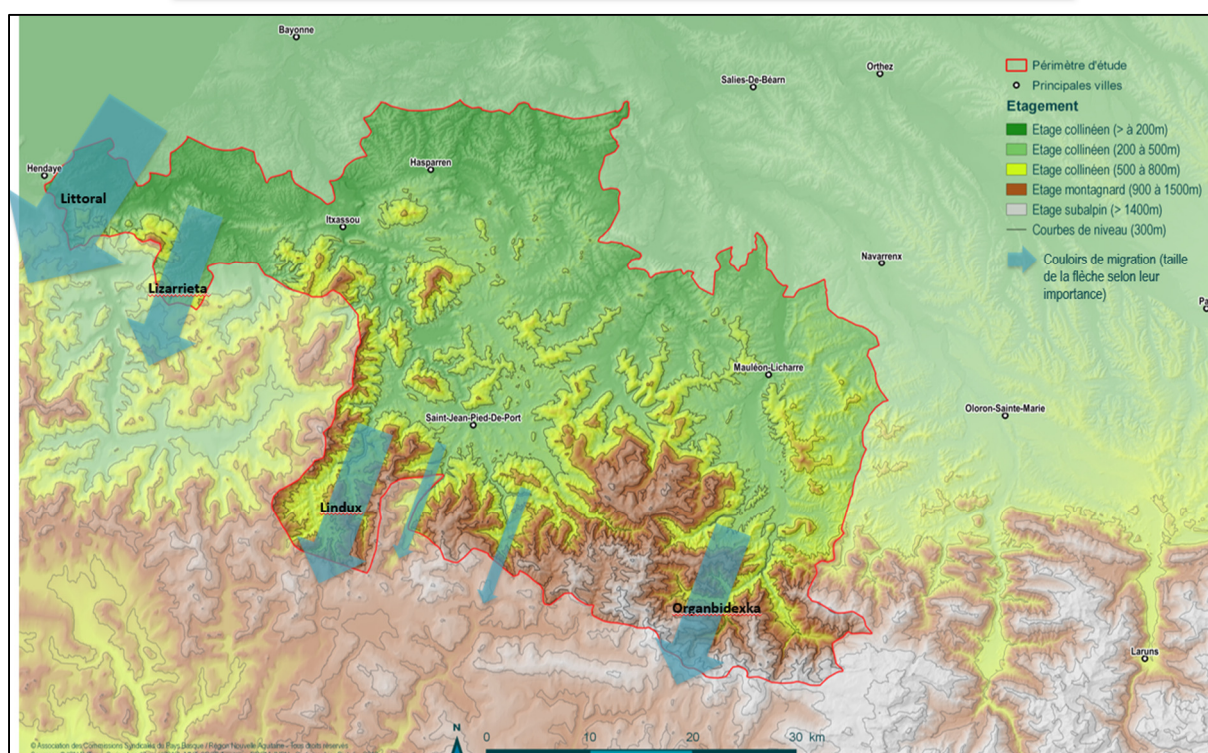
Carte 34 : Cartographie de la trame verte et bleue transfrontalière du territoire de la Montagne Basque
 (Source : redvert.net)

b) La Montagne Basque, un site majeur pour la migration des oiseaux

Plusieurs sites de migration majeurs sont recensés sur la Montagne Basque, qui se situe sur l'une des principales voies migratrices du paléarctique occidental. Les cols basques sont le lieu de passage incontournable de nombreuses espèces d'oiseaux migratrices, ordinaires comme plus rares, qui franchissent la chaîne des Pyrénées par l'Ouest.

Le territoire englobe plus précisément les trois principaux sites pyrénéens de migration postnuptiale¹⁷ des oiseaux (notamment des pigeons) : le col d'Organbidexka, l'un des trois plus importants sites de migration postnuptiale d'Europe occidentale, le col de Lizarrieta (commune de Sare) et le col de Lindux (commune de Banca). Ces trois sites font l'objet de suivi dans le cadre du programme Transpyr, coordonné par la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Aquitaine (LPO). Ce programme étudie les flux migratoires et leurs évolutions et sensibilise le public.

Les principaux couloirs de migration



Carte 35 : Principaux couloirs de migration pour l'avifaune

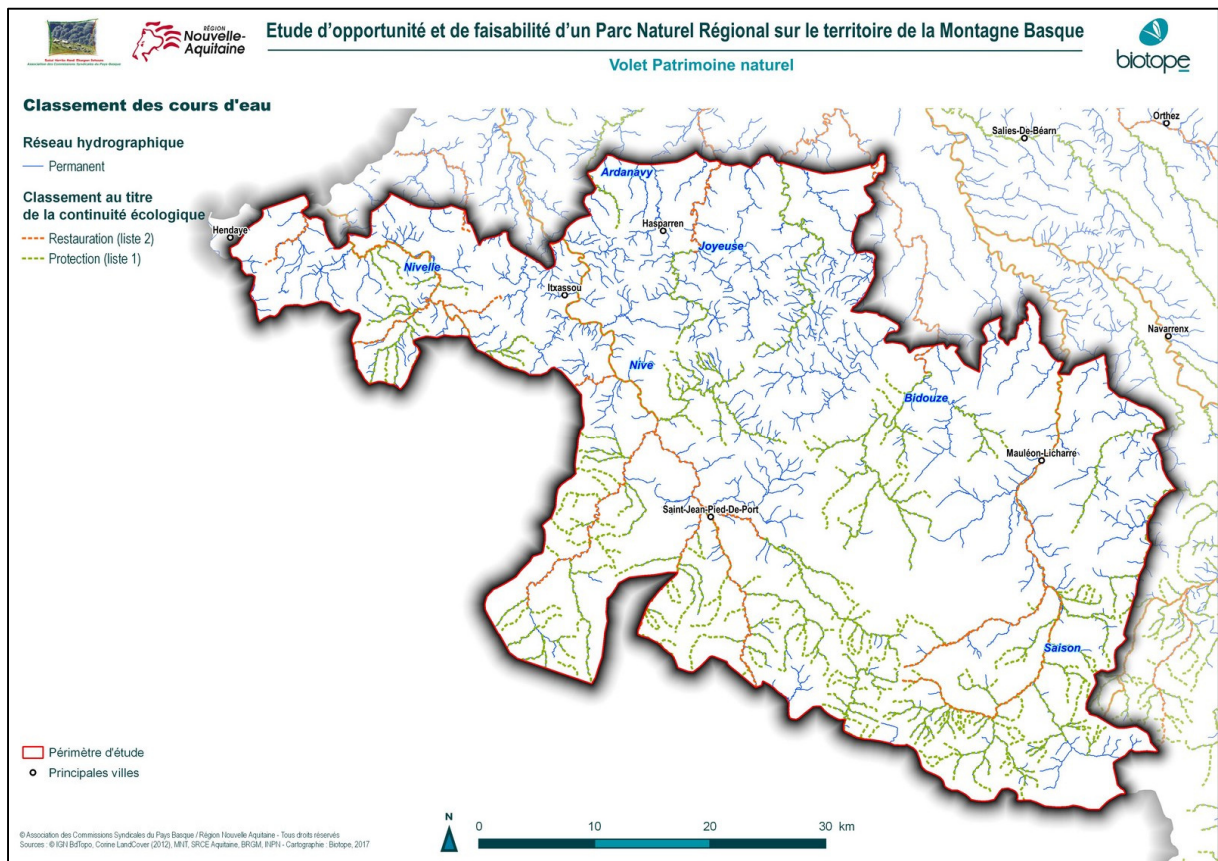
c) La Montagne Basque, un site majeur pour la migration des poissons

Plusieurs cours d'eau sont identifiés par le SDAGE Adour Garonne comme « Axes pour les migrateurs amphihalins », notamment l'Untxin, la Nive, la Nivelle, la Joyeuse, le Lihoury, le Saison et la Bidouze. De plus, plusieurs cours d'eau sont classés en liste 1 et/ou en liste 2 dans le but respectif de préserver la continuité écologique des cours d'eau et de restaurer cette continuité pour les poissons migrateurs.

Au-delà de ces classements, la majorité des cours d'eau présente une bonne qualité chimique et biologique (présence de microorganismes indicateurs). Certains d'entre eux sont identifiés comme des réservoirs

¹⁷ La migration postnuptiale ou migration automnale concerne les oiseaux qui rejoignent leurs lieux d'hivernage vers le sud, après s'être reproduits en France ou plus au nord de l'Europe. Elle peut débuter dès le début de l'été (Milan noir, Martinets, limicoles et s'étend jusqu'en fin d'automne (oiseaux marins).

biologiques par le SDAGE, notamment les cours d'eau de montagne, situés sur les têtes de bassin versant.



Carte 36 : Réseau hydrographique et classement des cours d'eau au sein du territoire d'étude (Source : BD Carthage)

On recense plusieurs espèces de poissons migrateurs sur le territoire : Le Saumon atlantique (*Salmo salar*), la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*), la Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*), la Grande Alose (*Alosa alosa*), l'Alose feinte (*Alosa fallax*) et bien sur l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*).



Photographie 18 : Grande Alose



Photographie 19 : Lamproie marine



Photographie 20 : Anguille européenne

Des Plans de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) existent sur le territoire et fixe des mesures permettant l'évaluation des populations, la restauration des stocks, la gestion durable des activités de pêche et la réduction des impacts liés aux activités anthropiques sur les milieux. Plusieurs espèces bénéficient de ces orientations de gestion : Anguille, Saumon, Truite de mer, la Grande Alose, l'Alose feinte, la Lamproie marine et la Lamproie fluviatile.

Plusieurs obstacles à l'écoulement sont recensés sur les cours d'eau et peuvent entraver la migration de certaines espèces qui ne peuvent rejoindre la partie amont.

4. Un patrimoine naturel reconnu à l'échelle nationale et européenne

a) Une pluralité de zonages de protection et d'inventaires de la biodiversité, témoins de l'intérêt écologique du territoire

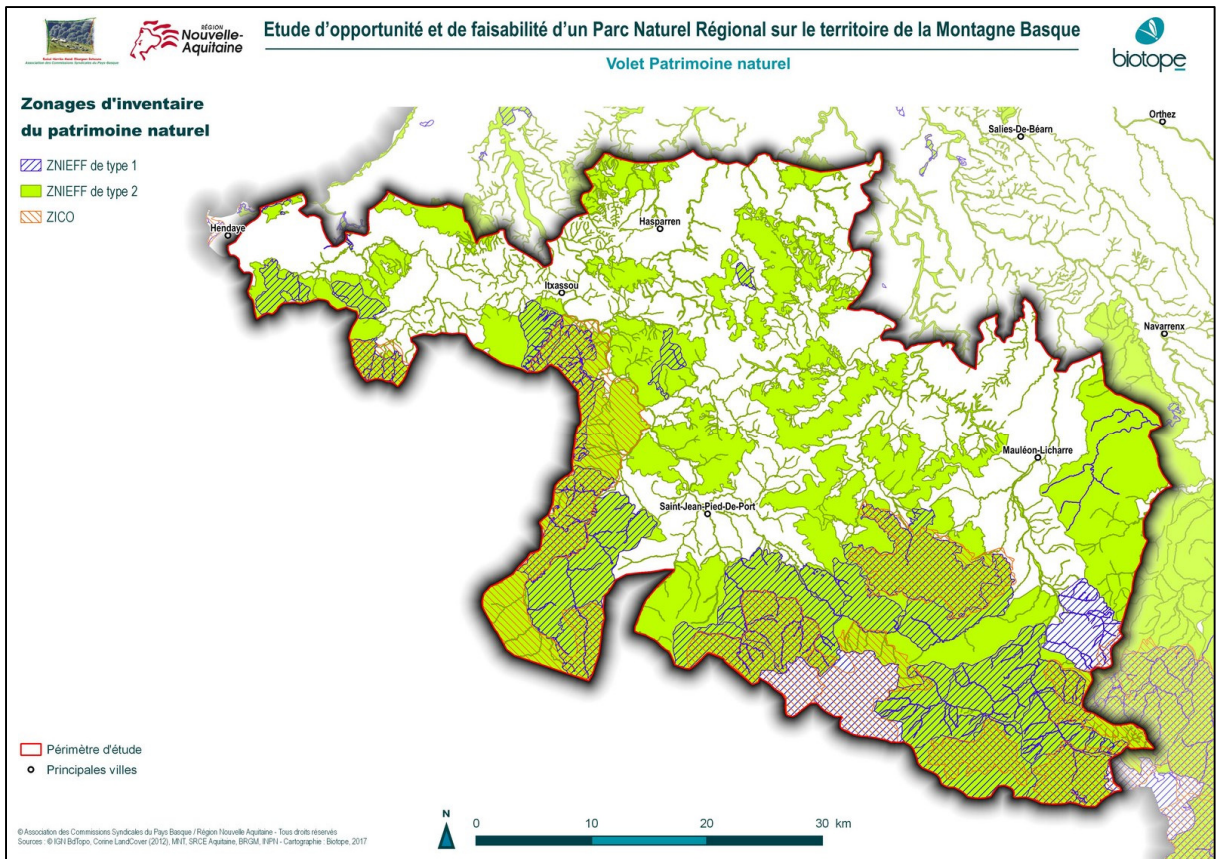
Près de 62% du territoire d'étude est couvert par des dispositifs d'inventaire, de protection, de valorisation ou de gestion du patrimoine naturel. 43% est couvert en particulier par des sites Natura 2000, réseau européen dont l'objectif est de conserver les habitats naturels et les espèces rares ou menacés à l'échelle communautaire. A titre de comparaison, 13% du territoire français est couvert par des sites Natura 2000 contre 18% pour l'union européenne.

Le patrimoine naturel en quelques chiffres clés :

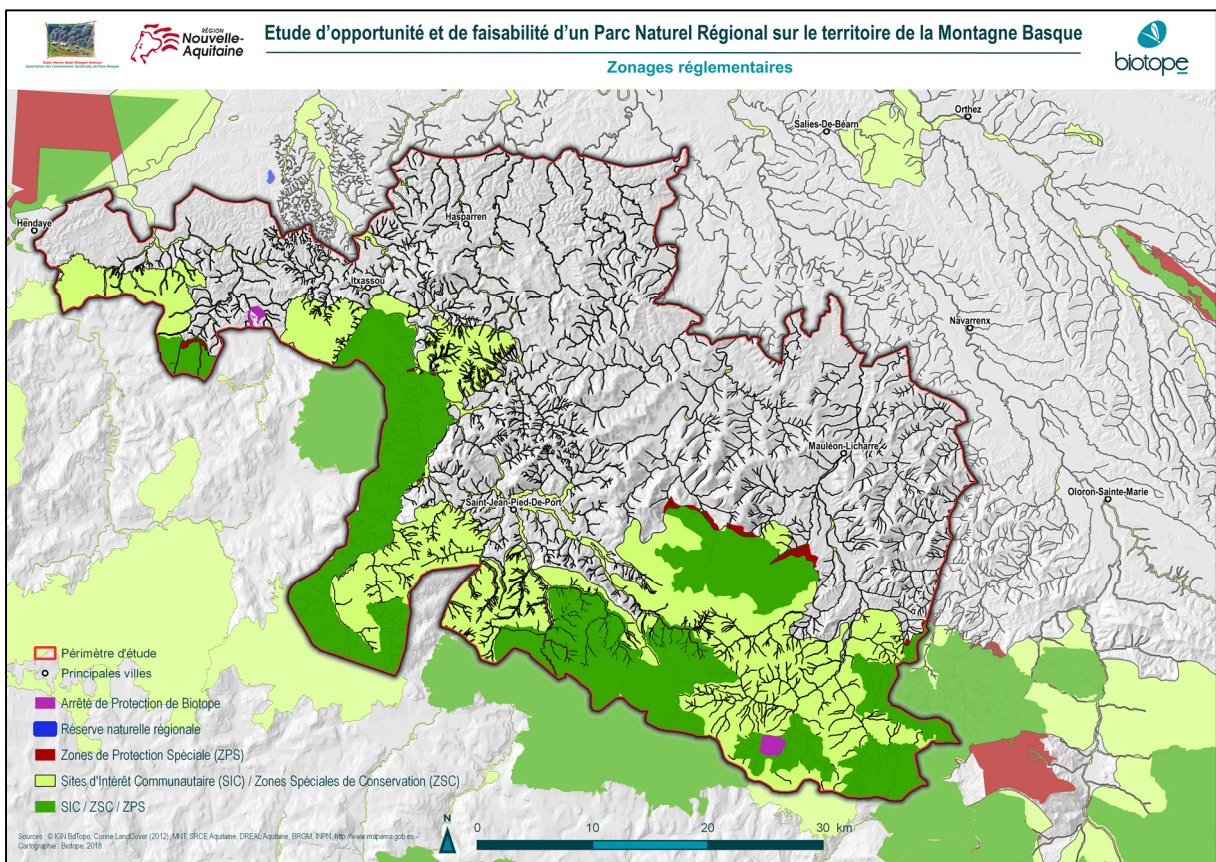
- 61 zonages d'inventaires dont 54 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique et sept Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
- Deux arrêtés de protection de Biotope pour préserver le site de Lur Berria pour sa forte abondance en Pique-Prune et le site de reproduction du Gypaète barbu d'Holzarte sur la commune de Larrau
- 18 sites naturels gérés par le CEN d'Aquitaine et un site géré par le Conservatoire du littoral (domaine d'Abbadia à Urrugne)
- Neuf espaces naturels sensibles gérés par le Département
- Une vingtaine de plans nationaux pour préserver les espèces les plus menacées, visant notamment les chauves-souris, le Gypaète barbu, le Vautour fauve, le Milan royal, le Percnoptère d'Égypte, le Desman des Pyrénées, la Loutre et le Vison d'Europe, les papillons azurés, les insectes saproxyliques et l'écrevisse à pattes blanches.

Ces zonages sont principalement axés sur les secteurs de montagne, les grands massifs forestiers et le réseau hydrographique. Ils se concentrent davantage dans le sud du périmètre du territoire d'étude. Cumulés, ils rendent compte des principaux enjeux écologiques du territoire. Néanmoins, ils n'ont pas la même portée réglementaire. A titre d'exemple, les ZNIEFF ne sont que des zonages d'inventaires sans obligations réglementaires associées. Concernant les sites Natura 2000, on observe une disparité est/ouest avec des Documents d'Objectifs plus avancés sur la moitié occidentale grâce à l'implication des Commissions Syndicales et des collectivités. La portion orientale est moins avancée avec un dispositif porté par l'État, pour les sites de la Soule et la plupart des sites liés aux cours d'eau (hormis Nive, Nivelle et Saison). En outre, ces zonages restent localisés sur des cœurs de biodiversité et le réseau hydrographique. Il ne couvre pas systématiquement les corridors identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

L'outil Parc Naturel Régional permettrait d'avoir une approche plus homogène sur la préservation du patrimoine naturel de la Montagne Basque, de mieux prendre en compte les continuités écologiques et d'avoir un regard transversal sur l'agriculture, la biodiversité, la culture qui sont des thématiques très liées sur le territoire d'étude. Il représente aussi une opportunité d'améliorer l'acceptabilité des initiatives en faveur de la conservation de la biodiversité et de davantage communiquer sur le patrimoine naturel du territoire.



Carte 37 : Zonages d'inventaire du patrimoine naturel identifiés au sein du territoire d'étude



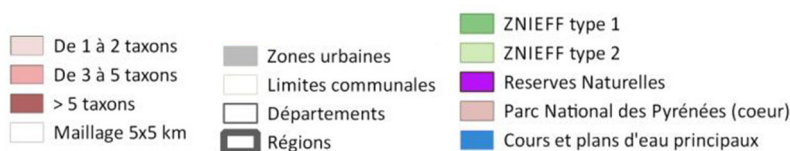
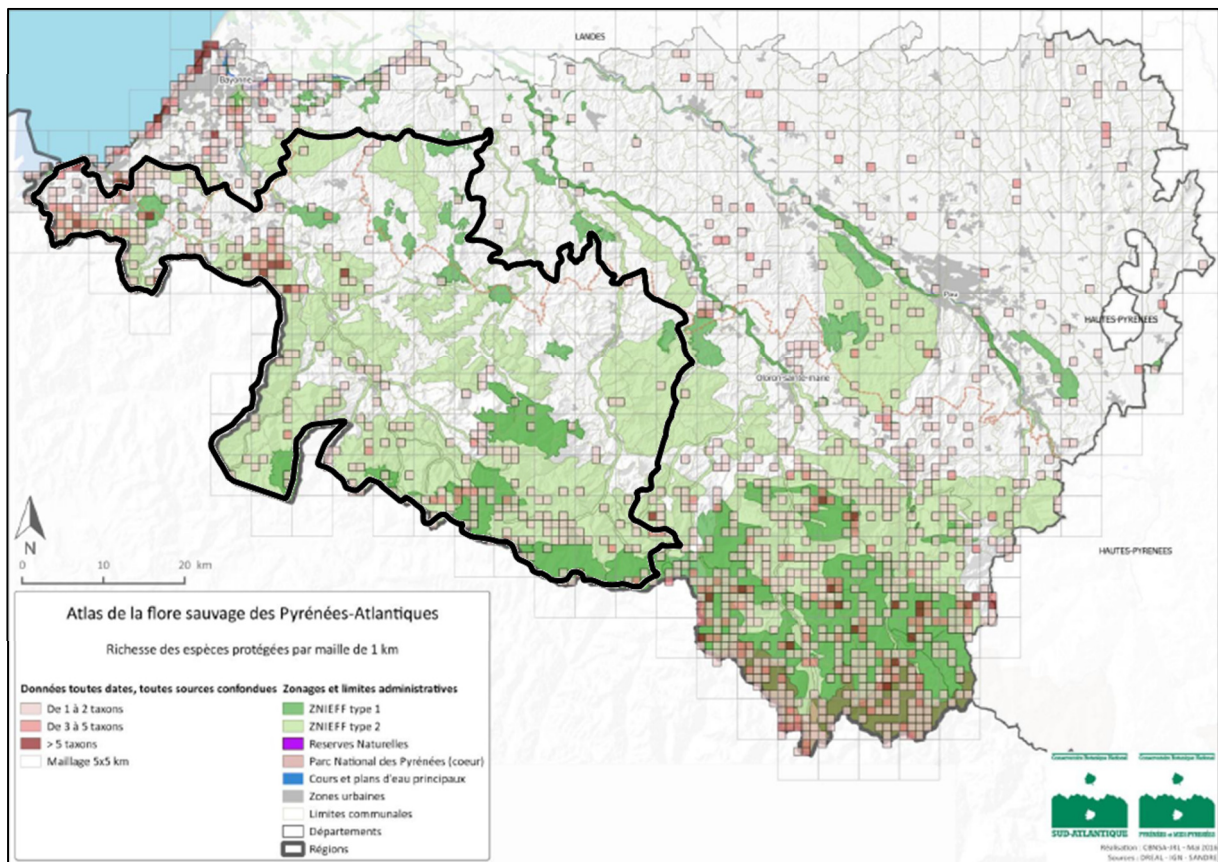
Carte 38 : Zonages réglementaires dont sites Natura 2000

b) Un taux d'endémisme élevé

Le territoire d'étude constitue un foyer d'endémisme important pour plusieurs espèces présentes uniquement sur le Pays Basque ou les Pyrénées. Les secteurs d'altitude présentent en général un nombre plus important d'espèces rares, protégées ou menacées. Ce constat peut s'expliquer par les conditions géomorphologiques particulières qui existent sur ces secteurs, permettant le développement d'une flore et d'une faune adaptée.

La carte ci-dessous illustre en partie ce constat sur les espèces floristiques. Ainsi, les secteurs pyrénéens, au Sud du territoire d'étude, présentent davantage de taxons protégés que les secteurs de moindre altitude. Le secteur littoral présente également plus d'espèces protégées, en lien avec ses conditions également particulières, liées à la présence de la mer.

La richesse floristique



Carte 39 : Richesse floristique des espèces protégées par maille de 1 km (Source : Atlas de la Flore sauvage des Pyrénées Atlantiques, CD64)

Au niveau faunistique, on retrouve également des espèces rares, menacées ou endémiques :

- Exemples d'espèces endémiques du Sud-ouest de la France : Éphippigère gasconne (*Callicrania ramburii*)
- Exemples d'espèces endémiques des Pyrénées et/ou du Pays Basque : Calotriton des Pyrénées, Desman des Pyrénées, Grenouille des Pyrénées, Pic de Lilford, Azuré de la Badasse, Merle bleu
- Exemples d'espèces menacées au niveau national et particulièrement bien représentées au Pays

Basque : Azuré des mouillères, Loutre d'Europe, Rhinolophe euryale, Gypaète Barbu, Aigle royal, Chat forestier, Vautour fauve ...



Photographie 21 : Loutre d'Europe



Photographie 22 : Calotriton des Pyrénées



Photographie 23 : Rhinolophe euryale

Les cartographies ci-après localisent quelques espèces rares voire endémiques que l'on peut observer sur le territoire de la Montagne Basque.

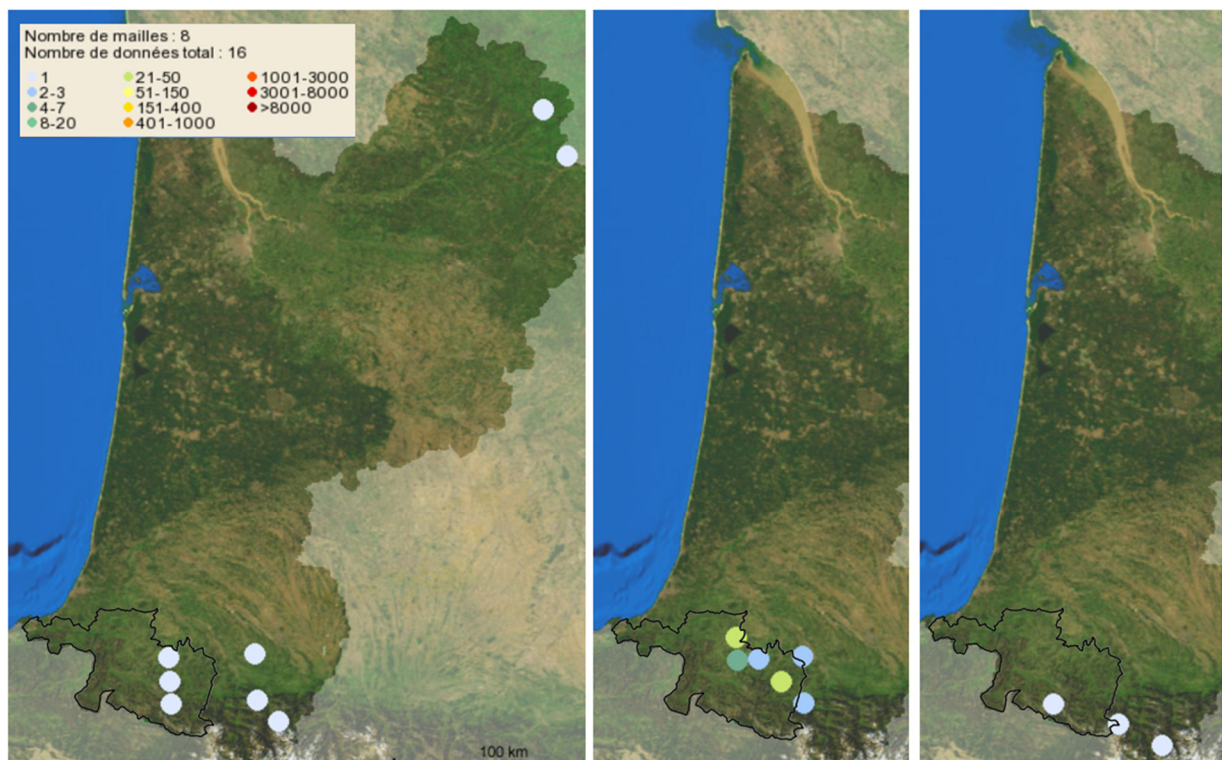


Figure 7 : Répartition spatiale de mammifères rares voire endémiques du Pays Basque (Source : Faune Aquitaine). De gauche à droite : Chat forestier, Campagnol basque, Desman des Pyrénées.

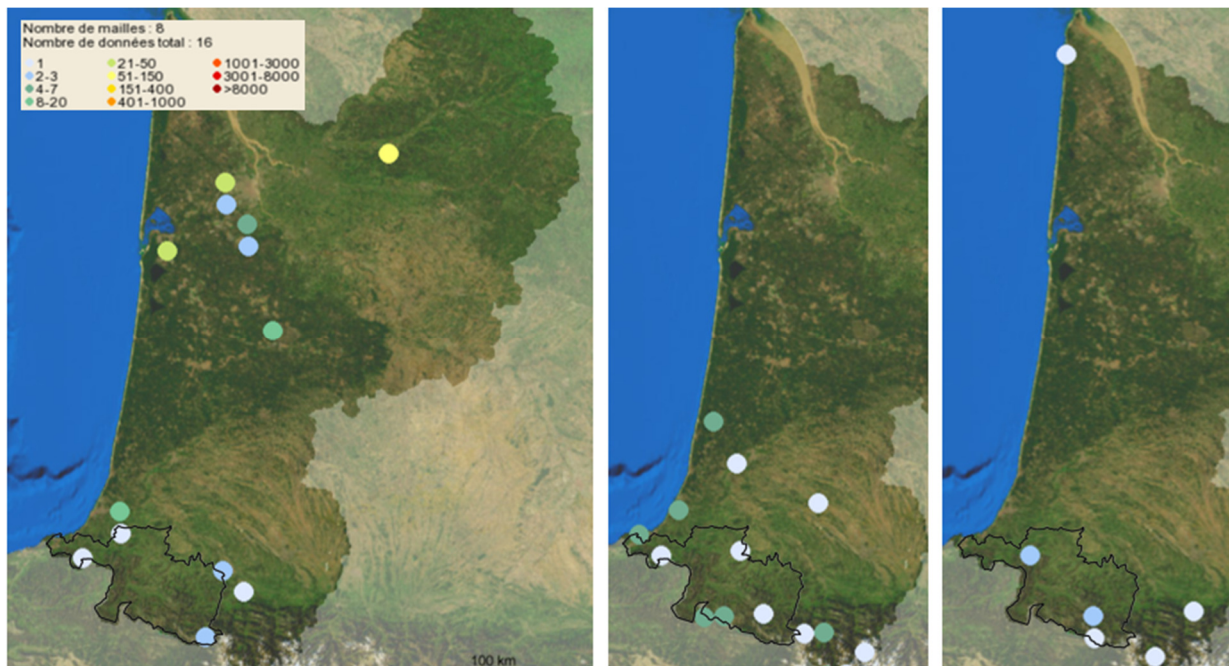


Figure 8 : Répartition spatiale d'insectes rares du Pays Basque (Source : Faune Aquitaine). De gauche à droite : Azuré des mouillères, Ephippigène gasconne, Rosalie des Alpes.

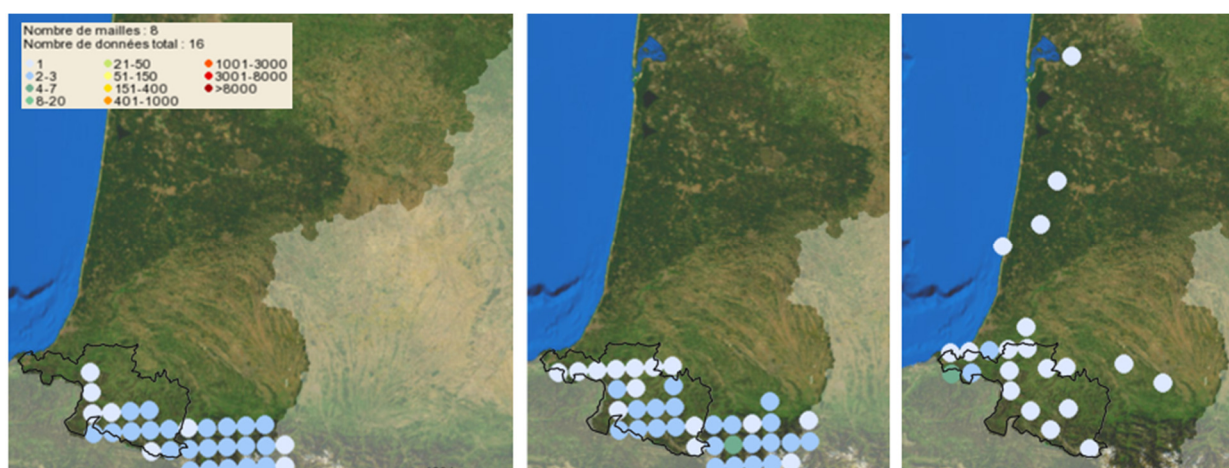


Figure 9 : Répartition spatiale d'oiseaux rares voire endémiques du Pays Basque (Source : Faune Aquitaine). De gauche à droite : Gypaète barbu, Aigle royal et Pouillot ibérique

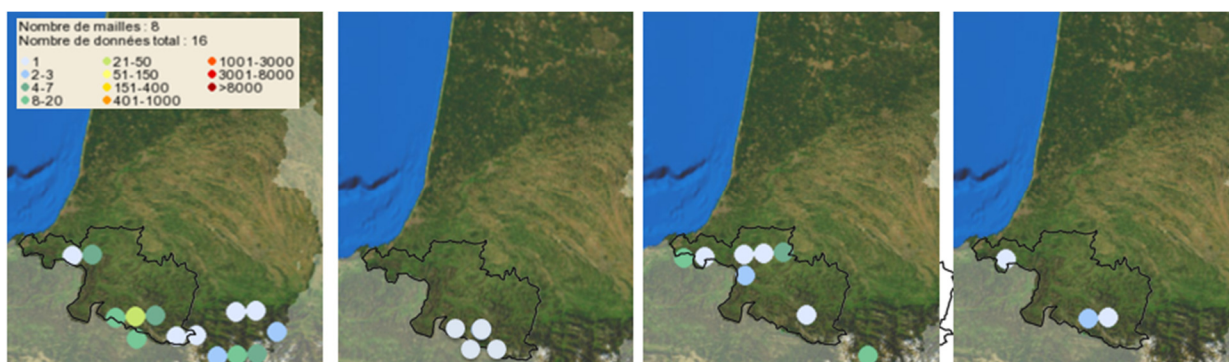


Figure 10 : Répartition spatiale d'amphibiens et de reptiles rares voire endémiques du Pays Basque (Source : Faune Aquitaine). De gauche à droite : Calotriton des Pyrénées, Grenouille des Pyrénées, Lézard catalan, Vipère de Séoane.

5. Un équilibre écologique fragile, empreint à de nombreuses menaces

a) *L'évolution des pratiques agropastorales susceptible d'impacter négativement le patrimoine naturel*

Le maintien des milieux ouverts et semi-ouverts et de la biodiversité associée dépend de la pérennisation des activités agropastorales.

Les dynamiques actuelles de déprise agricole et d'abandon de certains secteurs vont donc dans le sens d'un appauvrissement en biodiversité du territoire, en favorisant l'embroussaillage, puis la fermeture des milieux auparavant ouverts.

b) *Un développement urbain, responsable du mitage des milieux naturels et agricoles*

On observe, sur la majorité du territoire, une pression limitée de l'urbanisation. Le relief est en partie responsable de ce développement limité en contraignant les implantations humaines et le développement économique du territoire. Ainsi, l'urbanisation reste réduite et localisée sur la Montagne Basque.

Néanmoins, on observe une augmentation de la pression foncière localement sur le territoire notamment sur sa partie ouest du territoire et la vallée de la Nivelle. Cette pression foncière peut conduire à un étalement urbain et donc à une fragmentation et un mitage des espaces naturels et agricoles. Le développement de l'urbanisation va également dans le sens d'un développement du réseau routier, qui peut mener à une fragmentation accrue des milieux et à la diminution de la perméabilité écologique du territoire pour les espèces.

Il serait intéressant de disposer d'études fines de consommation en espaces et notamment en espaces naturels et agricoles afin d'avoir une vision qualitative et quantitative du mitage urbain et des secteurs les plus touchés.

Au-delà du développement urbain, d'autres projets anthropiques peuvent avoir des impacts négatifs sur la biodiversité notamment les projets d'extraction de matériaux qui peuvent avoir des répercussions significatives sur la qualité des cours d'eau et des paysages mais aussi engendrer une destruction de certains milieux.

c) *Le développement d'un tourisme vert induisant un risque de sur-fréquentation et de détérioration de certains sites naturels*

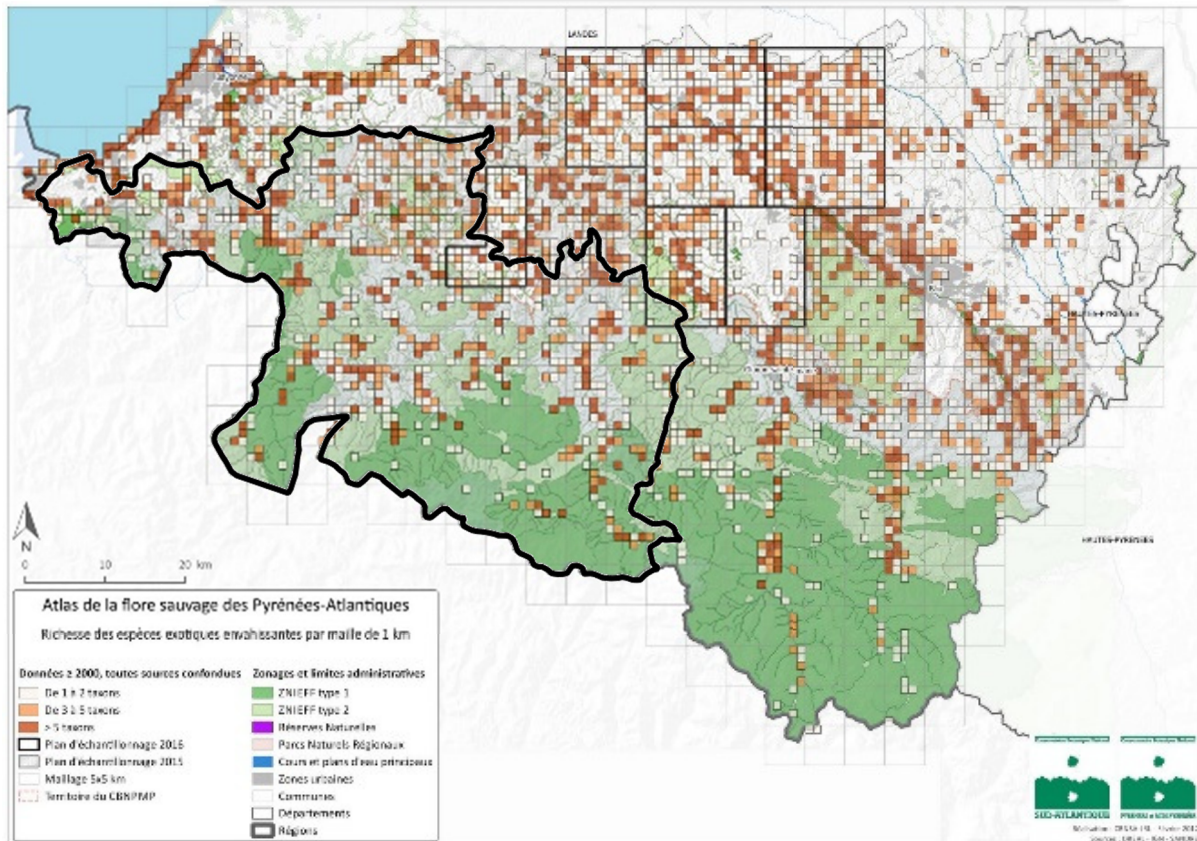
L'attractivité touristique de la Montagne Basque repose en partie sur les milieux et les espaces naturels. Le massif de la Rhune, la grotte d'Harpea, la cascade de Pixta, les Gorges d'Holzarte ou les Gorges de Kakuetta constituent quelques exemples de sites naturels particulièrement touristiques du territoire.

La sur-fréquentation de certains sites induit un piétinement et une dégradation des milieux naturels, des paysages et un dérangement de la faune. Ces phénomènes seront, sans mesures de gestion adéquates, préjudiciables à long terme sur les sites eux-mêmes alors que certains sont des « locomotives » touristiques pour le territoire. Cette gestion ne doit pas exclure, au contraire, la mise en valeur de sites parfois uniques.

En outre, ce développement touristique s'accompagne parfois d'activités (trail, quad, courses en pleine nature, escalade, via ferrata...) qui peuvent être dérangeantes pour la faune et dégrader certains milieux naturels. Elles doivent être surveillées et coordonnées localement pour permettre une bonne cohabitation avec le patrimoine naturel fragile du territoire.

d) Un risque de développement des espèces invasives

L'importance des espèces exotiques envahissantes



Carte 40 : Richesse des espèces exotiques envahissantes par maille de 1 km (Source : Atlas de la Flore sauvage des Pyrénées Atlantiques, CD64)

Les espèces invasives sont considérées comme la deuxième source de perte de biodiversité mondiale. Elles constituent donc un enjeu non négligeable à analyser dans le cadre de ce diagnostic.

Plusieurs espèces exotiques envahissantes sont recensées sur le territoire et sont issues d'introduction accidentelle par l'homme : Renoué du Japon, Jussie, Robinier faux-acacia, Balsamine de l'Himalaya, Budléa, Jussie, Erable negundo, Myriophylle du Brésil, Ragondin, Ecrevisse de Louisiane...

Les espèces floristiques invasives sont particulièrement présentes le long du littoral, du réseau hydrographique et des grands axes de déplacement routiers. Elles sont à l'inverse beaucoup moins présentes en altitude (Atlas de la Flore sauvage des Pyrénées Atlantiques, CD64).

Les changements climatiques ainsi que les transports peuvent favoriser certaines de ces espèces et entraîner la colonisation de nouveaux milieux, notamment en montagne.

e) Le changement climatique

Le changement climatique a des répercussions importantes sur la biodiversité car il modifie les conditions du milieu : augmentation des températures, diminution de la disponibilité de la ressource en eau, modification des saisons, apparition d'épisodes extrêmes, etc.

Au-delà de ces menaces qui concernent la biodiversité à l'échelle nationale, la biodiversité de la Montagne Basque présente une vulnérabilité accrue aux changements climatiques en lien avec son étagement de la flore et de la faune en fonction de la température. De ce fait, les évolutions climatiques vont avoir de fortes répercussions sur la répartition des espèces (migration vers les latitudes supérieures). Elles peuvent par exemple entraîner des migrations voire des disparitions d'espèces mais également l'apparition d'espèces exotiques invasives, jusque-là inadaptées au climat local. L'apparition de ces espèces exotiques, plus adaptées aux températures élevées, peut remettre en question les espèces endémiques de la Montagne Basque, adaptées à

des conditions précises. Ces impacts sont d'autant plus préjudiciables que cette biodiversité locale est bien souvent rare et patrimoniale.

Aucune analyse ne permet à l'heure actuelle de faire des estimations quantitatives sur le risque d'extinction. En revanche, différents groupes d'espèces font l'objet de suivis afin d'évaluer le comportement et l'évolution des populations face au réchauffement climatique. Il s'agit notamment, dans le cadre du programme « Sentinelles du climat » du Lézard de Bonnal, de la marmotte, des bourdons et de l'Apollon (papillon de jour) pour la faune des pelouses et rocailles de montagne et de la grenouille des Pyrénées pour l'étude des torrents de montagne.

Les torrents risquent eux aussi de subir des évolutions en matière de températures, de débits, de qualité de l'eau, ce qui remet en question la répartition des espèces aquatiques. La présence d'obstacles à l'écoulement risque de limiter les capacités de dispersion de certaines espèces pour s'adapter aux changements climatiques. De la même manière, la baisse des débits, accompagnée d'une diminution du taux d'oxygène et d'une augmentation de la concentration en polluants, risque d'induire une mortalité accrue de la faune aquatique dans les cours d'eau.

La disparition progressive de certains milieux naturels, tels que les milieux humides, supprime par ailleurs l'habitat de certaines espèces, qui risquent donc de disparaître du territoire.

Enfin, la forêt sera un milieu particulièrement touché par les changements climatiques en lien avec les répercussions qu'ils entraînent : fréquence des sécheresses, évolution des aires de répartition des ravageurs, modifications des précipitations, risque d'incendie accru.

Conclusion thématique

Le territoire de la Montagne Basque présente un patrimoine écologique tout à fait remarquable, qui repose sur des conditions biogéographiques singulières « héritées » et liées à son contexte montagnard mais aussi sur l'action de l'homme, qui a créé et maintenu des milieux ouverts pour l'agropastoralisme. Le schéma ci-dessous récapitule les caractéristiques de ce patrimoine exceptionnel et les deux facteurs à l'origine de ce dernier, qui sont repris et détaillés par la suite, dans les paragraphes suivants de cette partie.

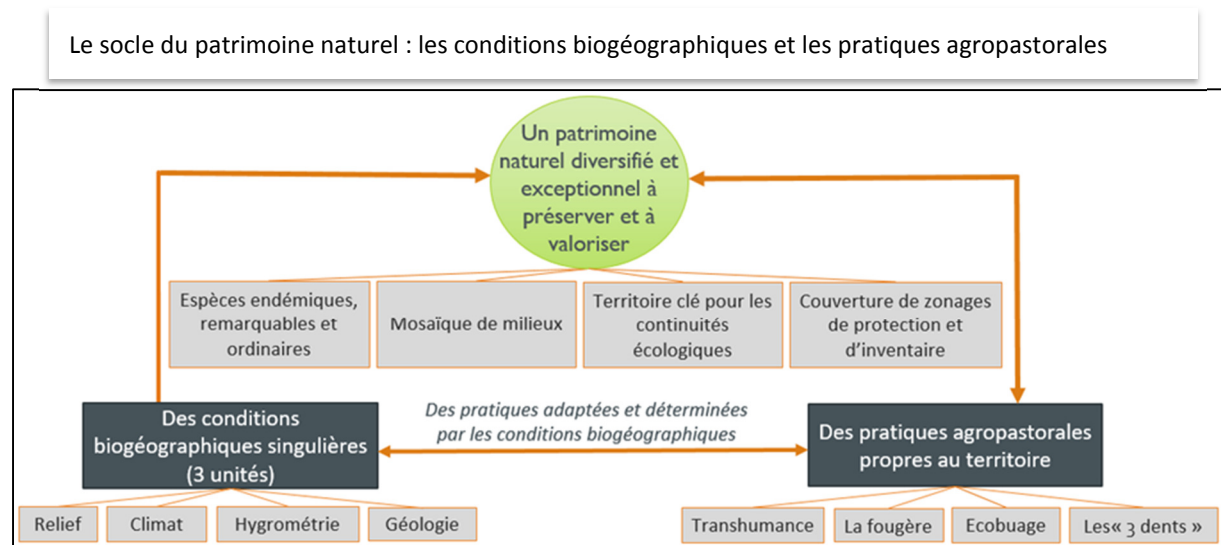


Figure 11 : Le socle du patrimoine naturel : les conditions biogéographiques et les pratiques agropastorales

En effet, la Montagne Basque se caractérise en premier lieu par une mosaïque de milieux différents et imbriqués géographiquement.

Ces milieux peuvent être regroupés en quatre grandes catégories : les milieux ouverts et semi-ouverts, les milieux aquatiques et humides, les milieux forestiers et les milieux rupestres.

Les milieux ouverts et semi-ouverts (prairie, bocage, parcelle cultivée, lande, fougère, pelouse) représentent la majeure partie de l'occupation des sols et sont dédiés à l'agriculture et à l'élevage. Ces espaces agricoles sont particulièrement intéressants d'un point de vue écologique sur la Montagne Basque car ils constituent une zone de refuge, de chasse et de déplacement pour de nombreuses espèces locales, ordinaires comme plus

patrimoniales (Vipère de Séoane, rapaces par exemple). Cette biodiversité est donc dépendante de l'homme et notamment des activités d'agropastoralisme, qui entretiennent les milieux ouverts et permettent des conditions favorables d'accueil pour les espèces faunistiques comme floristiques.

Le réseau hydrographique de la Montagne Basque s'articule autour de l'Adour et s'inscrit dans son bassin versant. Les principaux cours d'eau sont donc en grande majorité des affluents de l'Adour : La Bidouze, La Joyeuse, la Nive, l'Ardanavy, Gave d'Oloron, Le Saison, etc. Malgré son inscription dans un seul bassin versant, le territoire de la Montagne Basque présente des typologies variées de cours d'eau entre les ruisseaux torrentiels de montagne et les larges vallées alluviales de basse altitude. Il propose ainsi de nombreux habitats et corridors écologiques (cours d'eau, ripisylve, zones humides, bois alluviaux) pour des espèces aquatiques mais aussi semi-aquatiques et terrestres. Le maintien de leur continuité écologique doit aussi être assuré pour conserver les populations en poissons migrateurs : Le Saumon atlantique (*Salmo salar*), la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*), la Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*), la Grande Alose (*Alosa alosa*), l'Alose feinte (*Alosa fallax*) et bien sur l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*). Les milieux humides, que l'on retrouve principalement sous forme de boisements alluviaux ou de prairies humides, sont également des milieux clés pour le territoire : au-delà de leur intérêt pour la biodiversité, ils jouent également un rôle de régulation de l'eau, de filtration et participent à la qualité et à la diversité des paysages. Ces milieux aquatiques et humides sont en général bien préservés et présentent une bonne qualité, notamment en amont, dans les vallées de montagne. La qualité des cours d'eau a néanmoins tendance à se détériorer vers l'aval, dans les zones de plaines.

Les milieux forestiers, qui occupent près de 70 000 hectares, sont également bien préservés et diversifiés avec notamment de grands massifs forestiers de hêtres (Forêts d'Iraty et d'Holzarte par exemple) et de chênes (Bois de Mixe par exemple). Les espèces forestières varient selon l'étagement montagnard et les gradients d'hygrométrie. Ainsi, les plaines alluviales sont occupées majoritairement par des boisements affectionnant les sols plus ou moins humides où l'on peut observer l'Aulne glutineux, le Frêne commun et le Chêne pédonculé. Sur les versants des collines, le Chêne tauzin et le Châtaigner ne sont pas rares. En montant en altitude, les hêtres se font plus présents puis se mêlent au Sapin pectiné. Sur les sommets les plus élevés, seul le Pin à crochet arrive à se développer. Les milieux forestiers abritent une flore et une faune riche (notamment en oiseaux, chauves-souris et insectes), notamment le Sénéçon de Bayonne pour la flore (espèce floristique protégée au niveau national, endémique du Pays Basque et du sud des Landes) et le Chat forestier, le Pic à dos blanc, l'Aigle botté, la Grande Noctule, la Rosalie des Alpes pour la faune.

Les milieux rocheux et rupestres, issus de la formation des Pyrénées, sont également présents en nombre sur la Montagne Basque : falaises (Kakuetta, massif des Arbailles par exemple), grottes (Verna par exemple), cavités naturelles. Ces milieux sont particulièrement favorables aux rapaces (notamment pour la nidification) et aux chauves-souris (hibernation, reproduction).

En lien avec la diversité des milieux, le territoire bénéficie d'une diversité importante en espèces floristiques et faunistiques, qu'elles soient patrimoniales comme plus ordinaires. La Montagne Basque se caractérise ainsi par un taux d'endémisme élevé (Grenouille des Pyrénées, Calotriton, Clausilie basque, Desman des Pyrénées, Vipère de Séoane, Ephippigère gasconne, Gypaète barbu, Chat forestier, Campagnol basque, etc.), notamment sur les plus hautes altitudes.

Toutes ses caractéristiques font du territoire de la Montagne Basque un secteur clé pour le maintien des continuités écologiques locales mais aussi régionales, nationales, voire européennes pour certaines espèces migratrices (oiseaux et poissons notamment). Le territoire de la Montagne Basque correspond ainsi à un espace riche en réservoirs de biodiversité et en corridors écologiques, pour certains d'importance régionale voire nationale, notamment pour les milieux ouverts, humides et boisés (sous-trame des « pelouses et prairies », « milieux humides » et « boisements de feuillus »). Par ailleurs, il est important de souligner l'importance du territoire concernant la migration des oiseaux, plusieurs cols de la Montagne Basque étant des lieux de passages de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs notamment le col d'Organbidexka, l'un des trois plus importants sites de migration postnuptiale d'Europe occidentale, le col de Lizarrieta (commune de Sare) et le col de Lindux (commune de Banca). De même, plusieurs cours d'eau sont identifiés par le SDAGE Adour Garonne comme « Axes pour les migrateurs amphihalins », notamment l'Untxin, la Nive, la Nivelle, la Joyeuse, le Lihoury, le Saison et la Bidouze. La continuité écologique des cours d'eau depuis le littoral jusque dans les vallées est donc importante pour maintenir la migration de ces espèces amphihalines.

Un nombre non négligeable de zonages de protection et d'inventaire rend également compte du caractère exceptionnel de ce patrimoine, même si les outils de préservation ne sont pas homogènes sur le territoire et ne couvrent pas l'intégralité des continuités et des enjeux écologiques.

Cette richesse s'explique en partie par le positionnement du territoire à l'interface de plusieurs zones biogéographiques :

- La zone atlantique, au Nord du territoire, qui se compose d'un système complexe de collines, de coteaux et de plateaux prolongés de longs glacis alluviaux et de vallées. Sa matrice fortement agricole est sillonnée par un réseau de boisements, de landes, de prairies et de cours d'eau.
- La zone montagnarde, au Sud du territoire, qui se caractérise par son organisation en étages : montagnard (hêtraie-sapinière), subalpin (pinède à crochet) et alpin (pelouses d'altitude). Elle se caractérise par l'abondance des milieux de prairies de pâturage, de grandes landes et la substitution progressive du Hêtre au Chêne dans les forêts. On y trouve également la grande majorité des milieux rupestres associés aux falaises, aux gorges et aux formations rocheuses plus ou moins accidentées issues de la formation des Pyrénées.
- Une faible part du territoire d'étude, sur la commune d'Urrugne, jouxte le domaine atlantique marin au niveau de la façade littorale.

La biodiversité de la Montagne Basque provient également de l'organisation en étages altitudinaux du territoire, chaque étage étant caractérisé par des conditions biogéographiques propres et donc par une faune et une flore adaptées et différentes selon les étages.

Les activités agropastorales (pâturage, écobuage) renforcent la singularité de chaque étage en agissant sur le degré d'ouverture des milieux et leur composition. Les fougères, les prairies et les landes sont ainsi des milieux façonnés par l'homme, qui participent à la diversification des habitats et qui se retrouvent à certains étages de la montagne, notamment dans les zones d'estives (pâturées en été) et les fonds de vallée (pâturés en hiver).

L'étage montagnard, qui subit les plus fortes contraintes (relief, hygrométrie, etc.), se caractérise par une présence en milieux fermés (forêts) plus importante, du fait d'une installation plus difficile pour l'homme. Les contraintes topographique, climatique, hygrométrique ont également permis à des niches écologiques de se mettre en place, qui se composent souvent essentiellement d'espèces rares et endémiques.

La Montagne Basque est donc un espace de transition écologique entre des zones biogéographiques et des étages altitudinaux, ce qui génère une grande diversité en habitats et en espèces.

Enfin, il est important de souligner que ce patrimoine naturel et sa pérennité sont menacés par plusieurs facteurs.

Le déclin du pastoralisme est l'une des menaces les plus préoccupante pour le territoire de la Montagne Basque (appauvrissement en biodiversité). En effet, la déprise agricole et l'abandon des zones intermédiaires favorisent l'embroussaillage, puis la fermeture des milieux qui ne conviennent plus à la plupart des espèces de milieux ouverts. A l'inverse, dans le cas d'une conversion des prairies et pâture en grande culture, l'intensification des pratiques peut également réduire la biodiversité agricole (en lien avec l'homogénéisation du milieu, l'utilisation d'intrants, etc.), même si le milieu conserve son aspect ouvert.

Le changement climatique représente également une menace majeure pour la biodiversité car il entraîne une modification des conditions biogéographiques pour lesquelles les espèces se sont spécialisées. Le réchauffement peut ainsi entraîner une migration des espèces vers les altitudes plus élevées avec un risque de disparition de certaines espèces. Il favorise également l'apparition d'espèces exotiques envahissantes, qui prennent le pas sur les espèces locales. Enfin, il a des conséquences sur la ressource en eau en limitant sa disponibilité durant les périodes estivales (sécheresse, besoins en irrigation, en eau potable plus importants), dont la qualité et la quantité conditionne la présence de nombreux habitats et espèces de la Montagne Basque. Il favorise également certains risques, notamment les risques d'incendie et d'inondation, ce qui pourrait engendrer des destructions d'habitats et d'espèces.

En outre, sur la partie est du territoire, à proximité des grandes villes et du littoral, la pression foncière entraîne une consommation de l'espace pour l'urbanisation, ce qui peut engendrer une disparité et une fragmentation des milieux naturels avec des impacts évidents sur la biodiversité associée.

Enfin, un développement non maîtrisé du tourisme et des activités de pleine nature pourrait également avoir des répercussions négatives sur les espèces les plus sensibles au dérangement et peut également engendrer une consommation d'espaces naturels (pour la mise en place d'équipements par exemple).

- **Analyse AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|--|
| <p>*Un territoire de transition biogéographique, qui permet une richesse en milieux et donc en espèces, patrimoniales comme plus ordinaires</p> <p>*Un territoire clé pour le maintien des continuités écologiques et des migrations</p> <p>*Des espèces rares et endémiques, en lien avec la présence de milieux à fortes contraintes</p> <p>*Un réseau hydrographique dense et de bonne qualité</p> <p>*Une diversité importante en espèces forestières et des vastes massifs forestiers comme la hêtraie d'Iraty</p> <p>*Un site remarquable pour les rapaces et les chauves-souris, en lien avec ses caractéristiques géologiques</p> <p>*Une pluralité de zonages de protection et d'inventaire de la biodiversité, qui atteste du caractère exceptionnel du patrimoine écologique de la Montagne Basque</p> <p>*L'homme et les activités traditionnelles agropastorales, des facteurs clés dans la préservation et le maintien des milieux ouverts et de la biodiversité associée</p> | <p>*Des outils de préservation de la biodiversité non homogènes sur le territoire et qui ne couvrent pas les corridors écologiques.</p> <p>*Une dépendance des milieux ouverts aux pratiques d'agropastoralisme et de transhumance, qui sont aujourd'hui en déclin.</p> |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <p>*Une valorisation plus importante du patrimoine naturel auprès des habitants et des visiteurs, qui favorise sa préservation et la sensibilisation à l'environnement</p> <p>*Accroître les connaissances sur la biodiversité ordinaire</p> | <p>*Une intensification agricole ou, au contraire, une déprise agricole, au détriment des milieux ouverts</p> <p>*Un développement non maîtrisé du tourisme et des activités de pleine nature, qui engendrerait du dérangement d'espèces voire de la destruction de milieux naturels fragiles.</p> <p>*Une consommation et/ou une fragmentation d'espaces naturels par l'artificialisation des sols</p> <p>*Une apparition et/ou une dispersion d'espèces invasives, facilitées par le changement climatique</p> <p>* Un déclin des espèces ordinaires, qui ne sont pas protégées par la loi ou par des zonages</p> <p>* Une altération de la dynamique et de la qualité des cours d'eau et des zones humides</p> <p>*Une raréfaction de la ressource en eau en lien avec le changement climatique</p> |

Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR

La cohérence du périmètre d'étude

Le territoire d'étude intègre à la fois :

- Les zones cœurs de biodiversité, associées aux altitudes les plus élevées du territoire et à la majorité des zonages de protection de la biodiversité : il s'agit des secteurs les plus contraints et les mieux préservés, avec un haut potentiel écologique, composés principalement par des milieux forestiers. Ces milieux sont peu menacés par les activités humaines, même s'ils restent vulnérables aux changements climatiques.
- Les zones de piémont, qui constituent une zone intermédiaire entre montagne et plaine. On y trouve davantage de prairies et autres milieux ouverts (landes notamment) en mélange avec des milieux boisés sur les secteurs les plus contraints ou en déprise. Cet étagement sera fortement touché par le changement climatique et les évolutions du pastoralisme.
- Les vallées et les plaines, associées aux altitudes les moins élevées de la Montagne Basque. Il s'agit des secteurs les plus menacés par le mitage urbain, en raison du relief moins contraint.

Le périmètre rend compte de cette manière de l'ensemble de l'étagement montagnard, qui fait la singularité du territoire de la Montagne Basque et son intérêt à un niveau national. Ce choix permet en effet de prendre en considération toute la diversité en milieux et en espèces de l'étagement altitudinal et d'appréhender la transhumance dans son ensemble, pour pouvoir agir sur les différents cycles de l'élevage et sur les différents « étages » utilisés.

Ce périmètre est également pertinent et cohérent au regard des trames vertes et bleues, car il permet de couvrir une grande partie des continuités écologiques liées aux Pyrénées, en complémentarité et au-delà du périmètre du Parc National des Pyrénées. Il s'inscrit également dans plusieurs continuités nationales boisées, bocagères, milieux ouverts thermophiles et enfin pour les poissons et les oiseaux migrateurs (Source : Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques). A noter que les liens est-ouest du périmètre sont déterminants du point de vue des continuités écologiques, notamment pour les poissons amphihalins.

Les enjeux

- Lutter contre la déprise agricole et maintenir les pratiques agropastorales extensives pour préserver les milieux ouverts et la biodiversité associée notamment sur les zones intermédiaires
- Préserver la qualité de la ressource en eau et du réseau hydrographique et notamment les continuités aquatiques pour les espèces migratrices
- Maintenir les zones humides pour leurs multiples rôles et fonctions
- Gérer durablement la forêt pour valoriser cette ressource en préservant sa biodiversité
- Encadrer le développement du tourisme pour valoriser la richesse écologique sans la détériorer
- Maitriser la dispersion d'espèces invasives sur le territoire
- Maintenir les continuités écologiques et les axes de migration en luttant notamment contre le mitage et la fragmentation des milieux naturels et agricoles
- Anticiper les effets du changement climatique sur les milieux et les espèces
- Communiquer sur le patrimoine naturel et ses enjeux

Sources

- MNHN : Orientations Régionales de Gestion de la Faune et de ses Habitats (ORGFH¹⁸), 2006
- Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques 64 : Plan Départemental pour la Protection des Milieux Aquatiques et la Gestion des Ressources Piscicoles des Pyrénées-Atlantiques, 2012-2016
- Aubie et al. : Carte lithologique simplifiée du département des Pyrénées Atlantiques, 2010
- Agence de l'eau Adour-Garonne : SDAGE Adour Garonne, 2016-2021
- SRCE Aquitaine
- CEN : DocOb Massif des Arbailles, 2016
- INPN
- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- <http://www.patrimoine-naturel-pays-basque.com/>
- www.georisques.gouv.fr
- Observatoire de la biodiversité végétale de la Nouvelle-Aquitaine
- Atlas de la Flore sauvage des Pyrénées Atlantiques, CD64
- Agence transfrontalière, Eurocité Basque : Etude cartographique des corridors écologiques, 2014 (redvert.net)
- www.navarra.es

¹⁸ Les Orientations Régionales de Gestion de la Faune et de ses Habitats (ORGFH) constituent une démarche, élaborée en 2006 pour l'ex Région Aquitaine, visant à définir un cadre régional pour la préservation de la biodiversité, en incitant les acteurs et les usagers à mieux gérer et préserver la faune.

Chapitre 3 : Une identité paysagère et patrimoniale marquée par la valorisation de l'étagement altitudinal

La Convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, définit le paysage comme « une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». La France reconnaît juridiquement le paysage comme composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité. Cette convention souligne la nécessaire intégration du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, ainsi que dans les politiques culturelles, environnementales, agricoles, sociales et économiques.

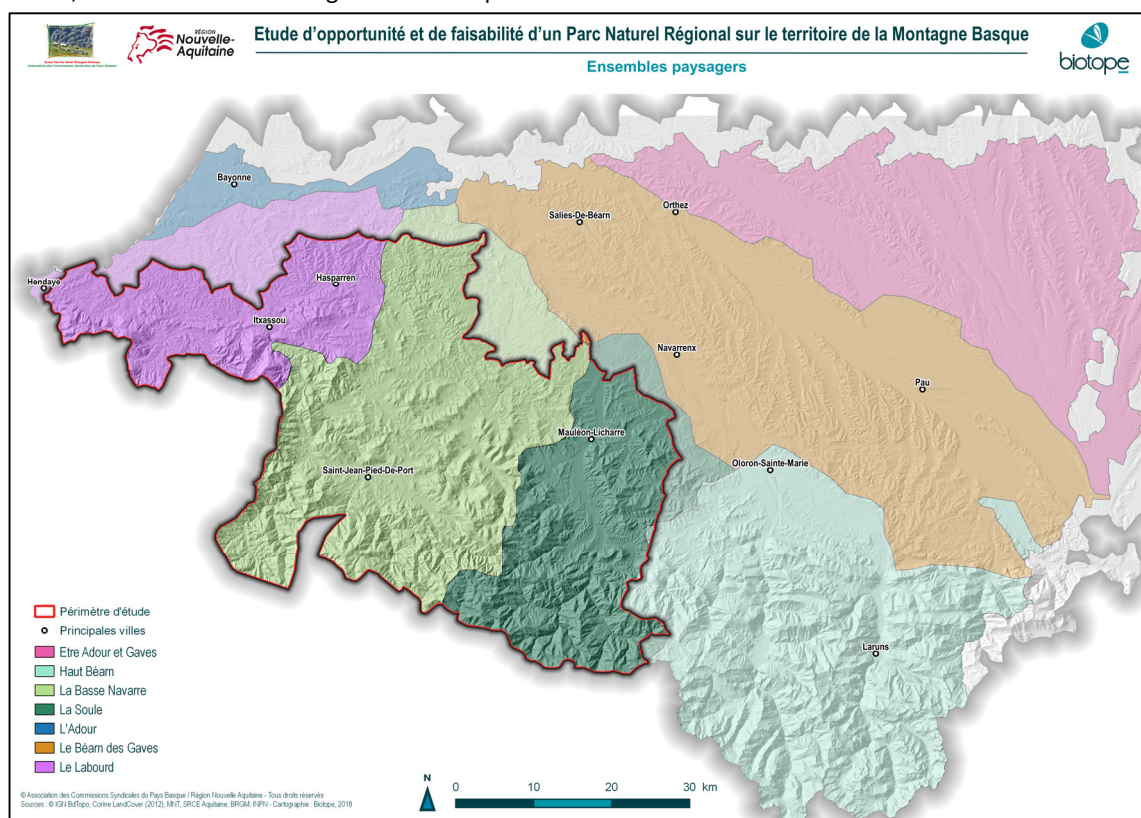
Cette approche conduit à considérer ici le paysage, non comme une thématique à ajouter aux autres, mais comme un modèle d'approche du territoire englobant toutes les autres, permettant de mettre en lien les facteurs humains et naturels, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Le paysage a donc été traité conjointement avec le patrimoine et la culture de la Montagne Basque, car trop intimement liés pour être traités séparément.

1. L'unité Nord Pays Basque, l'identité culturelle basque de la Montagne à l'Océan

La Montagne Basque s'inscrit dans le Pays Basque et notamment dans sa partie française soit dans l'unité Nord Pays Basque. Du fait de cet appartenance géographique et culturelle, elle hérite d'un cadre identitaire « basque », qui repose à la fois sur des critères paysagers, patrimoniaux et culturels. Ce cadre identitaire est une spécificité forte du territoire de la Montagne Basque, même s'il dépasse son périmètre administratif. Il est donc traité et décrit dans cette première partie.

a) La Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, trois grands ensembles paysagers qui composent le Pays Basque français

L'atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques (2001) identifie trois grands ensembles paysagers sur le Pays Basque français, qui se retrouvent également sur le territoire de la Montagne Basque : la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd. La carte ci-dessous présente ces ensembles paysagers, définis sur la base de la morphologie, de l'histoire, de l'habitat et de la végétation du département.



Carte 41 : Les ensembles paysagers du Pays Basque

- **La Soule, un paysage de canyons et de montagnes verdoyantes, mémoire et réservoir des traditions basques**

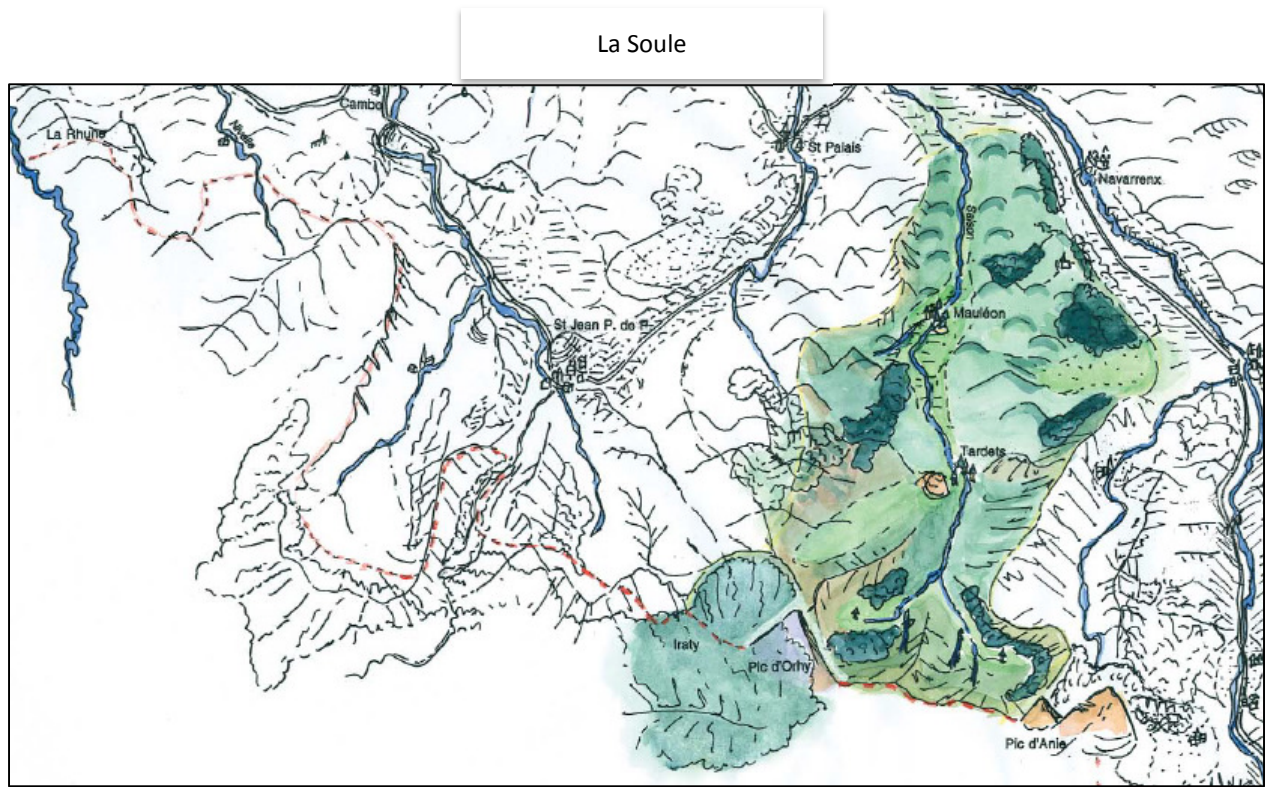


Figure 12 : Localisation de la Soule et schématisation paysagère de cet ensemble paysager (Source : Atlas des paysages 64)

La Soule ou « Xiberoa » en basque est la vallée formée par le Saison et forme une zone de transition entre le Béarn et la Basse Navarre. Elle réunit une zone de piémont et de montagne et représente la moins peuplée des provinces basques, en lien avec les contraintes apportées par le relief et l'isolement de la vallée en matière d'axes routiers et autres connexions avec les grandes villes.

En matière de paysages, les formes douces et ondulées du piémont répondent aux reliefs abrupts de la Haute Soule avec ses gorges vertigineuses et profondes. Le paysage est fortement marqué par une végétation abondante : forêts ancestrales et denses de hêtres, landes et estives. La présence de l'eau est également forte dans le paysage, que ce soit dans le fond des abrupts canyons ou dans les méandres du Saison. Au Sud, le Pic d'Orhy, point culminant du Pays Basque français et premier sommet à dépasser les 2 000 m à l'Ouest de la chaîne des Pyrénées, constitue un point de repère dans le paysage et délimite le début du secteur montagnard.

La Soule reste fortement marquée par l'activité pastorale, qui se traduit en terme paysager par la présence de chemins, de bétails (ovins et bovins) et des surfaces en herbes associées, de petit patrimoine lié au pastoralisme (bordes, murets de pierre, cayolars) et la persistance des communautés pastorales anciennes (facerie avec les vallées voisines, Commissions Syndicales).

Dans les plaines alluviales et la vallée du Saison, l'habitat s'est organisé suivant un maillage très lâche mais regroupé et sans clôtures : les villages se sont installés à l'abri des crues, sur des terrasses comme Trois-Villes, ou Menditte ou en pleine montagne (Larrau). Cette caractéristique dénote avec les autres provinces basques où la clôture des champs est la règle et où l'habitat est plus dispersé. Les villages se démarquant aussi par leur architecture : des toits d'ardoises, souvent dominés par un clocher. Particularité du paysage de la Soule, les murs-pignons à 3 clochers des églises à clochers trinitaires (trois pointes surmontées de croix) sont apparus au XVII^{ème} siècle. Les plus remarquables se trouvent à Gotein ou Aussurucq.

- **La Basse Navarre, un paysage agricole tout en rondeurs, très ouvert et humanisé**

La Basse Navarre

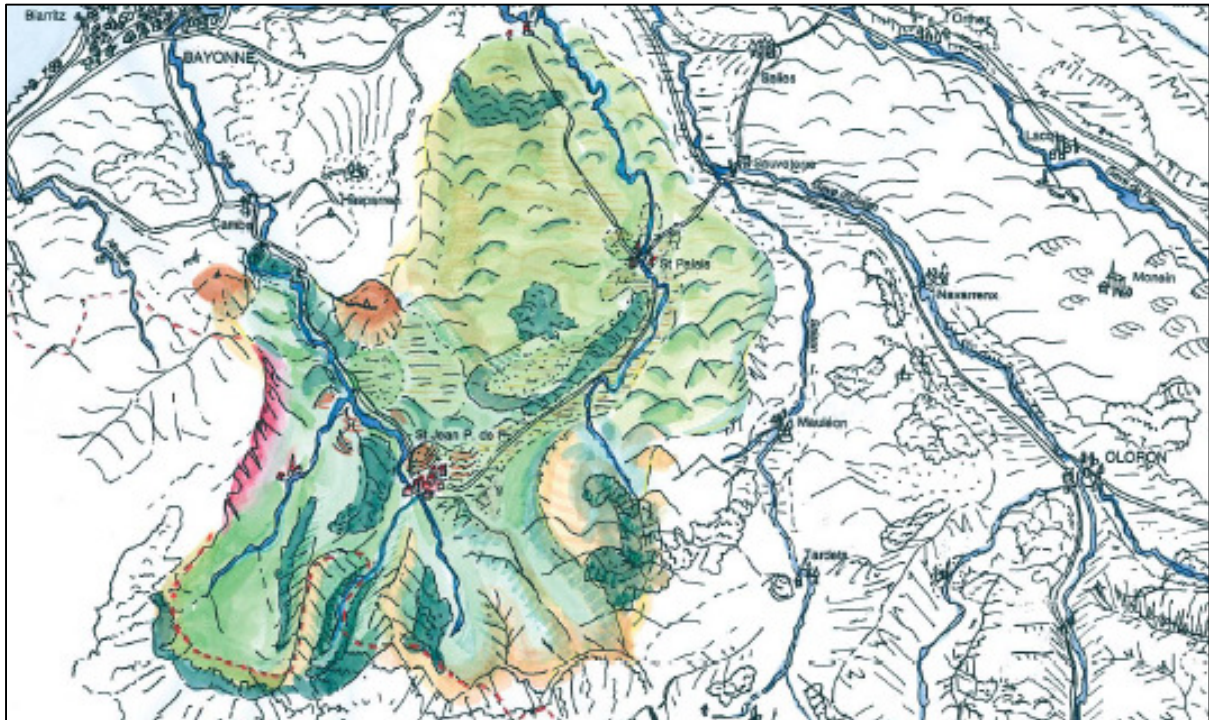


Figure 13 : Localisation de la Basse Navarre et schématisation paysagère de cet ensemble paysager (Source : Atlas des paysages 64)

La Basse Navarre englobe les pays de Cize (Haute vallée de la Nive), de Mixe (Vallée de la Bidouze) et les Aldudes. Avec Saint-Jean-Pied-de-Port pour ville phare, la Basse Navarre est une province agricole où le paysage est marqué par l'économie pastorale.

Le paysage se caractérise par ses rondeurs :

- Au Nord se trouve des collines agricoles aux orientations confuses, dont les courbes sont mises en valeurs par la végétation. Le réseau hydrographique y est complexe (petits cours d'eau, fossés) et alimentent les Nives et la Bidouze.
- Au Sud, c'est le domaine de la Montagne Basque avec les premiers contreforts des Pyrénées, frontière floue et perméable entre la France et l'Espagne. Les courbes y sont plus franches et plus rondes.
- Des mamelons dénudés, couvert de landes, moutonnante de fougères, rousses en automne ou tapis plus ras et sec de la bruyère ou encore lande herbeuse.

La chaîne des Pyrénées est à la fois un repère et une barrière, même si les sommets n'ont plus ici la dimension mythique des montagnes et sont plus difficiles à identifier qu'en Béarn, en Soule ou en Labourd. Au fil des déplacements dans ce paysage bosselé, les crêtes, les replats, les seuils, offrent des panoramas à chaque fois renouvelés où le regard est constamment limité au Sud par les Pyrénées.

L'omniprésence de l'eau est également un élément marquant du paysage : l'eau en suspension, les brumes du petit matin qui montent de la vallée, le brouillard qui surprend en plein été dans la montagne. L'humidité est omniprésente, elle donne à l'air épaisseur ou transparence.

L'habitat est plus dispersé, adapté aux reliefs et marqué par la ferme bas-navarraise, maison traditionnellement massive aux façades blanches et les bourgs groupés surmontés de leur église.

La Basse Navarre est traditionnellement tournée vers l'élevage : le système du libre parcours s'est imposé ainsi que celui de la transhumance, il perdure aujourd'hui car l'organisation des anciennes communautés pastorales s'est muée en Commissions Syndicales (Ostabaret, Pays de Cize et de Baigorri). On retrouve ainsi quelques

granges sur les versants et de rares cayolars en Haute vallée de Bidouze. La haute vallée était une réserve de pâturages commune aux navarraïses des vallées de Baïgorry (françaises) et de Valcarlos, Baztan et Eiro (espagnoles). Au XVIème siècle, la division de la Navarre accentue les conflits d'utilisation.

- **Le Labourd, pays de la terre et de l'océan**

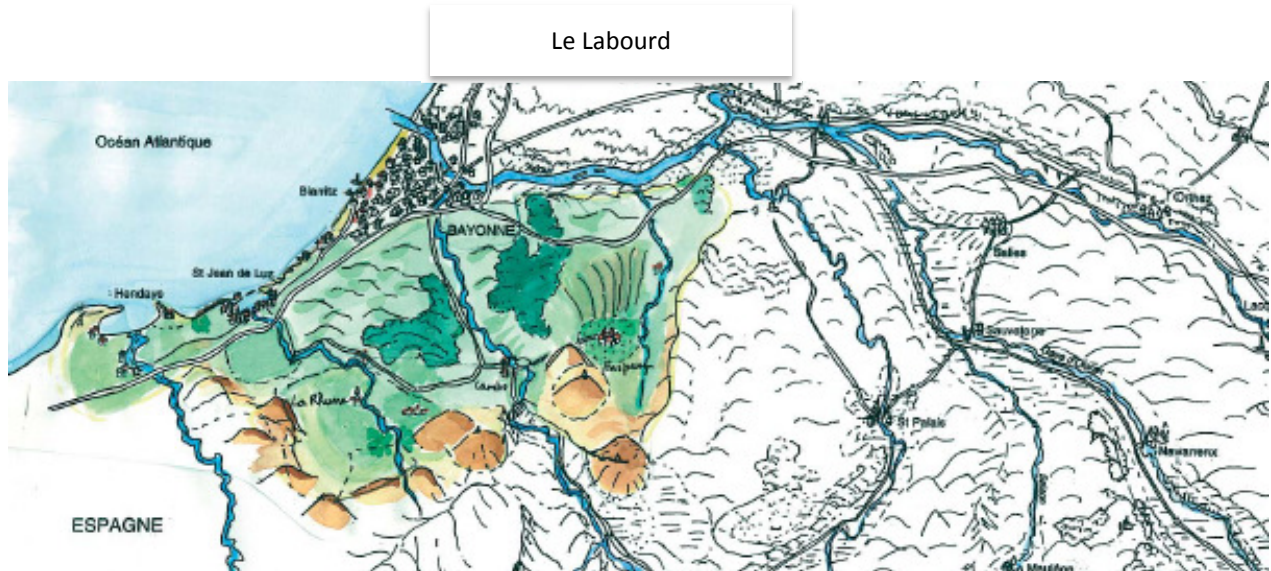


Figure 14 : Localisation du Labourd et schématisation paysagère de cet ensemble paysager (Source : Atlas des paysages 64)

À l'extrémité Ouest du territoire, la Côte Basque constitue l'aboutissement occidental des Pyrénées. C'est avant tout un lieu de passage (cols et ports). L'ensemble des paysages du Labourd englobe, à la fois la Côte Basque et le Labourd intérieur. C'est le lien culturel profond entre la côte et l'arrière-pays, au sens de l'imbrication très forte entre l'Homme et son territoire, qui fait la cohérence de l'ensemble.

L'Océan constitue l'un des motifs paysagers phare de cette entité mais s'inscrit en dehors du périmètre d'étude.

À l'intérieur (Labourd intérieur), le versant Nord des Pyrénées offre un visage lui aussi très humanisé, au climat et aux paysages océaniques très marqués. On y trouve de longues crêtes ondulantes et des bosses rondes, parcourues par les troupeaux de brebis et ponctuées en général d'un semis de maisons blanches aux volets rouges ou verts.

Le climat est humide et rend la présence de l'eau habituelle : du brouillard à la pluie, de la source au ruisseau et à l'Océan.

De la même façon que la Soule et la Basse Navarre, les premiers contreforts de la chaîne des Pyrénées apparaissent comme une toile de fond, indiquant le Sud, avec parfois la perception des plans successifs, du plus clair au plus foncé. Les silhouettes emblématiques aux formes douces de la Rhune et des Trois Couronnes sont cependant identitaires du Labourd.

Le Labourd se démarque aussi par son architecture très typée entre l'Etxe (la maison) de carte postale, blanche et rouge, et l'architecture balnéaire de la côte. L'organisation des villages et le petit patrimoine (oratoires, cimetières basques) sont également remarquables.

Cette unité est touchée par une pression foncière qui entraîne un mitage des milieux naturels et agricole et donc une modification des paysages.

b) La langue basque, l'euskara, un dénominateur commun du Pays basque

La langue basque, l'euskara, est pratiquée sur l'ensemble du territoire de la Montagne Basque et plus largement sur l'ensemble du Pays basque. Un euskaldun, littéralement « celui qui possède le basque », est une personne sachant parler l'euskara. La plupart des euskalduns vivent en Euskadi (communauté autonome du Pays basque,

située en Espagne) où la langue est reconnue depuis 1978. En France, la langue est inscrite dans la culture basque mais elle n'est pas officiellement reconnue.

Considérée comme l'une des plus vieilles langues de l'Europe de l'Ouest, elle a précédé les langues indo-européennes ou latines. Son origine exacte est toujours inconnue à ce jour, bien que l'euskara possède des similitudes avec les langues de la région du Caucase, notamment au niveau de la construction grammaticale des phrases. Elle possède plusieurs dialectes, probablement liés au fait que les populations aient été divisées et isolées dans les Pyrénées. De ce fait, l'Académie de la langue basque ou « l'Euskaltzaindia » fondée en 1918 et ayant pour vocation de défendre la langue basque, a mis en place une langue officielle propre à tout le territoire : l'euskara batua qui est enseignée dans les écoles. Cette unification linguistique a permis d'utiliser une langue commune pour les médias, l'administration et la littérature.

Alors qu'en 1877, 80% de la population du Pays basque parlait l'euskara, cette proportion est aujourd'hui d'environ 30% seulement, même si la tendance est de nouveau à la hausse. Sur la Basse-Navarre et la Soule, 66% des habitants comprennent et/ou parlent la langue basque contre 15% seulement des habitants de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz. Cette différence s'explique aussi par une arrivée de nouvelles populations plus importante dans l'agglomération bayonnaise que dans la Basse-Navarre et la Soule.

Des manifestations culturelles émergent où des artistes exposent la langue basque sous différentes formes : poèmes, chansons, improvisations orales, etc. Ainsi, naît le duel de bertso (versets), ou bertsularisme, qui est une manifestation orale culturelle. Les bertsularis doivent improviser sur scène un poème dont le sujet est inconnu à l'avance, tout en respectant une mélodie et un rythme donnés. Ces joutes verbales rassemblent les meilleurs bertsularis de tout le Pays Basque lors de championnats du Pays Basque créés dès 1935. À partir des années 1980, on assiste même à la création de plusieurs écoles de formation. Cette discipline orale se pratique encore aujourd'hui, notamment auprès des jeunes générations qui participent à l'affirmation et à la conservation de la culture basque tout en y apportant certaines nouveautés : danses et musiques diverses s'y mêlent parfois. Le bertsularisme est donc bien ancré dans la culture basque, tout en suivant l'évolution de la société. L'improvisation versifiée et chantée en Labourd, en Basse-Navarre et en Soule, est dotée d'une histoire globalement riche. Depuis 1980, l'association Bertsularien Lagunak œuvre à sa transmission et à son rayonnement.

c) Une culture commune, construite et diffusée par les arts, les sports, les festivités et la mythologie basque

La culture basque est très riche et repose sur une multiplicité de marqueurs communs tels que la littérature, le théâtre, la danse, la musique, la mythologie, les festivités, la gastronomie et les sports, repris et détaillés dans les paragraphes ci-après.

- **La littérature**

L'essor de la littérature basque a lieu en 1545 lors de la parution du premier livre entièrement écrit en euskara par Bernat Dechepare, curé de la paroisse de Saint-Michel en Basse-Navarre. Ce livre est un recueil de poésies religieuses et profanes. Cette impulsion littéraire ouvre ainsi un nouveau champ artistique basque puisqu'en 1643, Pedro de Aguerre, dit Axular, curé de Sare, publie "Gero" ("Plus tard"), considéré comme un « chef d'œuvre de lettres classiques basques ».

Un nouveau courant émerge au cours du XVIII^{ème} Siècle avec l'arrivée des apologistes et des grammairiens, notamment avec l'emblématique Manuel de Larramendi (1690-1766), jésuite guipuzcoan, connu pour ses nombreux travaux linguistiques. Ce n'est qu'à partir de 1850 que la littérature basque se fera exempte de toute orientation religieuse.

Les années 1950 sont marquées par l'arrivée de Jon Mirande (1925-1972) et Gabriel Aresti (1933-1975), grands poètes de la littérature basque. De nos jours, des écrivains continuent d'alimenter la littérature basque, plus contemporaine. Parmi les plus connus et les plus talentueux, il y a l'auteur du roman « Obabakoak », Bernardo Atxaga, originaire d'Asteasu (Guipuzcoa). Ce dernier a reçu le prix national de la littérature en Espagne en 1989 et son roman a été traduit en 19 langues. Itxaro Borda est également célèbre pour avoir remporté le prix « Euskadi » en 2001 avec la publication de son roman "100% basque". Chaque année, environ 1500 livres sont édités en langue basque, preuve du dynamisme de la littérature basque.

- **La mythologie basque**

La mythologie basque repose sur un ensemble de légendes et de personnages mythologiques hauts en couleur, qui gravitent autour des forces naturelles comme le soleil, la lune, l'air, l'eau, les montagnes, les forêts. Sur les stèles rondes des cimetières basques figurent encore souvent le soleil, la lune et des étoiles. Certaines croyances actuelles pourraient remonter au Paléolithique.

Le personnage principal de la mythologie basque est Mari, divinité féminine, qui représente « la nature ». Lui est associé Sugaar, « le dragon mâle » (voir aussi Erensuge), représentation des colères du ciel, tonnerres et orages.

Il existe aussi d'autres forces naturelles comme le soleil, Egu, Eguen ou Ekhi, qui chassait les forces des ténèbres (la croix basque serait un symbole solaire à l'instar de la svastika) et la lune, Hil ou Ilargi, qui surgit du monde occulte, de l'obscurité et de la mort et qui est souvent représentée avec une hache et les instruments de la fileuse.

La mythologie basque comporte également des êtres intermédiaires entre hommes et dieux, les Basajaunak, « seigneurs de la forêt », velus et terriblement forts, sortes de génies bénéfiques qui protègent les troupeaux et détiennent les secrets de l'agriculture. Certaines légendes les assimilent à des enfants de l'ours et de la femme. Les Basajaunak, les seigneurs sauvages, ainsi que les « Mairiak » ou « Jentilak », des géants païens, sont considérés comme étant les bâtisseurs de dolmens et cromlechs du Pays basque. Ces géants et leur déesse Mari auraient disparu avec l'arrivée du christianisme d'après la légende de Kixmi.

- **Le théâtre**

Le théâtre basque est pratiqué par des troupes de professionnels ou d'amateurs dont les textes proviennent directement d'auteurs basques ou d'adaptations (Brecht, Réza, Koltés...). Il existe plusieurs déclinaisons théâtrales, à savoir la pastorale et les charivaris, dont les deux premières sont originaires du territoire d'étude.

La pastorale, issue de la province de la Soule, est la plus ancienne forme théâtrale basque et la plus élaborée. Elle se pratique en plein air et peut être aussi bien chantée que jouée. Depuis 1950, Etxahun-Iruri (Pierre Bordaçarre), célèbre auteur-chansonnier, a initié un renouvellement de la pastorale en y intégrant des personnages historiques basques.

Enfin, les toberak ou charivaris sont des manifestations théâtrales organisées sous forme de défilés et symbolisant une sorte de jugement. Ces parades satyriques mettent en scène les juges et les accusés, étaient surtout un prétexte pour faire la fête. Toutefois, avec les profonds remaniements de la société après la seconde guerre mondiale, les toberak, controversées, vont disparaître, avant de se redévelopper dans les années 1990 dans une forme plus consensuelle, qui permet de retranscrire le quotidien du village mais dans le respect des coutumes, des citoyens et sans violence. Ces manifestations visent désormais à renforcer l'unité et les liens sociaux de la communauté.

Le théâtre joué en salle au Pays Basque Nord s'est développé à partir des années 1920. À la fin du 19^{ème} siècle, sous l'impulsion de Marcelino Soroa à Saint-Sébastien, un théâtre plus classique émerge. Depuis les années 1960, des auteurs comme Antonio-Maria Labayen, Piarres Larzabal, Telesforo de Monzon, Iñaki Begiristain, Imanol Elias, Daniel Landart, Guillaume Irigoyen, Pantzo Hirigaray ou Antton Luku ainsi que des adaptations d'œuvres étrangères en basque ont étoffé le répertoire dramatique du théâtre basque.

Enfin, l'Institut Culturel Basque a souhaité mettre en place l'IBILKI, un dispositif permettant de créer un réseau de programmateurs du théâtre en euskara. Cette initiative a pour objectif de redonner une nouvelle dynamique au théâtre bascophone et d'attirer davantage de personnes dans le monde du théâtre basque.

- **La danse**

Les Basques étant très attachés à leurs traditions, de nombreuses danses anciennes caractéristiques de la culture basque se sont transmises au cours des générations. Elles sont toujours pratiquées, notamment dans les spectacles, les rituels, les cérémonies et dans les fêtes locales traditionnelles. Elles font partie intégrante des fêtes traditionnelles basques et sont vues comme un moyen d'expression. La danse, omniprésente dans le quotidien basque, est une langue, un moyen d'expression, de partage et de communication.

Cette richesse de la culture chorégraphique a dévoilé de grands danseurs traditionnels, classiques ou contemporains, se produisant dans le monde entier. Au cours du 17^{ème} siècle, la première compagnie de danse est créée à Paris, rassemblant de grands danseurs basques. Ces prestigieuses compagnies internationales de ballet sont encore d'actualité et très vivantes.

- **La musique et le chant**

Depuis des dizaines d'années, des auteurs-compositeurs basques apparaissent, produisant des chansons en

langue basque. Cette émergence de la musique basque en pleine dictature franquiste a initié un nouveau mouvement musical entièrement basque. Depuis, certains artistes de tous genres (rock, folk, rap, etc.) représentent l'image même de ce mouvement culturel, et s'inscrivent dans la construction et l'affirmation même de cette identité commune et caractéristique tant convoitée par le Pays Basque.

- **Les festivités**

Le Pays Basque est également réputé pour ses festivités (carnavals, fêtes de villages...). En effet, on n'y dénombre pas moins de trois mille fêtes par an dans lesquelles les habitants sont très impliqués. Elles sont de toutes sortes : religieuses, pastorales, rurales ou citadines, et permettent de faire valoir certaines traditions très ancrées dans la culture basque.

Chaque sous-région du territoire basque possède ses propres fêtes de villages. Chaque village organise ainsi ses propres fêtes qui permettent aux habitants de se retrouver. Des fêtes plus touristiques existent également comme la fête de la cerise à Itxassou, la fête du Gâteau basque à Cambo-les-Bains, les fêtes basques à Sare, la fête du piment à Espelette, la fête de l'espadrille à Mauléon-Licharre, la fête de la transhumance...

On peut également citer la mascarade, forme de carnaval qui se déroule de village en village de janvier à avril. Cette tradition est une façon de repousser la vieille année et les âmes vagabondes, à favoriser la fertilité de la terre et des animaux dans l'espoir d'accroître les effectifs du troupeau. Cette forme a failli disparaître avec pour cause l'exode rural. Cependant, elle a été modernisée et finalement réimpulsée par les populations locales qui ont su l'intégrer au courant actuel, tout en gardant ses caractéristiques. Ainsi, la mascarade souletine se compose de deux groupes : les rouges, plutôt aisés, dansent très bien ; les noirs, plus paillard, dansent plus violemment et sauvagement.

- **La gastronomie**

La cuisine de la Montagne Basque est une cuisine conviviale avec des produits de qualité, cultivés ou élevés localement et parfois même transformés à la maison. Beaucoup de foyers réalisent ainsi encore les confits de poules, d'oies et de canard, des bocaux de foies d'oies et de canards, la piperade, ainsi que des confitures, compotes et conserves de fruits au sirop. Le rituel de la cochonaille ou pèle-porc est ainsi encore bien ancrée localement (fabrication de tripot, lukinka, xinxou, graillon, pâté de foie, de couenne, jambon, ventrèche, goulas...). Ces traditions, qui ont perduré jusqu'à aujourd'hui, trouvent leurs origines dans la difficulté du ravitaillement des certaines zones de montagne, et dont les habitants devaient réaliser des réserves pour l'hiver.

D'autre part, les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette sont très appréciés : civet de sanglier, de cerf, salmis de palombes, anguille, truite ; ainsi que les champignons ; cèpes, girolles, mousserons ; qui agrémentent de nombreux plats à l'automne.

Plusieurs plats et produits sont typiques des régions basques comme la garbure, la piperade (tomates, piments...), le gâteau basque, le fromage à base de lait de brebis, le breuil, le pignolet (œufs au lait), le piment d'Espelette, l'Axoa de veau, le Patxaran (liqueur confectionnée à base de prunelles sauvages et d'anis) ...

On retrouve aussi les traditionnelles merveilles, beignets, crêpes lors des carnavals et des festivals.

- **Les sports**

La pelote basque est une activité caractéristique du Pays Basque, bien présente au sein du territoire d'étude, et en constitue ainsi l'une des composantes identitaires fondamentales. Ce sport, issu du jeu de paume, se pratique en équipe ou en tête à tête (pour la pala et le main-nue). Le principe est le suivant : chacun joue à main nue ou équipé d'instruments similaires à un panier ou avec un gros gant de cuir. Il existe d'ailleurs plusieurs spécialités du jeu de pelote : pelote à main nue (la plus répandue), chistera, rebot ou pala.

Les jeux de force basques regroupent 16 disciplines officielles telles que le tir à la corde, le levé de la pierre, le levé de la botte de paille à l'aide d'un bâton ou d'un câble, les compétitions de bûcherons et l'épreuve de course avec un sac de 80 kilos sur le dos. Ces jeux faisaient référence aux laborieux travaux de la ferme. Ils permettaient aux fermiers de mesurer leurs capacités endurantes et physiques. De nos jours, ces jeux sont restés dans les mœurs et donnent lieu à des concours organisés chaque année au Pays basque.

d) Des acteurs qui œuvrent à la préservation de la culture basque

Créé en 1990, l'Institut culturel basque (basé en Ustaritz, en limite extérieure du territoire d'étude) a pour mission principale d'encourager le développement et le rayonnement de la culture basque. « Il travaille à la sauvegarde, à la transmission et à la diffusion de la culture basque, en même temps qu'il incite à la création. Il accompagne au quotidien ses 160 associations culturelles membres qui animent les secteurs du spectacle vivant, de la littérature, du patrimoine, des arts visuels ou plastiques. Il se veut également un moteur de l'action culturelle. Il développe ainsi ses propres projets en collaboration avec ses associations et autres partenaires ». Enfin, depuis 2011, les institutions publiques l'ont missionné pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des politiques culturelles publiques (expertises, conseils en matière de culture basque) (Source : www.eke.eus).

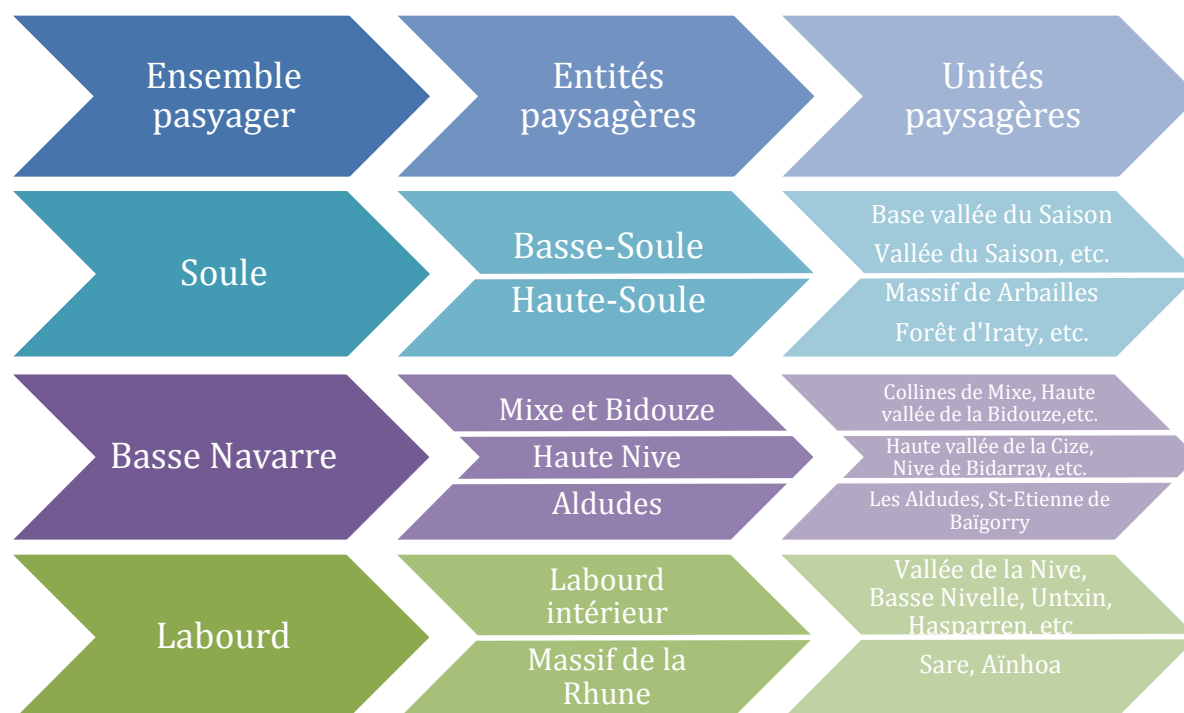
Les fédérations d'artistes, les associations, les troupes d'acteurs, les festivals, les centres culturels et bien d'autres encore, sont autant d'acteurs qui participent à la vie culturelle du Pays Basque. Ils permettent de maintenir et de consolider l'identité du territoire basque en la diffusant largement au sens d'une culture universelle. Ce large panel d'acteurs constitue un réel dynamisme pour le territoire basque qui se rassemble autour de ces événements culturels.

2. La déclinaison des ensembles paysagers sur la Montagne Basque

Si les trois grands ensembles paysagers, que sont la Soule, la Basse Navarre et le Labour, constituent le socle paysager du Pays Basque et de la Montagne Basque, ils ne sont pas entièrement homogènes et se composent d'entités plus ou moins distinctes, qui apportent une nuance à la perception globale de l'ensemble.

Cette partie est donc dédiée à la description de ces nuances à l'échelle de la Montagne Basque, de manière à mettre en lumière les caractéristiques propres de ce territoire et les singularités qu'elles renferment, au-delà de son inscription dans le cadre paysager que sont les trois grands ensembles paysagers du Pays Basque.

Ainsi, chaque ensemble paysager peut-être subdivisés en plusieurs entités, elles-mêmes divisées en unités paysagères, l'échelle la plus fine utilisée dans l'atlas des paysages.



Selon les créateurs de l'Atlas paysager des Pyrénées-Atlantiques, c'est en délimitant des entités spatiales, les « unités de paysages », que s'est fait « la connaissance de l'état des paysages, de ses caractères dominants et de

ses dynamiques ». Le mot « unité » a deux sens :

- Sens visuel : « théoriquement tous les points du territoire d'une unité sont visibles mutuellement (on parle alors de co-vision) ; à cette échelle, les crêtes d'un bassin versant, forment souvent les limites de l'unité (notion variable suivant la finesse de l'échelle utilisée) »
- Sens d'une homogénéité : « les éléments qui identifient l'unité déterminent une ambiance qui lui est propre ».

a) La Basse Soule

La Basse Soule se forme autour de la Vallée du Saison, une vallée fertile et « riante »¹⁹ : le paysage agricole très vert, aux formes souples, tout en rondeurs, avec une orientation nord-sud qui induit un ensoleillement maximum. En toile de fond se découpent les premiers contreforts pyrénéens, avec l'émblématique Pic d'Orhy qui se démarque aisément du reste de la chaîne. L'habitat est groupé et s'organise en villages peu denses et en quartiers de granges en altitude. La présence d'églises à « clochers trinitaires » est caractéristique de cette entité.

La Basse Soule peut se découper en quatre unités de paysage : la basse vallée du Saison, la vallée du Saison, les collines d'Ordiarp et Aussurucq et les collines boisées de Barcus.



La Basse Soule

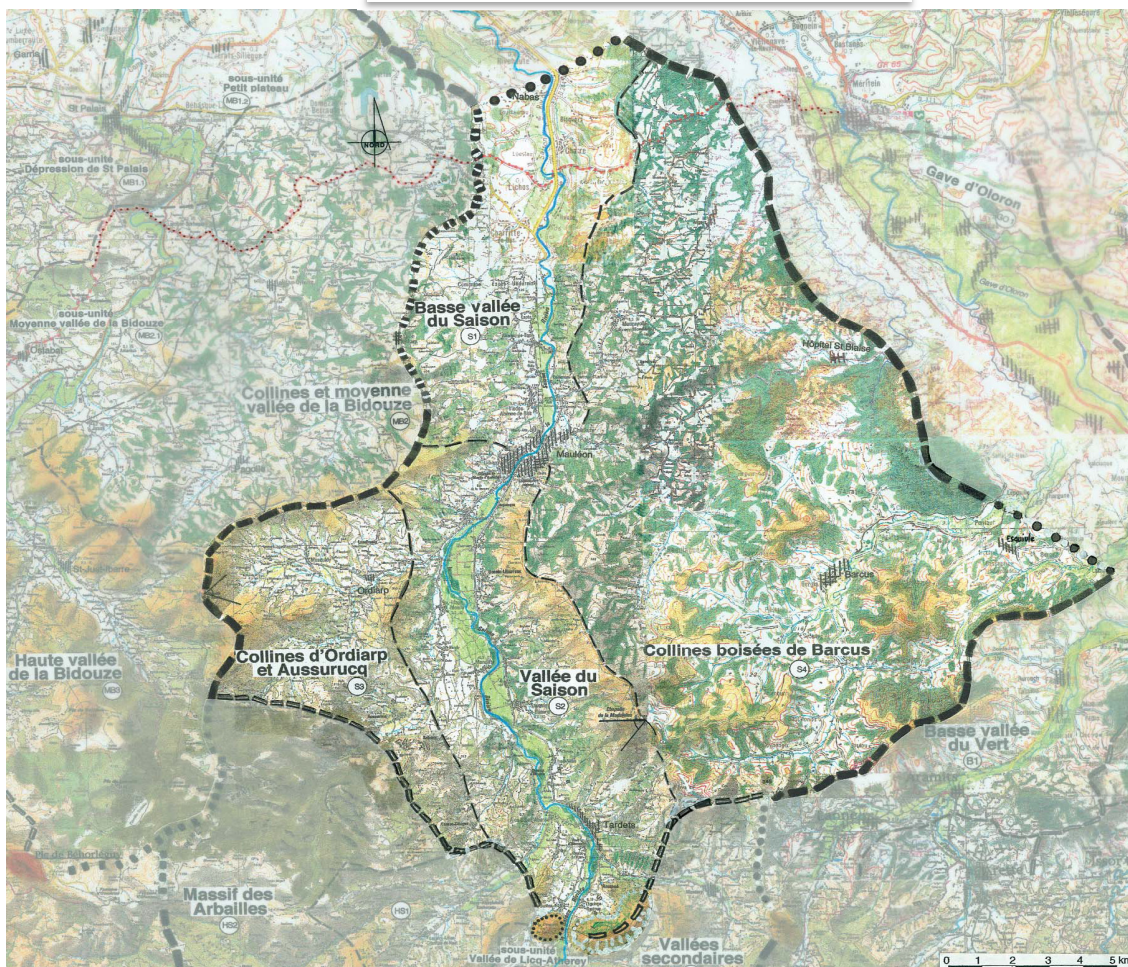


Figure 15 : L'unité paysagère de la Basse Soule et ses sous-entités (pointillés fins).

¹⁹ Source : atlas des paysages

Basse vallée du Saison



Les fonds de vallées sont cultivés tandis que les collines sont davantage boisées ou pâturées



Des villages compacts s'égrènent le long des routes, avec les Pyrénées en toile de fond

Description de l'unité :

- Encassement de la vallée du Saison et élévation progressive des collines des versants
- Bande boisée le long du Saison plus ou moins épaisse (Saligue)
- Petites parcelles de maïs en fond de vallée, séparées par un maillage de haies et de clôtures
- Villages ruraux : habitat groupé mais lâche, dispersé le long des routes
- Au Sud, pincement du relief à Mauléon (présence du château fort)
- Du Sud au Nord, transition des couleurs des matériaux de construction : chaudes vers le gris (galets et tuiles / ardoise et murs gris)
- Pic d'Orhy : domine le fond de la vallée

Vallée du Saison



Le village groupé de Tardets au Nord du Saison, dernière étape urbaine avant la Haute Soule



Largeur fond plat et cultivé de la plaine alluviale du Saison



Depuis la rive gauche (entre Alos et Ossas) vue sur la crête linéaire et dénudée Ouest ; le gave du Saison, large, avec ses plages claires de galets, est bordé de sa végétation de saligue aux tons gris

Description de l'unité :

- Vues cadrées vers les Pyrénées (Pic d'Orhy et Pic d'Anie)
- Entre Mauléon et Tardets, plaine alluviale du Saison : fond plat pour la culture du maïs
- Pentes des versants densément boisées de feuillus (dominance du chêne)
- Place importante du gave du Saison : cours sinueux, larges plages claires de galets, saligue
- Villages groupés sur des terrasses : abri des inondations
- Dissymétrie des versants
- Vallée agricole ouverte, ambiance du piémont pyrénéen (vert et humide)

Collines boisées de Barcus



Le bourg groupé de Barcus, niché au bas d'une colline. Au premier plan, de très belles silhouettes de châtaigniers en forme libre qui ponctuent les champs



Les épais boisements de feuillus semblent avancer comme des « langues » difficilement contenues par les parcelles agricoles



Une symphonie de verts toute en nuances

Description de l'unité :

- Collines aux reliefs doux, aux formes souples, situées entre les vallées du gave d'Oloron et du Saison
- Orientation compliquée dans ces paysages
- Ambiance très rurale : fermes massives, toits d'ardoises, ponctuant les collines
- Nombreuses parcelles clôturées, preuve de la présence de l'élevage
- Parcelles agricoles claires, contrastent avec les boisements épais et sombres
- Très beaux arbres isolés ou en groupe sur les bords des routes, dans un coin de champ ou avec un corps de ferme

Collines d'Ordiap et Aussurucq



Le bourg de Cihigue surplombant les collines, avec en toile de fond les massifs de la Haute Soule (Lakhoura) et le Pic d'Anie



Au Sud de l'unité (ici à Cihigue), les champs aux courbes souples bordent le massif rocheux des Arbailles



Le petit hameau de Suhare au bout d'une route sans issue

Description de l'unité :

- Zone de collines rondes, entre les vallées du Saison et de la Bidouze
- Ambiance rurale, immuable, sensation d'isolement
- Au Nord (Ordiap, Musculdy), paysage plus ouvert et fonds de vallée à culture de maïs
- Au Sud : massif sauvage des Arbailles et rudesse mystérieuse
- Chapelle Saint-Antoine en haut d'une colline d'estives
- Beaux et grands arbres isolés parmi les pâturages

b) La Haute Soule

La Haute Soule se distingue par ses paysages hors du temps et très naturels. Les ambiances de montagnes sont très humides, boisées, à la fois très rondes et très pentues avec notamment le massif des Arbailles et la forêt d'Iraty (l'une des plus vastes hêtraies d'Europe). C'est aussi en Haute Soule que se dessinent d'impressionnantes gorges (Holzarte, Kakuetta...), et d'autres canyons ombragés et humides dôtés de vertigineux aplombs. L'habitat y est groupé en villages denses, même si les fermes sont isolées. En moyenne altitude les bordes (granges en hameaux), et les cayolars d'estives (cabanes de bergers) prennent le relais. La Haute Soule est à l'origine de toutes les légendes basques ; ici la mythologie se confond avec un paysage où la nature est très présente et intimement mêlée aux figures des contes et légendes



La Haute-Soule

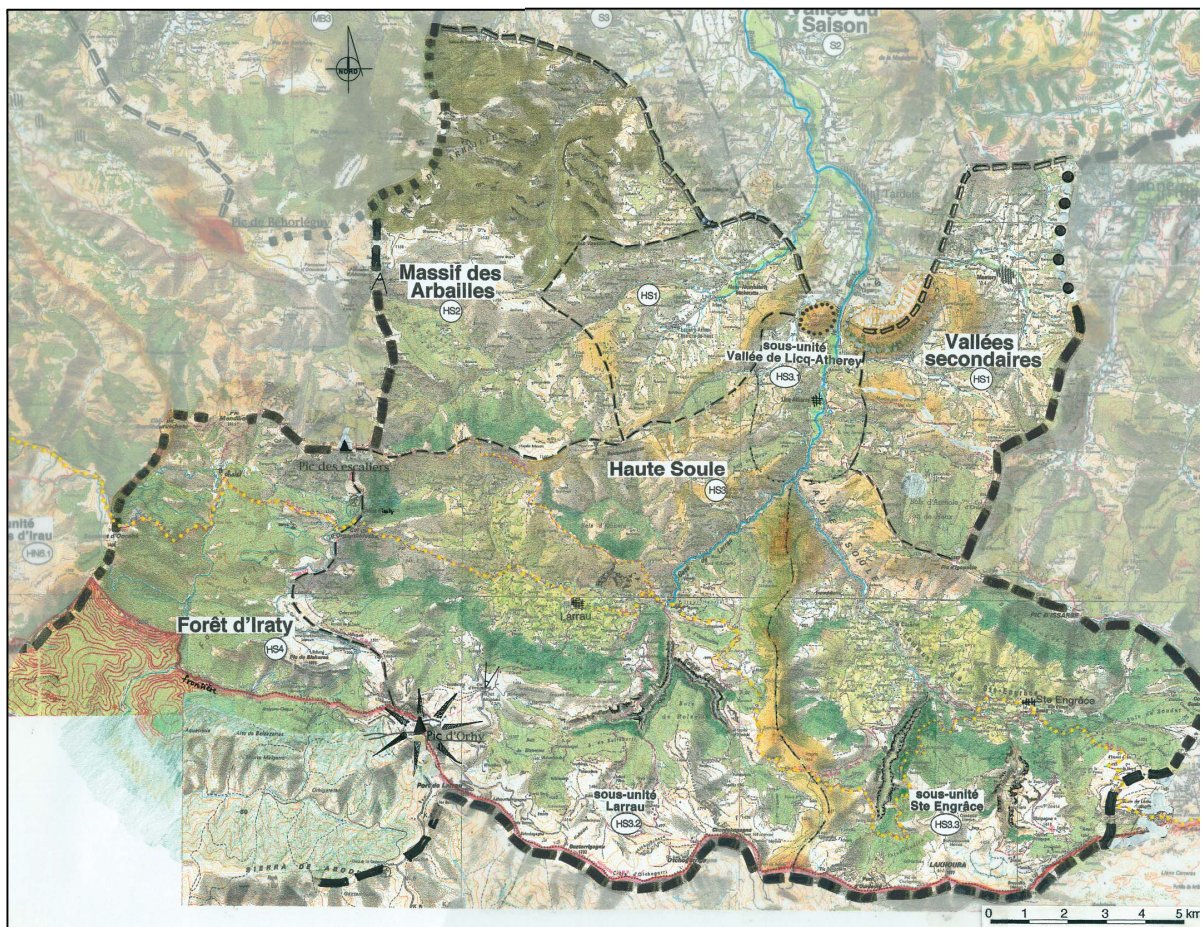


Figure 16 : L'unité paysagère de la Haute Soule et ses sous-entités (pointillés fins)

La Haute Soule



Au col d'Erroyendi, les vues s'étendent loin, au-delà du Pic d'Anie vers les Montagnes d'Aspe (au 1^{er} plan, cabane de berger contemporaine)



Les Gorges d'Ehujarré côtoient les prés de fauche de Sainte Engrâce



Le gave de Larrau

Description de l'unité :

- Haute Soule : terres pastorales et forestières
- Sur les versants exposés au Nord jusqu'à 1300 m, couverture de la Hêtraie ; au-delà, les terres d'estives
- Montagne striée de lignes horizontales par le passage régulier des troupeaux, saignées des routes pastorales : pastoralisme saisonnier prédominant
- Du haut des estives, découverte de panoramas grandioses : sommets aigus des montagnes béarnaises, silhouette plus ramassée du Pic d'Orhy
- A cette altitude, gaves sous forme de torrents (lit rocheux, cours tumultueux, calcaire qui affleure) ; les profondes entailles blanches des gorges de Kakueta ou Holzarte apparaissent dans le sombre massif forestier
- Contraste des deux pôles habités denses parmi ces paysages ruraux : Larrau et Saint-Engrâce, deux villages d'altitude (620 m), avec des fermes bien entretenues, investissant les pentes les plus favorables

Forêt d'Iraty



Ambiances et teintes au fil des saisons : du vert tendre, au roux et au gris (Clichés H. Laquel Rieu et D. Lérault)



Au bord du petit lac du ruisseau Olzaluréko



Dans les estives cromiechs d'Occabé (limite Ouest) (Cliché J. Jolfre)

Description de l'unité :

- Îlot suspendu au-dessus des vallées, altitude moyenne de 1000 m ; forêt répartie entre la Basse Navarre et la Soule) ; la plus vaste hêtraie d'Europe (17300 ha)
- Hêtre comme essence reine de la forêt, mais très vieux spécimens de Chênes pédonculés et autres essences : Sapins pectinés, Pins sylvestre, Orme de montagne...grande palette de couleurs
- Début de son exploitation au XVIIème siècle par la Marine Royale, mais contraintes d'accès l'ont rendue artisanale pendant longtemps
- Mousses et lichens favorisés par la diversité du milieu, la qualité de l'air, l'humidité du climat
- En France, le pastoralisme remplace parfois la forêt, avec preuves très anciennes des pasteurs (dolmens, cromelech, tumulus...)
- Haut lieu de la mythologie basque

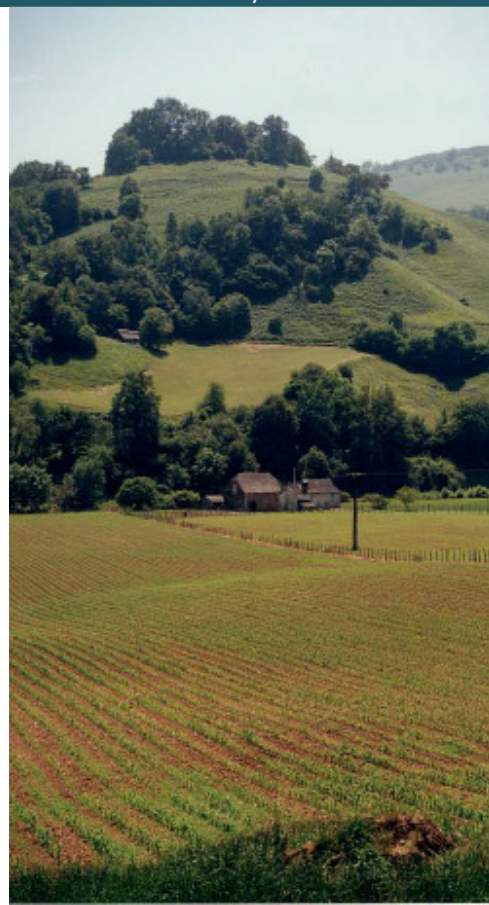
Vallées secondaires Vallée d'Alçay à l'Ouest, vallée d'Haux et de Montory à l'Est



Vallée d'Haux : les haies basses et les contours des bois soulignent le relief. L'Aphanice n'est qu'un mince filet d'eau



La vallée de Montory : traversée par la RD 918 paysage de bocage lâche



Vallée d'Alçay (la plus large des vallées secondaires) : culture du maïs et sur les versants une borde et des landes à fougères

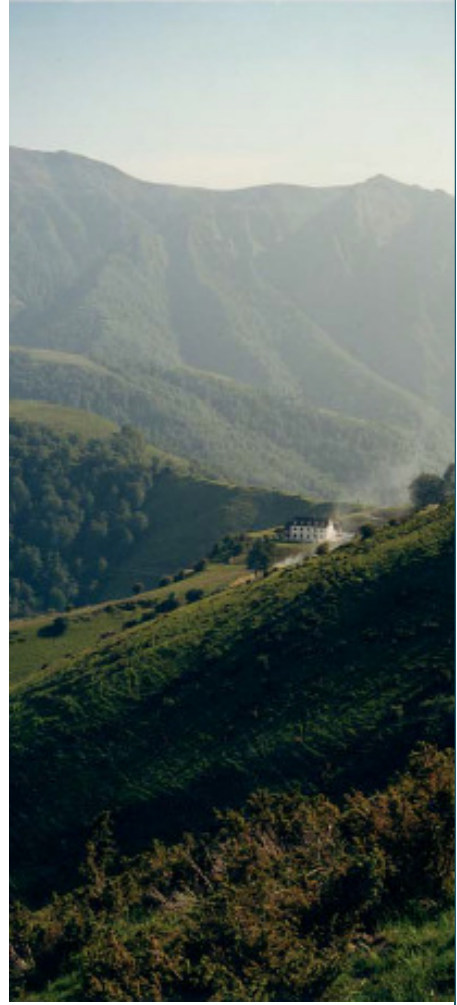
Description de l'unité :

- Petites vallées cadrées par des versants rapprochés, ambiance très rurale, formes doucement ondulées des collines et versants, soulignée par une végétation abondante : atmosphère de grande sérénité
- Vert présent sous toutes ses nuances
- Prairies dominantes, et le maïs est reclus dans les étroits fonds de vallées ; présence de haies basses bien entretenues
- Vallée de Montory relativement empruntée : couloir de liaison avec les vallées plus importantes du Sud (Saison...)
- Vallées d'Alçay et Haux : à l'écart, calme remarquable

Massif des Arbailles



Au-dessus de la Hêtraie, les plateaux d'estives ; la roche calcaire affleure : tache gris clair sur le vert (ou le brin suivant la saison) ...de l'estive



Ahusquy, sur la ligne de partage des eaux entre le Saison et la Bidouze



Forêts de hêtres et pâturages

Description de l'unité :

- Géologie à l'origine de la particularité des paysages du massif des Arbailles : sol calcaire karstique au relief accentué, peu pénétrable par l'homme
- Cavités de surface, preuves du réseau hydrographique souterrain
- Deux zones distinctes : le Nord recouvert au 2/3 par une hêtraie dense, et le Sud, vaste aire de pâturages couvrant les plateaux d'Aphanizé et d'Elçaré (estives arides pour bovins, ovins et chevaux)
- Le sommet du Bohorcotia : panoramas grandioses sur le massif
- Caractère sauvage, sites archéologiques : « mystère » des Arbailles, creuset des mythes et légendes vivaces

c) *Mixe et Bidouze*

C'est en Mixe et Bidouze que se situe Saint-Palais, l'ancienne capitale du « Royaume de Navarre ». Le relief est marqué par des croupes rondes couvertes de landes, tandis qu'apparaît une mosaïque bien dessinée de champs verts et blonds, ponctuée de fermes blanches sur les moutonnements du relief. La culture de maïs est présente. Au loin, le panorama des Pyrénées se dessine, tel une barrière, souvent adoucie par la brume.



Mixe et Bidouze

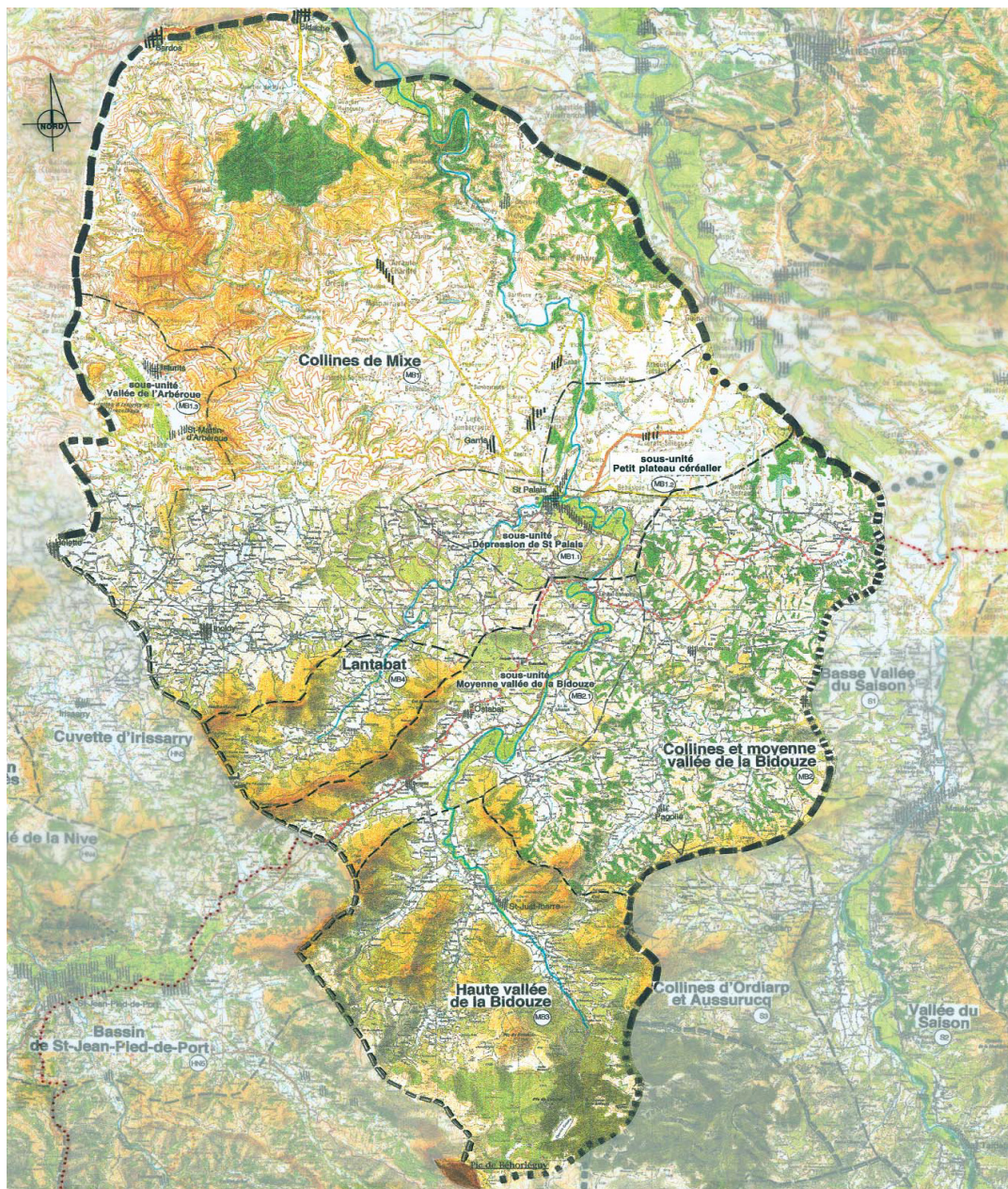


Figure 17 : L'unité paysagère de la Mixe et Bidouze et ses sous-entités (pointillés fins).

Collines de Mixe



A l'Est de l'unité, près d'Arancou, collines vertes cultivées (prairies, maïs)



A l'Ouest de l'unité, près d'Iholdy, collines douces marquées par la présence de nombreuses landes. Arbres isolés à noter.



A l'Ouest, près de bois de Mixe, étendues inhabitées ; landes et prairies artificielles sur les crêtes et fougères sur les versants

Description de l'unité :

- Zone de collines basses (altitude moyenne 140 m) ; vastes étendues où il est facile de s'égarer
- Discretion de la Bidouze, sans trace particulière de tracé de vallée
- Changement de la couverture végétale d'Est en Ouest : à l'Est, vert vif des prairies et des cultures de maïs (impression d'humidité) ; à l'Ouest, impression de sécheresse du fait des différentes tonalités des landes
- Ondulations très douces, végétation arborée en rondeurs qui souligne le relief
- Paysage humanisé, avec pourtant des étendues très peu habitées, contrastant avec l'habituelle dispersion des fermes en Basse Navarre

Collines et moyenne vallée de la Bidouze



Depuis la montée au Col d'Osquich, vue sur le paysage en damier de Pagotte



Parcelles de maïs et prairies de fauche à Lohitzun



Fougères, boisements lâches sur les pentes fortes et beaux sujets isolés de crête

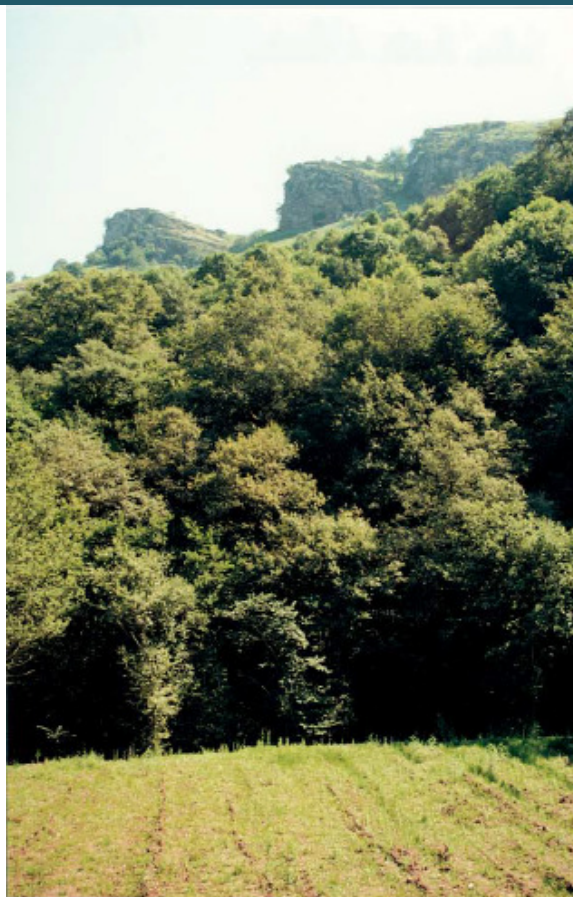
Description de l'unité :

- Damier de cultures aux teintes variées formé par les parcelles de maïs et les prairies, peu de landes
- Pentes fortes et talwegs sont couverts de boisements
- Paysage ouvert, champ de vision large, s'arrêtant sur quelques bouquets d'arbres et arbres isolés çà et là
- Collines de la Bidouze isolées, à l'écart d'axes routiers importants ; habitat dispersé : les fermes semblent « assises » chacun sur leur petit territoire
- Très belles vues sur ces paysages offertes par la montée au col d'Osquich, plus au Sud, à l'articulation entre Soule et Basse Navarre

Haute vallée de la Bidouze



Vue sur la vallée de la Bidouze depuis la descente du Col d'Osquich ; au loin le massif boisé des Arbailles



Quelques affleurements rocheux rappellent que les Arbailles ne sont pas loin



Vallée secondaire d'Hosta : paysage très ouvert de landes

Description de l'unité :

- Vues sur cette très belle vallée verdoyante depuis le Col d'Osquich ; nettement encadrée par de hauts versants, le massif des Arbailles (relief abrupt, affleurements rocheux, certain isolement : ambiance montagnarde de la vallée)
- En amont, aux sources de la Bidouze, épaisseur importante de la forêt : mystérieuse forêt des Arbailles et son cortège de légendes
- D'épais boisements couvrent les versants de la vallée de la Bidouze ; impression de « jardin » donnée par l'agencement des parcelles et leur palette colorée de verts et beiges
- Au-dessus de la forêt, quelques landes d'estives laissent voir les sommets des pics

d) La Haute Nive

On retrouve en Haute Nive des signes d'existence de pasteurs dès la préhistoire ainsi qu'un nombre particulièrement important de monuments en pays de Cize. Le contraste entre l'agitation touristique de Saint-Jean-Pied-de-Port et le silence aérien des landes à perte de vue est frappant. Il faut aussi souligner la présence de vignobles en terrasse autour d'Irouleguy (AOC depuis 1952) et de St-Jean-Pied-de-Port. Enfin, le relief tout en rondeurs est souligné par des cultures tandis qu'en altitude, des vues immenses s'étendent depuis la houle des collines jusqu'à l'océan au loin.



La Haute-Nive

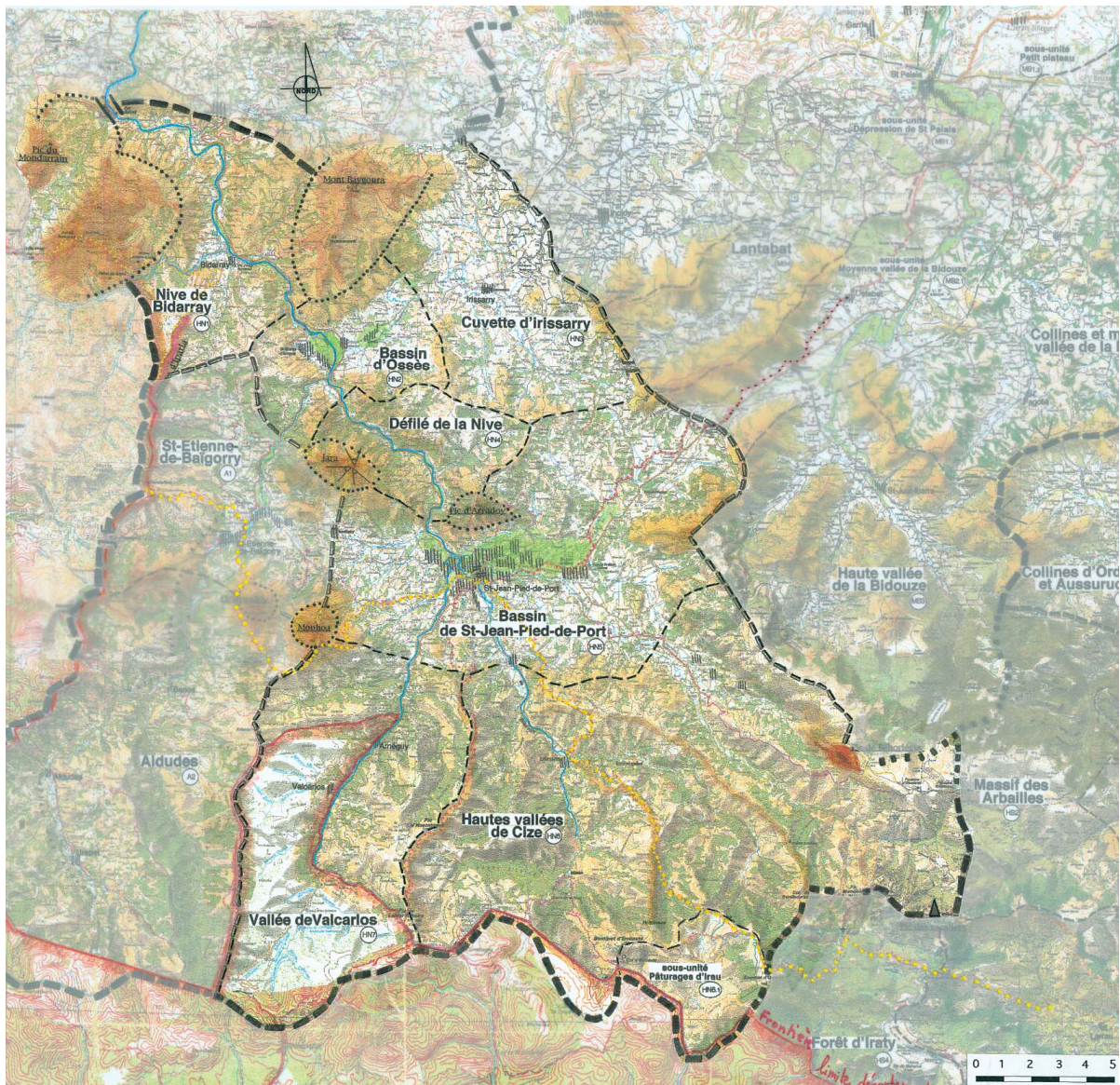
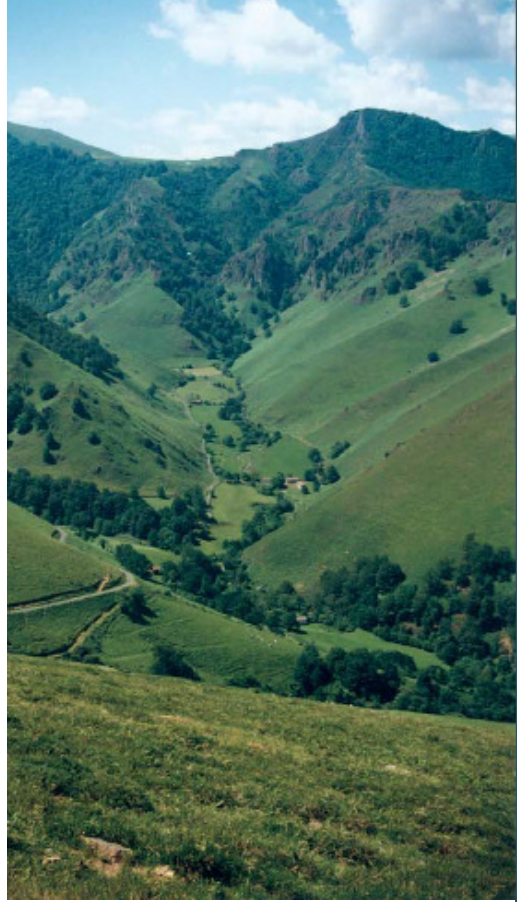


Figure 18 : L'unité paysagère de la Haute Nive et ses sous-entités (pointillés fins).

Haute vallée de la Cize



Velouté des textures de la forêt et des pelouses rases qui soulignent un relief en draperies. Douceurs des couleurs automnales dans les estives



Petite vallée suspendue au Nord-Est de l'Iraukototurru (alt. 520 m), occupée par des bordes dans le domaine pastoral



La vallée du Laurhibar depuis les premiers lacets vers les sommets. Au loin, le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port

Description de l'unité :

- Nombreuses petites vallées étroites à l'ambiance montagnarde (alt. Maxi 1456 m : Pic d'Occabé)
- Pays avec de nombreux vestiges mégalithiques, preuve de la présence du peuplement humain depuis l'âge de fer
- Petits villages blancs, gardiens de l'immense domaine pastoral d'altitude ; à la saison, les estives sont animées par les troupeaux de brebis manechs ou pottocks ; vallées non transfrontalières, isolées, tournées vers l'élevage
- Paysage immuable, où le rapport entre surfaces boisées et ouvertes est resté le même
- Ambiance du « bout du monde », survolés par les rapaces, balayés par le vent : paysages époustouflants où le temps semble arrêté

Vallée de Valcarlos



(265m) Arneguy

Village d'Arneguy, en France, serré contre la Nive d'Arneguy, au pied du versant boisé



En amont, côté espagnol, le gros village de Valcarlos



Pied de Valcarlos, en rive droite (côté français), habitat enserré dans la forêt

Description de l'unité :

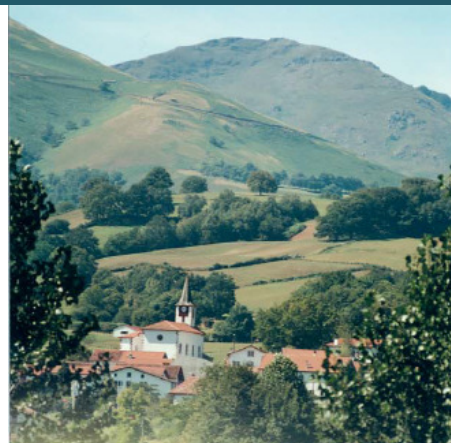
- Vallée à cheval sur l'Espagne et la France, la Nive d'Arneguy sert de frontière ; vallée étroite et encaissée, axe de passage important vers Roncevaux et Pampelune
- Côté sauvage conservé malgré la fréquentation, sans doute grâce à ses versants sombres et boisés, semblant peu accessibles ; ambiance resserrée, humide et mystérieuse, contrastant avec la vallée ouverte des Aldudes voisines

Taille surprenante des villages très groupés, blottis en fond de vallée ; elle témoigne de l'activité qui a régné ici et qui perdure toujours (pèlerinages, anciennes mines et forges, et aujourd'hui commerce transfrontalier)

Le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port



Tour très récente du domaine viticole de Banca entourée de ses vignes



Le village de Lasse au pied des fortes collines qui marquent l'entrée de la vallée de Valcarlos



Depuis la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, la ville basse et les montagnes qui forment le bassin ; la montagne de l'Arradoy domine la ville

Description de l'unité :

- Paysage organisé, très habité et actif entre une série de défilés montagneux ; vaste cuvette plate alluviale, de 2 à 5 km de large, encadrée par des massifs aux sommets identifiables dont l'Arradoy au Nord
- Lieu de convergence des éléments naturels (confluence des Nives) et des hommes : Saint-Jean-Pied-de-Port, traditionnel carrefour de communication, d'échange, situé au pied du Col de Roncevaux et sur l'itinéraire du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Les vignes d'Irouléguy s'étendent entre les prairies, les lambeaux forestiers de bas de pentes et les landes dénudées des crêtes
- Les terrasses creusées dans les versants ont révélé la couleur rouge du grès, apportant de nouvelles nuances aux couleurs de ce versant

Le défilé de la Nive



Les vues sont frontales sur les versants boisés



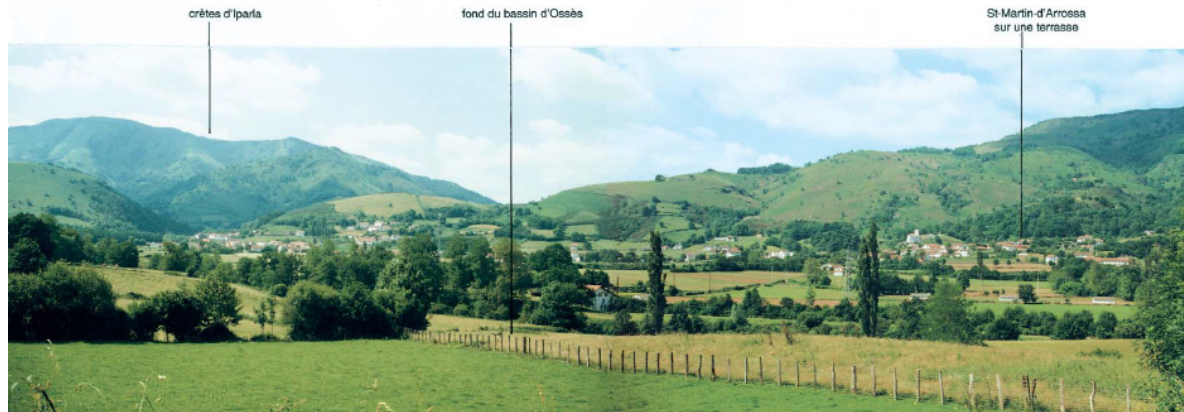
Panorama sur le défilé depuis le Mont Jara : au Nord (à gauche) le bassin d'Ossès, au Sud (à droite) le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port (non visible ici)

Les rochers de grès rouges s'harmonisent particulièrement bien avec l'eau et la végétation

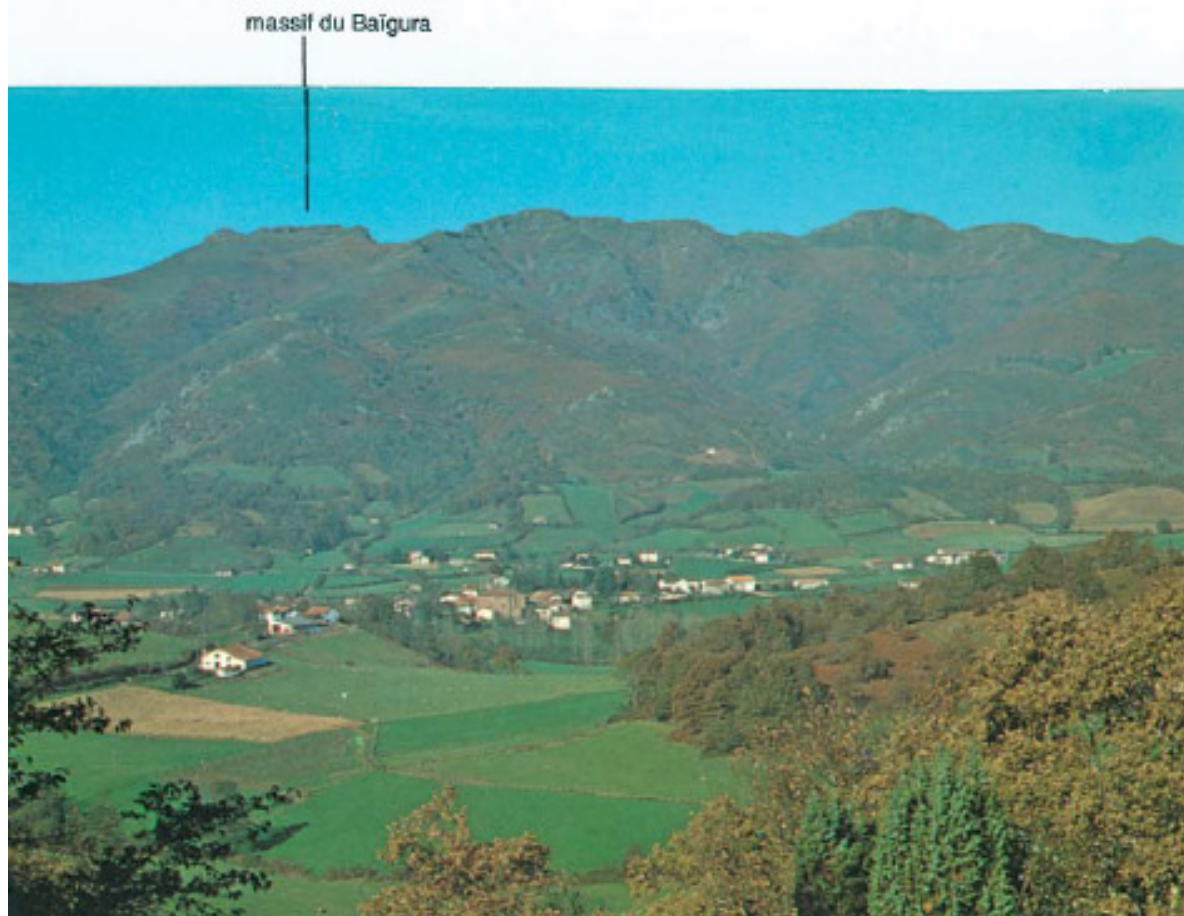
Description de l'unité :

- Couloir étroit encaissé et boisé au pied du Mont Jara ; serrés les uns contre les autres, les réseaux de la Nive, la ligne de chemin de fer et la route se fauillent dans un cordon de 6 km de long, reliant les deux bassins d'Ossès et de Saint-Jean-Pied-de-Port
- Peu de pénétrations des rayons du soleil, aspect sombre renforcé par les boisements descendants jusqu'à la rivière
- Peu hospitalier, mais pittoresque
- Une table d'orientation au sommet du Mont Jara permet d'apprécier l'étroitesse de cette vallée par rapport aux bassins voisins

Le bassin d'Ossès



Vue sur l'amplitude du bassin d'Ossès depuis le pied du massif du Baïgura



Le bourg d'Ossès dans la vallée du Laka, au pied du Baïgura (photo P. Laplace)

Description de l'unité :

- A la fois confluence et carrefour important, le bassin est une large cuvette au fond plat et fertile
- Elargissement de la vallée de la Nive lié à la jonction avec ses deux affluents : le Laka et la Nive des Aldudes
- Elargissement vécu comme une « respiration » en comparaison avec l'étroitesse du reste de la vallée
- Bassin dominé par l'imposant Massif du Baïgura dressé tel une barrière le long de la vallée du Laka ; landes et affleurements rocheux contrastent avec les parcelles agricoles du fond de cuvette

La cuvette d'Irissarry

massif du Baigura

Irissarry



Le bourg d'Irissarry, au pied du massif du Baigura



L'église, beige et massive d'Irissarry



Commanderie à Irissarry (début XVIIème siècle)

Description de l'unité :

- Relief calme, semblable à un plateau suspendu ; les versants doux du Sud, de l'Est et de l'Ouest forment une cuvette sensiblement marquée, en revanche la barrière du Baigura forme une limite très claire au Nord
- Le village d'Irissarry s'est implanté au milieu des surfaces les plus planes
- Deux bâtiments accrochent le regard : l'église au clocher massif qui domine le village et une énorme construction à l'aspect sévère : l'hôpital de Saint-Jacques (XVIème siècle)

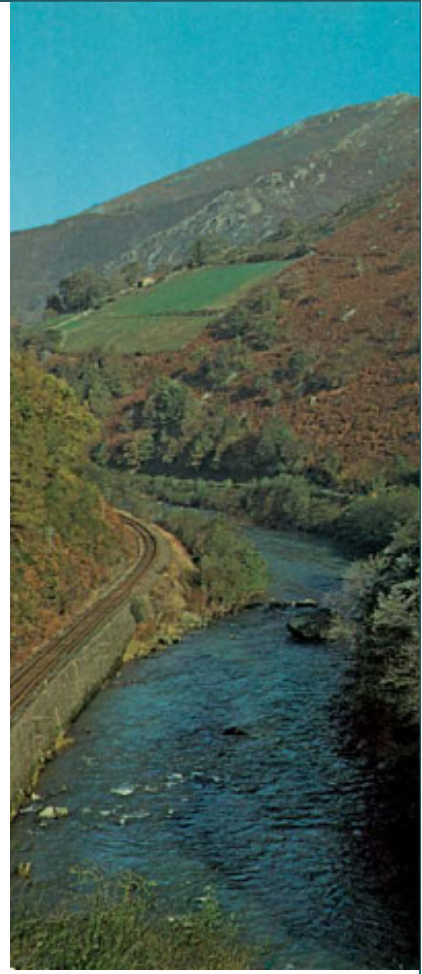
La Nive de Bidarray



Le bourg de Bidarray sur une terrasse haute au-dessus de la Nive



Bidarray, village éclaté en quartiers, dans un élargissement, au-dessus de la Nive, est dominé par le Mont Artzamendi (photo P. Laplace)



Au pied du Mont Baïgura, la voie ferrée, la Nive et la route suivent le même couloir étroit

Description de l'unité :

- Vallée sinueuse modelée par la Nive ; s'y succèdent d'étroits défilés et de courts élargissements dans lesquels les hameaux sont développés
- Le pas de Roland, étroit passage rocheux au-dessus de la Nive (torrentielle sur une centaine de mètres) : limite franche au Nord entre les ensembles du Labourd et de la Basse Navarre (entité Haute Nive)
- Sur 10 km, rivière, route et voie ferrée sont serrées les unes contre les autres
- Vallée dominée et cadrée par les Monts dénudés de l'Artzamendi et du Baïgura
- Le moindre élargissement de la vallée est agréable au vue de l'étroitesse de la vallée

e) La vallée des Aldudes

Les Aldudes sont composées d'une petite vallée encaissée et sombre au Nord, tandis qu'au Sud, la vallée s'ouvre soudainement sur un vaste plateau verdoyant, à l'aspect bien entretenu et paisible. C'est une terre d'éleveurs et de bergers : le vert cru et lisse des pâturages contraste avec la couverture rousse et moutonnante de la fougère. C'est une vallée reculée qui semble être en cul-de-sac.



La Vallée des ALDUDES

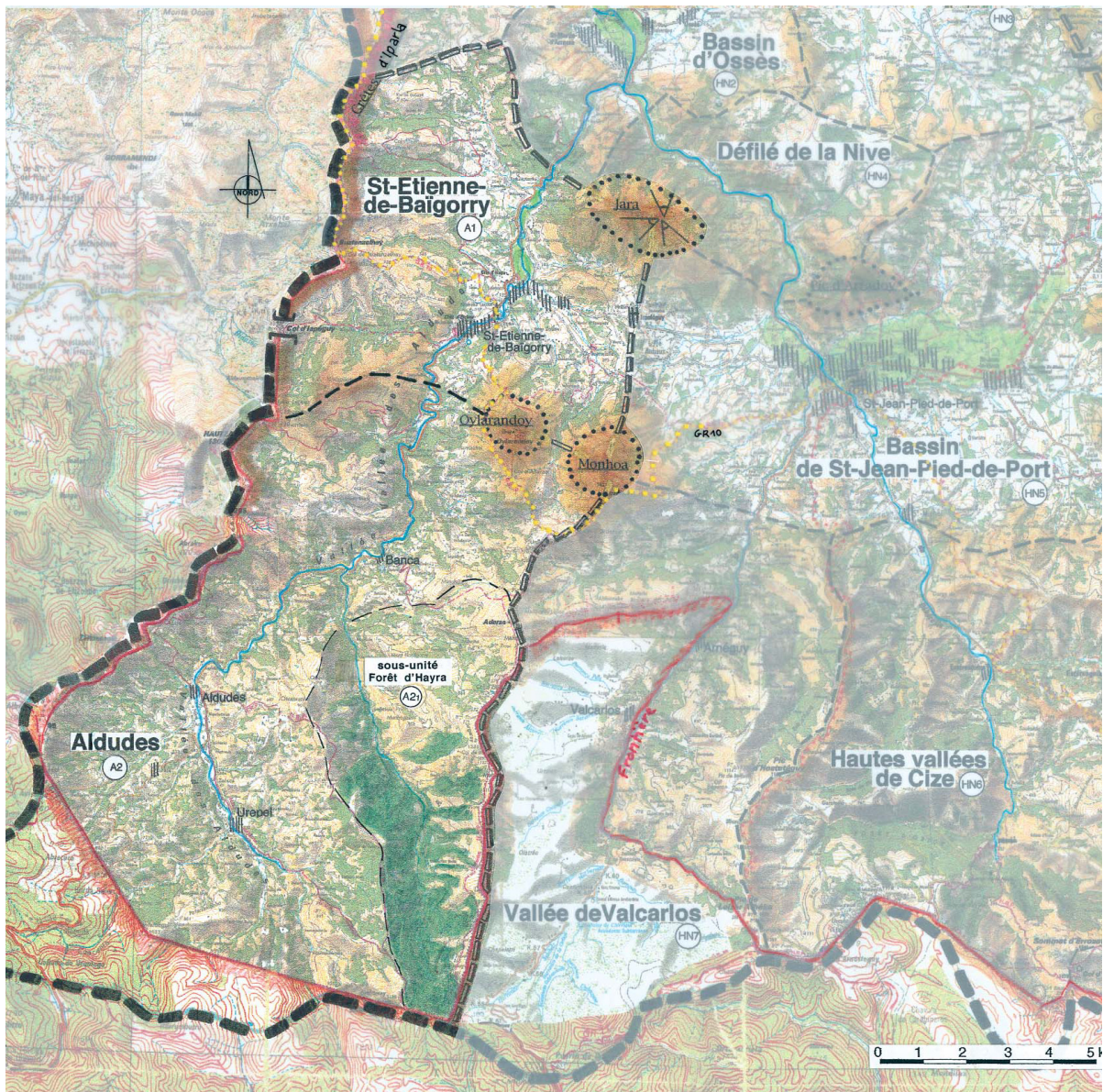


Figure 19 : L'unité paysagère de la vallée des Aldudes et ses sous-entités (pointillés fins).

Les Aldudes



En amont, le bourg d'Urepel



En automne, le bourg des Aldudes au pied des croupes recouvertes de fougères rousses (photo MSM SA)



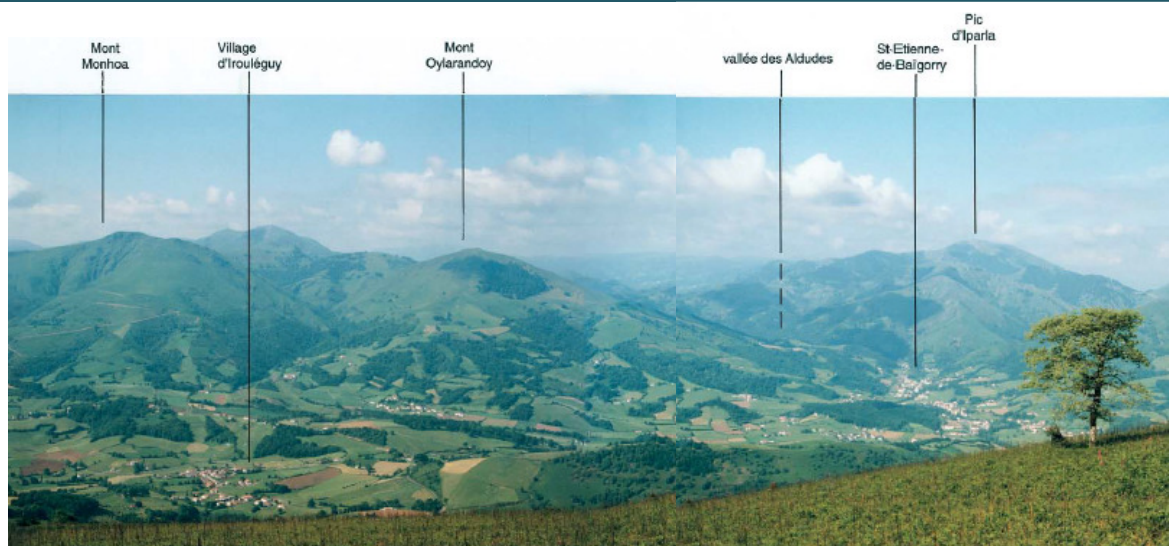
Le bourg d'Esnazu en altitude au milieu des prés

Description de l'unité :

- Vallée étroite et encaissée dans sa partie basse ; plus ouverte au-dessus de village des Aldudes, donnant une image claire des estives (Esnazu)
- Caractère montagnard malgré son altitude modeste (370 à 900 m environ) ; troupeaux présents dans le paysage (brebis, vaches, chevaux et quelques porcs de la race noire protégée des Aldudes)
- Sans être un cul-de-sac, vallée paraissant très reculée, avec sa route transfrontalière longue, semblant mener au bout du monde
- Vallée habitée très tardivement (autour du XVIIIème siècle), initialement terres d'estives communes, avec la création de nouveaux quartiers (Aldudes en 1773, Banca en 1790...)



Vignobles sur les pentes du mont Jara



Vue depuis le sommet du Mont Jara

Description de l'unité :

- Porte d'entrée dans l'étroite vallée des Aldudes au Sud ; bassin agricole marqué par des crêtes abruptes, sèches et rocheuses d'Iparla, contrastant avec les mamelons environnants, aux formes rondes, recouverts de landes
- Crête linéaire, limite entre le bassin, et la vallée espagnole du Baztan
- Grès rose des crêtes, prairies vert vif et teintes rousses de fougères, surtout à l'automne : paysage aux couleurs vives, contrastées
- St-Etienne-de-Baïgorry : une des communes productrices du vin d'Irouléguy ; les parcelles cultivées couvrent à mi-pente le versant exposé au Sud du Mont Jara
- Les stries du vignoble soulignent le relief et rompent avec les surfaces rondes et moussues des boisements et des landes

f) Le Labourd intérieur

Le Labourd intérieur est un pays de pasteurs depuis les temps les plus reculés (nombreux vestiges protohistoriques).

Les constructions y sont traditionnellement essaimées sur une grande partie du territoire. Le fronton ou l'église se retrouvent toujours au centre du village. Le paysage est rural, très verdoyant, avec des formes souples et rondes, où l'élevage domine.

C'est en Labourd intérieur que se situe Cambo-les-Bains, commune particulière pour son architecture et ses thermes.



Le Labourd intérieur

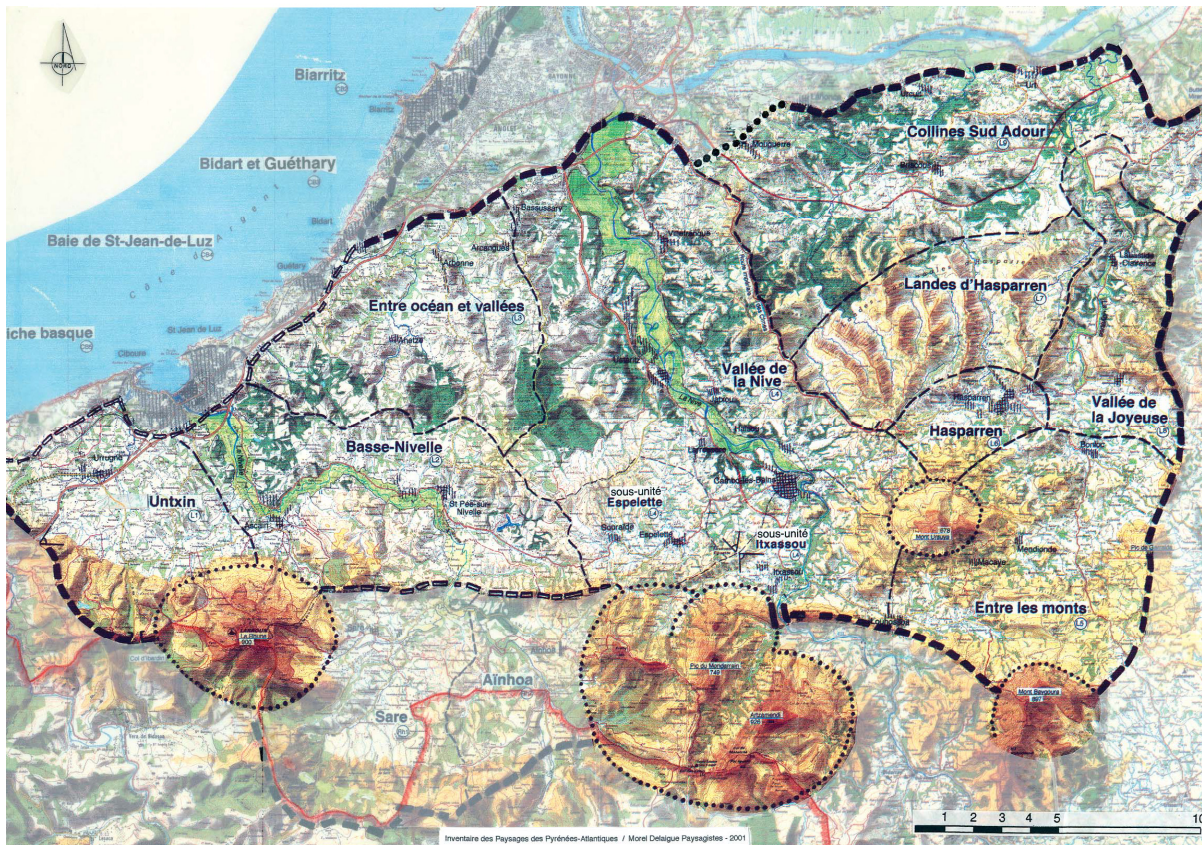


Figure 20 : L'unité paysagère du Labourd intérieur et ses sous-entités (pointillés fins).

Vallée de la Nive



En amont de Villefranque, le fond de vallée est ample : la zone humide des barthes tend à devenir une vaste étendue de maïs



Entre Cambo et Itxassou, la Nive s'encaisse dans une gorge étroite, il n'y a pas de fond de vallée ; en toile de fond, Mont Artzamendi et Pic du Mondarrain, limite entre Basse-Navarre et Labourd



Au niveau d'Ustaritz, la Nive forme des boucles ; fond plat de la vallée en maïs. Ustaritz installée sur une terrasse intermédiaire

Description de l'unité :

- Vallée orientée Nord/Sud ; place à part dans le Labourd intérieur, vallée longue et large, sculptée par la Nive et contrastant avec paysage bosselé des alentours
- De Bayonne à Cambo, le maïs peu à peu remplacé par la prairie ; gros villages installés le long de la Nive, du fait d'un cours d'eau navigable et un important axe de circulation.
- La route Impératrice ou route impériale des cimes (RD 22), serpente sur la crête en rive droite, surplombe toute la vallée et offre de très beaux panoramas

La Basse Nivelle



Le port d'Ascain, limite actuelle de la navigation. Au loin, le sommet de la Rhune



Depuis Saint-Pée sur Nivelle vers l'aval, le fond plat et relativement large (1km maxi) de la vallée permet la culture du maïs : le paysage est donc un paysage ouvert, avec pour horizon les ondulations des montagnes basques



Vues des berges rocheuses depuis le fleuve ; « passage rétréci » de la Nivelle dans les chênes

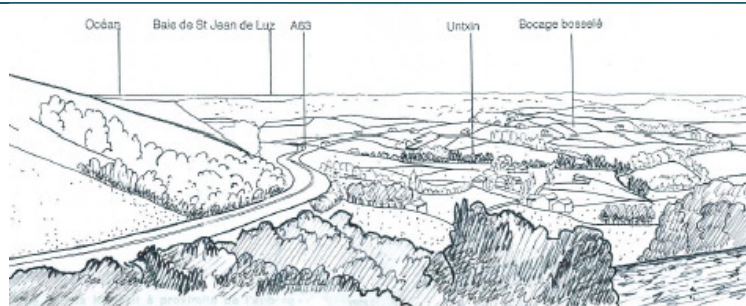
Description de l'unité :

- Correspond à l'aval de la vallée de la Nivelle jusqu'à Saint-Jean-de-Luz (sur une longueur de 14 km environ) ; le fleuve, épine dorsale de l'unité, a des orientations variées, dues à un fort relief, malgré de faibles altitudes)
- Vallée basse assez homogène : petite vallée à l'ambiance agricole simple (fond de vallée large et plat, entouré de collines aux formes douces)
- Aspect coquet et accueillant des villages d'Ascain et Saint-Pée, avec un bord de rivière particulièrement avenant à Ascain (près du « pont romain »)
- Silhouette mythique de la Rhune, dominant ces paysages, avec ses sommets dégagés couverts de fougères

Untxin



Passage de l'autoroute dans les collines



Vue depuis le lieu-dit « Kurleku » au pied du Mont du Calvaire en regardant vers l'océan



L'Untxin, petit torrent de montagne : clôtures en pierres dressées, prairies bordées de chênes pédonculés

Description de l'unité :

- A l'interface entre côte et montagne, très proche de la côte (Corniche Basque), sans relation physique ou visuelle avec elle (notamment abritée des vents forts)
- Premier contrefort des Pyrénées, la masse puissante de la Rhune y est omniprésente
- Petit fleuve de l'Unxin marquée par la forte présence des voies de communication (voie SNCF, autoroute A63, RN 10)
- Paysage présentant l'ensemble des caractéristiques du Labourd intérieur : fond plat céréalier, ondulations bocagères très vertes, croupes arrondies couvertes de fougères (depuis leur sommets, découverte possible de tout cet ensemble et de l'Océan)



Entre Louhossa et Medionde, la route est au pied des collines ; quelques très rares, surfaces, planes sont cultivées en maïs ; les sommets des collines sont couverts de fougères. Le mont Ursaya ferme l'unité au Nord



Le village de Macaye (alt. 226 m) est situé à flanc de versant de l'Ursaya



A la sortie de Louhossoa, la descente vers la vallée de la Mauline est un des seuls moments où la vue est dominante ; la perspective sur le mont Baïgura (limite Sud de l'unité) est remarquable

Description de l'unité :

- Zone d'altitude moyenne (route principale entre 100 et 200 m), transition entre les collines basses et la montagne, cadrée par le Mont Baïgura (897m) au Sud et le Mont Ursaya (678m) au Nord
- Cuvette agricole dominée par des monts aux formes arrondies ; secteur habité mais isolé (pas d'axe routier majeur qui le traverse) ; routes en fond de vallée sans vue dominante ; unité fermée par les monts qui la ferment sur elle-même
- Unité entièrement vouée à l'agriculture (moutons)
- A l'automne, fort contraste entre les monts couverts de fougères et les versants très verts des herbages

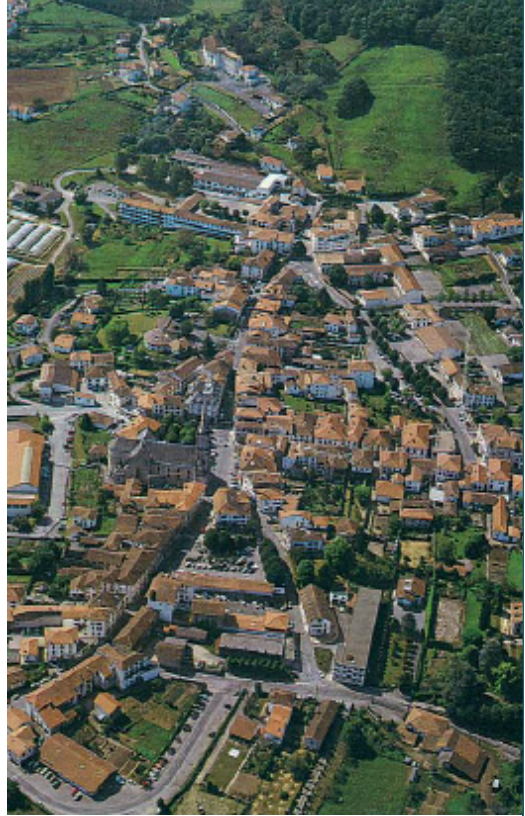
Hasparren



Le Mont Ursaya au début du printemps : contraste du brin des fougères avec le vert des pâturages ; au 1^{er} plan, boisements dans les étroits talwegs ; position en crête de la ferme



Les pentes du Mont Ursaya sont pâturées. On peut noter la présence de beaux chênes tauzins



La petite ville d'Hasparren ; un centre urbain conséquent au cœur d'une cuvette très rurale (photo aérienne : P. Laplace)

Description de l'unité :

- Position géographique particulière : implantée dans une cuvette isolée, délimitée par le relief
- Bassin situé à 65 m d'altitude, encadré par le Mont Ursaya (678 m) et ses contreforts au Sud, et le rebord des landes d'Hasparren (150 m) au Nord
- Mont Ursaya, à la silhouette identifiable de croupes bossues couvertes de fougères rousses : véritable emblème d'Hasparren
- Cette ville centralise les activités de tout le secteur (commerces, marchés), et malgré l'éloignement des centres d'activités principaux, il se dégage une impression de dynamisme

Landes d'Hasparren



Au Nord de l'unité, on peut traverser des secteurs vides de tout habitat : pâturages ouverts, friches d'ajoncs, fougères, pieds d'asphodèles...ici, le terme de landes prend tout son sens



Plus au Sud de l'unité (ici près du quartier Elizaberry), les fermes dispersées (sur versants et crêtes) animent le paysage des landes ; les prairies sont cloisonnées. A noter : les étroits talwegs boisés

Description de l'unité :

- Relief particulièrement complexe et nature du sol font la spécificité de cette unité agricole ; paysage de collines, sans orientation lisible, au Nord d'Hasparren et à une altitude supérieure (landes : 150 m, Hasparren : 100 m). Ancien plateau incliné vers l'Adour au Nord, creusé de nombreux petits talwegs
- A l'origine, landes communales au substrat pauvre, défrichées dans les années 60, et prédominance actuelle de l'élevage ovin extensif
- Au Nord : vastes étendues désertiques, collines de grande amplitude, couvertes d'ajoncs, fougères, friches et pâturages ouverts ; au Sud : collines plus humides, morcelées par une mosaïque de prairies vertes, présences de fermes blanches isolées
- Chemins souvent en crêtes, avec des vues d'ensemble sur les croupes au relief complexe

Collines Sud Adour



Depuis la D936, vue sur le village groupé de Briscous, établi sur la crête d'une colline basse (alt. 50 m)



Secteur Est : depuis la butte Miramont (alt. 185, crête de la vallée de l'Adour = limite de l'unité) : vue vers Bardos et aperçu sur les basses collines de l'unité. Les prairies sont nombreuses et les parcelles de maïs plus rares. Au loin, on distingue la chaîne des Pyrénées. Les boisements épars sont peu nombreux et forment une sorte de bocage très lâche. Le village groupé de Bardos comme l'habitat dispersé sont situés principalement sur les points hauts

Description de l'unité :

- Paysage de collines vertes et assez basses entre les paysages plats et ouverts des Barthes de l'Adour et les paysages désertiques des landes d'Hasparren
- Nombreux méandres et boucles des ruisseaux ayant pris naissance dans les landes d'Hasparren au Sud
- Traversée sur toute sa longueur par l'autoroute (sur 17 km) : seul linéaire où l'automobiliste aperçoit le Pays basque intérieur
- Sur un relief presque semblable, deux paysages se côtoient : à l'Est de Briscous (dominances des prés), et à l'Ouest de Briscous (boisements de feuillus sur de grandes étendues)

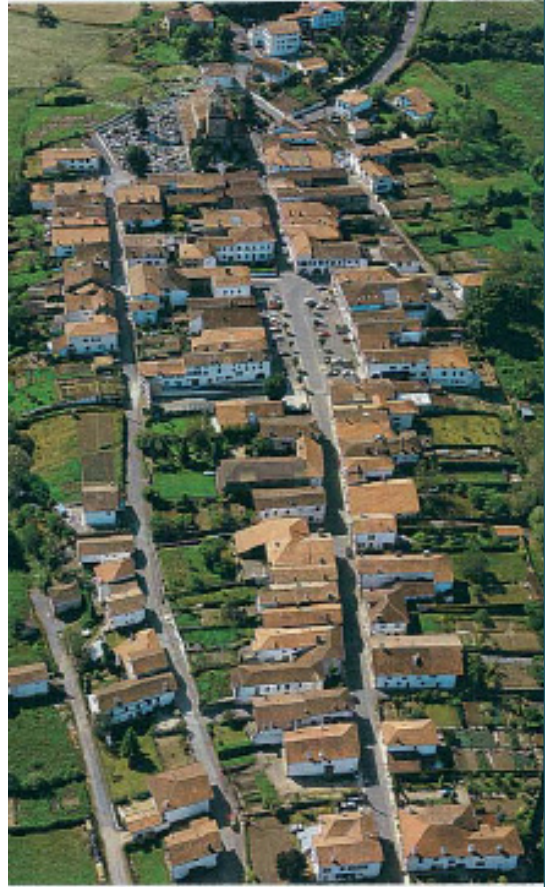
Vallée de la Joyeuse (ou de l'Aran)



La RD 10 est en fond de vallée ; la rivière n'est perceptible que grâce aux plantations régulières de platanes sur ses berges



Dès que le fond plat de la vallée le permet, le maïs prend place ; les fermes sont situées à flanc de versants, exposé Est le plus fréquemment



Vue aérienne de Labastide Clairence : l'unique îlot urbain de la vallée (photo P. Laplace)

Description de l'unité :

- Vallée orientée Nord/Sud relativement étroite ; paysages agricoles de collines aux formes rondes où le vert des pâturages domine ; beau contraste entre le brun des fougères et le vert vif des prairies
- La Joyeuse (ou Arran) récolte une partie des eaux issues des bassins versants des Monts d'Ursaya et Baïgura en amont ; sa vallée apparaît comme un long corridor vert, ondoyant, avec des vues très canalisées
- La rivière est toujours visible de la route, avec son ruban sinueux d'arbres qui soulignent la rivière (platanes, saules, peupliers...)
- Paysage tranquille à l'abri des grands courants de circulation où la rencontre avec le village très structuré de Labastide Clairence est un choc esthétique séduisant

g) Le massif de la Rhune

Le massif de la Rhune est marqué par de nombreux vestiges protohistoriques : tumulus, dolmens et de nombreux cromlechs. La Rhune, site classé depuis 1980 est l’emblème du Labourd. Elle possède un petit train touristique à crémaillère. On y retrouve deux villages très groupés (Sare et Ainhoa) à la silhouette marquante et au caractère "pittoresque". L’habitat s’organise en quartiers et en fermes dispersées. Des bergeries ponctuent les hauteurs. Le paysage très vert, aux formes rondes, où l’élevage domine, est marqué par le pastoralisme.



La Rhune

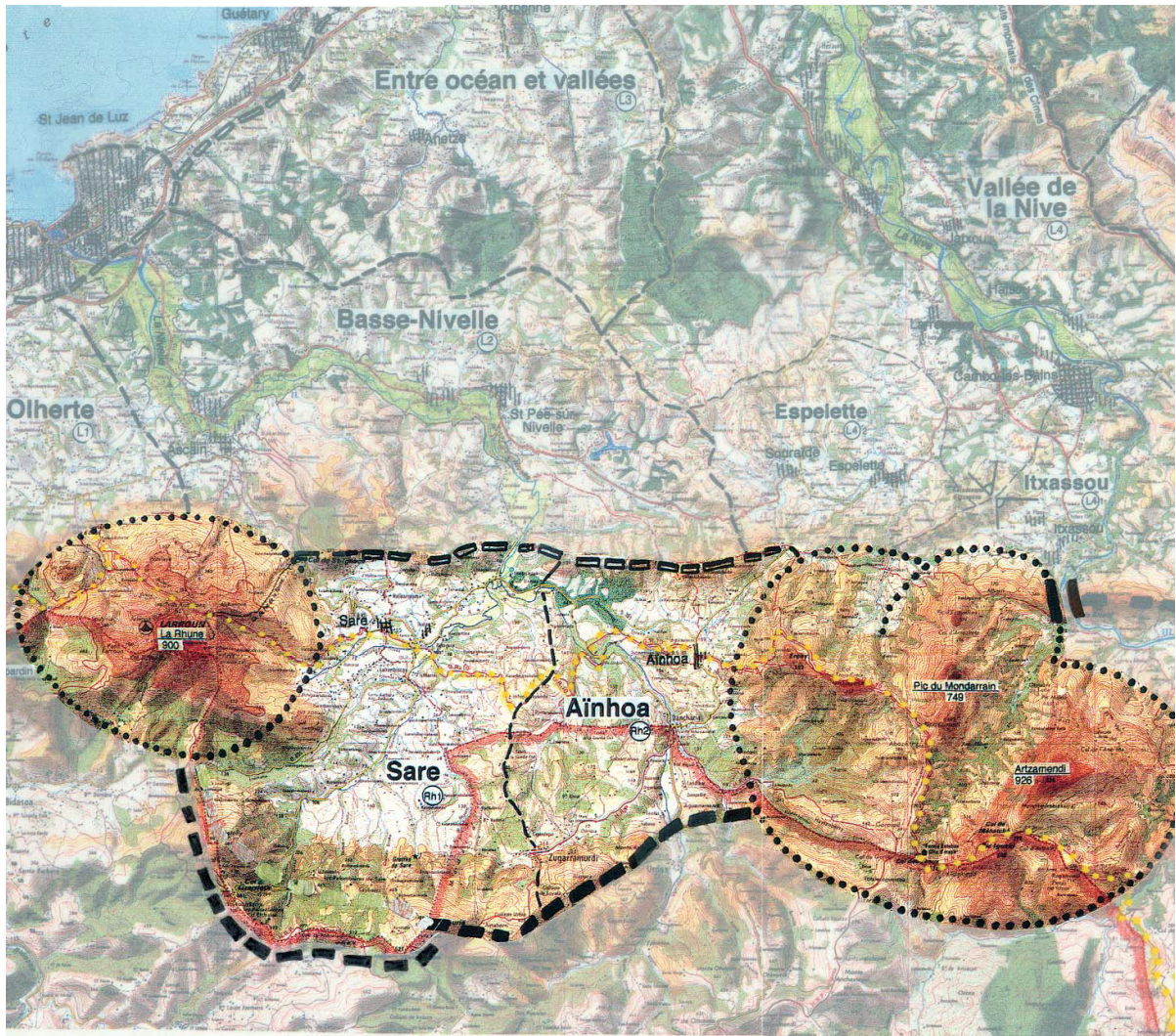


Figure 21 : L’unité paysagère de la Rhune et ses sous-entités (pointillés fins).

Sare



Silhouette du bourg de Sare (classé parmi les 500 plus beaux villages de France)



A l'amont de Cherchebruit, l'affluent de la Nivelles serpente dans une vallée ouverte, agricole, très verte, aux versants boisés



Depuis le centre de Sare, la « gozalda » médiévale, court vers l'Espagne, avec la Rhune en point focal

Description de l'unité :

- En venant de Saint Pée, l'ambiance et la courbe de la vallée de la Nivelles mènent plus naturellement vers Sare et la vallée des 3 rivières, que vers la haute vallée (Aïnhoa)
- Vallée consacrée à l'élevage, d'une longueur de 4 km ; un paysage ouvert, riant, dominé par les contreforts de la Rhune, dénudés et pentus
- Village de Sare, au creux d'un vaste bassin où convergent des ruisseaux en abondance ; entouré de collines, bénéficiant d'un microclimat favorable
- Village typé et très coquet ; bourg centré autour de l'église massive ; entretient avec les quartiers limitrophes des relations étroites (visuelles, fonctionnelles, viaires)

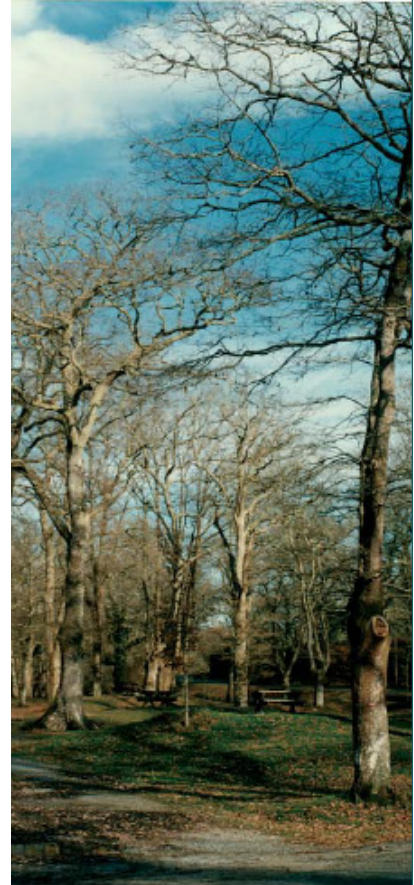
Aïnhoa



Les façades à colombages des maisons mitoyennes d'Aïnhoa (photo MSM SA)



La Bastide d'Aïnhoa: de belles maisons alignées de chaque côté de l'unique rue avec leurs potagers étroits et, derrière, les champs en longues bandes attribuées à chaque habitation (photo aérienne P. Laplace)



Traversée de la forêt de Saint Pée (bois de chênes) le long de la Nivelle

Description de l'unité :

- Aïnhoa, cernée de monts, comme des écrans de verdure, isolée par le relief ; une partie du bassin en Espagne
- Présence de nombreux boisements dans le paysage : remarquable forêt de chênes le long de la Nivelle
- Paysage très vert, de pâturages aux douces ondulations dominé par des croupes rondes ; élevage extensif d'ovins bien présent
- Bastide d'Aïnhoa créée au XIII^{ème} siècle, lors d'un accord entre la Navarre et l'Angleterre, fixant la frontière sur le Lapixuri, affluent de la Nivelle ; organisation rectiligne des maisons le long d'une voie unique ; ensemble très harmonieux d'un grand intérêt architectural des habitations aux pignons sur rue

3. La place de l'étagement altitudinal en Montagne Basque et ses marqueurs

La Montagne basque se caractérise par une structuration de ses paysages et une organisation de son patrimoine selon l'altitude. On distingue ainsi trois étages altitudinaux distincts, de la plus basse à la plus haute altitude, qui disposent de marqueurs paysagers et patrimoniaux propres : la plaine et les fonds de vallée, la zone intermédiaire et l'estive. Ces étages altitudinaux se découpent en fonction des activités humaines, et sont particulièrement influencés par le système traditionnel agro-pastoral. Depuis plusieurs siècles, ce dernier a en effet apposé la marque humaine et a modifié le paysage en fonction de ses besoins et de la saisonnalité. La transhumance suivait par exemple l'évolution saisonnières de la végétation, avec, à chaque étage de végétation, un type d'habitation : l'Etxe (la maison) dans le fond de vallée, la borde (habitat temporaire du berger à la mi-saison), entre la vallée et l'estive (et bien présente dans la toponymie : *bordas*) et à l'étage montagnard et dans les estives d'altitudes, le cayolar (cabane de berger servant à rassembler les troupeaux pour la traite). Les paragraphes ci-dessous détaillent pour chaque étage altitudinal, les marqueurs paysagers et patrimoniaux associés.

Le lien entre l'étagement altitudinal et les marqueurs paysagers et patrimoniaux est évident bien qu'aucune étude n'en fasse référence. Le PNR représente donc une bonne opportunité pour enrichir la connaissance locale sur ce sujet.

a) La plaine et les fonds de vallées

La plaine et les fonds de vallées bénéficient d'un relief plus doux et moins contraignant pour le développement des activités humaines et de l'urbanisation. Cet étage altitudinal est donc caractérisé par une présence humaine « permanente » par opposition aux autres étages où la présence humaine est davantage temporaire.

Les paysages y sont donc marqués par la présence humaine : villages et villes, patrimoine bâti et religieux, parcs et jardins, agriculture ... L'absence de contraintes topographiques a permis un habitat plus dispersé, organisé autour des etxe, les maisons familiales basques.

L'eau est également très présente dans le paysage, en lien avec les grandes vallées qui traversent cet étage.

- **Une organisation urbaine autour de l'Etxe, la maison familiale basque²⁰**

Très spécifique, l'Etxe (la maison) et, par extension, le quartier qui l'entoure, a une importance capitale dans l'organisation de la société basque. Les familles s'identifiaient à leur demeure au point d'en prendre le nom et la maison appartient à la famille et non à un seul individu. L'organisation des villes repose ainsi sur différents quartiers, qui correspondent en fait à plusieurs Etxe (et donc à plusieurs familles), entourés par les constructions associées. Une particularité des Etxe repose sur la présence quasi-systématique d'un « usoir », un espace non bâti entre la maison et la rue, qui peut prendre des formes et des tailles variées. Les quartiers s'organisent donc souvent autour de constructions non alignées, et séparées par des espaces non bâtis. A proximité des villages se situent les paysages d'enclos : les terres étaient cultivées et appropriées individuellement (labours, vignes, vergers, près de fauche) et clôturées pour les protéger du bétail. Les Etxe héritent généralement de l'architecture historique locale. La maison traditionnelle du Labourd, très connue, avec ses murs blanchis à la chaux et ses colombages rouges, reste l'archétype architectural et une image forte dans l'inconscient collectif. Cette architecture n'est pourtant pas l'architecture « traditionnelle » de la Montagne Basque. Certaines villas et maisons sont protégées au titre de leur qualité architecturale : villas Arnaga, Mendichka, Ospitallia, maisons Ihartzte Artea, Pinney Earle, Mansart... On peut également citer la propriété ancienne d'Edmond Rostand située à Arnaga.

²⁰ Le cercle des montagnes : une communauté pastorale basque, Sandra Ott, 1993.

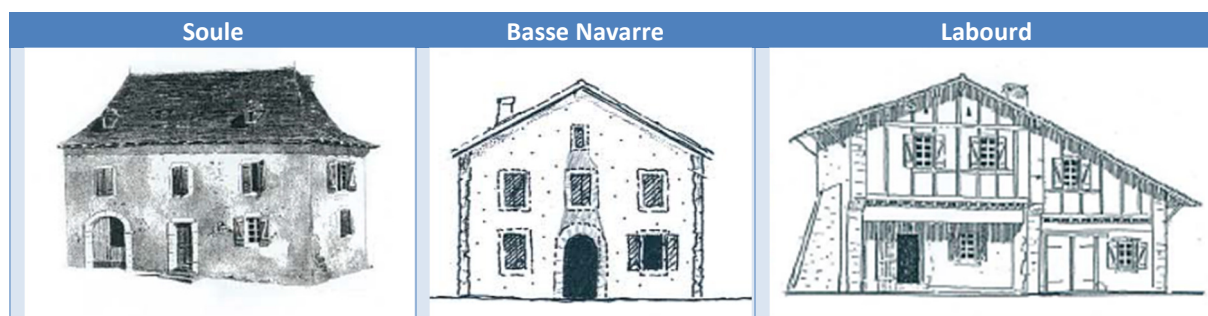


Figure 22 : Forme de l'habitat traditionnel selon l'ensemble paysager

L'Etne joue également un rôle important au niveau des formes urbaines et du développement des villes et des villages.

Chaque ville et village dispose en outre d'un quartier dédié à l'église et d'un quartier dédié au fronton, qui sont des lieux de rassemblement et de vie sociale intense. Le fronton constitue ainsi un élément constitutif très important de l'espace public et relève également du patrimoine local. On retrouve par exemple différents types de fronton : fronton place libre (lieu où l'on joue la pelote en plein air), jaï-alai (grand fronton couvert où l'on joue la Chistera) et le fronton mur à gauche.

- **Un patrimoine bâti constitué de châteaux, de ponts et de moulins**

De très nombreux châteaux rendent compte du passé historique du territoire et notamment du XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} Siècle. A titre d'exemple, on peut citer plusieurs édifices emblématiques comme le château d'Urtubie, le château de Sumberraute, le château de Saint-Etienne de Baigorri, le château d'Irrumberri, le château d'Uhart-Mixe ou encore les ruines du château de Belzunce. Ces châteaux sont souvent accompagnés d'un parc et parfois d'un moulin ou d'un pigeonnier.

On trouve plusieurs moulins sur le territoire, en général des moulins à eau, qui servaient à la production de farines (traditionnellement de farine de Millet) ou d'huiles (traditionnellement de faines de hêtres). On peut citer à titre d'exemple le moulin de Bassilour ou de Begouey.

Les ponts d'Amotz, d'Ibarron Noblia, de Saint-Etienne-de-Baigorri, de Bidache ou de Bidarray constituent quelques exemples emblématiques d'édifices architecturaux historiques. Ce sont principalement des ponts de style romain en Montagne Basque.

- **Des parcs aux jardins de grande qualité pourtant encore peu connus**

La Montagne Basque dispose d'un très riche patrimoine lié aux jardins et parcs associés aux châteaux et aux villas du territoire. On y trouve des jardins très diversifiés, relevant de plusieurs styles.

Le plus emblématique est le jardin d'Arnaga, qui entoure la propriété ancienne d'Edmond Rostand. Tourné vers les Pyrénées, ce jardin versaillais avec parterres fleuris, pergolas et pièces d'eau, s'étend sur quatre hectares, complétés à l'ouest par un parc à l'anglaise. Ils sont constitués plus précisément de plusieurs jardins à thème : à l'entrée un jardin alpin avec ses mises en scène d'éboulis de rochers, un bois d'agrément qui s'étend sur les pentes du domaine, un grand jardin à la française qui occupe tout le plateau et un jardin à l'anglaise en bout d'éperon.

Ce patrimoine est malheureusement peu connu et souvent peu accessible (jardins privés), alors qu'il dispose d'un fort potentiel de valorisation touristique. La mise en œuvre d'un PNR pourra participer à étoffer la connaissance sur ce petit patrimoine et à mieux le valoriser.

- **Un patrimoine religieux, et notamment funéraire, relativement récent mais exceptionnel**

Le Pays Basque a été christianisé tardivement, ce qui a permis aux traditions basques de perdurer dans le temps et dans les mémoires par rapport à d'autres territoires. Néanmoins, la religion chrétienne a été en général bien accueillie sur le territoire, ce qui a permis à la Montagne Basque de rassembler un important patrimoine religieux mélangeant des traditions basques et des principes chrétiens.

L'exemple le plus parlant et le plus remarquable repose sur le patrimoine funéraire de la Montagne Basque. Ce patrimoine réunit des monuments funéraires typiques du pays basque, comme la stèle discoïdale, la croix basque ou encore la plate-tombe. On retrouve ainsi ce patrimoine dans les nombreux cimetières de la Montagne Basque.

Ces stèles représentent un patrimoine fragile qui a presque disparu dans les années 1970 (pillage, réutilisation dans la construction...). L'association Lauburu et le CAUE ont travaillé ensemble pour préserver ce patrimoine et ont introduit un nouveau type de cimetière : le cimetière paysager, création contemporaine qui renoue avec la tradition basque. Cette action a permis de revitaliser ce patrimoine et a permis la réapparition du métier d' « Hil harriak », le sculpteur de pierre. Ces cimetières paysagers, comme leur nom l'indique, s'inscrivent dans le paysage, et sont végétalisés avec des arbres caducs, pour rendre compte du cycle des saisons. La création de ces cimetières paysagers en Pays Basque a entraîné une dynamique locale, répercutée au niveau national avec l'essor des cimetières paysagers contemporains.

La Montagne Basque compte également de très nombreux édifices religieux, notamment des églises, des chapelles, des calvaires, des croix... Une partie de ce patrimoine religieux est protégé des monuments historiques, 57 au total, ce qui représente 37% des monuments historiques du territoire. On peut par exemple citer les chapelles de la Madeleine, du Sacré-cœur, d'Ascombaguy, de Soccory ou encore les églises de Notre Dame de l'Assomption, Saint-Martin, Saint-Pierre, Louhossoa, de Mendy, de Musculdy, de Gotein-Libarrenx, souvent accompagnée de cimetières.

Du fait de la christianisation tardive, ce patrimoine comprend peu d'églises romanes. L'essentiel des églises et des chapelles datent en effet du XVIII^e et XIX^e siècle. On trouve quelque exemple d'architecture originale sur le territoire notamment le clocher trinitaire.

Les chapelles et églises sont disséminées dans tout le territoire, notamment le long des trois routes jacquaires qui mènent à la Chapelle d'Haranbeltz à Ostabat-Asme et au-delà à l'Espagne via le col de Roncevaux. Elles s'inscrivent souvent dans un quartier dédié à l'église et relié à tous les autres quartiers de la ville. On trouve aussi plusieurs chapelles de montagne, qui représentent encore aujourd'hui des lieux de pèlerinage (Chapelle Saint-Antoine par exemple).

Quelques benoîtseries ont également été préservées, comme par exemple l'ancienne benoîtserie de Bascassan. La benoîte, andere serora en basque, était la gardienne de l'église et du cimetière dans les paroisses du Pays basque.

De nombreuses croix, placées sur les carrefours, les cimetières ou le long de chemins, ponctuent le paysage.

b) La zone intermédiaire, entre le fond de vallée et l'estive

La zone intermédiaire est, comme son nom l'indique, une zone de transition entre les fonds de vallées et les estives d'altitude. Elle est donc parcourue par les bergers et leurs troupeaux lors des transhumances annuelles. Dans cet étage sont présents les marqueurs de cette particularité du système agro-pastoral (bordes, sentiers de transhumances...).

• La transhumance

Le mode de vie agropastoral a façonné au cours des siècles les paysages du territoire par l'utilisation étagée de ces espaces (plaines, moyenne montagne, hauts pâturages). Lors de la transhumance, les bergers quittent avec leurs troupeaux les pâturages de plaine utilisés en hiver, et vont, au fur et à mesure de la fonte des neiges et de la pousse de l'herbe, vers les altitudes plus élevées, dans le sens Nord-Sud (en empruntant les anciennes pistes des chasseurs nomades de la préhistoire, reprises d'ailleurs par la suite pour les itinéraires romains et les pèlerins de St Jacques). Le rôle de la transhumance est prépondérant puisqu'il permet de maintenir un lien entre les villages du bas et du haut pays, mais également de façonner et maintenir les paysages.

Le système pastoral engendre également des différences entre les ensembles paysagers. En Soule, la mise en place d'une barrière collective enfermant l'ensemble des champs (la "Kehell", détruite par le remembrement et les mutations agraires de la deuxième moitié du XX^e siècle) est à l'origine du paysage particulier de "campagne" ouverte qui contraste avec celui des autres provinces basques du Nord (Navarre, Labourd) où dominent les paysages d'enclos. À la différence de la Soule ou de la Basse Navarre, en Labourd, la transhumance est courte et l'étagement moins important ; les villages du piémont comme Itxassou, Espelette, Ainhoa envoient leurs troupeaux sur les pâturages des crêtes de la frontière, terres indivises entre les communautés basques des deux royaumes dont des accords règlementent l'utilisation. À la différence également de la Soule et de la Basse Navarre, le Labourd n'a pas conservé d'organisation commune. Les anciennes terres communes sont devenues des terres communales ou privées.

Visuellement enfin, les paysages sont intimement liés au système du libre parcours du bétail : les terres de parcours communes non closes (pâturages, landes et forêts) se retrouvent en moyenne montagne, donc dans la

zone intermédiaire. Le Labourd est aujourd'hui encore marqué par l'importance de ces terres de pacage dans le bas pays : landes d'Hasparren, bois d'Ustaritz, bois de Saint-Pée.

On retrouve également un patrimoine bâti lié au pastoralisme. Sur cet étage intermédiaire, la Borde est l'habitat traditionnel des bergers pendant les transhumances. Elle sert lors de la mi-saison lorsque la neige n'a pas encore totalement disparue des estives, mais que l'hiver a déserté les fonds de vallées. Les Bordes prennent la forme d'une grange et se regroupent entre elles en hameaux.

- **Un habitat adapté au relief et à l'activité agro-pastorale**

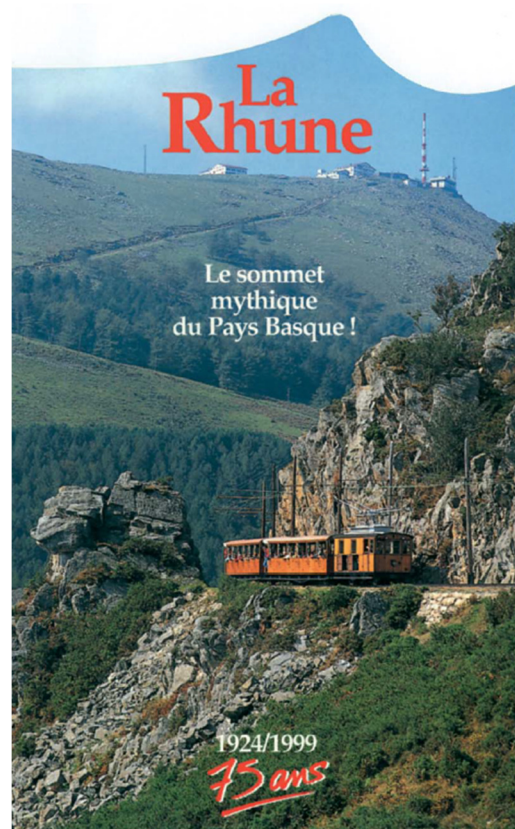
Le relief induit des spécificités fortes en matière d'habitat qui est adapté aux contraintes topographiques ou climatiques. Les bourgs sont ainsi davantage groupés par rapport à ce que l'on peut observer en plaine, même si certaines fermes et granges sont dispersées dans les collines. La relation de la construction elle-même au relief est très étroite, les murs sont "incrustés" à l'amont de la pente pour mieux s'adosser à la colline et profiter de son abri. Certains villages ou hameaux comme celui des Aldudes sont d'ailleurs des sites inscrits ou classés, du fait de ces caractéristiques urbaines très particulières.

- **La Rhune, un site culturel clé du territoire**

Autre marqueur de la zone intermédiaire : la Rhune. Dernier contrefort à l'ouest des Pyrénées, le site de La Rhune domine l'Océan, offrant ainsi depuis ce balcon un panorama exceptionnel sur la côte basque. En lien avec ses activités traditionnelles agropastorales, on y trouve des vestiges proto-historiques (dolmen, cromlechs) disséminés sur les versants. Aujourd'hui, l'élevage traditionnel de la brebis laitière laisse place peu à peu à celui du « pottock », petit cheval basque. Il subsiste également quelques bergeries utilisées en période d'estive. Deux redoutes (Napoléon III), dont une en assez bon état de conservation, soulignent au Nord-Est un promontoire naturel d'où l'on embrasse du regard la basse Nivelle et la côte de St Jean-de-Luz à Bayonne. Des oratoires jalonnent les parcours sacrés autour de Sare et Ascain.

En pied de montagne, en dehors du site classé, se trouvent les villages au caractère « pittoresque » reconnu de Ascain (dans la vallée de la Nivelle) et Sare (dans une vaste cuvette agricole). Ces villages sont cependant visibles depuis le site classé et inversement, le site classé est visible depuis ces villages : on parle alors de covisibilité. Le village d'Ainhoa est également de grande qualité architecturale.

Un petit train à crémaillère permet depuis 1924 l'ascension du sommet. De nombreux sentiers desservent le site, dont le GR 10 qui le traverse d'Est en Ouest (du col d'Ibardin jusqu'à Sare).



Ce site classé est entouré d'un grand site inscrit « ensemble dit du Labourd » sur lequel s'exercent toutes les pressions (touristiques et urbanistiques).

c) L'Estive

Au cœur de la saison estivale, les bergers et leurs troupeaux se retrouvent à la fin des transhumances dans les estives, en haute altitude. Cette zone est formée par des pâturages mis en commun par des accords entre plusieurs vallées, à travers notamment la mise en place des commissions syndicales. On y trouve les marques des civilisations agropastorales anciennes (patrimoine archéologique) et des activités pastorales actuelles, mais aussi du patrimoine industriel, des grottes, etc.

- **Un patrimoine archéologique**

Dans les pâturages d'altitude et le long des pistes qui y mènent, les signes de sédentarisation de la protohistoire sont nombreux, plus ou moins visibles selon les ensembles (dolmens, cromlechs...) montrant une occupation des lieux ancienne. Les éléments du patrimoine archéologique représentent près de 20% des monuments historiques du territoire. On retrouve ainsi des tumulus, des cromlechs, des camps et des enceintes protohistoriques sur la Montagne Basque. Un cromlech est un monument mégalithique préhistorique constitué par un alignement de monolithes verticaux (menhirs), formant une enceinte de pierres levées, généralement circulaire. Un tumulus correspond, quant à lui, à un amas artificiel de terre ou de pierres que l'on élevait au-dessus d'une sépulture, parfois surmonté d'un monument ou d'un trophée. Les camps protohistoriques sont des vestiges de camps datant de l'âge de Bronze, du Cuivre et du fer. On peut citer à titre d'exemples le camp protohistorique d'Elhigna, le camp retranché de Mouitz ou encore le camp romain à Saint-Jean Le vieux. Les cromlechs d'Arluxatta, de Méatse, Okabe et les dolmens d'Arrondo, d'Artxuita, de Gasteynia et de Xuberaxain-Harri sont protégés par un classement en tant que monuments historiques.

Pourtant, ce patrimoine semblait il y a 20 ans encore méconnu : « Nous pensons donc que les enceintes du Pays Basque constituent un élément particulièrement intéressant de notre patrimoine. Nous nous sommes appliqués depuis quinze ans à rechercher, étudier et répertorier ces ouvrages afin de mieux les connaître, de les faire connaître et d'en garder le souvenir car beaucoup sont menacés de disparition par les progrès de l'urbanisation et l'extension des défrichements. Il faut donc les préserver à tout prix et c'est dans ce but que nous nous sommes efforcés d'obtenir le « classement » ou « l'inscription » à l'inventaire des monuments historiques de ceux qui nous paraissent les plus dignes d'intérêt et les plus menacés. » (Enceintes protohistoriques du Pays Basque Français, Francis Gaudel, 1997).

- **Un patrimoine lié à l'activité traditionnelle agropastorale**

Le territoire est parsemé d'un petit patrimoine typique, lié à la transhumance et à l'activité pastorale. On retrouve ainsi à l'étage montagnard des cayolars d'estives (cabanes de bergers), des murets de pierre, des granges sur les versants... Des abreuvoirs et des enclos de marquage ont été préservés et certains sont encore utilisés aujourd'hui. On compte aussi de très nombreux lavoirs, qui servaient au nettoyage des vêtements mais aussi de la laine.

- **Un patrimoine industriel**

Ce patrimoine est principalement lié à l'exploitation de mines de fer, de charbon et de cuivre et repose sur les équipements liés à l'extraction et à la valorisation du fer : hauts-fourneaux, forges... Un centre d'interprétation propose de découvrir ce patrimoine à l'origine du village de Banca, dans la vallée des Aldudes.

A noter également un petit patrimoine issu des carrières d'extraction de matériaux : meules de moulins, lauzes, dalles, pierres à aiguiser, pierre à pressoir, bornes frontalières au niveau du mont Artzamendi à Itxassou. Ces matériaux étaient évacués par des attelages de bœufs tirant des traîneaux sur des chemins dallés, dont certaines parties ont subsisté. Cette industrie était fondamentale sur la question du pain, qui constituait l'alimentation de base. En effet, la présence de cailloux dans la farine et donc dans le pain était directement reliée à la qualité de la meule, extraite des carrières. Une meule constituée de roches dures réduisait la présence de cailloux dans le pain, ce qui limitait les problèmes dentaires des habitants. L'importance de ces carrières a rapidement déclinée avec l'arrivée du train, qui pouvait acheminer des pierres de plus grande qualité, extraite en dehors de la Montagne Basque. La pierre de la Rhune, emblématique du Pays Basque, fait également partie du patrimoine du territoire et est utilisée dans la construction (lavoir, sol) ou le long des routes et des chemins.

- **Un patrimoine lié aux grottes et aux gorges**

Les Pyrénées sont issues de transformations géomorphologiques complexes. Le territoire bénéficie de ce fait d'une très importante diversité de formations géologiques, qui s'exprime à travers les grottes du territoire.

Huit monuments historiques concernent des grottes. Il s'agit des grottes Etcheberriko-kharbia, d'Isturits, d'Oxocelhaya, d'Erberua et de Saisisiloaga. On peut également citer la grotte de la Verna, qui représente l'une des plus grandes grottes du monde.

Même s'il ne s'agit pas de grottes, on peut également citer les gorges de Kakuetta et d'Holzarte comme des sites emblématiques de cet étage d'altitude et plus largement de la Montagne Basque.

d) La frontière, lieu d'histoire de passage, d'itinérance et de conflits

La présence de la frontière entre la France et l'Espagne au Sud de la Montagne Basque est une singularité du territoire, qui hérite de ce fait d'un passé historique riche de conflits comme de coopérations (commerces, pèlerinages, pastoralisme, etc.). Cet héritage est encore visible grâce au patrimoine bâti (tour trophée romaine d'Urkulu, bornes de frontière, redoutes, fortifications...) et aux pratiques qui ont perduré (faceries notamment).

- **Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, des voies de passage entre France et Espagne**

Le Pays Basque est un lieu de passage important, notamment avec les voies appartenant à l'itinéraire vers Saint-Jacques-de-Compostelle. La Soule est traversée par quelques chemins principaux et par de nombreux chemins secondaires que les pèlerins choisissaient de prendre en fonction des conflits ou des aléas climatiques. Ces voies, très empruntées dès le Moyen Age, hauts lieux d'échanges, furent dès lors jalonnées, à leurs principales étapes, d'églises, de monastères et de fondations hospitalières, dont il reste certains témoignages en Soule :

- ⇒ Voie de Vézelay : elle passait en Soule par Osserain (prieuré hôpital de Sainte Madeleine).
- ⇒ Voie du Puy : l'itinéraire de Navarrenx à Ostabat, franchissait le Saison à Charre.
- ⇒ Chemins de piémont
- ⇒ Un chemin conduisait de Mauléon à Ostabat par Ordiarp et Pagolle.
- ⇒ Voie de Mauléon à Saint-Palais par le Prieuré-hôpital d'Ainharp et Lohitzun.
- ⇒ Les pèlerins venant d'Oloron passaient par Barcus puis par Roquiague (Rieuré-hôpital).
- ⇒ Un chemin secondaire par Lescar, Lacommande, et Lucq de Béarn, traversait la Soule par l'Hôpital Saint Blaise (commanderie dont il ne subsiste que l'église de la fin du XIIème siècle).
- ⇒ La vallée du Saison qui menait par Mauléon et Tardets (vers Larrau, Prieuré Hôpital) ou Sainte Engrâce (monastère hôpital), vers les vallées aragonaises par le port de Larrau (vers la vallée de Salazar ou vers la vallée de Roncal) avant de rejoindre Puente la Reina où se rejoignaient tous les chemins de Saint-Jacques.

En Basse Navarre, trois chemins principaux qui traversent la France convergent au Sud de Saint-Palais, à Ostabat. Ils atteignent Roncevaux à travers le port de Cize avant de rallier Puente La Reina où se rejoignent tous les chemins de Saint-Jacques. Cette portion est inscrite à l'UNESCO. Ces voies, très empruntées dès le Moyen Age, hauts lieux d'échanges, furent dès lors jalonnées, à leurs principales étapes, d'églises, de monastères et de fondations hospitalières dont il reste des traces importantes :

- ⇒ Voie de Tours : depuis Sorde-l'Abbaye, par Garris
- ⇒ Voie de Vézelay : depuis Sauveterre-de-Béarn par Saint-Palais
- ⇒ Voie du Puy (GR 65) : de Navarrenx à Ostabat par Aroué

Les itinéraires convergent vers Saint-Jean-de-Pied-de-Port, lieu de passage ancien dû au gué sur la Nive. Au XIIIème siècle, il fut fortifié et devint capitale de la Navarre du Nord dont les paysages toujours verdoyants lui valurent le nom de "Jardin de Navarre". On observe une constante hausse du nombre de pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle depuis 15 ans.

- **Les faceries, un partage des terres entre les éleveurs français et espagnols**

Le mode d'organisation des anciennes communautés pastorales perdure encore aujourd'hui autour de la gestion des biens collectifs des communes (pâturages, forêts) et les territoires indivis des commissions syndicales. Des faceries (conventions pastorales entre vallées notamment pour l'utilisation des pâturages d'altitude) existent encore avec les vallées voisines depuis le Moyen Age (Vallées de Roncal et Salazar en Espagne, Cize et Aezkoa). Le partage des terres de pâturage a par ailleurs toujours fait l'objet de conflits, en lien avec les évolutions démographiques et les mouvements de frontière. Les mouvements depuis les vallées vers la montagne et entre France et Espagne sont encore actifs. Et aujourd'hui encore, via les commissions syndicales (Pays de Cize, vallée de Baigorri, Pays de l'Ostabaret, Pays de Soule), les espaces agricoles liés à l'élevage font l'objet d'une gestion collective.

A noter qu'en raison des organisations différentes de la transhumance de chaque vallée, les accords pastoraux sont distincts. Sare a signé trois fasseries, avec la Vallée de Baztan, Echalar et Vera. Saint-Pée et Ainhoa traitent avec Urdax en Navarre et avec le Baztan.

Conclusion thématique

Les marqueurs de la Montagne Basque suivant l'étagement altitudinal

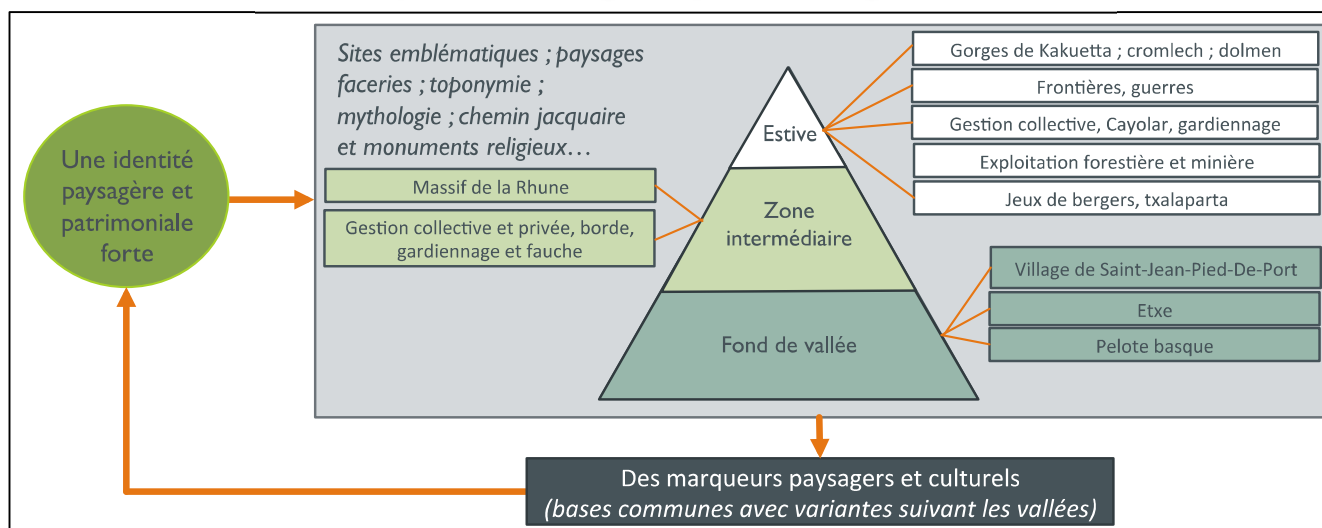


Figure 23 : Les marqueurs de la Montagne Basque suivant l'étagement altitudinal

Le territoire de la Montagne Basque, du fait de sa position à l'extrême Ouest de la chaîne des Pyrénées et aux pieds de l'Océan, voit se succéder **une grande diversité de paysages et de patrimoines** sur une courte distance. Du littoral à la haute montagne, toutes les nuances sont présentes, notamment **grâce au relief et à l'Homme**.

Ainsi, selon l'Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques, la Montagne Basque s'organise ainsi autour de trois ensembles paysagers distincts, d'Est en Ouest :

- **La Soule** : Formée par la vallée du Saison, elle constitue une zone de transition entre le Béarn et la Basse Navarre. Elle réunit une zone de piémont et de montagne et représente la moins peuplée des provinces basques, en lien avec le relief et l'isolement de la vallée en matière d'axes routiers. Les formes douces et ondulées du piémont répondent aux reliefs abrupts de la Haute Soule avec ses gorges vertigineuses et profondes. Le paysage est fortement marqué par une végétation abondante, la présence de l'eau (canyons, méandres du Saison...) et l'activité pastorale. Au Sud, le Pic d'Orhy, point culminant du Pays Basque, constitue un point de repère. Dans les plaines alluviales, les villages se sont installés à l'abri des crues, sur des terrasses ou en pleine montagne (Larrau) et se démarquent par leur caractère groupé et leur architecture : des toits d'ardoises, souvent dominés par un clocher.
- **La Basse-Navarre** : La Basse Navarre englobe les pays de Cize (Haute vallée de la Nive), de Mixe (Vallée de la Bidouze) et les Aldudes. Avec Saint-Jean-Pied-de-Port pour ville phare, la Basse Navarre est une province agricole où le paysage est marqué par l'économie pastorale. Le paysage se caractérise au Nord par ses collines agricoles, modelées par le réseau hydrographique, et au Sud par les premiers contreforts des Pyrénées, aux courbes plus franches. L'habitat est plus dispersé, adapté aux reliefs et marqué par la ferme bas-navarraise, maison traditionnellement massive aux façades blanches et les bourgs groupés surmontés de leur église.
- **Le Labourd** : L'ensemble des paysages du Labourd englobe, à la fois la Côte Basque et le Labourd intérieur. L'Océan constitue l'un des motifs paysagers phare de cette entité mais s'inscrit en dehors du périmètre d'étude. À l'intérieur (Labourd intérieur), le versant Nord des Pyrénées se caractérise par de longues crêtes ondulantes et des bosses rondes, parcourues par les troupeaux de brebis et ponctuées d'un semis de maisons blanches aux volets rouges ou verts. Le climat est humide et rend la présence de l'eau habituelle : du brouillard à la pluie, de la source au ruisseau et à l'Océan. De la même façon que la Soule et la Basse Navarre, les premiers contreforts de la chaîne des Pyrénées apparaissent comme une

toile de fond, indiquant le Sud. Les silhouettes emblématiques aux formes douces de la Rhune et des Trois Couronnes sont cependant identitaires du Labourd. Le Labourd se démarque aussi par son architecture très typée entre l'Etze (la maison) de carte postale, blanche et rouge, et l'architecture balnéaire de la côte.

Au-delà de ces trois ensembles, les paysages et les patrimoines sont également fonction des étages altitudinaux. Cette organisation paysagère et culturelle provient en grande partie du système agropastoral traditionnel, qui maintient des paysages ouverts et structurant ces derniers selon l'altitude et la saison. On retrouve ainsi les étages suivants :

- **La plaine et les fonds de vallées** : Elles bénéficient d'un relief plus doux et moins contraignant pour le développement des activités humaines et de l'urbanisation. Cet étage altitudinal est donc caractérisé par une présence humaine « permanente » par opposition aux autres étages où la présence humaine est davantage temporaire. Les paysages y sont donc marqués par la présence humaine : villages et villes, patrimoine bâti et religieux (églises, cimetières basques), parcs et jardins, agriculture de plaine ... L'absence de contraintes topographiques a permis un habitat plus dispersé, organisé autour des Etze, les maisons familiales basques. L'eau est également très présente dans le paysage, en lien avec les grandes vallées qui traversent cet étage.
- **La zone intermédiaire** : Elle est, comme son nom l'indique, une zone de transition entre les fonds de vallées et les estives d'altitude. Elle est donc parcourue par les bergers et leurs troupeaux lors des transhumances annuelles. Dans cet étage sont présents des marqueurs forts de cette particularité du système agropastoral : on y trouve par exemple les bordes, granges habitées par les bergers et les sentiers de transhumances.
- **L'estive** : Au cœur de la saison estivale, les bergers et leurs troupeaux se retrouvent à la fin des transhumances dans les estives, en haute altitude. Cette zone est formée par des pâturages mis en commun. On y trouve les marques des civilisations agropastorales anciennes (patrimoine archéologique) et des activités pastorales actuelles (cayolars), mais aussi du patrimoine industriel, des grottes, etc.

Les paysages qui se succèdent partagent néanmoins une facette naturelle et verdoyante, en lien avec le climat arrosé et les secteurs inaccessibles et « sauvages ». L'eau est également un motif récurrent des paysages de la Montagne Basque, traversée par un réseau hydrographique dense et souvent visible (passage dans les villages, pont, ripisylves, topographie...).

La présence de la frontière espagnole au Sud du territoire, apporte par ailleurs une singularité supplémentaire, et une histoire de conflits, d'échanges et de passages (chemins de Compostelle, benoîterie, partage de terres pour l'agropastoralisme...).

La Montagne Basque hérite plus globalement des marqueurs identitaires de la culture basque, qu'elle partage avec l'ensemble du Pays Basque français et espagnol :

- Une langue commune, l'euskara, est parlée dans les deux pays. Côté espagnol, 27 % des habitants de 16 ans et plus sont bascophones et côté français, 21,4 % des habitants de 16 ans et plus sont bascophones.
- Des traditions (carnavals, mascarades, fêtes de villages) et une mythologie partagée (Mari, divinité féminine de la nature, croix basque, géants bâtisseurs des dolmens et cromlechs du Pays Basque...)
- Des arts en commun : littérature, théâtre (la pastorale, chantée ou jouée, les tobéraks ou charivaris, organisations théâtrales sous forme de défilés, etc.), musique et chants, danse, gastronomie, sports (pelote basque, jeux de force basques, etc.).

Cette culture, encore préservée et vivante grâce aux efforts des acteurs locaux (institut culturel basque, fédérations d'artistes, associations, troupes d'acteurs, centres culturels, etc.), représente une singularité et un véritable atout pour le territoire. On observe néanmoins une diminution de l'usage de la langue basque, ce qui représente une menace pour le maintien de cette singularité.

Par ailleurs, la méconnaissance de certains patrimoines (jardins, patrimoine archéologique notamment) peut causer leur privatisation ou leur dégradation (comme par exemple pour les croix basques, détériorés dans les années 70, mais maintenant protégées).

De plus, la pression foncière qui s'exerce dans l'Ouest de la Montagne basque, le long de la côte, est propice à la dégradation du patrimoine architectural par des constructions aux formes peu esthétiques et incohérente avec

la forme traditionnelle du bâti.

Le changement climatique et le déclin de l'agropastoralisme représentent aussi des menaces importantes pour le maintien des paysages en accentuant le risque de transformation et de fermeture de ce dernier.

Enfin, les paysages et le patrimoine sont deux thématiques qui disposent d'une base de connaissance incomplète. Sur la thématique paysagère, la source de donnée principale provient de l'Atlas des paysages de Midi-Pyrénées, qui s'inscrit à une échelle plus large que le territoire et qui date de 2001. Une révision de cet atlas est envisagée et permettrait d'actualiser cette donnée et de mieux distinguer culture et paysages. Concernant le patrimoine, en dehors du patrimoine protégé, le petit patrimoine n'est pas systématiquement identifié et cartographié, ce qui complique sa préservation et sa mise en valeur.

- **Analyse AFOM**

| ATOUS | FAIBLESSES |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> *Une très grande concentration de paysages différents sur un territoire relativement réduit *Un paysage très verdoyant, en lien avec le climat arrosé de la Montagne Basque *Des paysages au fil de l'eau *Des paysages marqués par le relief et l'étagement *Un système agropastoral traditionnel qui entretient le paysage *Un paysage animé par le patrimoine, à tous les étages de la Montagne *L'euskara, une langue commune sur le territoire de la Montagne Basque et le Pays Basque *Une culture vivante, portée par les habitats et les acteurs du territoire *La Rhune, un site clé du territoire *Plusieurs villes et villages présentant un fort intérêt architectural *Un patrimoine bâti diversifié et de grande qualité *Un urbanisme et une architecture identitaire *Un territoire de passage et d'itinéraires avec notamment les chemins de Saint-Jacques de Compostelle | <ul style="list-style-type: none"> *Une méconnaissance de certains patrimoines, qui peut conduire à leur dégradation *Une banalisation de l'habitat et l'apparition d'incohérences avec l'architecture et l'environnement |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> *Un système agropastoral traditionnel qui entretient le paysage *Un patrimoine archéologique peu connu, vestige des activités agropastorales anciennes | <ul style="list-style-type: none"> *Une pression foncière croissante, notamment à l'Ouest du territoire *Le changement climatique, qui va engendrer une transformation des paysages *Le déclin de l'activité agricole, une menace pour la pérennité des paysages |

Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR

Le territoire d'étude est particulièrement pertinent si l'on considère le système agropastoral et l'importance de l'étagement (entre le nord et le sud) dans le fonctionnement paysager et patrimonial du territoire : la transhumance ne peut fonctionner qu'avec ses différentes composantes, depuis la vallée jusqu'aux estives, en passant par les étages intermédiaires de landes. La corrélation entre le territoire d'étude et les espaces gérés par les Commissions Syndicales est également très nette.

Les formes urbaines sont très homogènes avec l'importance de l'Etxe dans la construction urbaine.

En outre, pour plus de cohérence paysagère, le périmètre d'étude intègre les trois ensembles paysagers de la Soule, de la Basse Navarre et du Labourd de l'Atlas paysager des Pyrénées-Atlantiques.

On trouve enfin une densité notable d'éléments de patrimoine sur le territoire d'étude par rapport au reste du département et une part importante du patrimoine dédié au bâti traditionnel et à l'activité agropastorale sur l'ensemble du territoire de la Montagne Basque. Les formes urbaines sont également très homogènes avec l'importance de l'Etxe dans la construction urbaine.

Parallèlement à cela, la langue et la culture basques ne sont pas propres au territoire de la Montagne Basque mais au Pays basque d'une manière plus large. Il s'agit d'éléments qui pourront être valorisés et mis en avant sur le territoire de projet mais pas discriminants en termes de cohérence géographique. Cette singularité participe cependant au caractère unique du territoire et donc à son intérêt à l'échelle nationale.

Les enjeux :

- Préserver les paysages et les vues
- Maintenir la qualité des paysages depuis les axes de découverte du territoire et notamment depuis les itinéraires de Saint-Jacques de Compostelle
- Maintenir le système agropastoral et plus généralement l'agriculture, qui modèle et entretient les paysages
- Maitriser l'étalement urbain et le mitage des espaces naturels et agricoles
- Préserver l'identité architecturale et le patrimoine historique du territoire
- Améliorer la connaissance des paysages à l'échelle du territoire de la Montagne Basque
- Faire vivre la culture basque à travers les futures générations
- Préserver les patrimoines et valoriser ses composantes moins connues (parcs et jardins, sites archéologiques...)

Sources

- Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques : Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques, 2001
- Francis Gaudel : Enceintes protohistoriques du Pays Basque Français, 1997
- Institut Culturel Basque [URL : www.eke.eus]
- CPIE 64 : Cimetières paysagers basques, jardins pour les morts et pour les vivants, une création contemporaine issue de la tradition basque, 2011
- www.soule-xiberoa.fr/fr/territoire/presentation-de-la-soule/gastronomie.html
- Institut culturel basque : Pays Basque 2020 « Rôle et place de la culture basque », 2006
- Pyrénées magazine : Architecture basque, l'Etxe au cœur.
- Communauté de communes de Soule, CAUE 64 : Architectures souletines, cahier de recommandations
- www.arnaga.com/Decouvrez-Arnaga/OEuvre-de-pierre/Le-jardin-regulier
- Base Mérimée

PARTIE III

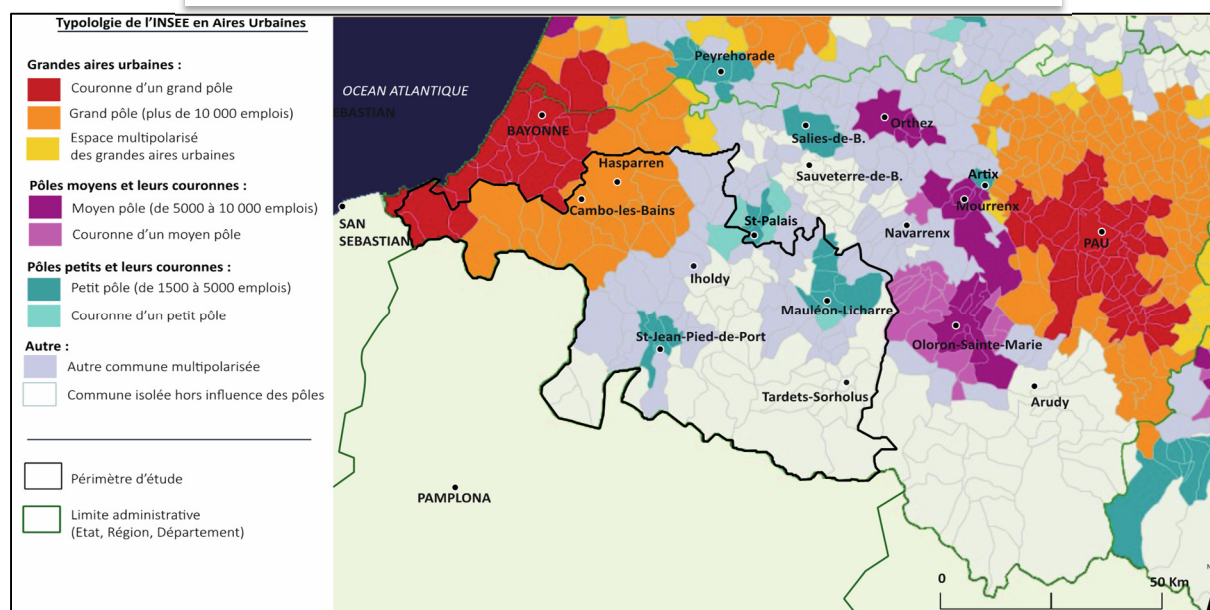
LA MONTAGNE BASQUE, « UN LABORATOIRE » EN MATIERE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Chapitre 1 : Un aménagement du territoire complexe : un espace de transition urbain/rural

1. Des modes de vies, des besoins et des dynamiques démographiques contrastées

a) Le périmètre rassemble différentes composantes territoriales

Typologie de l'INSEE en aires urbaines (Source : INSEE)



Carte 42 : Typologie de l'INSEE en aires urbaines (Source : INSEE)

Si le périmètre se présente comme un espace de transition géographique littoral-piémont-montagne, il est également un espace de transition territoriale. En effet, le long d'un gradient est/ouest, il décline la quasi-totalité de la typologie territoriale de l'INSEE. La plupart des composantes des espaces urbains et ruraux décrit par l'INSEE s'y retrouvent. Cette typologie, basée sur les données relatives à l'emploi et aux déplacements domicile-travail, propose quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires (moyennes

Définitions (d'après l'INSEE, 2016)

- L'aire urbaine qui est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. En fonction du nombre d'emplois présent dans le pôle urbain (plus de 10 000, entre 5 000 et 10 000, entre 1 500 et 5 000 emplois), on distingue les grandes, moyennes et petites aires urbaines
- Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles- unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

- La couronne recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.
- Les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines » sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les « autres communes multipolarisées » sont les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

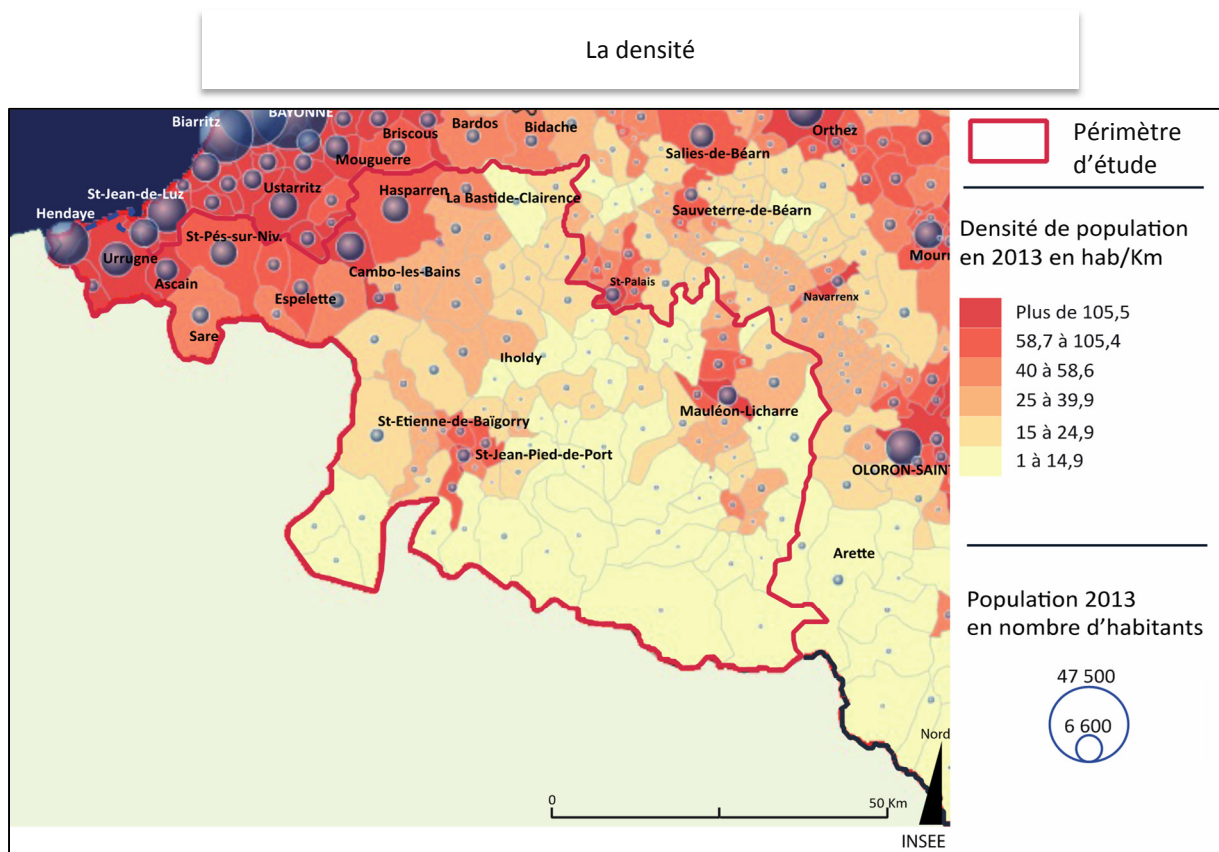
et petites), autres communes multi-polarisées et enfin les communes isolées (espace hors influence des pôles).

22 communes des 111 du périmètre d'étude relèvent de la grande aire urbaine du grand pôle de Bayonne (pôle urbain et sa couronne périurbaine). Parmi ces 22 communes, à l'extrême ouest, les communes de Urrugne, Biriato et Ascaïn s'inscrivent dans la couronne du grand pôle urbain de Bayonne et donc dans la continuité urbaine (unité urbaine). En dehors des 22 communes concernées par la grande aire urbaine du grand pôle de Bayonne, les déplacements domicile travail et les grandes logiques territoriales s'organisent majoritairement autour :

- Des petites aires de Saint-Jean-Pied de Port, de Mauléon-Licharre ou encore de Saint-Palais.
- D'un espace multipolarisé influencé par les petites aires de Saint-Jean-Pied de Port, de Saint-Palais et Mauléon.
- D'un espace de montagne constitué de petites communes hors influence et isolées des aires urbaines.

Au final, le périmètre d'étude couvre des modes de vie et des besoins en matière de services divers le long d'un gradient ouest/est auxquels se rajoute une particularité montagnarde dans sa partie sud-est (Vallée des Aldudes, Pays de Cize, Vallée de Soule). Les indicateurs socioéconomiques se révèlent contrastés entre les différentes parties du territoire : densités et occupations démographiques, évolutions et niveaux de vieillissement de la population ou encore niveaux de revenus des ménages et densité de l'offre de services dans les bassins de vie du périmètre d'étude.

b) Les niveaux d'occupation et des évolutions démographiques contrastés



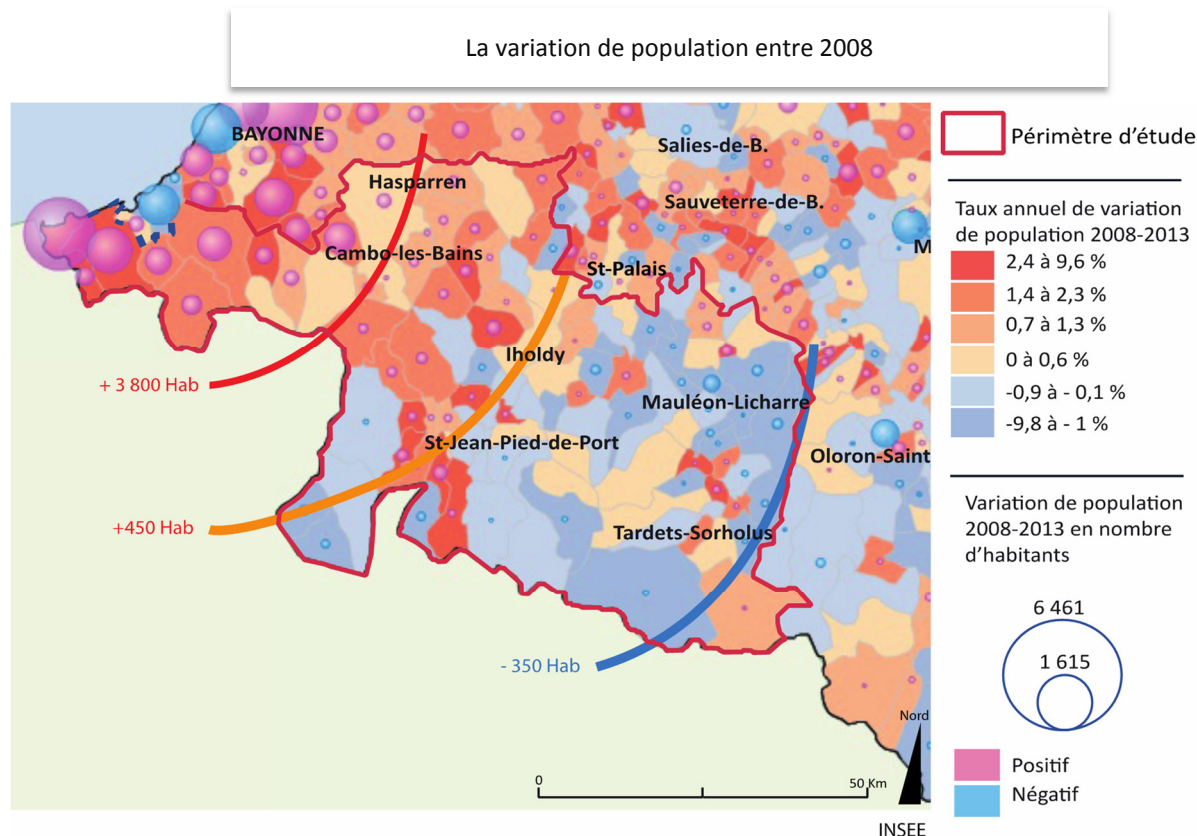
Carte 43 : La densité

L'occupation démographique met en avant un certain déséquilibre. À l'ouest, les 22 communes relevant de la grande aire urbaine de Bayonne concentrent 49 626 habitants soit 60 % de la population du périmètre d'étude pour seulement 25 % de sa superficie.

La densité démographique présente de fortes amplitudes. Elle diminue le long d'un axe ouest/est et également quand on monte en altitude (en zone de montagne). À noter que l'on retrouve une configuration comparable sur le versant espagnol.

Ainsi, si à l'extrême ouest les trois communes du grand pôle urbain de Bayonne présentent une densité de 198 habitants/Km², à l'est et particulièrement en Soule les densités des communes baissent considérablement. La densité avoisine les 20 hab/Km² dans les vallées de montagne.

+ 4 034 habitants entre 2008 et 2013 mais des évolutions de population contrastées



Carte 44 : Variation des populations entre 2008 et 2013 sur le périmètre d'étude selon les données de l'INSEE

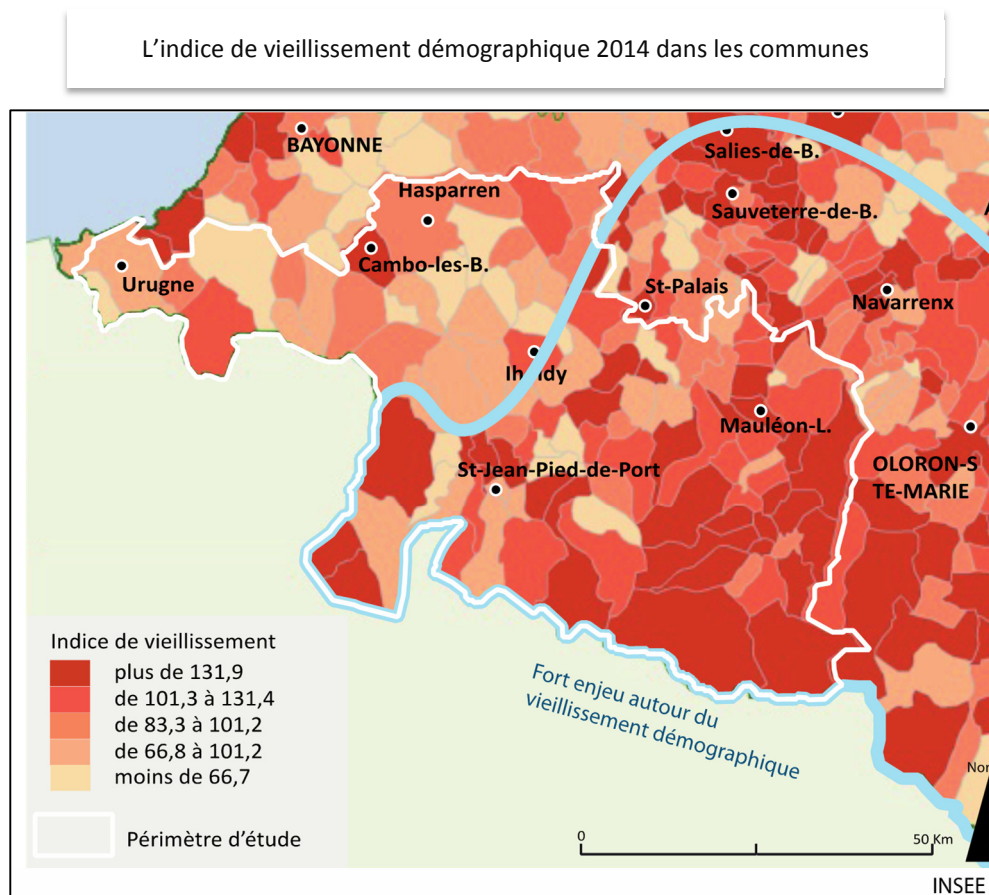
En moyenne, l'évolution du nombre d'habitants progresse sur l'ensemble du périmètre d'étude entre 2008 et 2013 de 5 % contre 2,6 % au niveau du département des Pyrénées-Atlantiques. Cette croissance est la résultante d'un solde migratoire largement positif de + 4 226 habitants qui fait plus que compenser un solde naturel négatif de - 192 habitants. Cette croissance globale du périmètre d'étude est largement déterminée par l'influence du pôle de Bayonne et de son aire urbaine, elle masque des réalités bien différentes entre :

- La grande aire urbaine dont le nombre d'habitants croît de 3 838 habitants en lien avec des soldes migratoires et naturels positifs.
- Le reste du territoire dont le léger regain démographique observé dans la zone centrale du périmètre d'étude (autour de Saint-Jean-Pied-de-Port) peine à compenser une dynamique de dévitalisation démographique et de vieillissement en vallées de Baigorry et de Soule. La Soule éloignée des grands pôles urbains bayonnais et Palois a perdu depuis 1990 près de 1 500 habitants (-10 % de sa population).

Si les populations « tendent à descendre » dans les bas des vallées ou en zone de piémont, c'est **surtout le desserrement démographique ou encore l'étalement urbain** depuis le grand pôle urbain de Bayonne, qui accentue dans le périmètre d'étude les écarts en matière d'occupation démographique. En parallèle, le desserrement démographique recompose la sociologie du périmètre d'étude. Les catégories socioprofessionnelles de la population se distribuent différemment entre l'ouest et l'est du territoire. Par ailleurs,

les revenus des ménages sont plus faibles à l'est du territoire où la catégorie socioprofessionnelle agricole est fortement représentée dans la population.

c) Un vieillissement démographique important dans certains secteurs

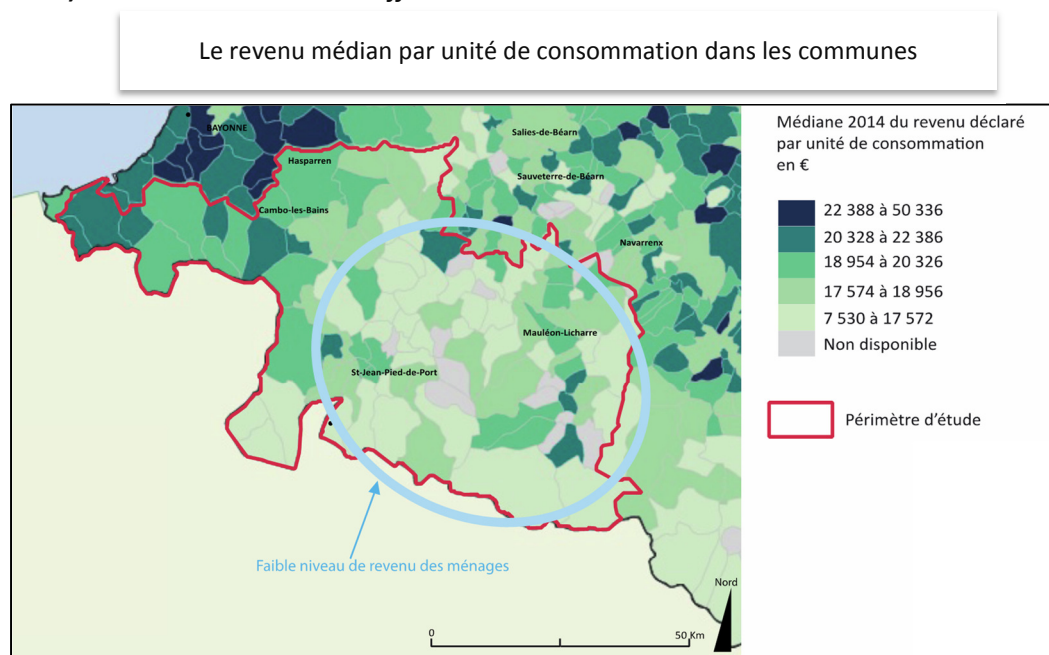


Carte 45 : L'indice de vieillissement démographique en 2014 dans les communes

Note de lecture : L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

La carte traduit le renouvellement de population à l'ouest du territoire lié au desserrement démographique du grand pôle de Bayonne et une population âgée à l'est du territoire et notamment dans les communes de montagne. Les besoins en matière de services s'en retrouvent ainsi différenciés.

d) *Des niveaux de revenus différenciés*



Carte 46 : Le revenu médian par unité de consommation dans les communes

La différence de revenus entre les ménages habitant la partie occidentale et la partie orientale est prégnante avec des revenus très majoritairement inférieurs à 20 000 € annuel. Elle traduit ainsi des populations dont la distribution des catégories socioprofessionnelles est assez différente. Le faible niveau de revenu dans la partie orientale renvoie à une part importante d'agriculteurs dans la population active totale.

2. *L'offre et la dynamique résidentielle contrastées*

a) *L'offre de logement et la dynamique d'urbanisation*

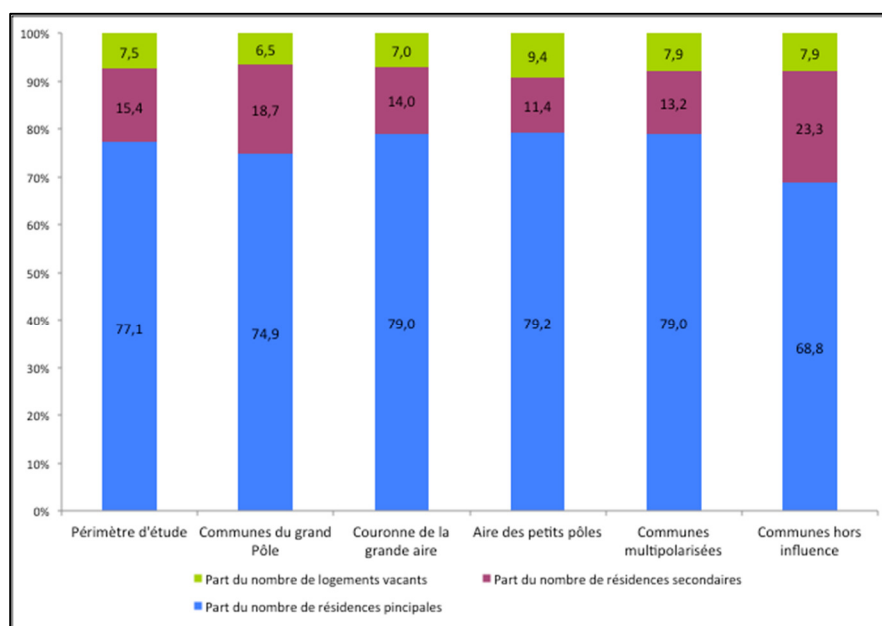


Figure 24 : L'offre de logement

La structure et l'évolution du parc de logements présentent des différences notables entre les parties du territoire notamment en matière de résidences secondaires. Dans les vallées de montagne, au sud-est du territoire, les « communes isolées hors influence » des pôles urbains, détiennent la part la plus importante de résidences secondaires (exemple : 61,4 % de résidences secondaires à Larrau, 43,7 % à Sainte-Engrâce ou encore 31,4 % aux Aldudes d'après l'INSEE). Cette forte représentation des résidences secondaires en territoire de montagne s'observe dans l'ensemble des vallées pyrénéennes.

Les résidences secondaires sont également plus représentées à proximité du littoral (20,4 % de résidences secondaires à Urugne, 21,9 % à Sare). Sur le littoral, le nombre de résidences secondaires croît de manière conséquente entre 2008-2013.

Les petits pôles « ruraux » de Saint-Jean-Pied de Port et de Mauléon-Licharre présentent la part de logements vacants la plus importante. Dans les communes de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Mauléon-Licharre cette part est respectivement de 12 % et 13 %. À Mauléon-Licharre, ce niveau élevé traduit des déficits d'attractivité (démographique et du parc de logements) ainsi qu'une perte de dynamisme du marché immobilier.

Notons que seules six communes, à l'ouest du périmètre d'étude et relevant de l'ancienne Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque, sont aujourd'hui couvertes par un PLH qui constitue un outil stratégique en matière d'habitat. Force est de constater que l'appropriation de la compétence habitat était faible dans la plupart des anciens EPCI du territoire.²¹

La partie ouest concentre 75 % des logements en construction sur le périmètre d'étude

Distribution des logements commencés entre 2006 et 2013 dans les différentes composantes du périmètre d'étude

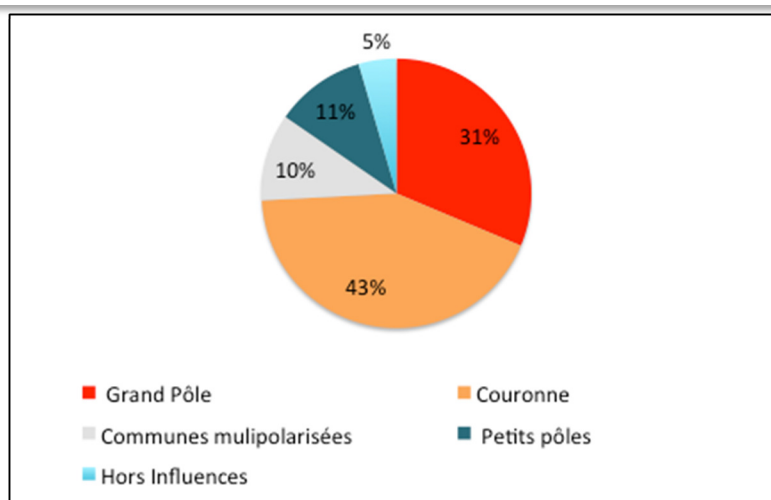


Figure 25 : Distribution des logements commencés entre 2006 et 2013 dans les différentes composantes du périmètre d'étude (Source : Citadelle)

Les logements commencés entre 2006 et 2013 dans le périmètre d'étude représentent 13 % du parc de logements en 2013. À l'ouest, les 22 communes de la grande aire urbaine concentrent près de 75 % des logements commencés du périmètre d'étude. Cette dynamique de la construction est particulièrement forte sur les trois communes du grand pôle puisqu'un logement sur quatre du Parc a été commencé entre 2006 et 2013.

L'Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques met en avant la dynamique de construction suivante :

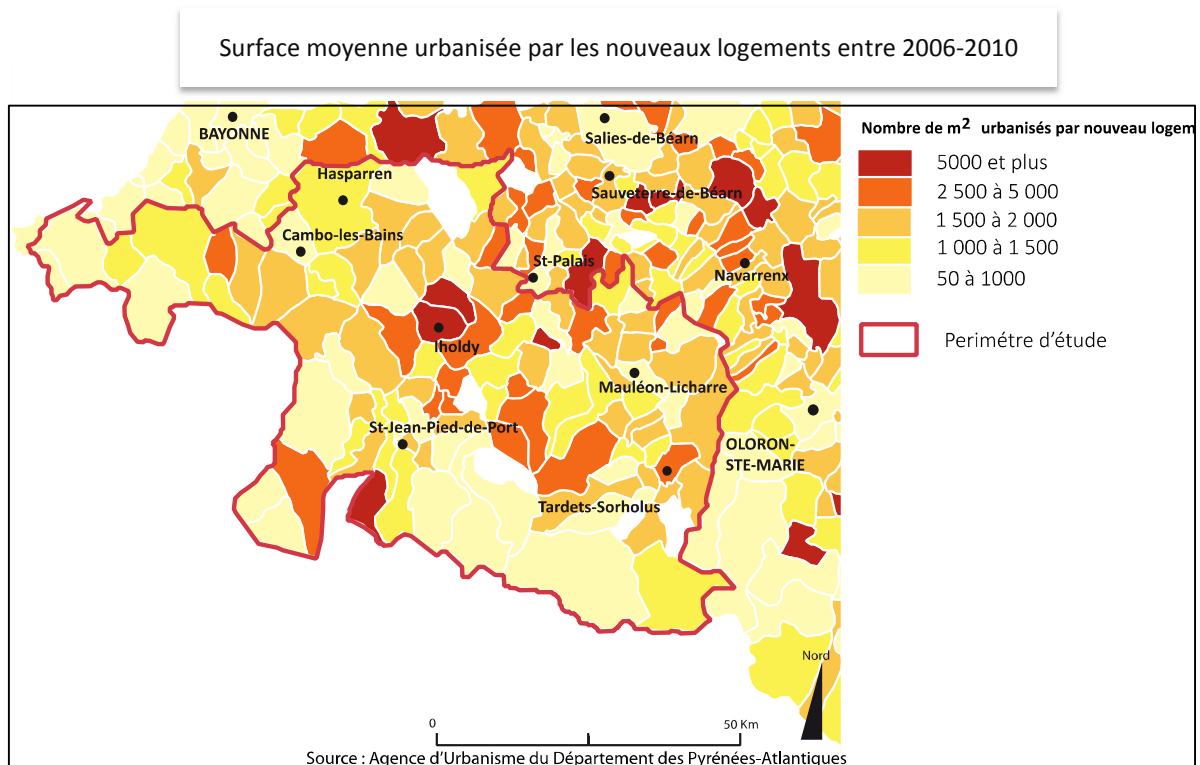
- En Pyrénées Atlantiques, 36 % de la construction totale se réalise sur la partie littorale qui intègre quelques communes du périmètre d'étude.

²¹ Diagnostic du Plan départemental de l'habitat des Pyrénées Atlantiques- Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques - 2014

- Le littoral est notamment marqué par la réalisation d'opérations d'investissements locatifs défiscalisés, couplée à une offre de logements locatifs sociaux également importante. Les règles locales d'urbanisme en matière de mixité sociale, ainsi que la réalisation d'opérations d'aménagement ont eu également un impact direct sur la production globale de logements et la construction de résidences touristiques est artificiellement surreprésentées par des investisseurs extérieurs dans une logique d'investissement immobilier. Cette dynamique impacte directement le marché de la construction.
- Dans l'espace rétro-littoral, autour d'Hasparren ou de Cambo-les-Bains (couronne du grand pôle), le rythme de construction reste soutenu. L'attractivité démographique a favorisé le développement d'une offre collective sur les communes principales (certaines sont soumises aux obligations de la loi SRU) ainsi que d'une offre en maisons individuelles.
- Sur le reste du territoire, plus rural, la construction semble un phénomène éparé et connaît un dynamisme proportionnel à la distance des zones les plus actives. Les secteurs de montagne notamment en vallée de Soule, sont les territoires qui ont observé la baisse la plus significative de leur activité de construction depuis la crise.²²

- **Des niveaux contrastés de coûts, de pression foncière et de consommation foncière par logement**

À l'échelle du département, en 2014, l'Agence Départementale d'Urbanisme estime que pour plus de 57 % communes du département la consommation foncière par logement est supérieure à 1 500 m². La Basse Navarre (espace autour de Saint-Jean-Pied de Port) fait partie des territoires où la surface consommée, rapportée au nombre de constructions neuves est la plus conséquente. Les territoires les plus urbains notamment à proximité du littoral, connaissent un coût du foncier plus élevé, la consommation foncière par nouveau logement est estimée inférieure à 700- 800 m².²³



Carte 47 : Surface moyenne urbanisée par les nouveaux logements entre 2006-2010

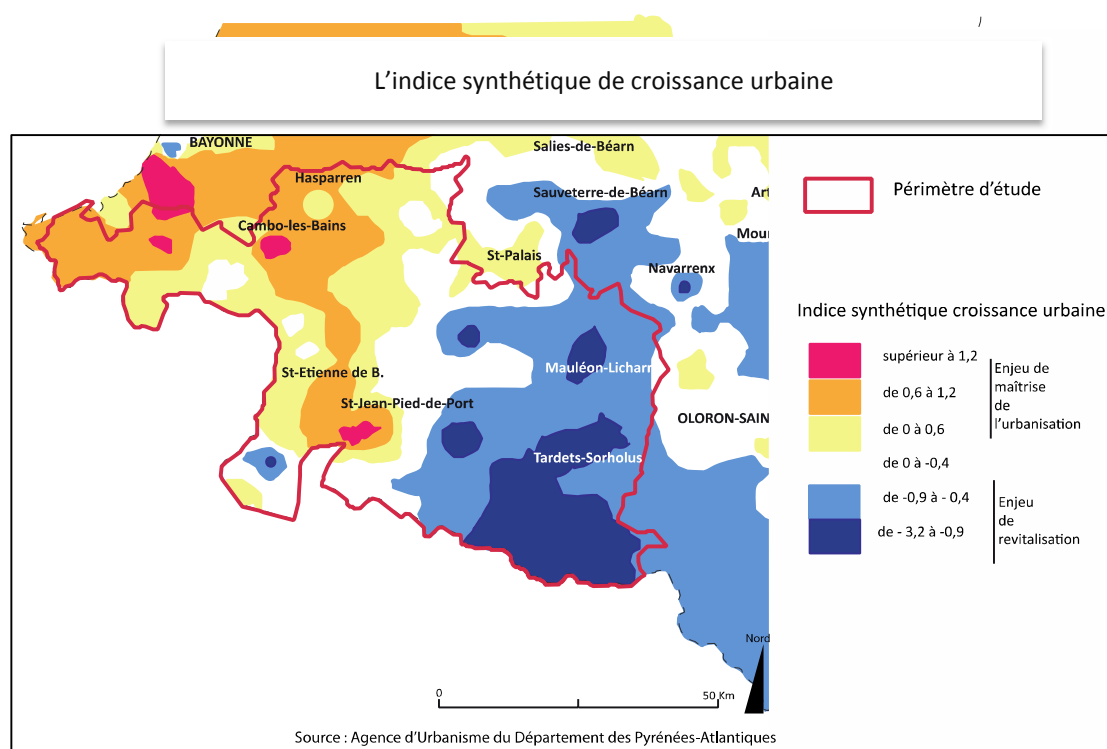
²² Diagnostic du Plan départemental de l'habitat des Pyrénées Atlantiques- Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques - 2014

²³ Diagnostic du Plan départemental de l'habitat des Pyrénées Atlantiques- Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques - 2014

- **Un mouvement d'urbanisation d'origine littorale qui impacte près de la moitié du territoire**

Les mouvements d'urbanisation et de construction s'expliquent par la conjonction de plusieurs éléments notamment : aspiration à l'accession à la propriété de nombreux ménages, pression foncière qui conduit à s'installer de plus en plus loin, modes de financement favorisant le logements neufs et dans certaines communes des Pyrénées-Atlantiques l'augmentation des droits à construire dans les documents d'urbanisme ...

Au niveau du département, les collectivités et EPCI locaux ont décidé, face à l'enjeu de pression foncière caractérisée, de créer deux Établissements Public Foncier Local (EPFL). Ces EPFL (EPFL du Pays Basque, créé en 2005, et l'EPFL du Béarn, créé en 2010) ont pour mission « *d'apporter à leurs adhérents une aide juridique, technique et financière pour toute problématique foncière liée à l'aménagement de leur territoire* » (site internet de l'EPFL du Pays Basque). Selon l'agence d'urbanisme, l'action foncière, à défaut d'une stratégie ou d'une politique foncière à l'échelle du département, a permis de répondre à des enjeux d'aménagement à court terme²⁴.

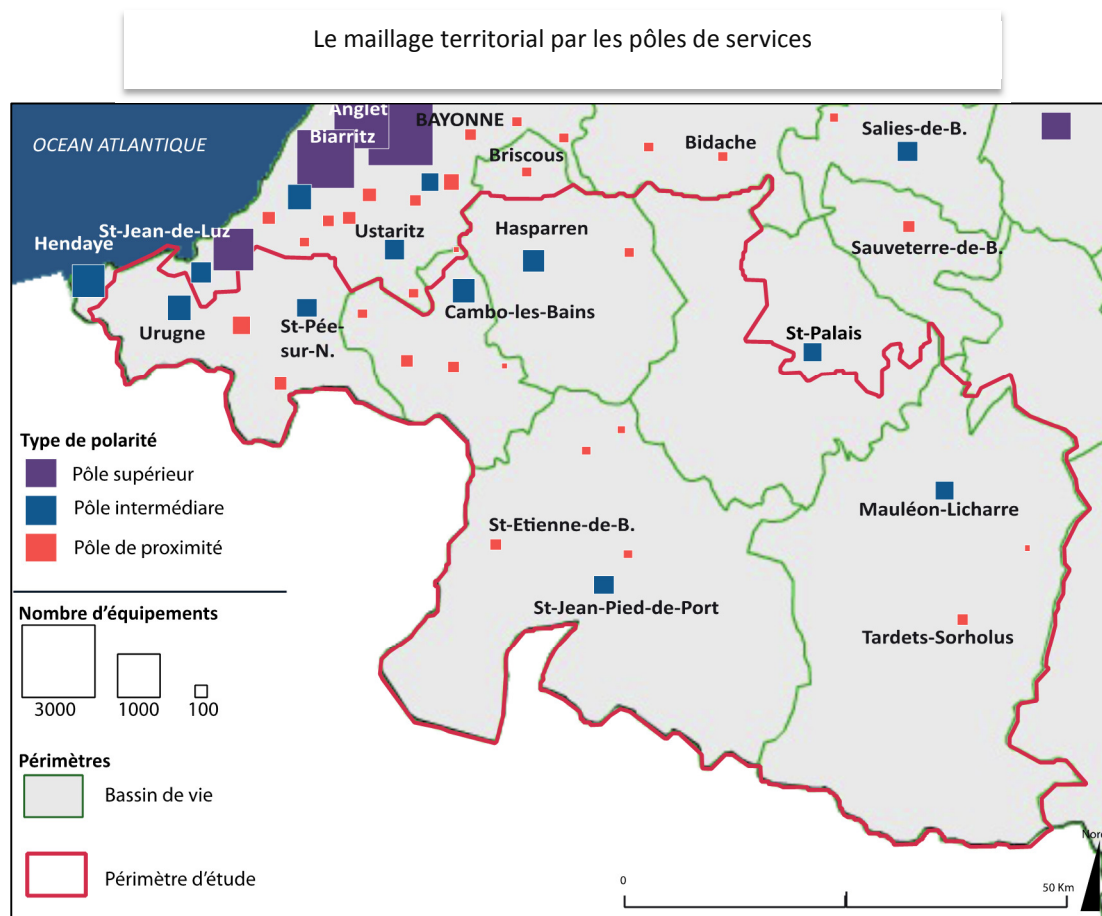


Carte 48 : L'indice synthétique de croissance urbaine

²⁴ Diagnostic du Plan départemental de l'habitat des Pyrénées Atlantiques- Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques - 2014

b) L'offre de services publics et aux publics

- Une densité de services différenciée entre les bassins de vie du territoire



Carte 49 : Le maillage territorial par les pôles de services

(Source cartographique : Sur la base d'une carte réalisée par l'Agence d'Urbanisme des Pyrénées Atlantiques- Données : INSEE-BPE)

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en six grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports. Le périmètre d'étude couvre six bassins de vie dont deux partiellement notamment ceux de Bayonne et de Saint-Palais.

Les équipements sont répartis en trois gammes : gamme de proximité (école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste...), gamme intermédiaire (collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie...), gamme supérieure (Lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi...). Sur cette base sont hiérarchisés différents niveaux de pôles de services ou de centralité :

- Les pôles supérieurs assurent une fonction de relai des grandes villes de Pau ou de Bayonne
- Les pôles de centralité intermédiaires correspondent à des petites villes qui maillent les bassins de vie.
- Les pôles de proximité correspondent à des bourgs qui confortent les bassins de vie.

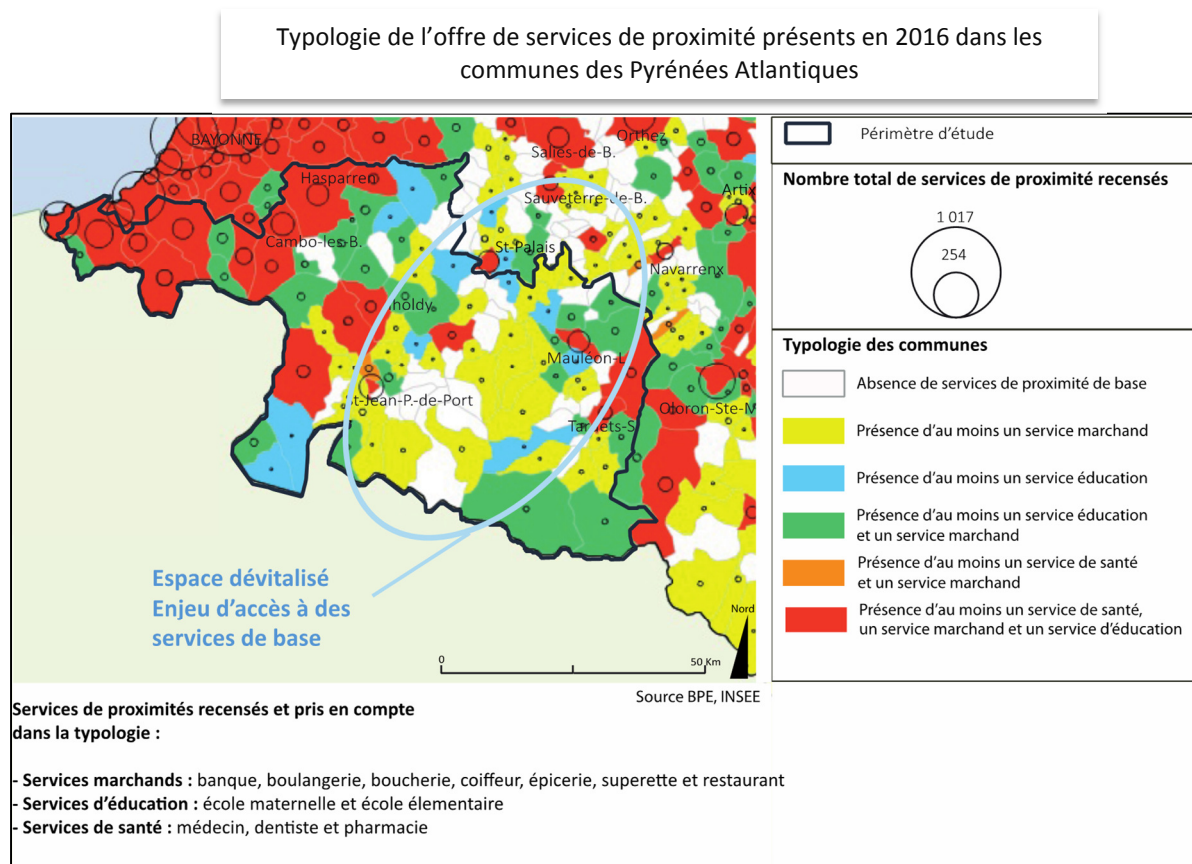
Dans les bassins de vie du périmètre d'étude, la densité des services et les niveaux de centralité dépendent globalement du niveau d'occupation démographique.

Un schéma de services du Pays Basque fait apparaître une situation plutôt convenable concernant les services

publics et aux publics. Toutefois, en Montagne Basque, on observe une situation contrastée entre une polarité de services de proximité centrés sur les zones péri-urbaines proches du littoral et les quelques bourgs-centre du milieu rural et de montagne face à une relative désertification dans les communes rurales les plus éloignées, notamment sur les hauts de vallée

La Montagne Basque est maillée par des maisons de services publics ou centres multi-services, sauf en vallée des Aldudes. Toutefois, les heures d'ouvertures limitées ne correspondent pas toujours aux besoins et des problèmes de mobilité se posent pour permettre à tous d'accéder aux services qui sont parfois éloignés. Le désengagement de l'État et la crise des budgets publics sont particulièrement redoutés localement.²⁵

- **Une partie du périmètre d'étude très faiblement pourvue en services de proximité**



Carte 50 : Typologie de l'offre de services de proximité présents en 2016 dans les communes des Pyrénées Atlantiques

Note de lecture : Une commune classée en « jaune » offre au moins un des services marchands recensés (banque, boulangerie, boucherie...) et une commune classée « en vert » offre au moins un des services marchands et au moins un des services d'éducation recensés (école élémentaire, école maternelle).

L'espace de montagne situé entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Mauléon-Licharre, présente une couverture en services de proximité particulièrement réduite : une dizaine de communes, en blanc sur la carte, ne disposent pas de services de proximité et pour environ dix autres l'offre de proximité se réduit à la présence d'un service marchand (boulangerie, épicerie...) seul rempart contre un risque de déprise aggravée.

En Haute-Soule, l'offre de services se retrouve renforcée, dans des communes peu peuplées mais bénéficiant d'une fréquentation touristique. Cet « effet touristique » s'observe par exemple au niveau des communes de Saint-Engrâce ou de Larrau (à l'extrême sud-est du territoire) qui semblent bénéficier de la proximité du « pôle »

²⁵ Diagnostic du dossier LEADER 2014_2020

touristique d'Iraty. Ces deux communes présentent une offre de services de proximité relativement diversifiée et conséquente au regard de leur population.

Nous noterons qu'à travers le programme LEADER, des actions collectives sont menées afin de répondre à l'enjeu de cohésion sociale comme par exemple l'organisation récente des trophées des initiatives locales qui ont mobilisé de nombreuses associations, EPAD ...

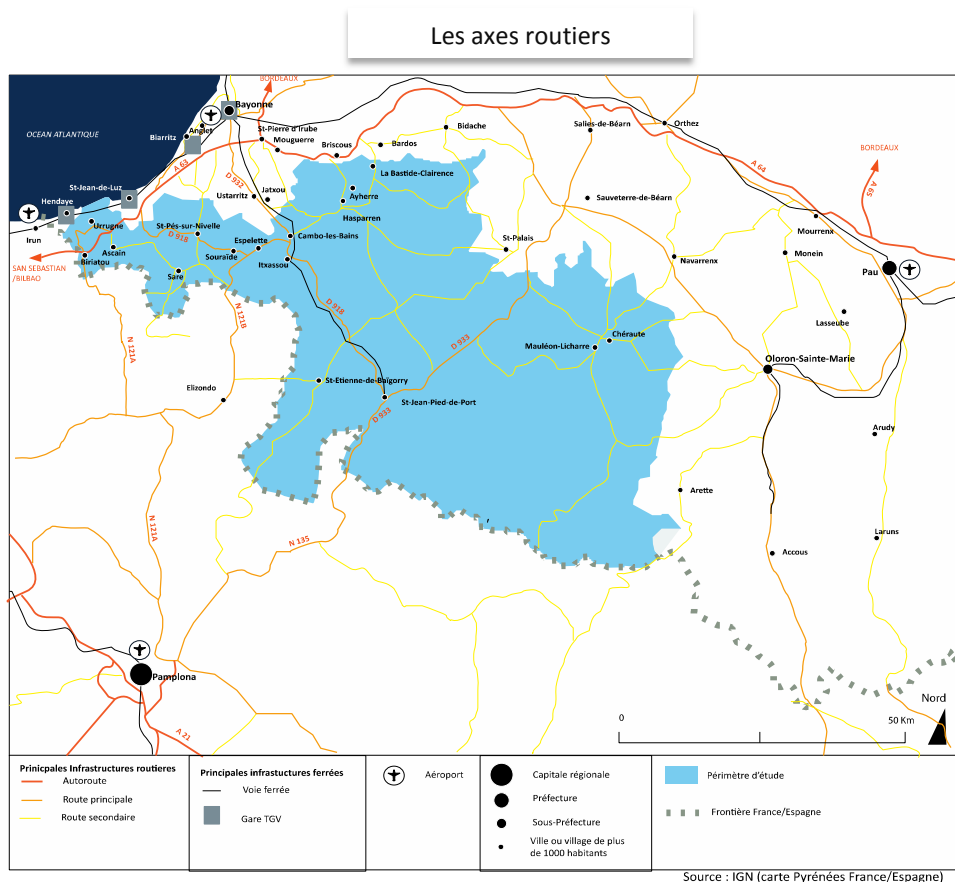
3. Mobilités et accessibilités, encore des handicaps à résorber

- **Un réseau d'infrastructures de transport hétérogène**

La partie occidentale du périmètre d'étude est plutôt proche des grandes infrastructures de transport (autoroutes, aéroports, voies ferrées). Elle est traversée par la ligne ferrée Bordeaux/Bayonne/Irun et par l'Autoroute A 63 qui constitue, avec l'A9 à l'est des Pyrénées, l'un des deux axes de circulation majeur de personnes et de marchandises entre la France et l'Espagne. La partie orientale est largement plus enclavée et éloignée des grandes **infrastructures**, depuis Mauléon il faut compter plus d'une heure de route pour accéder à aux grands pôles urbains de Bayonne et de Pau.

Trois axes routiers structurent les déplacements internes, la D 932, la D 933 et la D 918 qui rejoint la D 810 le long le littoral et donc les grands équipements urbains du Pays Basque. Notons que l'axe littoral est largement encombré aux heures de pointes et en saison touristique. Dans les vallées de montagne, notamment en Soule, le réseau routier est moins dense et concerné par un enjeu de viabilité hivernale.

En matière ferrée, outre l'axe en direction d'Irun, une ligne TER relie Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port et propose quatre allers/retours par jour sur des créneaux horaires peu adaptés. Cette ligne reste à ce jour peu optimisée.



Carte 51 : Les axes routiers

La Montagne Basque dispose d'un nombre de couloirs de circulation transfrontaliers favorisant notamment les échanges de vallées à vallées. Ainsi, si certains passages sont soumis à des enjeux de viabilité hivernale, le massif en cette partie occidentale est moins contraignant pour la circulation transfrontalière que dans bon nombre de territoires pyrénéens de haute montagne.

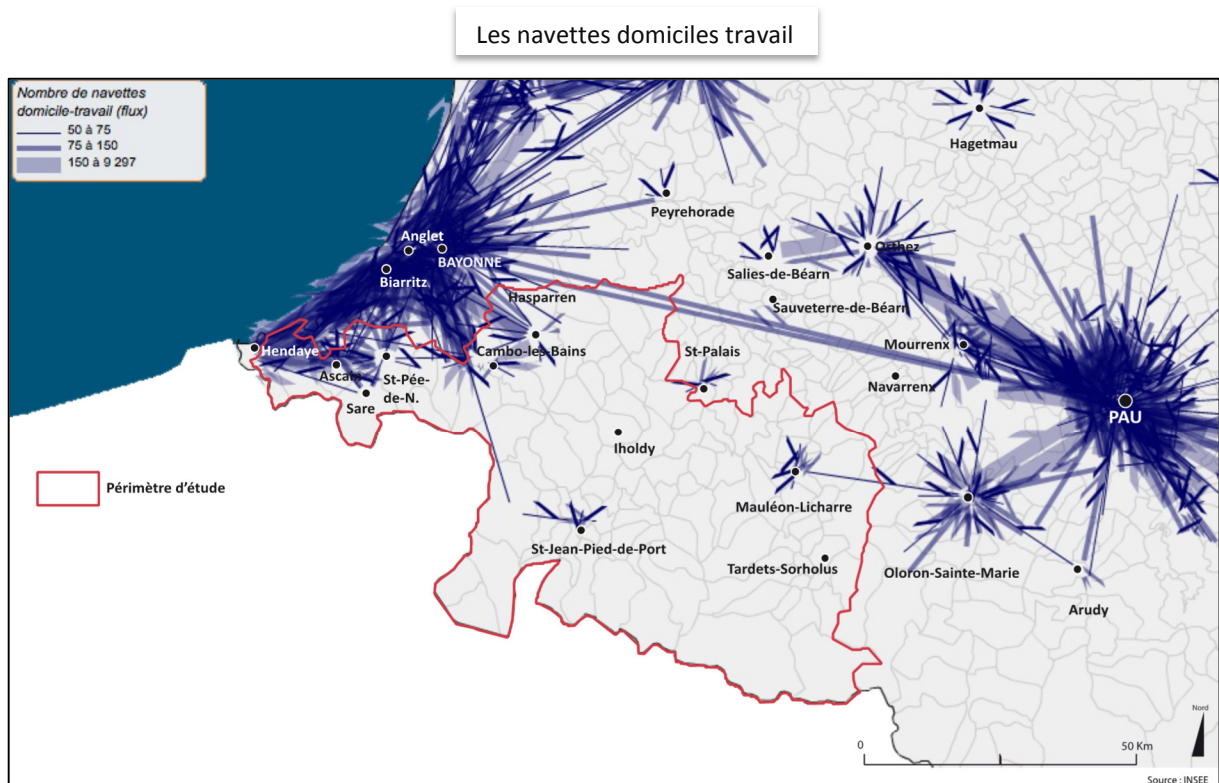
Il faut pourtant constater que la Montagne Basque a connu récemment une baisse des échanges due à une meilleure accessibilité aux pôles urbains respectifs (Bayonne pour le côté français, Pampelune et Saint-Sébastien pour le côté espagnol) entraînant une déprise des hauts de vallées frontalières et particulièrement importante du côté espagnol. En outre, la levée des frontières en 1992 entre la France et l'Espagne s'est traduite, paradoxalement, par une méconnaissance mutuelle entre vallées transfrontalières.²⁶

- **Une politique de transport en commun en évolution**

À noter qu'en matière de transports en commun, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Région organise les transports routiers non urbains. Actuellement, se déploient des lignes de bus interurbaines entre les principaux points du département et les correspondances avec le train et les bus des réseaux urbains. Sont ainsi offerts en moyenne aux habitants trois trajets par jour (matin, midi et soir). Cette offre constitue au centre et à l'est du périmètre d'étude la seule offre de transports en commun à ce jour existante notamment pour accéder aux grands pôles de services et d'emploi du département (Bayonne, Pau, Oloron-Sainte-Marie...).

Avec la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'ouvre un vaste chantier d'organisation des transports en communs à l'échelle du Pays Basque. Le cadre visant l'organisation de l'offre de transports à l'échelle de l'Agglomération est aujourd'hui posé à travers la désignation du « Syndicat des mobilités Pays Basque Adour » par la Communauté d'Agglomération.

- **Des distances domicile travail longues et des flux importants**



Carte 52 : Les navettes domicile-travail

²⁶ Dossier de candidature LEADER

Sur le périmètre d'étude, la carte des déplacements domicile-travail ne fait que confirmer celle des aires urbaines de l'INSEE et met en avant des comportements et des besoins contrastés entre :

- Une partie ouest du territoire largement tournée vers le littoral, faisant l'objet de distances domicile travail plutôt longues. Cette partie du territoire est couverte par des flux (navettes) particulièrement importants.
- Le reste du territoire marqué par des déplacements plus courts et plutôt inscrits à l'intérieur du périmètre d'étude autour de « petits pôles urbains ». Les flux y sont bien moins importants qu'à l'ouest du territoire. Notons l'existence d'environ 70 navettes entre Mauléon et le pôle d'Oloron-Sainte-Marie (situé à l'extérieur du périmètre d'étude). D'ailleurs, la Vallée de Soule est inscrite par l'INSEE dans la zone d'emploi d'Oloron-Sainte-Marie alors que le reste du territoire de la Montagne Basque est rattaché à la zone d'emploi de Bayonne.

- **Un enjeu au niveau de certaines vallées de montagne de mise à niveau de la couverture numérique**

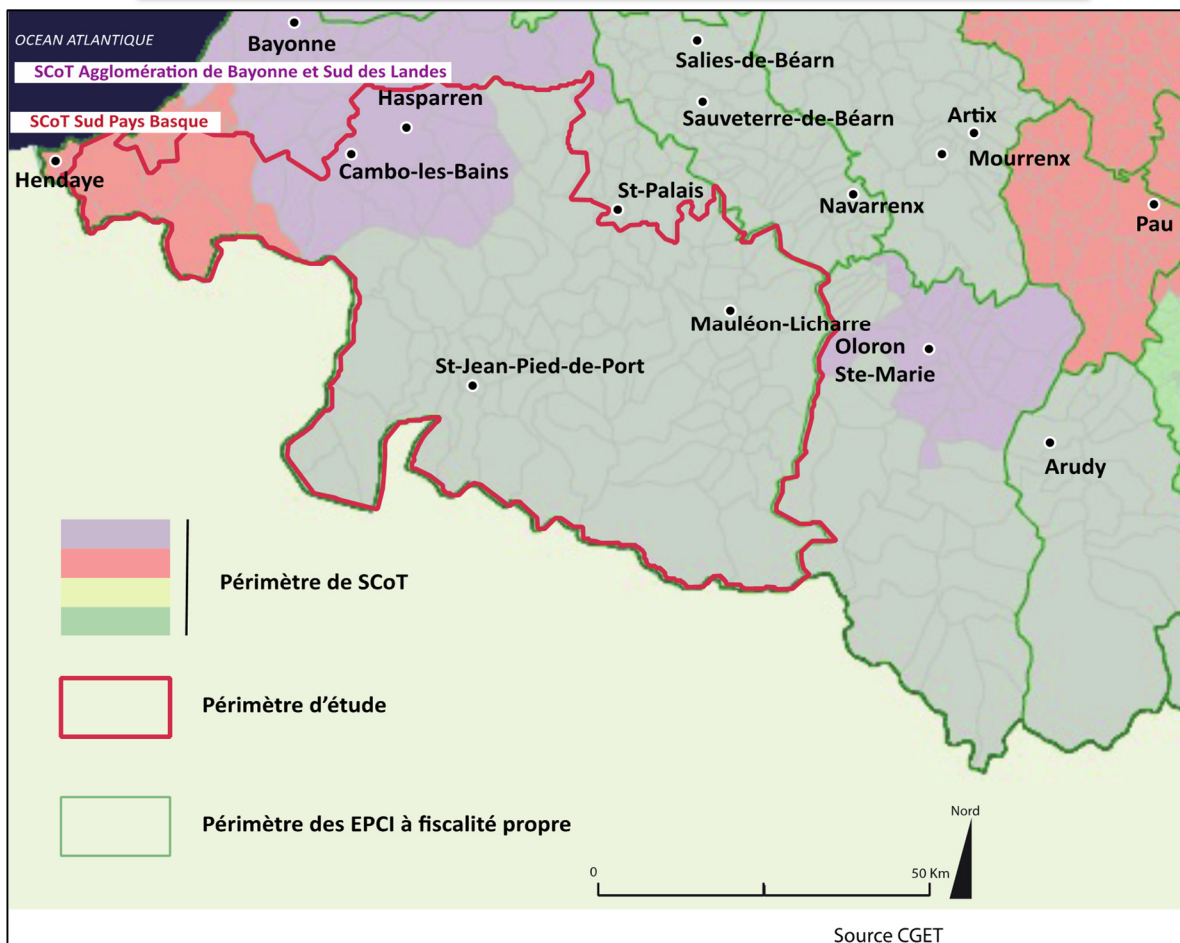
Les habitants en zone de montagne présentent bien souvent un accès limité au numérique (téléphone cellulaire et haut-débit). Le coût de déploiement de la fibre optique dans les communes de montagne y est bien souvent plus élevé qu'ailleurs. D'ailleurs, le Plan Montagne des Pyrénées-Atlantiques fait du numérique en montagne une priorité forte. Il entend favoriser « *l'accès haut débit pour tous et pour tous les usages* » à travers la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique et l'installation dans les villages d'accès WIFI public.

4. L'hétérogénéité des outils de planification et d'urbanisme

Depuis janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'organise pour assurer le déploiement de la planification intercommunale ou communale (Schéma de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme, Cartes communales...), jusqu'à la réalisation d'opérations structurantes d'aménagement, en passant par la politique du logement (Programme Local de l'Habitat, aides à la pierre en faveur des logements locatifs sociaux ou du soutien à la réhabilitation du parc privé).

Le périmètre d'étude est actuellement concerné par deux SCoT « vestiges de l'ancienne organisation intercommunale ». Le SCoT interdépartemental de l'Agglomération de Bayonne-Sud-Landes est de seconde génération (SCoT Grenelle) alors que celui du Sud-Pays-Basque est de première génération. Ces deux SCoT couvrent environ 25 % de la surface du périmètre d'étude. La création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque devrait conduire à l'extension du SCoT interdépartemental de Bayonne-Sud-Landes sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Le périmètre d'étude serait ainsi totalement englobé dans un seul SCoT.

La localisation des SCoT du territoire



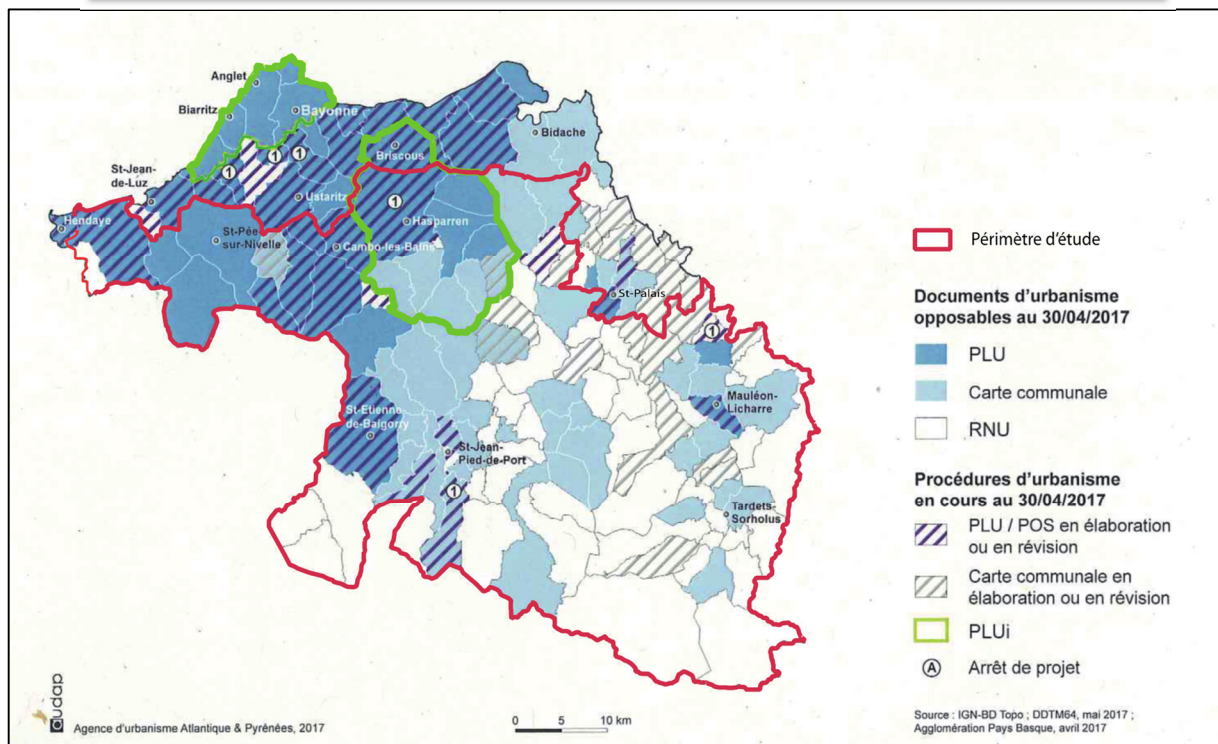
Carte 53 : La localisation des Scot sur le territoire

En matière de documents d'urbanisme, on note des différences notables entre l'ouest et l'est du périmètre. À l'ouest, les communes sont couvertes par des PLU alors qu'à l'est les cartes communales sont très représentées même par rapport aux vallées Béarnaises des Pyrénées Atlantiques. Au final, sur le périmètre d'étude :

- 40 communes sont sous Règlement National d'Urbanisme et couvrent environ 33 % de la surface du périmètre.
- 11 communes actuellement sous Règlement National d'Urbanisme élaborent une Carte Communale.
- 42 communes disposent d'une carte Communale ou la révisent.
- 29 communes disposent, révisent ou élaborent un PLU

À l'échelle de l'Agglomération, seuls deux PLUi sont en cours de réalisation et un seul concerne pour partie le périmètre d'étude.

Les documents d'urbanismes à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque



Carte 54 : Les documents d'urbanismes à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

En la matière et compte tenu du cadre législatif, ce paysage devrait fortement évoluer dans les années à venir. La loi « Egalité et Citoyenneté » (LEC) du 27 janvier 2017 ajuste la Loi ALUR dans le domaine de l'urbanisme et introduit la possibilité dérogatoire de faire des PLUi infra-communautaires dans les EPCI d'au moins 100 communes ce qui est le cas de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. L'objectif est de maintenir la proximité en matière de co-élaboration, de concertation, de production matérielle des documents, en particulier sur les territoires très ruraux et à l'ingénierie locale encore peu étoffée.

Conclusion thématique

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> *Un territoire globalement attractif *Une diversité de modes de vie : urbains, « périurbains », rur-urbains, ruraux *Des axes de passages transfrontaliers *Une proximité littorale et du pôle urbain de Bayonne dont bénéficie la partie orientale du territoire | <ul style="list-style-type: none"> *Une partie du territoire enclavée par rapport aux grands pôles urbains *Déprise démographique et vieillissement à l'est du territoire *De faibles niveau de revenu et des écarts importants *Des niveaux de couverture en matière de services et de numériques faibles dans certaines parties du territoire *Une pression foncière importante à l'ouest et en Basse Navarre *Une faible couverture par des outils de planification |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> *Favoriser le multi-usages et le dialogue environnemental entre population urbaine et rurale *La qualité patrimoniale du territoire *La mise en œuvre du SDAN (Schéma directeur d'aménagement numérique) *Développer le lien Urbain / Rural *Travailler le maillage des services *Développer et expérimenter une offre de vie « montagne » (services, numériques) | <ul style="list-style-type: none"> * La déprise agricole *L'étalement urbain non maîtrisé, consommation d'espace, impact sur le cadre de vie (paysages, architecture...) et sur le patrimoine *Dévitalisation démographique et sociale dans certaine partie du territoire *Rupture du lien social *Développement des inégalités spatiales et sociales *Développement des déplacements liés à l'éloignement des lieux de résidence et de travail |

Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR

1. Les singularités : un espace de transitions géographiques et territoriales impacté par l'étalement urbain

Si les niveaux d'attractivité et d'occupation démographique varient selon que l'on se situe à proximité du littoral, en zone de piémont ou de montagne, la dynamique de desserrement depuis Bayonne détermine un important écart d'attractivité et d'occupation démographique entre l'ouest et l'est du territoire. Les dynamiques de construction de logements, de déplacements et l'organisation de l'offre de services s'en retrouvent tout aussi contrastées. Par ailleurs, les niveaux de contraintes en termes d'occupation de l'espace sont logiquement différents entre :

- Une partie occidentale, notamment à l'extrême ouest, plus dense et plus urbanisée, traversée par un certain nombre de grandes infrastructures de communication ou encore déployant une bonne couverture de services et d'équipements. Cette partie du territoire connaît une croissance démographique soutenue.
- Une partie orientale de très faible densité plutôt à l'écart des grandes infrastructures, s'inscrivant dans

un processus de dévitalisation et de vieillissement démographique mais aussi fortement interpellée par un enjeu d'accès aux services. Une partie de cet espace, dans les vallées de montagne, est par ailleurs soumise à des contraintes d'accessibilité et d'équipement liées à la montagne.

Cette diversité illustre les grands enjeux d'aménagement du territoire. Le périmètre d'étude pourrait être appréhendé comme un « laboratoire de l'aménagement du territoire », pour plusieurs raisons :

- Il présente des problématiques et des enjeux de planification, d'urbanisme et d'habitat hétérogènes avec en toile de fond l'enjeu du traitement de la continuité « urbain/rural ».
- La couverture du périmètre par les outils de planification et d'urbanisme est actuellement très hétérogène. Par ailleurs, se profile la perspective singulière :

=> D'un périmètre d'étude de Parc Naturel Régional totalement englobé par un seul SCoT.

=> De mise en place de PLUi infra-communautaires.

- La dynamique associative en Montagne Basque est importante et les acteurs s'engagent dans la mise en œuvre de projets d'innovation sociale pour conforter la cohésion sociale des territoires ruraux en déprise. Il s'agit par exemple :

=> De l'expérimentation de services de mobilité (comme en vallée des Aldudes).

=> Ou dernièrement dans le cadre du programme LEADER l'organisation « des Trophées des initiatives locales » ouvert aux acteurs (nombreuses associations, EPAD, collectifs de citoyens ...) qui créent du lien social sur le territoire de la Montagne Basque.

2. Les fragilités, risques et menaces

• La dévitalisation et le risque d'un délitement social

À l'est du territoire, les vallées de montagne, éloignées des infrastructures et des grands pôles urbains, s'inscrivent dans un processus de dévitalisation depuis plus de 20 ans, les pertes de population y sont continues et le vieillissement démographique prononcé. L'offre de services est faible dans certaines communes de montagne où les populations sont soumises à des conditions de vie et de déplacements plus difficiles qu'en plaine. Par ailleurs, certaines communes de montagne, dans l'attente de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, souffrent d'un déficit d'accès au numérique qui handicape considérablement leur attractivité et les opportunités de développer de nouveaux services/usages. Sur cette partie du territoire, géographiquement isolée, les faiblesses en matière d'équipements, la perte de population et une tendance à la désertification de l'offre de services mettent en avant le risque d'un délitement du lien social.

• L'étalement urbain et ses impacts

L'étalement urbain recompose fortement la partie occidentale du périmètre d'étude. Un déséquilibre territorial s'accroît. À l'ouest, les mobilités et la consommation d'espace liée à la construction de logements, se développent. Ces communes en voie de périurbanisation courent le risque de devenir des « villages dortoirs » et de perdre le lien des habitants au monde rural et agricole. La menace d'une banalisation identitaire pèse sur cette partie du périmètre d'étude.

Par ailleurs, s'il existe une relation entre l'éloignement des centres urbains et le niveau des revenus, les contraintes liées à la dépense (et dépendance) automobile deviennent un facteur d'inégalités sociales. Dans un même temps, on observe une dépréciation de l'environnement naturel, des conflits d'usages du foncier à vocation urbaine, agricole, naturelle et des coûts de gestion conséquents des équipements pour les collectivités (voiries, réseaux, équipements...). La ruralité, les identités villageoises et la qualité de vie recherchées par les ménages s'en retrouvent affaiblies. L'étalement urbain et les modalités actuelles de production de logements, si elles se prolongent, auront un impact négatif en termes de développement durable que ce soit à travers ces dimensions sociales, économiques et environnementales.²⁷

²⁷ Diagnostic du Plan départemental de l'habitat des Pyrénées Atlantiques- Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques - 2014

3. Les enjeux

Enjeu 1 : Assurer un maillage du territoire notamment des services aux publics en milieu rural

La problématique générale des services est celle du maillage des services sur le territoire en fonction des temps de parcours, de la bonne mise en réseau des moyens de services et de la bonne adéquation moyens/ densité de population. Néanmoins, elle est également, pour les zones rurales, celle d'un minimum de services en réseau avec les pôles principaux et les pôles secondaires afin de conserver un seuil d'attractivité. Il ne faudrait pas que la désertification des services vienne accentuer la déprise démographique²⁸.

Enjeu 2 : Revitaliser les vallées, les villages de montagne et répondre au risque de délitement social

Si la diversité et la densité de services sont proportionnelles à la densité démographique, Il n'en demeure pas moins que la présence ou non d'équipements joue un rôle déterminant dans l'attractivité des territoires de faible densité. Cela pose la question du seuil nécessaire au maintien et à la vitalité de certaines activités de services. La faible densité observée sur ces territoires représente un coût de fonctionnement supérieur pour la collectivité et les habitants qui y vivent. La fréquentation touristique, l'innovation sociale, notamment pour préserver du lien social, constituent également des leviers complémentaires à la création/maintien d'équipements et des services aux publics.

Il s'agit de déployer une offre d'accueil et de vie par exemple à travers des expérimentations et des innovations sociales en matière de logements, de services et de déplacements. Ce déploiement intègre la mise en place de technologies et de dispositifs numériques adaptés. Si un niveau de couverture numérique suffisant est essentiel à l'attractivité des vallées de montagne, il offre des opportunités majeures d'animation des vallées et de développement des services offerts à la population (télésanté par exemple).

Enjeu 3 : Maîtriser l'étalement urbain et la consommation foncière

La maîtrise de l'étalement urbain, notamment à l'ouest du territoire, fait l'objet d'un traitement dans le cadre des différents outils de planification existant et à venir. Ils renvoient à des choix en matière de consommation foncière, de logements mais aussi en termes de développement des centralités, pôles d'emplois et des mobilités. Dans ce contexte, il s'agira aussi de porter dans les documents d'urbanisme et de planification l'enjeu d'une préservation du patrimoine associée au maintien des pratiques agricoles traditionnelles.

Enjeu 4 : Instaurer un dialogue urbain rural et gérer les conflits d'usages

Le développement d'une dimension urbaine (urbanisation, mode de vie, accueil de nouvelles populations ...) sur une partie du territoire, ne doit pas conduire à opposer des modes de vie et des usages entre « urbains » et « ruraux ». Au contraire, l'instauration d'un dialogue, à travers notamment un PNR, paraît indispensable à la reconnaissance d'enjeux d'aménagement du territoire, de préservation du patrimoine et de maintien de pratiques agricoles traditionnelles.

4. La cohérence du périmètre d'étude

Le périmètre couvre :

- Quatre bassins de vie dans leur quasi-totalité.
- La moitié du bassin de vie de Saint-Palais et une petite partie du bassin de vie de Bayonne. On observe une attraction forte du pôle de Bayonne vis-à-vis des communes situées dans la partie ouest du territoire. Sur cette partie du territoire les flux « domicile travail » sont particulièrement importants. Nous noterons, dans une moindre mesure, l'existence de liens domicile travail entre la vallée de la Soule et le bassin d'Oloron-Sainte-Marie.
- Enfin, des niveaux de pression et de consommation urbaine très différenciés entre l'est et l'ouest.

Une diversité d'enjeux, et de problématiques existe sur le périmètre d'étude. Certains enjeux s'inscrivent dans

²⁸ Diagnostic du projet LEADER 2014-2020

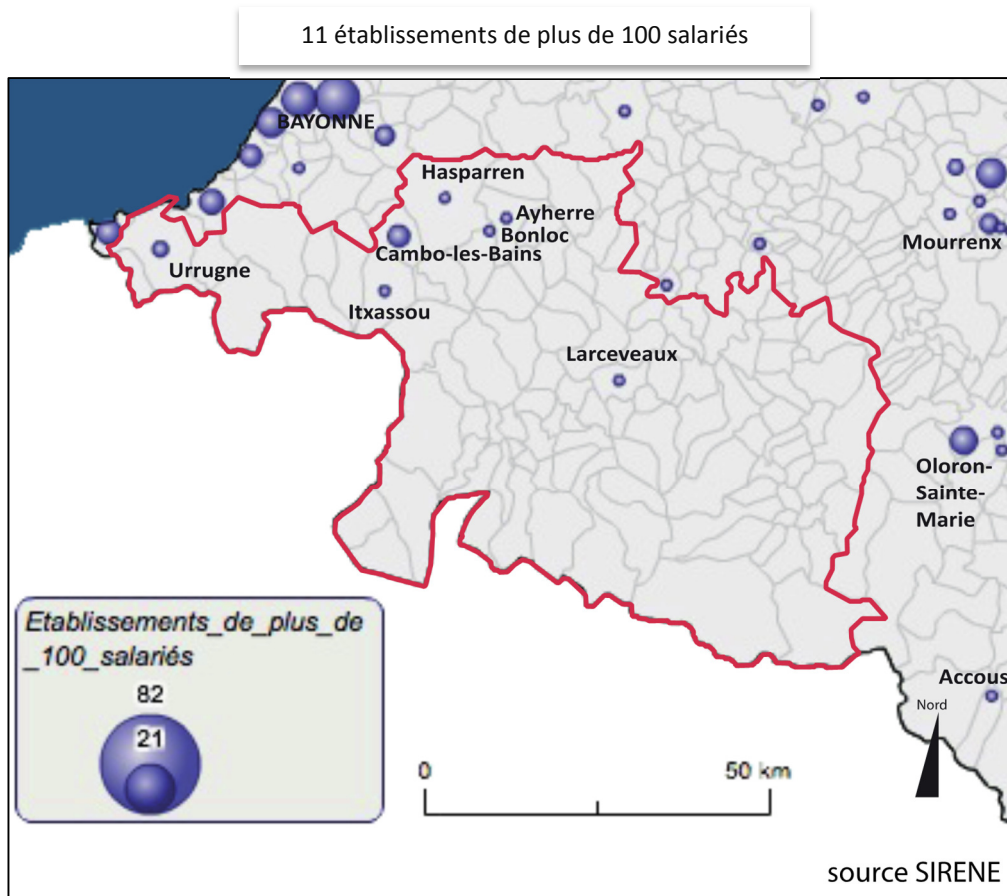
des échelles qui dépassent le périmètre : étalement urbain, politique de déplacements, rééquilibrage littoral/montagne ... Aborder et traiter globalement l'ensemble des enjeux sur le périmètre d'étude relève d'un exercice particulièrement pertinent.

Le cadre Pays Basque semble cohérent pour articuler les différentes échelles d'enjeux et pour traiter le défi du rééquilibrage territorial entre littoral et montagne, ou encore celui du maillage des services. Dans ce « cadre Pays Basque », l'outil PNR et le périmètre d'étude offrent différents types d'opportunités :

- De penser à minima les cadres de la revitalisation des vallées de montagne (offre d'accueil et de maintien de populations).
- De porter un certain nombre d'expérimentations : innovations sociales, traitement du lien urbain rural, mise en place d'une « offre d'accueil et d'un bouquet de services pour la zone de montagne ».
- D'animer un dialogue urbain/rural ou encore littoral/montagne permettant la reconnaissance des enjeux de préservation des patrimoines et de l'agropastoralisme pour prévenir les risques de conflits d'usages.
- De faire valoir dans les outils de planification à venir les enjeux d'aménagement des vallées de montagne et les pratiques qui concourent à la préservation des patrimoines sur l'ensemble du périmètre de la Montagne Basque.

Chapitre 2 : Une économie diversifiée en mutation

1. Le tissu et la dynamique de développement des entreprises



Carte 55 : 11 établissements de plus de 100 salariés

Le périmètre d'étude concentre 6 % des établissements de plus 100 salariés à l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques. L'appareil de production se compose à 98 % d'établissements de moins de 20 salariés.

Répartition des 5 857 établissements par secteur d'activité

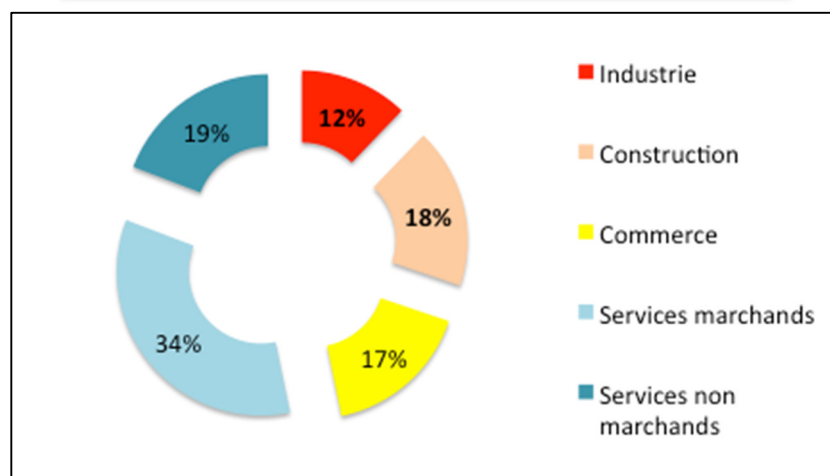
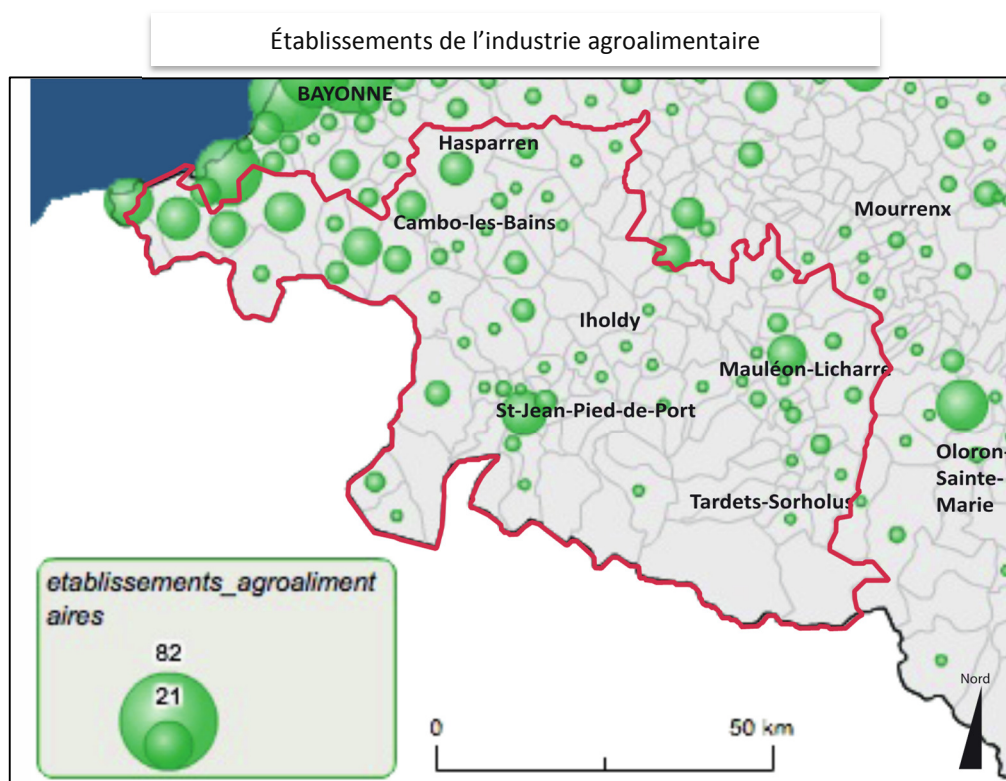


Figure 26 : Répartition des 5 857 établissements par secteur d'activité (source Sirene)

L'appareil de production (hors agriculture) se caractérise par **une part importante d'établissements de la construction et de production industrielle**. Les établissements à vocation agroalimentaire se trouvent dans la plupart des communes du territoire (Cf carte ci-après). Ces derniers sont notamment implantés en vallée de Baigorri (par exemple établissement Oteiza qui valorise notamment le Porc Kintoa), en vallée de Soule (fromagerie des Chaumes- 50 à 100 salariés) ou encore au niveau des pôles de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Mauléon Licharre demeure la capitale de l'Espadrille. La fabrication d'espadrilles a démarré au début de XIX^{ème} siècle. Si l'activité a compté près de 2 000 emplois au début du XX^{ème} siècle, les effectifs ont fortement régressé notamment à partir des années 1980 avec l'apparition d'espadrilles chinoises. Une stratégie de « montée en gamme du produit » a permis le maintien de l'activité. Ce savoir-faire souletin « de production à la main des espadrilles », présente aujourd'hui une dimension patrimoniale, que le territoire de Soule entend valoriser par la création d'un centre d'interprétation de l'Espadrille. L'espadrille a fait l'objet de la création d'une marque.



Carte 56 : Établissements de l'industrie agroalimentaire

La dynamique d'accueil d'entreprises se localise :

- A l'est autour dans de pôles traditionnels tels que Mauléon-Licharre qui présente un certain nombre de TPE et de PME dans l'agroalimentaire et l'industrie notamment mécanique malgré sa situation enclavée et sa proximité avec le bassin industriel d'Oloron Sainte-Marie. En Soule, un certain nombre d'efforts ont été menés pour favoriser le développement économique notamment la mise en place d'une pépinière d'entreprises en plus du projet Exaltelab (couveuses agricoles).
- A l'ouest et notamment sur l'axe Bayonne/Saint-Jean-Pied-de-Port où se développe une offre d'accueil et de maintien d'entreprises bien souvent liées au secteur de la construction en lien avec le développement du marché résidentiel sur le littoral.

En matière d'aménagement du territoire, la Montagne Basque se situe à proximité d'espaces présentant un intérêt économique de niveau régional : le bassin industriel d'Oloron Sainte-Marie (orienté sur l'agroalimentaire et la mécanique/aéronautique) et le littoral basque où se développe une technopôle Basque autour de plusieurs sites économiques : Izabel à Bidart (dédié aux industries et services numériques), Technocité à Bayonne (spécialisée dans les domaines de l'aérospatial et des matériaux avancés), Arkinova à Anglet (campus technopolitain de la construction durable en cours de structuration), et bientôt le futur site Océan Start à Biarritz (dédié aux technologies et industries de l'océan).

Si l'enclavement de la partie orientale de la Montagne Basque pénalise son attractivité économique, force est de

constater à ce jour l'absence d'un projet de développement économique structurant.

2. La dynamique de l'emploi et la place importante de l'économie productive

La Montagne Basque compte en 2014 un total de 25 400 emplois. L'économie est marquée par une importante représentation des emplois agricoles et industriels. Les emplois publics (services non marchands) sont par ailleurs moins représentés que dans bon nombre de territoires ruraux ou de montagne.

L'économie du territoire est d'autant plus singulière que la structure de l'emploi masque d'importants contrastes à l'intérieur du périmètre d'étude. A l'Est, au niveau de la vallée des Aldudes, du pays de Cize et du Pays d'Ostabarret, un emploi sur quatre est agricole et dans les petites communes de montagne l'emploi agricole pèse pour 40 % des emplois totaux. Le maintien des emplois agricoles est donc non seulement un enjeu économique et social mais également d'aménagement du territoire.

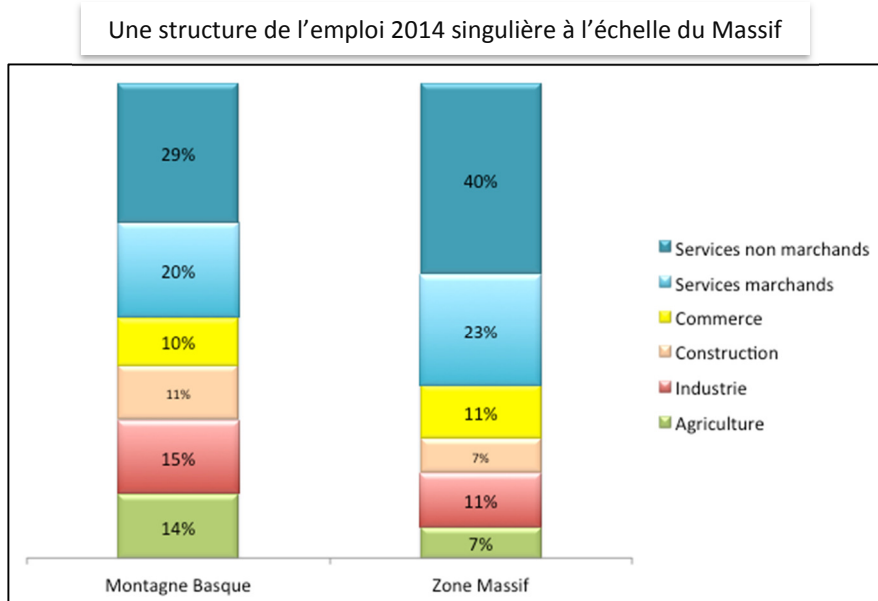


Figure 27 : Une structure de l'emploi 2014 singulière à l'échelle du Massif des Pyrénées (Source : BD JLJECO)

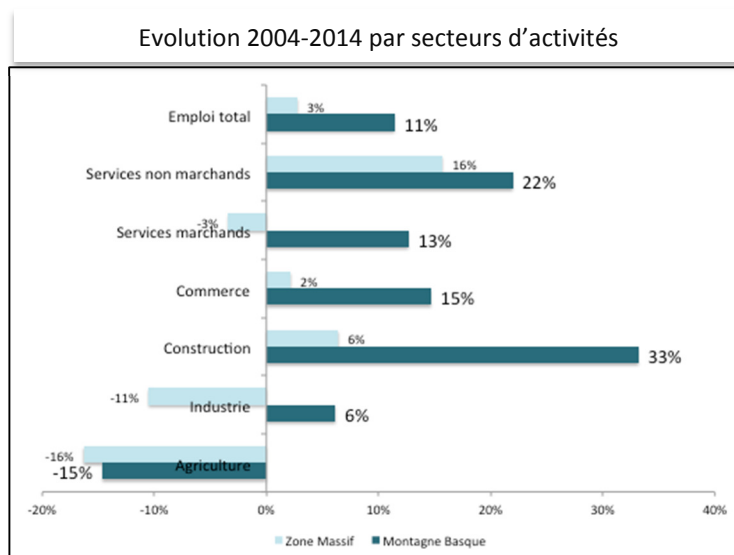
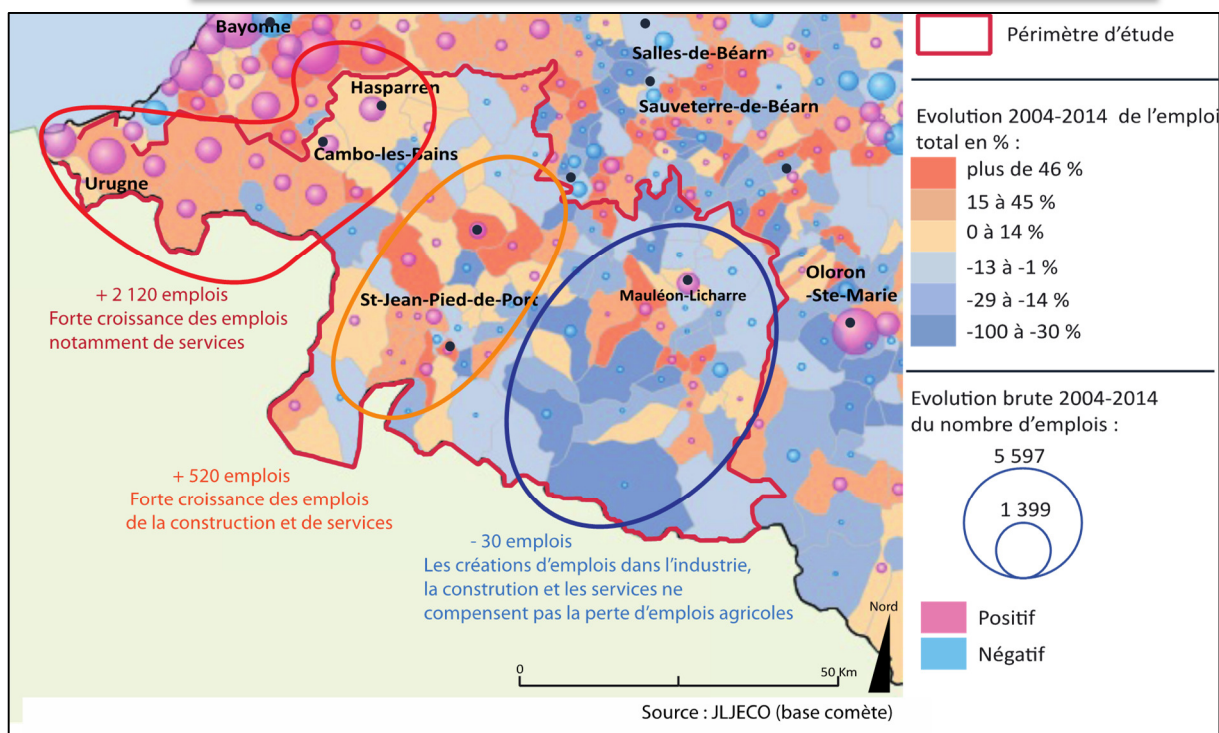


Figure 28 : Evolution 2004-2014 par secteurs d'activités (Source : BD JLJECO)

Entre 2004-2014, la structure de l'emploi tend cependant à se recomposer. La forte croissance de l'emploi dans le périmètre d'étude est déterminée par la croissance des emplois dans les secteurs d'activités résidentiels (construction, commerce et services). Ainsi, sur cette période, l'agriculture perd près de 600 emplois alors que

les services marchands et non marchands en gagnant plus de 1 900. Nous remarquerons que l'évolution de l'emploi quelques soient les secteurs d'activités est bien plus dynamique en Montagne Basque que sur l'ensemble de la zone du massif des Pyrénées. En effet, la recomposition de la structure de l'emploi s'exprime fortement dans la partie occidentale du périmètre d'étude en lien avec la croissance démographique. Si à l'ouest les communes sous influence du pôle urbain de Bayonne montrent une croissance de 2 154 emploi en 10 ans, le reste du territoire ne gagne que 490 emplois.

Évolution 2004-2014 de l'emploi total dans les communes des Pyrénées-Atlantiques



Carte 57 : Évolution 2004-2014 de l'emploi total dans les communes des Pyrénées-Atlantiques

3. Une ressource bois importante et un produit bois faiblement compétitif

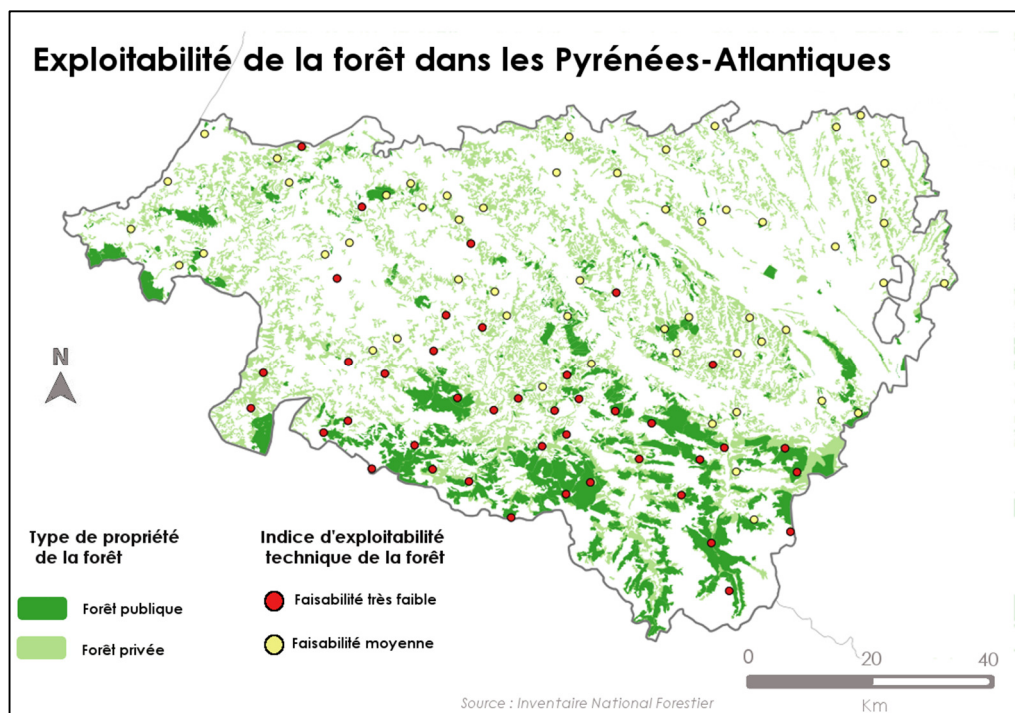
La sylviculture joue un certain nombre de fonctions essentielles : protection de l'environnement (biodiversité capture de CO₂, qualité de l'eau, etc.), prévention des risques (érosion, avalanche, etc.), entretien des paysages, développement touristique et des loisirs de pleine nature, cueillette et chasse (gibier, champignons, plantes médicinales, etc.).

Les Pyrénées-Atlantiques se singularisent à l'échelle des Pyrénées par l'absence de forêt domaniale. Dans le reste des Pyrénées, la forêt publique est prépondérante en montagne, où plus des deux tiers de la superficie boisée appartient aux collectivités montagnardes et à l'État.

Dans une forêt cultivée en équilibre, les flux de matière ligneuse s'égalisent entre les entrées (production) et les sorties (récolte + mortalité). Ce n'est pas le cas de la forêt pyrénéenne et de la Montagne Basque, où la récolte de bois est inférieure à la moitié de la production. Les raisons de cette sous-exploitation sont inhérentes aux contraintes physiques, biologiques et économiques en zone de montagne : la forêt est difficile d'accès et les dessertes insuffisantes, le milieu montagnard, plus fragile, ne supporte pas toujours les coupes, la pente rend l'exploitation plus coûteuse, les populations de cervidés limitent le renouvellement forestier.

Le schéma interrégional d'Aménagement et de développement du Massif des Pyrénées souligne, que cette importante ressource est trop peu mobilisée. La surcapitalisation du bois sur pied serait notoire, liée à des retards dans la réalisation des coupes (notamment de première et secondes éclaircies), du fait des faiblesses du marché

des bois pyrénéens qui se sont accentuées ces dernières années. Entrent également en ligne de compte les problèmes d'accessibilité à la ressource, inhérents au Massif, puisque 84 % des surfaces forestières sont sous condition d'exploitation difficiles.

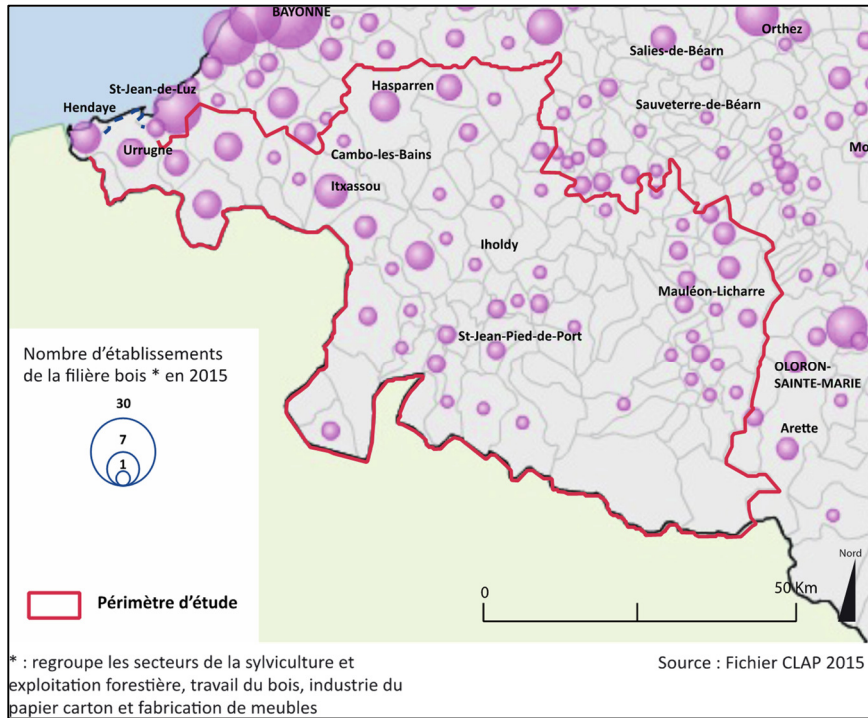


Carte 58 : L'exploitabilité de la forêt dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Au-delà des contraintes physiques, les difficultés de mobilisation de la ressource s'expliquent aussi par un tissu d'acteurs économiques de la première transformation de moins en moins dense. Elle est aussi liée aux handicaps des produits bois issus du Massif, qui peinent à pénétrer un marché dominé par les critères de qualité standards²⁹.

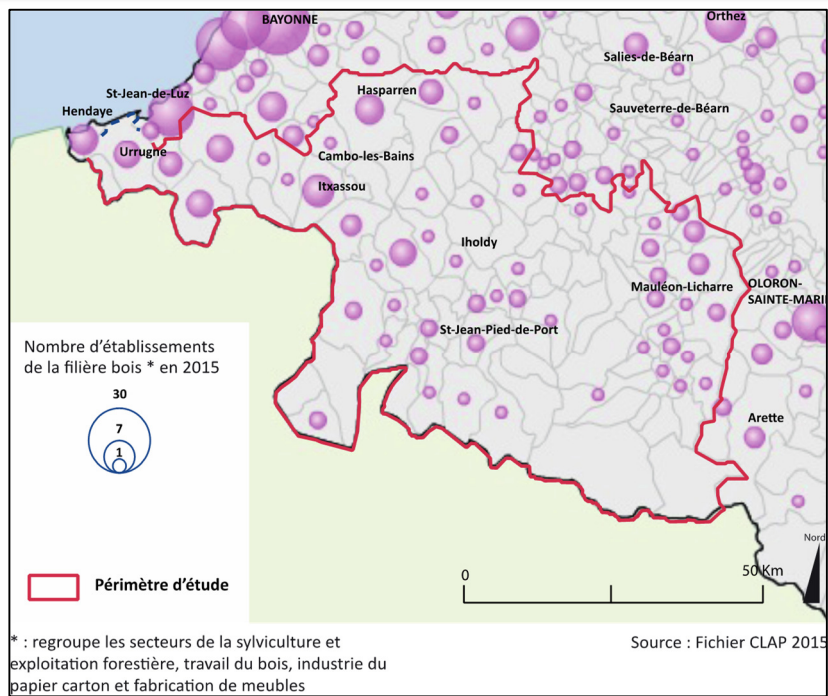
²⁹ Schéma Interrégional d'Aménagement et de Développement du Massif des Pyrénées

Les établissements de la filière bois en Montagne Basque



Carte 59 : Les établissements de la filière bois en Montagne Basque

L'emploi salarié de la filière bois en Montagne Basque en 2015



Carte 60 : L'emploi salarié de la filière bois en Montagne Basque

En 2015, en Montagne Basque, 109 établissements emploient 170 salariés. Si les établissements couvrent de manière homogène l'ensemble du territoire, les emplois salariés sont plus localisés à l'ouest et autour des pôles de Saint-Jean-Pied-Port et de Mauléon-Licharre.

Le premier maillon regroupe 24 petits établissements de travaux sylvicoles et forestiers, employant un total 6 salariés. Certains d'entre eux sont en situation de grande fragilité car ils sont soumis au contexte économique

sensible de la filière.

Concernant la transformation du bois, 85 établissements dont 58 relèvent du secteur de la fabrication de meubles, maillent l'ensemble du territoire. L'ouest du territoire présente des établissements de plus grande taille avec un total de 164 salariés.

En 2018, 58 600 m³ (88 % feuillus, 12 % résineux) de bois récoltés en Pyrénées-Atlantiques sont destinés à des utilisations bois d'œuvre après transformation. Une partie de ces bois est exportée. La production totale de sciages en 2015 est de 24 700 m³ : 5 000 m³ de Sciages feuillus, 8 200 m³ de Sciage Résineux, 11 500 m³ de Merrains, traverses et bois tropicaux (importation).³⁰

Pour toutes ces raisons, le bois produit de la Montagne Basque est faiblement compétitif sur le marché mondial. Néanmoins, des projets « locaux » autour de la filière bois/énergie (réseaux de chaleurs) se développent en lien avec les équipements publics des collectivités. Le **Plan Montagne** des Pyrénées Atlantiques propose un cadre d'actions spécifiques visant une gestion intégrée de la forêt et une meilleure valorisation du bois local. Deux problématiques majeures y ont été identifiées :

- La pénibilité, la saisonnalité des travaux forestiers en montagne et le mode de rémunération
- Des coupes peu rentables du fait de l'effondrement des cours des bois, de hêtre notamment.

En matière de valorisation du bois local, deux pistes sont mises en en avant : le développement du bois énergie et la valorisation du bois d'œuvre.

Le développement du bois énergie permet de répondre à trois enjeux pour le territoire :

- L'enjeu énergétique : cette énergie renouvelable permet aux territoires de se soustraire à la dépense énergétique et ainsi de diminuer la précarité énergétique.
- L'enjeu territorial : la valorisation des bois de faible valeur permet d'entretenir les forêts. De plus, la structuration de la filière locale par le développement d'une offre en circuit court permet de faciliter la mobilisation de cette ressource, le tout avec un bilan environnemental positif. Cette mobilisation permet d'améliorer le patrimoine forestier et de conserver l'aspect paysagé du territoire.
- L'enjeu économique : la mobilisation de la ressource est un débouché supplémentaire pour le propriétaire forestier, en conservant la concurrence entre les usages.

La valorisation en bois d'œuvre représente plus de la moitié des emplois de la filière. De leur côté, les architectes accompagnent les maîtres d'ouvrage dans la conception et la réalisation de l'aménagement du territoire.³¹ En la matière, il peut être envisagé :

- La valorisation du bois local de hêtre (agréé pour la construction) avec l'implantation d'unités de stockage.
- La promotion de la construction en bois local, ce qui suppose de (faire) reconnaître la bonne qualité du bois de montagne auprès des prescripteurs et des professionnels (architectes, pouvoirs publics, urbanistes, charpentiers...).

4. Une économie touristique présentant des marges de développement importante³²

a) *Un poids encore relatif du tourisme dans l'économie de la Montagne Basque*

Le tourisme ne représente que 9 % des emplois totaux et de la valeur ajoutée contre 14 % en zone massif des Pyrénées. Par ailleurs, si l'emploi touristique a plutôt augmenté ces dix dernières années en Montagne Basque, il stagne voire diminue dans les autres territoires des Pyrénées. Par rapport à l'ensemble des territoires des Pyrénées, la Montagne Basque se singularise nettement par :

- Une « mise en tourisme » plus récente

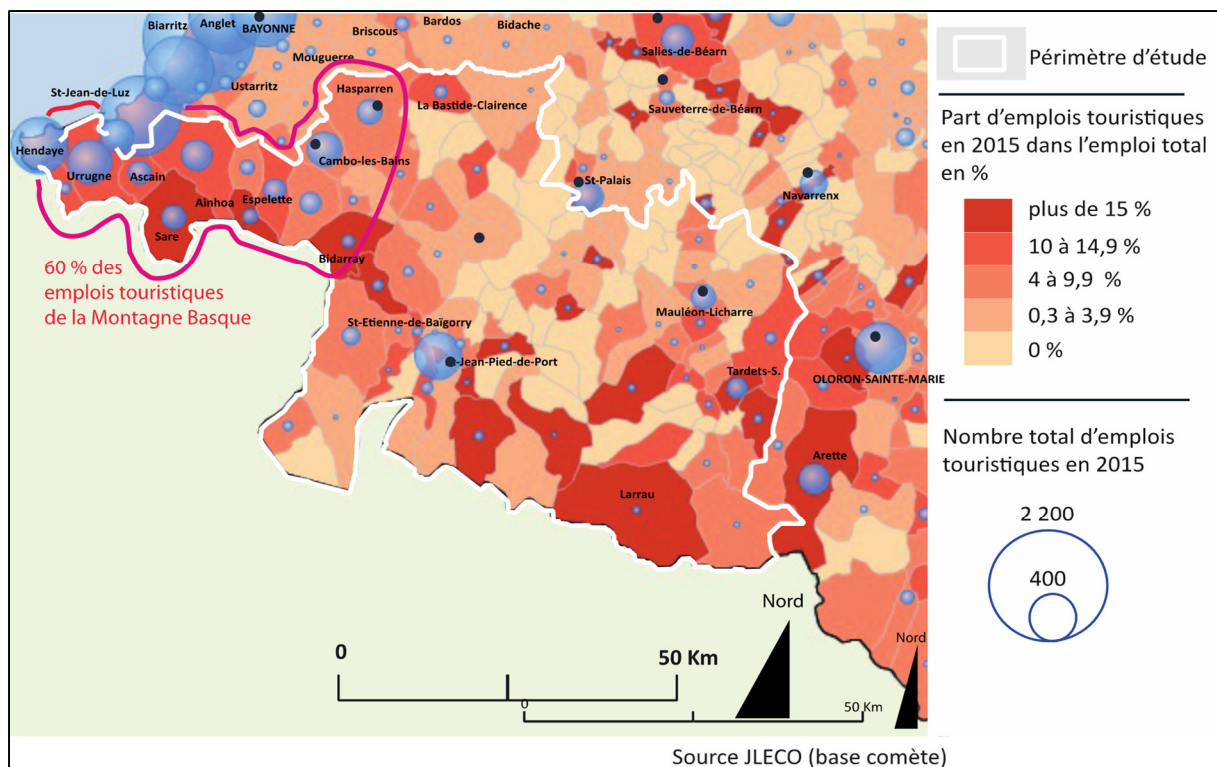
³⁰ Interprofession Forêt Bois des Pyrénées-Atlantiques

³¹ Interprofession Forêt Bois des Pyrénées-Atlantiques

³² Dossier de candidature à l'Appel à Projet Régional « structuration touristiques des territoires » - Pour une structuration touristique en Montagne Basque 2015-2020- Décembre 2014

- Une offre sensiblement différente : essentiellement diffuse et marquée par l'absence de grandes stations d'altitude ainsi que par une offre neige marginale (réduite à la station de ski de fond d'Iraty). En Montagne Basque, les fers de lance de l'activité et de la lisibilité touristique sont la Rhune qui est un des sites les plus fréquentés de la Région Nouvelle Aquitaine, Saint-Jean-Pied-de-Port et les Chemins de Saint-Jacques
- Une saisonnalité marquée par des pics de fréquentation en été avec un étalement au printemps et à l'automne notamment grâce au pèlerinage sur les chemins de Saint-Jacques (clientèle itinérante) et aux périodes de chasse même si cette activité est en déclin
- En Montagne Basque, l'enjeu est celui du développement d'un tourisme « authentique » quatre saisons autour d'une offre de tourisme durable et d'écotourisme.

Le nombre d'emplois touristiques et la part de l'emploi touristique dans les communes en 2014



Carte 61 : Le nombre d'emplois touristiques et la part de l'emploi touristique dans les communes en 2014

La partie occidentale concentre près de 60 % des emplois touristiques de la Montagne Basque. Sur le reste du territoire, Saint-Jean-Pied-de-Port et quelques petites communes de montagne affirment une vocation touristique au regard d'une part d'emploi touristique relativement importante.

b) L'offre d'accueil et d'activités

• Une variété large d'hébergements peu qualifiés

Selon les chiffres du Comité Départemental du Tourisme des Pyrénées-Atlantiques, on compte sur le périmètre d'étude près de 29 800 lits marchands et environ autant de lits non marchands sur le territoire. La répartition géographique du nombre de lits se superpose globalement à celle des emplois touristiques. Dans les hébergements non marchands, on compte essentiellement les résidences secondaires d'où un marché important des ménages en résidences secondaires.

Le parc marchand reste à qualifier notamment à l'est du territoire et on constate un déficit de classement encore fort (forte présence d'hôtels non classés selon les nouvelles normes). Les labels et réseaux sont à développer

pour faciliter la qualification de l'offre. À noter que le nombre d'hôtels a diminué presque de moitié sur le territoire de la Soule en 10 ans qui connaît également un vieillissement de son offre de gîtes.

- **Un positionnement autour d'une offre nature et durable³³ articulée autour de différents niveaux de filières :**

Deux filières majeures présentent un potentiel de développement élevé : la **pleine nature** (randonnée, gorges de Kakuetta, Holzarte, La Verna, le Baigura...) et **l'agritourisme** (accueil à la ferme, vente en direct de produits locaux...).

- ⇒ L'offre pleine nature présente un fort lien avec le territoire et les paysages. Elle demeure à ce jour encore peu lisible et peu structurée (liens insuffisants entre les prestataires). Elle n'est pas sans générer des conflits d'usages et un développement non maîtrisé pourrait impacter la pérennité des milieux naturels.
- ⇒ Si le développement de l'agritourisme peut s'appuyer sur une grande variété de produits de qualité et sur le lien entre agriculture et paysages, son développement reste freiné par un manque de professionnalisation en matière d'accueil et surtout par le cloisonnement existant entre les acteurs de l'agriculture et du tourisme.

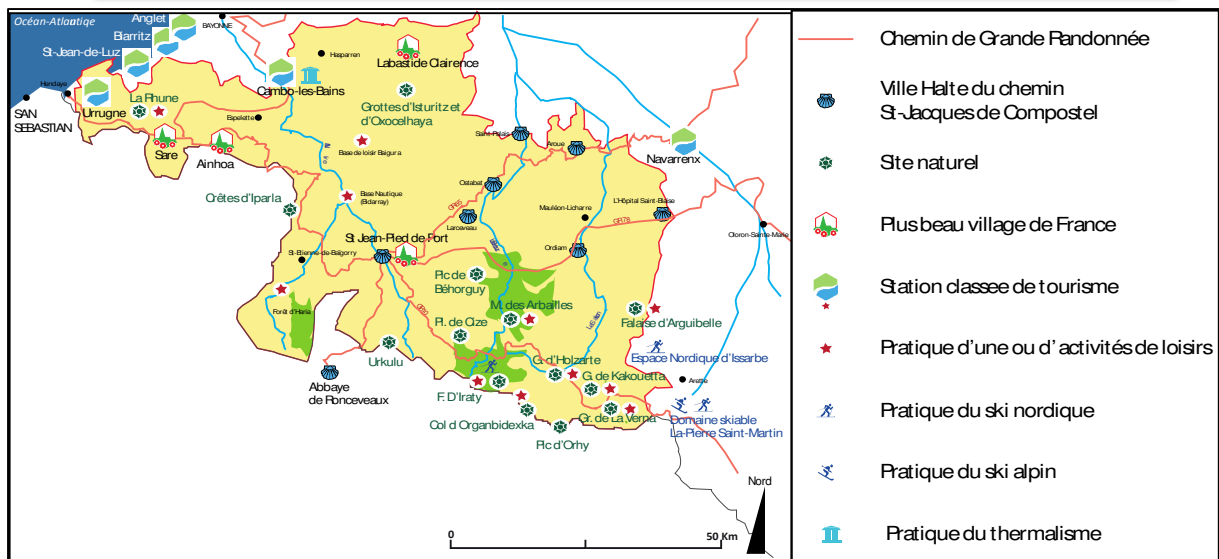
Des filières et « des spots touristiques » différenciant : tourisme Jacquaire, la Préhistoire (Oxocelhaya, grottes d'Isturitz), le massif de la Rhune et la découverte du patrimoine naturel à Iraty.

- La Montagne Basque est un lieu de convergence des chemins de Saint Jacques avec comme destination unique, Saint-Jean-Pied-de-Port (comme passage obligé). La thématique fait l'objet d'un grand nombre de valorisations par les acteurs associatifs. Néanmoins, les infrastructures et les services sont relativement déficients (points d'eau...) et l'accueil reste peu qualifié.
- La Rhune dont la notoriété est majeure, accueille une multitude d'activités et d'importants flux touristiques qui ne sont pas sans impact sur l'environnement du site. La définition d'une vision et d'enjeux partagés entre les différents acteurs concernés par le site (collectivités, exploitant du petit train et milieu associatif) constituent un préalable à une gestion et à une valorisation intégrée du site.
- Les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya, classées aux Monuments Historiques sont des sites majeurs et emblématiques de la Préhistoire. Elles sont intégrées à des réseaux incontournables tels que « Pyrénées Historiques », « Les chemins de l'art aurignacien en Europe » et « International Show Caves Association ».
- Il convient également de citer le massif transfrontalier d'Iraty qui au-delà de son offre de ski de fond, entend structurer une offre éco-touristique de découverte du patrimoine

On compte également deux filières secondaires autour de la découverte patrimoniale et culturelle (petit patrimoine, sites, événements et fêtes...) et le tourisme artisanal (espadrille). L'offre de découverte patrimoniale est diffuse, est demeurée de faible notoriété.

³³ Dossier de candidature à l'Appel à Projet Régional « structuration touristiques des territoires » - Pour une structuration touristique en Montagne Basque 2015-2020- Décembre 2014

Schéma de l'offre (non exhaustive) et des pratiques touristiques en Montagne Basque



Carte 62 : Schéma de l'offre (non exhaustive) et des pratiques touristiques en Montagne Basque

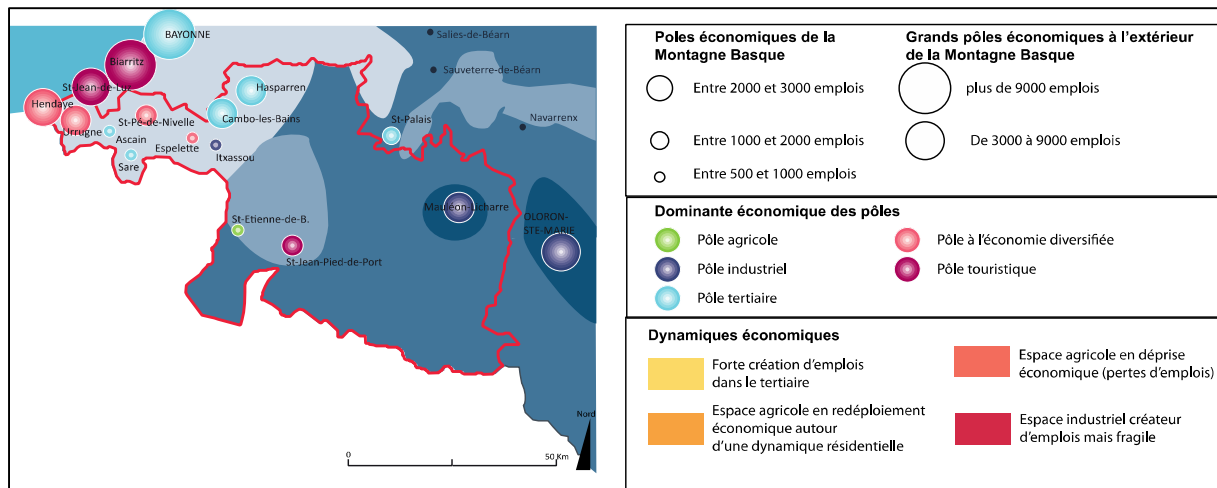
c) La dynamique projet

La Communauté d'Agglomération Pays Basque travaille actuellement à son schéma d'organisation touristique notamment à la création d'un Office de Pôle. En Montagne Basque les projets en cours sont particulièrement nombreux dont certains innovants :

- Le développement d'une offre éco-touristique à Iraty autour d'un tourisme nature durable et transfrontalier
- Le développement de l'offre d'escalade (sur Arguibel notamment) et sur la Montagne Basque en général, en partenariat avec le Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires pour les sports de pleine nature.
- La mise en place d'un réseau de circuits de géocaching.
- La réflexion sur une stratégie randonnée et itinérances à l'échelle du Pays Basque dans l'objectif de construire une destination « randonnée ».
- La création de produits autour de la gastronomie et la structuration de l'offre (« bars à fromages » en estive porté par la Commission Syndicale du Pays de Cize...)
- Plusieurs projets transfrontaliers sur le tourisme jacquaire (Jacob Access : centre interprétation des chemins de Saint Jacques...)
- Le projet d'un Atelier de l'Espadrille, à Mauléon, avec atelier de fabrication, show-room, vente directe et espace d'interprétation. Ce projet vient en complément du centre d'interprétation de la Mythologie Basque situé à Tardets.
- ...

Conclusion thématique

Carte de synthèse de l'économie



Carte 63 : Carte de synthèse sur la thématique « économie »

AFOM

| Atouts | FAIBLESSES |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> *Une économie diversifiée et singulière (présence de la sphère productive) *La proximité du littoral *Une culture industrielle (Mauléon) *Le maillage du territoire par les industries agroalimentaire et l'industrie : des filières bien structurées *Une ressource bois importante *Un intérêt récent pour le tourisme *Une large gamme d'hébergements *Une offre touristique variée *Paysages et potentiel nature et activités de loisirs Produits de qualité, présence d'agriculteurs, pastoralisme : potentiel agrotouristique *Identité Basque *Un espace de convergence / au tourisme Jacquaire | <ul style="list-style-type: none"> *Une partie du territoire « économiquement enclavée » à l'écart des grands projets structurants de développement économique *Des fragilités : agriculture (déprise) et bois (économie pénalisée) *Une offre touristique encore peu structurée, peu qualifiée et souvent peu lisible ; des hébergements peu qualifiés (vieillissants Poids du non marchand) ; peu de sites structurants : lisibilité et économie *Une offre nature concentrée géographiquement Des risques de dégradation des milieux (La Rhune...) *Des sites de découverte patrimoniale et culturelle de faible notoriété |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> *La valorisation économique et raisonnée du Patrimoine *La diversification des revenus et des activités pour les agriculteurs *La coopération et les mobilités transfrontalières *Des marges de développement importantes autour de l'écotourisme et d'un tourisme durable s'appuyant sur des patrimoines exceptionnels et participant tant à leur maintien qu'à leur valorisation *Deux filières à fort potentiel de développement et fortement liées au territoire et aux paysages : la pleine nature et l'agritourisme *Une filière de tourisme jacquaire et des spots touristiques différenciant | <ul style="list-style-type: none"> *La poursuite de la déprise agricole *Les signes d'une banalisation de la base économique autour d'une économie résidentielle (en lien avec l'étalement urbain) *Le risque d'une dévitalisation renforcée dans certaines vallées de montagne *Le risque d'un développement touristique peu maîtrisé |

Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR

1. Les singularités

Une base économique largement marquée par les activités de production notamment agricole et agroalimentaires constitue une forte singularité du territoire.

L'économie de la Montagne Basque, contrairement à bon nombre de territoires pyrénéens ou ruraux, est marquée par une présence importante d'emplois de production : emplois agricoles, agroalimentaires, et même industriels. Dans la partie orientale du territoire et notamment dans les vallées de montagne, l'emploi agricole pèse près de 20 % des emplois totaux. Les emplois industriels sont deux fois plus représentés en Montagne Basque que sur l'ensemble des Pyrénées.

En lien avec un tissu agricole dense, des établissements agroalimentaires (artisanaux et industriels) relevant des filières lait ou viande, présentent un ancrage territorial fort et sont implantés dans bon nombre de communes du périmètre d'étude.

Enfin, malgré un positionnement géographique largement défavorable, le pôle industriel de Mauléon, traditionnellement associé à la production d'espadrilles qui a connu un fort déclin, parvient à maintenir un tissu dynamique de PME/TPE relevant notamment de l'agroalimentaire et de la mécanique.

Au final, la « résistance » de l'agriculture et la structuration des filières agroalimentaires ancrées au territoire, ont jusqu'à présent évité à la Montagne Basque de rentrer de plein pied dans un modèle d'économie résidentielle ou de services qui s'est largement imposé dans bon nombre de territoires ruraux. **Cette singularité « productive » de l'économie du territoire résulte d'une capacité remarquable des acteurs à structurer collectivement des filières économiques performantes.**

Si le tourisme est depuis longtemps ancré dans l'économie des territoires pyrénéens, grâce notamment au développement des stations d'altitude, en Montagne Basque le développement touristique relève d'une préoccupation plus récente. La priorité agricole a en effet pendant longtemps supplanté le tourisme, le renvoyant au rang d'une activité complémentaire. En raison de la déprise agricole, d'un enjeu de diversification économique et également de potentiels indéniables, le tourisme s'impose peu à peu aux acteurs locaux comme un levier de développement incontournable.

L'emploi touristique est moins représenté en Montagne Basque que dans le reste des Pyrénées. Et si dans les Pyrénées la croissance de l'économie touristique est plutôt à l'arrêt depuis une dizaine d'années, en Montagne Basque le tourisme crée des emplois. En 15 ans, la fréquentation touristique y a connu une croissance importante.

Par ailleurs, l'offre touristique de la Montagne Basque est assez éloignée de celle des vallées pyrénéennes. Ici, l'activité neige est marginale. La Montagne Basque se caractérise comme un espace de moyenne montagne accessible à tous (habitants du territoire, touristes, excursionnistes) tout au long de l'année. Le positionnement spontané est celui d'un tourisme authentique, nature et durable fortement lié aux patrimoines.

En matière d'offre d'activités, on compte :

- Deux filières à fort potentiel de développement et fortement liées au territoire et aux paysages : la pleine nature et l'agritourisme.

Concernant l'offre de pleine nature, **la randonnée reste l'activité la plus pratiquée et offre un grand potentiel en toutes saisons.** Les autres activités, se sont développées de manière plus informelle. Les lieux de visites liés au patrimoine naturel sont nombreux.

- Si la randonnée pédestre est variée et qu'il existe une gamme diversifiée de produits packagés, les efforts doivent porter sur la lisibilité de l'offre.
- Les activités d'eaux vives en majorité encadrées, sont encore peu développées mais en essor

- La spéléologie reste localisée au niveau des grottes de la Verna et du Massif des Arbailles.
- L'escalade présente un potentiel intéressant encore sous-exploité selon une étude départementale. Sur une vingtaine de sites naturels d'escalade, un seul, celui d'Arguibelle, est à conventionné. La pratique est à ce jour restreinte à une activité encadrée.
- L'offre pêche est bien structurée autour de la « démarche Pêche 64 » garantissant une qualité d'accueil et de pratique.
- Les sports d'hiver sont représentés uniquement sur le domaine d'Iraty qui met en place une politique de diversification et de renouvellement éco-touristique de l'offre.
- L'ornithologie se pratique notamment sur le Col d'Organbidexka, un des plus importants sites de migration d'Europe, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux
- La chasse est encore pratiquée bien qu'en déclin. Elle est très encadrée et concentrée sur certaines périodes de l'année notamment en octobre autour de la chasse à la Palombe.

Concernant l'agritourisme et l'oenotourisme, des produits se développent autour des nombreuses démarches collectives et de réseaux d'agritourisme (séjours à la ferme, organisation de visites et dégustations, vente sur site, démarche régionale destination vignobles...). Le fromage de Brebis, les vins d'Irouléguay ou encore le piment d'Espelette sont les produits à plus forte notoriété.

⇒ **Une filière de tourisme jacquaire et des spots touristiques différenciant** : La Montagne Basque est un **haut lieu du tourisme jacquaire** situé à la convergence des chemins de Saint-Jacques. Par ailleurs, le territoire compte un certain nombre de sites à forte notoriété comme **Saint-Jean-Pied-de-Port** (fortement lié au tourisme Jacquaire) ou **le massif de la Rhune** qui est un des sites les plus fréquentés en Région Nouvelle Aquitaine. **Le massif d'Iraty** orienté vers l'éco-touristique est certainement à considérer comme un incontournable de l'offre.

Ainsi, le « développement récent du tourisme » offre deux niveaux d'opportunités :

- Des marges de développement relativement importantes au moins dans certaines filières
- La mise en place d'un tourisme durable s'appuyant sur des patrimoines exceptionnels et participant tant à leur maintien qu'à leur valorisation.

À titre d'exemple, le projet transfrontalier SASC IRATI porté par les quatre organismes de gestion du territoire transfrontalier d'Iraty (Commissions Syndicales de Soule et de Cize, Juntas de Valle de Salazar et d'Aezkoa) s'inscrit pleinement dans ce modèle de développement touristique durable. S'il propose une valorisation du potentiel nature et des activités de ce territoire, il entend d'une part améliorer la gestion commune des ressources naturelles d'Iraty (gestion pastorale, sylvicole, gestion des ressources mycologiques, gestion/organisation des flux de personnes) et d'autre part, construire une stratégie écotouristique du site pour mieux valoriser le territoire autour de produits et services touristiques de qualité.

Enfin, si le tourisme est un levier économique majeur, **son développement s'inscrit dans une logique de diversification économique et donc de développement raisonné**. Autrement dit, le développement touristique ne doit pas se faire aux dépens de la préservation du patrimoine et de la priorité du maintien des activités agricoles et agropastorales.

b) Les fragilités, risques et menaces

- **Les signes d'une banalisation de la base économique autour d'une économie résidentielle**

Sur le périmètre d'étude, ces dix dernières années, la forte croissance de l'emploi résulte du développement de la sphère économique résidentielle autrement dit des emplois des activités de la construction, du commerce et des services. Les créations d'emplois dans ces secteurs font plus que compenser une importante baisse du nombre d'emplois agricoles. **Si la tendance se poursuit, la singularité de l'économie actuelle risque de s'effacer et laisser place à une économie de services largement répandue dans l'ensemble des territoires ruraux.**

Par ailleurs, la forte croissance des emplois, essentiellement résidentiels, observée sur l'ensemble du périmètre

d'étude, est en réalité portée par la partie occidentale du territoire où le nombre d'emplois totaux progresse de 18 % en 10 ans, contre 4 % sur le reste du territoire. La croissance des activités résidentielles dans la partie occidentale du périmètre d'étude est directement liée à l'influence du pôle grand pôle de Bayonne et à une dynamique d'étalement urbain. L'étalement urbain associé à un développement économique résidentiel porte également la menace d'un développement diffus de zones d'activités à l'extérieur des pôles habitation et notamment sur un axe Bayonne/Saint-Jean-Pied de Port.

- **Le risque d'une dévitalisation renforcée dans certaines vallées et territoires de montagne**

L'ouest du territoire concentre plus de la moitié des emplois totaux de la Montagne Basque. En 10 ans, le périmètre d'étude perd 600 emplois agricoles soit -15 % des emplois. Géographiquement, ces pertes touchent l'ensemble du territoire :

- ⇒ A l'ouest du périmètre, les 22 communes sous influence du grand pôle de Bayonne, perdent près de 270 emplois agricoles soit une évolution de - 25 %.
- ⇒ A l'est, les communes de piémont et de montagne, perdent près de - 320 emplois agricoles soit une évolution de - 11 %.

Cette dynamique est d'autant plus préoccupante que les emplois agricoles :

- ⇒ Sont encore nombreux et pourraient continuer à baisser et à impacter la dynamique économique du territoire ;
- ⇒ Se concentrent fortement dans les communes de montagne du territoire, notamment dans la vallée des Aldudes, le Pays de Cize (autour de Saint-Jean-Pied de Port), le Pays d'Ostabat et la vallée de Soule. En outre, ces territoires dont certains sont déjà en déclin démographique, disposent d'un nombre limité de leviers pour compenser une décline forte et continue des emplois agricoles.

Le risque d'une dévitalisation économique d'une partie du territoire est fort, elle viendrait renforcer le décrochage démographique déjà observé dans ces vallées.

- **Une partie du territoire à l'écart des grands projets structurants de développement économique**

La montagne se situe à la proximité d'espaces à fort intérêt économique. Le littoral Basque, fait l'objet d'importants investissements autour du développement d'une technopole basque. À l'Est du périmètre d'étude, le bassin industriel d'Oloron-Sainte-Marie est aujourd'hui couvert par la politique régionale Cadet destinée à soutenir des bassins industriels fragilisés ou en voie de fragilisation. Entre ces deux espaces d'intérêt régional, la Montagne Basque, et notamment la Vallée de Soule pourtant dotée du petit pôle industriel de Mauléon, est dépourvue d'une orientation économique forte et d'un projet réellement structurant en matière de développement économique.

- **Une économie du bois pénalisée**

Le développement de la filière bois est aujourd'hui freiné par une faible accessibilité à la ressource notamment en montagne et un bois produit peu compétitif.

Une offre touristique encore peu structurée, peu qualifiée et souvent peu lisible

Si le tourisme durable présente des marges de développement importante au regard des atouts et opportunités présentés ci-avant, un certain nombre de faiblesses pénalisent son développement. Notamment :

- ⇒ Une saisonnalité qui reste assez marquée
- ⇒ Une offre variée d'hébergements mais des hébergements peu qualifiés et vieillissants en vallées de montagne
- ⇒ Des filières bien souvent peu structurées et/ou peu lisibles (par exemple les activités de pleine nature, ou encore l'agritourisme)
- ⇒ Une filière agritourisme à développer
- ⇒ Une offre jacquaire à l'accueil peu qualifiée.

- **Le risque d'un développement touristique peu maîtrisé**

À l'avenir, le développement non maîtrisé de certaines activités de pleine nature pourrait faire courir des risques de conflits d'usages voir de dégradation des milieux, d'autant plus que ces activités sont plutôt concentrées géographiquement au sud du périmètre d'étude.

c) Des enjeux

Le diagnostic met en avant cinq grands enjeux :

- **Diversifier l'économie du territoire**
- **Maîtriser le développement des zones d'activités en lien avec l'étalement urbain**
- **Qualifier l'offre d'hébergements**
- **Structurer les filières touristiques autour « d'un positionnement Tourisme Nature et Durable »**
- **Gérer la cohabitation des usages**

d) La cohérence du périmètre d'étude

La cohérence du périmètre en matière de développement agricole a été abordée dans le « chapitre agriculture » qui mettait en avant un périmètre cohérent au regard de la dimension collective des espaces pastoraux et des démarches qualité auxquelles participent un grand nombre d'agriculteurs de la Montagne Basque.

En matière de tourisme, la promotion de l'offre s'inscrit dans la destination « Pays Basque ». Dans ce cadre, l'enjeu est bien de structurer et de qualifier une offre « Montagne Basque » de tourisme durable en complément d'une offre littorale. A l'intérieur du périmètre d'étude, force est de constater que l'offre activités de pleine nature souvent liée à des sites naturels exceptionnels reste concentrée sur la partie sud du territoire depuis le massif de la Rhune jusqu'aux vallées de montagne.

Au final, si la destination Pays Basque constitue le cadre de promotion de l'offre de la Montagne Basque, les bonnes échelles de structuration l'offre dépendent des filières touristiques :

- Le développement de l'agritourisme et du tourisme de randonnée s'inscrit sur la totalité du périmètre d'étude voire sur celui du Pays Basque.
- Le développement et la gestion d'une offre et de produits de pleine nature, notamment autour de sites naturels exceptionnels, s'inscrivent plutôt dans la partie sud du périmètre d'étude. Cette partie du territoire pourrait constituer le cœur du déploiement d'une dynamique écotouristique associant activités, services et hébergements qualifiés.
- Enfin, certaines filières présentent une forte opportunité de développement transfrontalier. Elles font par ailleurs l'objet de projets européens de coopération transfrontalière. Il s'agit notamment du développement écotouristique autour site transfrontalier d'Iraty mais également de l'itinérance liée aux chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Chapitre 3 : La prise de conscience du changement climatique

1. Un changement climatique global mais renforcée en zone de montagne

a) Le réchauffement climatique, un phénomène global, observable sur les décennies passées

En Aquitaine, comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, le changement climatique se traduit principalement par une **hausse des températures**. Ainsi, entre 1959 et 2009, on observe une augmentation des températures annuelles de 0.2°C à 0.3°C par décennie notamment pendant le printemps et l'été (0.3 à 0.4°C par décennie).

Température moyenne annuelle : écart à la référence 1967-1990 mesurée à Biarritz - Anglet

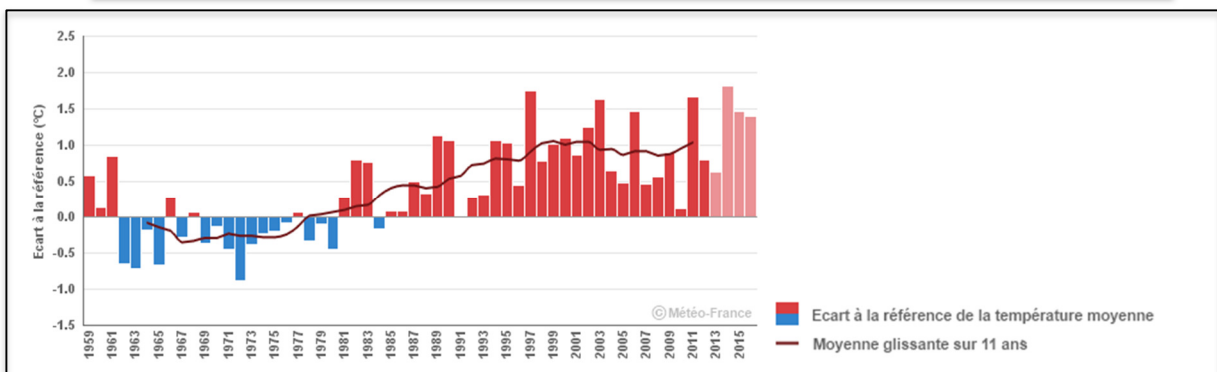


Figure 29 : Température moyenne annuelle : écart à la référence 1967-1990 mesurée à Biarritz - Anglet

En cohérence avec cette hausse des températures, le nombre de journées chaudes³⁴ augmente en Aquitaine (4 à 5 journées en plus par décennie sur la côte et 6 à 7 sur la côte³⁵) tandis que le nombre de jours de gelées diminue (de 1 à 2 jours en moins par décennie).

Nombre de journées chaudes et nombres de jours de gel mesuré à Ciboure (Météo France)

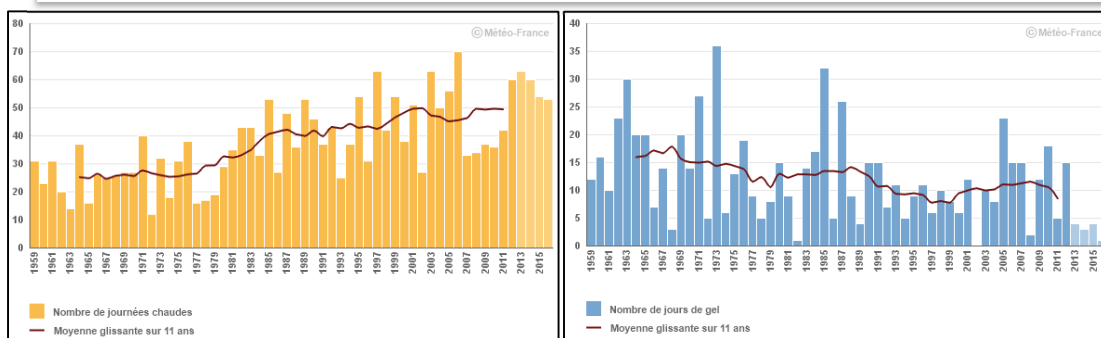


Figure 30 : Nombre de journées chaudes et nombres de jours de gel mesuré à Ciboure (Météo France)

L'augmentation de la température a également favorisé les sécheresses et les déficits en eau dans le sol, notamment depuis les années 80. On constate un assèchement des sols de l'ordre de 4 % par an entre les périodes de référence climatique 1961-1990 et 1981-2010 en Aquitaine, concernant principalement la période de février à septembre.

³⁴ Journées dont les températures maximales sont supérieures ou égales à 25°C

³⁵ Les journées chaudes et les gelées sont plus rares sur le littoral et plus fréquentes à l'intérieur des terres.

b) Des scénarios d'évolution climatique, fonction des résultats sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre

Plusieurs scénarios ont été considérés pour effectuer des simulations climatiques à partir des tendances passées :

- RCP 8.5, correspondant à un scénario sans politique climatique.
- RCP 4.5, correspondant à un scénario avec politiques climatiques visant à stabiliser les concentrations en CO₂.
- RCP 2.6, correspondant à un scénario avec politiques climatiques visant à faire baisser les concentrations en CO₂.

Quel que soit le scénario considéré, les simulations montrent une **poursuite du réchauffement** jusqu'aux années 2050 en Aquitaine. Cette élévation des températures correspond à un déplacement du climat de 150 km vers le Nord. Sur la seconde moitié du XXI^e siècle, le seul scénario qui stabilise le réchauffement est le scénario RCP2.6. Si le scénario sans politique climatique se vérifie, le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon 2071-2100.

Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5

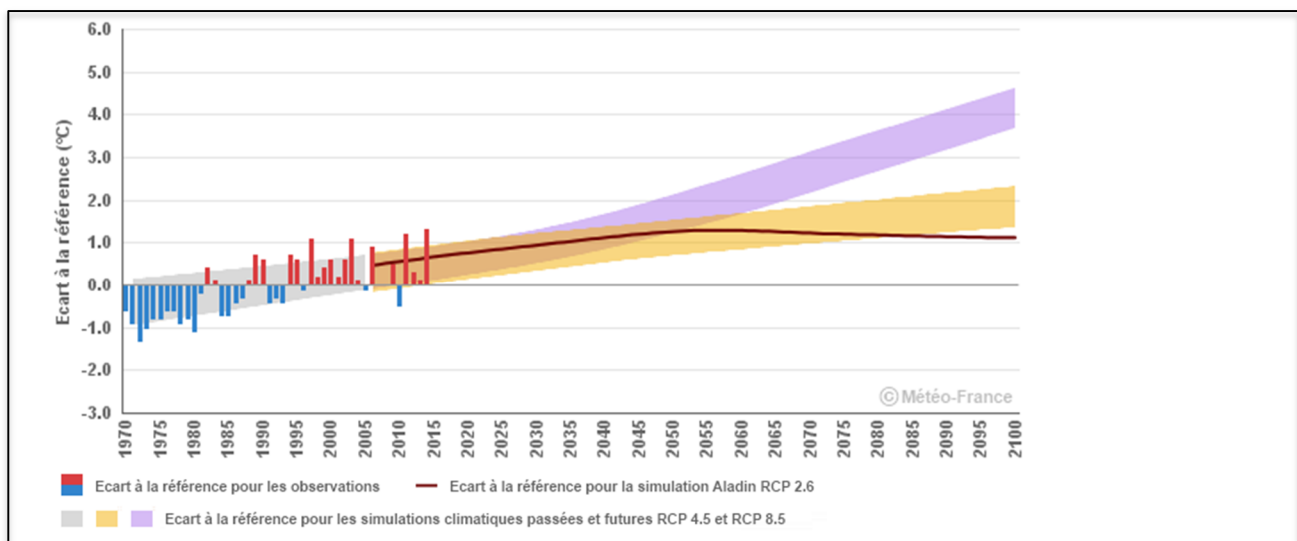


Figure 31 : Observations et simulations climatiques

Concernant les **précipitations**, les projections climatiques sur l'Aquitaine montrent **peu d'évolution entre les années**. Cette absence de changement en moyenne annuelle masque cependant des **contrastes saisonniers** : baisse plus marquée en été et affectant plus particulièrement le littoral. Les précipitations seront également plus concentrées dans le temps et plus intenses. Sur le Pays Basque, des études montrent une diminution des précipitations moyennes d'ici la fin du siècle allant de 10 à 30% sur les mois de printemps, et des diminutions également à l'automne, d'environ 10%. Le Gouvernement Basque prévoit, en outre, des précipitations extrêmes supérieures de 30% à celles connues aujourd'hui, d'ici la fin du siècle.

En lien avec la poursuite du réchauffement, les projections climatiques montrent une **augmentation du nombre de journées chaudes et une diminution des jours de gelées**. À l'horizon 2071-2100, l'augmentation des journées chaudes serait de l'ordre de 27 jours par rapport à la période 1976-2005 selon le scénario visant à stabiliser les concentrations en CO₂, et de 59 jours selon le scénario sans politique climatique. Pour les jours de gelées, la diminution serait de l'ordre de 13 jours en plaine par rapport à la période 1976-2005 selon le scénario visant à stabiliser les concentrations en CO₂, et de 21 jours selon le scénario sans politique climatique.

Les prévisions concluent sur un assèchement des sols de plus en plus marqué au cours du XXI^e siècle en toute saison. Ainsi, l'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui.

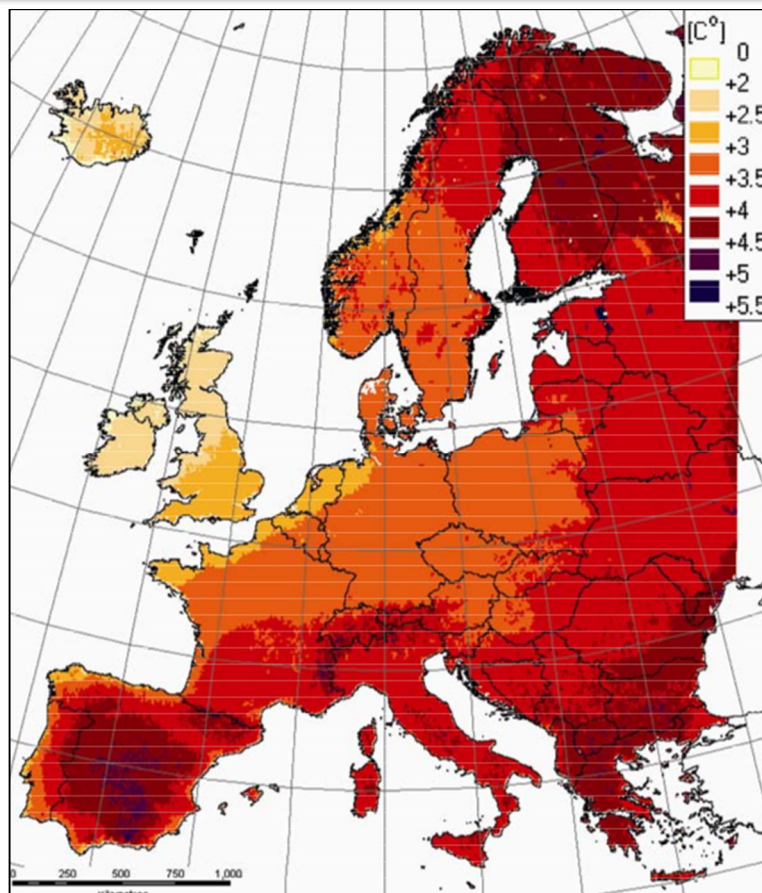
Les chutes de neige seront moins continues en hivers et probablement plus souvent **remplacée par des pluies**. La fonte des neiges se produira plus tôt dans la saison, pouvant se combiner avec les pluies et orages de printemps.

c) Un phénomène de réchauffement plus prononcé en zone de montagne

Les zones de montagnes sont particulièrement concernées par la hausse des températures, la hausse au cours du XXème siècle en zone de montagne étant bien supérieure à celle observée au niveau métropolitain. Elle est ainsi évaluée à environ 0,9 et 1,1°C dans les Pyrénées [OPCC, 2013] contre 0,95°C en France métropolitaine [Prudent-Richard et al., 2008] sur la même période.

Pour les prochaines décennies, les scénarios fondés sur les projections des émissions de gaz à effet de serre établis par le GIEC, indiquent un renforcement du réchauffement climatique et une accélération des effets en cascade liés à l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. A partir de 2050, les scénarios du GIEC divergent. Les projections climatiques régionales issues des scénarios moyens d'émissions de gaz à effet de serre [EEA, 2009] prédisent une élévation des températures comprise entre 2,8 et 4°C dans les Pyrénées³⁶ [OPCC, 2013].

L'évolution de la température annuelle moyenne d'ici la fin du siècle



Carte 64 : Evolution de la température annuelle moyenne d'ici la fin du siècle

Evolution de la température annuelle moyenne d'ici la fin du siècle (Source : Livre vert présenté par la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des Régions – Adaptation au changement climatique en Europe, les possibilités d'action de l'EU, le 29 juin 2007)

2. La montagne, un espace particulièrement vulnérable au réchauffement climatique

a) Une réduction de l'enneigement, entraînant des répercussions non négligeables sur les stations de ski

En montagne, les effets du changement climatique s'observeront notamment sur la hauteur de neige. En effet,

³⁶ Les écarts de températures sont présentés en comparaison avec la température moyenne de la période de référence 1961-1990.

celle-ci devrait voir une réduction de 50 à 100% d'ici la fin du siècle dans la plupart des montagnes européennes. Cette fonte des neiges est un phénomène visible depuis 1961 (observation du Centre d'Etude de la Neige de Météo France) et devrait considérablement se renforcer dans les Pyrénées, en particulier en-dessous de 2000 mètres d'altitude. Ainsi, la hauteur du manteau neigeux pyrénéen devrait atteindre en hiver une vingtaine de centimètres dans les alentours de 1500m d'altitude. La période d'enneigement passerait de trois à deux mois avec des impacts conséquents notamment sur le tourisme et la viabilité des domaines skiables de moyenne altitude. D'après Météo France, les stations de moyenne altitude des Pyrénées-Atlantiques ne devraient plus avoir qu'entre 70 et 80 jours d'enneigement à cette altitude dans l'hypothèse basse d'un réchauffement de +1,8 °C en moyenne.

b) Des répercussions sur le pastoralisme

Le changement climatique aura des répercussions sur la croissance des végétaux (pousse de l'herbe, composition des prairies...) et notamment sur les cycles végétatifs (décalage des saisons, raccourcissement des cycles des plantes annuelles).

En premier lieu, la diversité et la productivité des prairies seront négativement affectées par les effets de la sécheresse estivale. Cette dégradation s'accompagnera de la nécessité pour les agriculteurs de gérer des stocks de fourrage plus importants, et de passer par des achats en cas de manque. La canicule d'août 2003 a permis d'observer des impacts des épisodes prolongés de fortes chaleurs sur le bétail et en particulier les fonctions reproductives. A noter cependant que le Pays Basque dispose d'une pluviométrie abondante, ce qui lui permettra de mieux résister à une baisse de la pluviométrie qu'un territoire déjà en déficit hydrique.

Le décalage des saisons sera une autre conséquence du changement climatique. En Isère, les éleveurs constatent déjà un décalage de la saison qui commence plus tôt du fait d'une fonte précoce de la neige. Dès lors, les plantes puisent de façon anticipée dans les réserves du sol, notamment les réserves en eau. Cette utilisation est alors préjudiciable au bon déroulement de la deuxième phase, celle du cœur de l'été. Durant cette période, le stress hydrique représente un réel risque pour l'enherbement prairial et donc pour l'alimentation du troupeau. Enfin, dans un troisième temps, si la période se prolonge par une repousse de l'herbe, cette dernière intervient tardivement dans la saison. Cependant, le potentiel productif de cette période est limité par des paramètres connexes tels que les conditions naturelles d'ensoleillement ou l'évolution des températures. En conséquence de ces évolutions, les éleveurs constatent des effets directs sur leurs troupeaux avec, notamment, une diminution de la prise de poids moyenne des bovins de l'ordre de 50 % (entre les périodes 1994-2002 et 2003-2006).

Attentifs au déroulement des saisons, les éleveurs décalent leur activité en fonction des conditions naturelles. De plus, en parallèle à la diminution de la prise de poids des animaux, non seulement la période d'estive s'allonge, mais surtout, on constate une réduction du chargement des alpages. Il s'agit également d'assurer une meilleure irrigation des alpages en conservant l'eau en tête des bassins versants.

En outre, l'élevage pourra également être touché par l'apparition de nouveaux parasites, ravageurs et plantes envahissantes. En effet, l'augmentation des températures hivernales risque d'augmenter de façon significative l'exposition aux maladies parasitaires, les parasites n'étant plus détruits par le froid de l'hiver. Les plantes envahissantes tropicales ou subtropicales résistant mieux à la sécheresse dans les prairies se développent dégradant la valeur fourragère des prairies : le paspale dilaté, le paspale distique, le sporobole tenace, les sétaires, etc. De nouveaux ravageurs, comme la noctuelle des graminées, ont fait leur apparition ces dernières années ; occasionnant des dégâts importants sur les prairies.

Outre ces impacts majeurs, on peut s'attendre à une diminution de la ressource en eau et à une augmentation des phénomènes d'érosion.

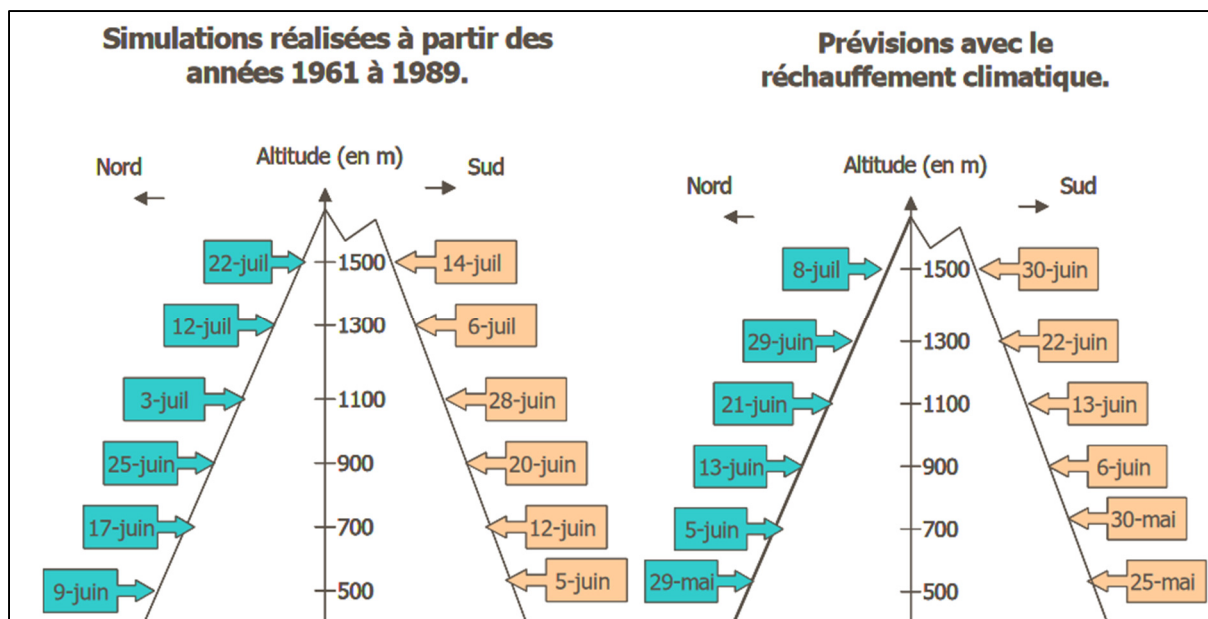


Figure 32 : Le nouvel étagement des premières coupes de Luzerne en moyenne montagne (Source : PERSONNE E., 2007, « Liens Agro-Systèmes et changements climatiques »)

c) Une évolution de la répartition de la faune et de la flore montagnarde

La montagne est un milieu extrêmement vulnérable aux changements climatiques du fait de l'étagement de la flore et de la faune en fonction de la température. Les évolutions climatiques vont donc avoir de fortes répercussions sur la répartition des espèces (migration vers les latitudes supérieures). Elles peuvent ainsi entraîner des migrations voire des disparitions d'espèces mais également l'apparition d'espèces exotiques invasives ou non, jusque-là inadaptées au climat local. L'apparition de ces espèces exotiques, plus adaptées aux températures élevées, peut remettre en question les espèces endémiques de la Montagne Basque, adaptées à des conditions précises. Ces impacts sont d'autant plus préjudiciables que cette biodiversité locale est bien souvent rare et patrimoniale.

Aucune analyse ne permet à l'heure actuelle de faire des estimations quantitatives sur le risque d'extinction. En revanche, différents groupes d'espèces font l'objet de suivis afin d'évaluer le comportement et l'évolution des populations face au réchauffement climatique. Il s'agit notamment, dans le cadre du programme « Sentinelles du climat » du Léopard de Bonnal, de la marmotte, des bourdons et de l'Apollon (papillon de jour) pour la faune des pelouses et rocailles de montagne et de la grenouille des Pyrénées pour l'étude des torrents de montagne.

Les torrents risquent eux aussi de subir des évolutions en matière de températures, de débits, de qualité de l'eau, ce qui remet en question la répartition des espèces aquatiques. La présence d'obstacles à l'écoulement risque de limiter les capacités de dispersion de certaines espèces pour s'adapter aux changements climatiques.

De la même manière, la baisse des débits, accompagnée d'une diminution du taux d'oxygène et d'une augmentation de la concentration en polluants, risque d'induire une mortalité accrue de la faune aquatique dans les cours d'eau.

La disparition progressive de certains milieux naturels, tels que les milieux humides, supprime par ailleurs l'habitat de certaines espèces, qui risquent donc de disparaître du territoire.

d) La forêt, un milieu touché par des évolutions d'espèces et l'apparition de nouveaux risques

La forêt sera un milieu particulièrement touché par les changements climatiques en lien avec les répercussions qu'ils entraînent : fréquence des sécheresses, évolution des aires de répartition des ravageurs, modifications des précipitations, risque incendie accru. Ce constat est d'autant plus préoccupant que les forêts et les zones humides représentent des puits à carbone et œuvrent dans la limitation des émissions de gaz à effets de serre.

Les espèces forestières pourraient dans le futur être amenées à **migrer vers le Nord, ou à disparaître**. Ainsi, le Gouvernement de Navarre s'attend à voir certaines espèces locales, telles que le hêtre *Falgu Sylvatica*, le pin *Pinus Radiata* ou le chêne *Quercus Robur*, disparaître complètement de leur territoire d'ici 2080. A titre

d'exemple, il est considéré que le hêtre *Fagus Sylvatica* serait déjà remonté de 70 mètres en 50 ans sur le versant sud des Pyrénées, démontrant le réel impact qu'a d'ores et déjà le changement climatique sur le milieu forestier. Une loi bioclimatique, établie dès 1893 par A.D.Hopkins, estime ainsi qu'une élévation de 3°C des températures provoquerait une élévation globale de l'étagement végétal de 500m.

La hêtraie, qui représente l'un des milieux emblématiques du territoire de la Montagne Basque est particulièrement sensible au réchauffement climatique, car inféodée aux milieux frais et humides. Le hêtre est d'ailleurs une espèce « sentinelle du climat » suivie par l'Université de Bordeaux et le CBN Sud-Atlantique.

Toutefois, l'élévation des températures et de la concentration en CO₂ peut également favoriser la croissance des arbres. Certains arbres, résistant aux sécheresses ou aux ravageurs par exemple, pourront voir leurs aires de répartition augmenter (chêne pubescent notamment) tandis que d'autres, tels que les espèces citées ci-dessus, verront ces aires se réduire, voire disparaître.

Les événements extrêmes (tempêtes notamment) peuvent aussi avoir une répercussion sur la structure des peuplements (notamment au niveau des classes d'âge) et donc sur la valorisation économique de la forêt. Dans ce contexte, le risque d'une insuffisance en bois d'industrie (dominée par la filière papetière) dans les 5 à 10 ans à venir a été particulièrement souligné.

e) Des risques naturels de plus en plus prégnants

De nombreux aléas naturels (écroulements, crues torrentielles, incendies, tempêtes...) se déclenchent généralement sous l'effet d'événements météorologiques extrêmes (précipitations intenses, sécheresses...) et seront donc susceptibles d'être renforcés sous l'influence du changement climatique, qui favorise ce type d'événements.

La Montagne Basque est d'autant plus sensible à ces transformations qu'elle est anthropisée et fréquentée. Les activités socio-économiques, notamment sylvicoles et agro-pastorales qui y sont développées, utilisent et façonnent depuis longtemps les écosystèmes montagnards et les ressources qu'ils fournissent. Les crues torrentielles qui se sont produites en 2013 dans les Pyrénées et leurs conséquences en termes de perte de terres agricoles illustrent bien les pressions exercées par les phénomènes naturels sur les activités socio-économiques, pressions qui, dans le cas cité, s'ajoutent à celles induites par l'urbanisation issue de l'étalement urbain. En outre, les milieux montagnards sont plus sujets à certains risques en lien avec le relief (glissement de terrain, érosion), le régime pluvio-nival (crues extrêmes), etc.

Les risques suivants, déjà présents sur le territoire, peuvent donc potentiellement s'aggraver dans les 50 années à venir : inondation, tempête, incendie, retrait-gonflement des argiles, érosion des sols, glissement de terrain et écroulements rocheux.

Dans ce contexte, il peut être intéressant de mettre en valeur les solutions fondées sur la nature, en utilisant la capacité de résilience des écosystèmes. Par exemple, les zones humides retiennent l'eau lors de pluies intenses et réduisent l'érosion qui entraîne la terre dans les cours d'eau et impacte la pêche, les activités d'eau vive, la baignade, etc. Elles apportent des solutions de gestion des inondations moins coûteuses et plus durables tout en offrant des habitats naturels pour la faune et la flore aquatiques.

f) Un réchauffement favorable au développement touristique de la montagne « estivale » mais au détriment du tourisme hivernal

Les activités de loisirs liées à la mer et à la montagne (ski) vont être particulièrement impactées par l'élévation du niveau de la mer pour l'un (réduction des plages) et par la diminution des chutes de neiges pour l'autre. Par ailleurs, la hausse des températures risque de déplacer les flux touristiques vers des lieux où la chaleur est plus supportable (en altitude notamment). En outre, la hausse des températures et des arrières saisons estivales prolongées pourrait favoriser une extension de la période d'exploitation du tourisme vert. Cela peut créer des opportunités de développement du tourisme pour le territoire de la Montagne Basque. A noter que le secteur du tourisme sera impacté aussi par la raréfaction de la ressource en eau.

3. Des répercussions plus globales sur l'eau, l'agriculture, l'énergie et la santé

a) L'eau, une ressource amenée à se raréfier avec le changement climatique

La diminution des précipitations moyennes risque de favoriser les sécheresses, et d'assécher les sols de manière de plus en plus marquée au cours du XXI^e siècle en toute saison. Ainsi, l'humidité moyenne du sol en fin de siècle

pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui. Les zones humides peuvent être amenées à se réduire voire à disparaître à certains endroits.

La diminution de ces précipitations aura également pour effet de réduire les débits d'étiages et les volumes disponibles dans les nappes phréatiques. Le Gouvernement du Pays Basque prévoit ainsi une réduction des apports en ressources d'environ 11% dès 2033. Une étude sur le bassin Adour-Garonne montre également que la diminution du niveau des nappes et des débits pourrait être d'environ 16% en hiver et 36% en été, avec une baisse d'environ 25% des débits d'étiage. L'Agglomération Sud Pays Basque estime ainsi que 90% des ressources en eau du territoire seront sollicitées lors des périodes de pointes à l'horizon 2040. Un réel risque de manque existera alors, sur les ressources superficielles notamment.

La gestion de ces étiages risque donc de devenir un enjeu central dans les années à venir, posant dans le même temps des problèmes du fait de l'augmentation des concentrations en polluants et d'une eutrophisation aggravée. La qualité de l'eau potable risque donc de s'en ressentir, et les traitements de potabilisation devront potentiellement être plus poussés (avec des impacts sur les coûts de production). C'est donc à la fois la qualité et la quantité de la ressource en eau qui risque d'être impactées.

Enfin, la montée du niveau des mers risque d'entraîner une salinisation des nappes phréatiques, rendant potentiellement certains forages inexploitable en l'état.

b) L'agriculture, une vulnérabilité face à la hausse des températures et des sécheresses

L'agriculture est un secteur particulièrement exposé aux impacts du changement climatique, du fait du lien existant, par définition, avec le milieu naturel.

Les conditions climatiques pourraient engendrer en premier lieu un déplacement en latitude des cultures et des plantations et entraîner une modification des paysages agricoles traditionnels du territoire.

Par ailleurs, la hausse des températures et la diminution des précipitations augmenteront la fréquence des situations de stress hydrique et thermique. Ces situations devraient s'accompagner de fait d'une augmentation des maladies, ainsi que du développement d'espèces invasives, en provenance de régions plus chaudes.

Les sécheresses et autres aléas climatiques pourront également avoir des répercussions sur les rendements, d'autant plus que la ressource en eau va se raréfier, compliquant le recours à l'irrigation. Les sols seront confrontés à une érosion accélérée, tout en s'appauvrissant, notamment du fait de la fréquence des incendies.

Le changement climatique pourrait cependant créer aussi de nouvelles opportunités. L'augmentation des températures hivernales et l'augmentation de la concentration en CO2 pourraient accélérer la croissance de certaines espèces de cultures et donc des rendements associés. Toutefois, la multiplication des sécheresses risque de contrebalancer cet effet, en dégradant la qualité des cultures.

c) Des zones urbaines plus vulnérables au changement climatique

Les milieux urbains sont particulièrement vulnérables à l'augmentation des risques naturels et des aléas climatiques au vu de la concentration de la population et de la proximité de secteurs à risque (cours d'eau, argiles, littoral...). Ils sont aussi davantage touchés par le conflit sur la ressource en eau, car la concentration de population demande des besoins plus importants.

Par ailleurs, les milieux urbains sont propices à l'apparition d'îlots de chaleur en été, qui peuvent représenter un impact sanitaire sur les populations, notamment les plus âgées.

L'assainissement des eaux usées va également être complexifié du fait de la diminution des débits des cours d'eau, de la salinisation de certaines nappes et de l'augmentation de la température de l'eau (renforcement des odeurs).

d) Une qualité de l'air menacée par la pollution à l'ozone

Du fait du prolongement potentiel des situations anticycloniques en été, la qualité de l'air pourrait potentiellement être détérioré par une pollution à l'ozone, les pics de pollution devant être à l'avenir plus fréquents et plus longs.

e) Des besoins en énergie voués à augmenter

Les projections climatiques montrent une diminution des besoins en chauffage jusqu'aux années 2050. Sans politique climatique, les besoins diminueraient d'environ 3% par décennie à l'horizon 2071-2100.

En Aquitaine, les projections climatiques montrent une augmentation des besoins en climatisation jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario. Sans politique climatique, les besoins augmenteraient très significativement à l'horizon 2071-2100.

4. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, un levier pour limiter le changement climatique

Les émissions moyennes par habitant au Pays Basque sont de 5,35 tonnes équivalent CO₂/an, contre 7,7 tonnes équivalent CO₂/an pour la moyenne nationale.

La majorité des GES sont émis par les transports et l'agriculture. Pour cette dernière, c'est l'élevage qui explique en grande partie ces émissions.

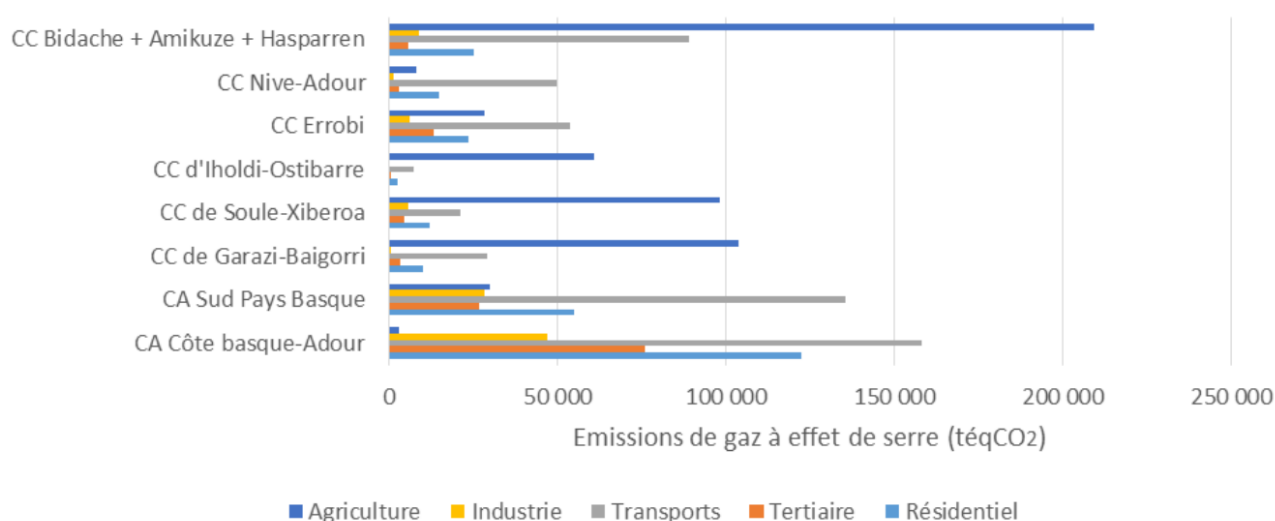


Figure 33 : Émissions de gaz à effet de serre par zone géographique et par secteur (T.éq.CO₂/an). TEPCV PAYS BASQUE : étude énergie-climat, 2016.

Pour le secteur des transports, c'est le déplacement en voiture individuelle qui est majoritairement responsable des émissions de gaz à effet de serre. Sur le Pays Basque, la voiture, le camion et la fourgonnette représentent 82% des modes de déplacements (84% en Nouvelle-Aquitaine). Des solutions alternatives à la voiture individuelle restent donc à développer.

5. Le stockage carbone à l'échelle du Pays Basque

Les stocks de carbone dans les sols (agricoles et forestiers) et dans la biomasse aérienne (forêts et haies) s'élèvent à 25 millions de tonnes de carbone soit 93 millions de tonnes équivalent CO₂ (soit près de 100 fois les émissions du territoire) sur le Pays Basque. Ce stock est en grande partie dans les sols avec 20 millions de tonnes de carbone. Le stockage aérien (biomasse forestière) représente 5 millions de tonnes de carbone.

Ce résultat montre l'importance de garder le carbone dans les sols en luttant contre le retournement des prairies et l'artificialisation des sols.

6. Des actions locales engagées pour anticiper les évolutions et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation

a) Le Schéma Régional Climat, Air, Énergie

L'État et la Région Aquitaine ont approuvé en novembre 2012 le Schéma régional du Climat, de l'Air et de

l'Énergie (SRCAE).

Le SRCAE définit les grandes orientations et objectifs régionaux en matière de lutte contre le changement climatique, d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables terrestres et d'amélioration de la qualité de l'air.

Les objectifs fixés par le scénario de référence du SRCAE d'Aquitaine sont les suivants : une réduction de 28,5% des consommations énergétiques finales d'ici 2020 par rapport à celles de 2008, une production des énergies renouvelables équivalente à 25,4% de la consommation énergétique finale en 2020, une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020 par rapport à celles de 1990, une réduction des émissions de polluants atmosphériques, notamment les oxydes d'azote et les particules en suspension.

L'Aquitaine se positionne ainsi sur une trajectoire devant permettre d'atteindre une division par 4 des émissions de GES d'ici 2050, par rapport à celles enregistrées en 1990. Le document d'orientations présente 32 orientations Climat Air Énergie en vue d'atteindre les objectifs « 2020 ».

b) Etude prospective Adour 2050

La vulnérabilité de la ressource en eau et la nécessité d'anticiper son évolution pour mieux aménager et s'adapter sont deux principaux constats qui ont motivés l'Institution Adour Garonne à lancer une étude prospective sur le changement climatique et ses impacts sur la ressource en eau.

En effet, les impacts sur la ressource en eau, que ce soit en termes de disponibilité, de qualité de l'eau et des milieux ou de crues, sont avérés mais restent encore mal connus à l'échelle locale d'un bassin versant. De plus, les activités présentes sur le territoire (urbanisation, agriculture, tourisme, industrie, énergie, etc.) constituent au quotidien une pression supplémentaire qu'il convient de considérer dans l'équation.

L'eau devient donc une ressource rare et les enjeux de sa préservation doivent être considérés dans les choix d'aménagement d'un territoire, s'il veut conserver son attractivité et offrir un espace durable pour le développement de ses projets.

L'ambition de l'étude prospective Adour 2050 est de donner aux décideurs les moyens de comprendre les impacts présents et futurs des changements climatiques et des changements globaux sur les différentes composantes de la ressource en eau des bassins de l'Adour et des côtières Basques.

Elle vise à les orienter vers les actions d'adaptation les plus pertinentes et à les prémunir contre les pièges de la « mal-adaptation ».

Cette étude va s'organiser autour d'un diagnostic prospectif partagé par tous les acteurs du territoire, suivi de la mise en perspective de scénarios d'évolution avec leurs conséquences sur la ressource en eau, permettant l'émergence de pistes d'adaptation envisageables sur le territoire. La démarche sera basée sur une construction collective. Le diagnostic a été lancé en 2016.

c) Plan Climat Energie Territorial de l'Agglomération Sud Pays Basque

En 2011, l'Agglo Sud Pays Basque a réalisé son Bilan Carbone « Services et Patrimoine » ainsi que celui de ses 12 communs membres. Le bilan carbone est une action concrète pour lutter contre le changement climatique. Il s'agit de repérer les sources d'émission de gaz à effet de serre à l'échelle du Sud Pays Basque afin d'activer des solutions pour réduire la "facture carbone".

Pour aller plus loin, l'exécutif communautaire a décidé d'engager une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territoire visant à définir et mettre en œuvre un plan d'actions partagé à l'échelle du territoire.

Véritable feuille de route à l'échelle de l'Agglomération, ce plan vise à mobiliser la collectivité, les acteurs et la population pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de consommations énergétiques et anticiper et s'adapter aux changements climatiques et enjeux connexes.

d) Un observatoire pyrénéen du changement climatique

L'observatoire Pyrénéen du Changement Climatique a mis en place des indicateurs afin de suivre l'impact du changement climatique sur les activités du territoire. Le suivi de ces indicateurs permet de connaître l'évolution de l'exposition de chacun des secteurs d'activités, et ainsi de prévoir des plans d'actions adaptés. Les indicateurs ayant été définis récemment (au cours de l'année 2012), l'OPCC n'est pas encore en mesure de produire des analyses de l'impact du changement climatique, qui nécessite un suivi sur un temps long. Seuls les états initiaux

ont été produits, bien que certaines tendances aient parfois également pu être identifiées.

e) Le Pays Basque, un territoire à énergie positive pour la croissance verte

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique.

Le Pays Basque, labellisé TEPCV en février 2015 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, s'est engagé à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Les différents acteurs associés à la démarche proposent un programme d'actions global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe, autour de **7 domaines d'action prioritaires : Bâtiment, Air et mobilité, Économie circulaire/déchets, Énergies renouvelables, Biodiversité, Éducation à l'environnement, Gouvernance alimentaire.**

Deux études de cadrage ont également été lancées. La première consiste à accompagner le Pays Basque dans la définition d'une **stratégie Climat énergie**. La seconde vise à identifier le potentiel des **emplois verts et des filières vertes** sur le territoire.

Conclusion thématique

Le territoire de la Montagne Basque, du fait de son inscription dans les Pyrénées, en zone de montagne, est **particulièrement sensible** au changement climatique. Cette sensibilité provient de plusieurs facteurs conjugués.

Dans un premier temps, le changement climatique, phénomène global et mondial, et notamment l'élévation des températures, est davantage prononcé en zone de montagne. L'**aléa** est donc plus prégnant.

Par ailleurs, la **vulnérabilité** des zones de Montagne est également plus forte en Montagne. En effet, la Montagne Basque est un socio-écosystème né de l'interaction entre les activités humaines (pastoralisme, agriculture, tourisme) et les conditions biogéographiques. La modification de ces conditions engendre donc des bouleversements sur toutes les activités humaines (diminution de l'enneigement pour le tourisme, décalage des saisons pour le pastoralisme, raréfaction de l'eau pour l'irrigation des cultures, etc.).

De plus, les zones de montagne sont également sujettes à plusieurs risques, qui peuvent s'aggraver avec le changement climatique.

Enfin, la Montagne Basque dispose d'un patrimoine naturel unique, qui est menacé par les évolutions climatiques que ce soit au niveau des espèces ou des milieux.

De manière plus générale, le territoire sera sujet à d'autres répercussions négatives du changement climatique, de même que la plupart des territoires français : raréfaction de la ressource en eau, pollution à l'ozone, évolution des pratiques agricoles, augmentation des besoins en énergie...

L'enjeu repose en premier lieu sur une **amélioration des connaissances** à l'échelle **locale** pour développer une culture des risques et faire émerger des solutions d'adaptation. Il s'agit également de poursuivre la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** en agissant notamment sur les secteurs des transports et de l'agriculture, qui sont localement les deux premiers émetteurs de gaz à effet de serre. Les autres secteurs disposent également de marge de manœuvre pour diminuer les émissions notamment l'habitat et plus particulièrement l'habitat ancien souvent plus énergivore et émetteur en gaz à effet de serre.

AFOM

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|--|--|
| <p>*Des actions locales engagées pour réduire et anticiper le changement climatique : schéma et plan climat, air, énergie, étude prospective Adour 2050, Observatoire pyrénéen du changement climatique...</p> <p>*Un climat bien arrosé : une baisse des précipitations sera moins préjudiciable que dans un territoire déjà en déficit hydrique</p> <p>*Un stockage carbone dans les sols, les prairies, les zones humides et les forêts</p> | <p>*Un territoire particulièrement sensible au changement climatique, du fait de son positionnement en zone de montagne</p> <p>*Une hausse des températures globale, plus prononcée en zone de montagne</p> <p>*Une évolution non significative de la pluviométrie mais des contrastes saisonniers</p> <p>*Une augmentation des jours chauds et des sécheresses avec de potentielles répercussions sur la santé, l'élevage...</p> <p>*Une diminution des jours de gel</p> <p>*Une réduction de l'enneigement</p> |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <p>*Un développement du tourisme estival</p> <p>*Une période d'estive prolongée</p> <p>*Une augmentation de la biomasse végétale et donc des rendements</p> | <p>*Une poursuite du réchauffement climatique</p> <p>*Une remise en question du tourisme hivernal</p> <p>*Une augmentation des besoins en énergie</p> <p>*Une remise en question de certaines pratiques agricoles locales et un décalage de l'estive</p> <p>*Une dégradation du patrimoine naturel et paysager de la Montagne Basque</p> <p>*Une raréfaction de la ressource en eau entraînant des conflits d'usage plus nombreux</p> <p>*Des pics de pollution à l'ozone plus nombreux</p> <p>*Une aggravation de certains risques naturels</p> <p>*L'apparition d'espèces exotiques envahissantes, de parasites, de maladies (impactant les cultures et les forêt)</p> |

Synthèse plaidant ou conditionnant la création d'un PNR

Les changements climatiques sont observés à l'échelle du globe et présentent des évolutions et des répercussions comparables sur le territoire et plus globalement sur la région et la France.

Néanmoins, on observe une tendance propre au territoire, en lien avec son inscription en zone de montagne. L'aléa comme la vulnérabilité y sont plus prononcés, ce qui entraînent des enjeux spécifiques pour le territoire de la Montagne Basque

Les enjeux

- Améliorer les connaissances et les diffuser
- Continuer les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans un objectif d'atténuation du changement climatique
- Favoriser le stockage du carbone en préservant les puits de carbone et en limitant l'artificialisation des sols
- Envisager une diversification des activités touristiques pour pallier à la réduction de manteau neigeux
- Préserver, économiser et gérer durablement la ressource en eau
- Réduire la vulnérabilité du territoire face aux sécheresses (stockage, diversification des ressources en eau)
- Réduire les pressions sur le patrimoine naturel
- Développer la culture du risque et des aléas climatiques (canicule)
- Renforcer les stratégies de gestion et de réduction des risques
- Envisager de nouvelles variétés, de nouvelles cultures, de nouvelles essences forestières et de nouvelles pratiques agricoles tout en maintenant le pastoralisme

Mettre en œuvre un suivi des milieux et des espèces les plus vulnérables au changement climatique

| Sources |
|--|
| - Agglo Sud Pays Basque : Profil Energie Climat-Préfiguration et diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial », 2015 |
| - ANEM : Au-delà du changement climatique, les défis de l'avenir de la Montagne, 2011 |
| - Baigorri-Garazi, Conseil des Elus du Pays Basque, Communauté de communes Soule : TEPCV PAYS BASQUE, Etude énergie-climat, 2016 |
| - DREAL Midi-Pyrénées : Stratégies territoriales d'adaptation au changement climatique dans le Grand Sud-Ouest, 2011 |
| - Gouvernement Basque : « Stratégie du Pays Basque sur le changement climatique à l'horizon 2050 » Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, Vitoria-Gasteiz, 2015 |
| - Hervé LE TREUT : Les impacts du changement climatique en Aquitaine, un état des lieux scientifique, 2010 |
| - Institution Adour : Etude prospective Adour 2050, 2016 |
| - Lurraldea : Le Double Défi Climat & Energie : quels enjeux pour le Pays Basque 2020, 2006 |
| - Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, « Etude sur l'adaptation au changement climatique dans les Pyrénées », 2013 |
| - Région Aquitaine, Schéma Régional Climat Air Energie d'Aquitaine, 2012 |
| - Solagro, Euskal Herriko Laborantza Ganbara : Etude pour une stratégie climat énergie des secteurs agricole et forestier en Pays Basque, 2015 |
| - UICN : Changement climatique et risques naturels dans les montagnes tempérées, 2016 |

Chapitre 4. La dynamique transfrontalière

1. Le cadre réglementaire et financier facilitant l'action transfrontalière

a) *Le traité de Bayonne du 10 mars 1995*

On compte dans l'histoire de la « Frontière des Pyrénées, un traité des Pyrénées de 1659 et pas moins de cinq traités de Bayonne. Le traité des Pyrénées et les traités de Bayonne de 1462, 1856, 1862 et 1866 ont notamment porté sur la délimitation de la frontière entre la France et l'Espagne.

Le traité de Bayonne du 10 mars 1995 offre une impulsion nouvelle à la coopération transfrontalière Franco-Espagnole. Il trouve son origine dans une convention du Conseil de l'Europe signée à Madrid le 21 mai 1980 et considérée comme l'acte fondateur du cadre juridique de la coopération transfrontalière.

Le traité de Bayonne du 10 mars 1995 intègre les principales avancées de la législation française sur la coopération transfrontalière et permet d'en faire bénéficier les collectivités françaises et espagnoles situées de part et d'autre des Pyrénées. Il intervient alors que de multiples initiatives locales sont d'ores et déjà engagées. En effet, dès 1983 est créée la Communauté de Travail des Pyrénées qui regroupe les anciennes régions françaises d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon et les Communautés Autonomes du Pays Basque, de Navarre, d'Aragon, de Catalogne et la Principauté d'Andorre.

b) *L'action des collectivités*

- **En Montagne Basque des actions et des conventions autour des besoins des populations**

En Montagne Basque, les coopérations ne relèvent pas que de faits historiques, elles s'inscrivent dans une tradition et accompagnent l'évolution des besoins des habitants et des enjeux. Des conventions sont ainsi élaborées et mise en œuvre, parfois sur des territoires restreints, autour de la gestion de différents usages (tels que la chasse...) et des services publics, par exemple : une convention transfrontalière autour de la gestion des déchets, une convention liée au traitement des eaux usées ou encore mise en place d'une école transfrontalière à Arnéguy.

- **Un nombre important d'accords latéraux et multilatéraux à différentes échelles ³⁷**

Une spécificité de cette frontière est le nombre très important d'accords de coopération bilatérale (aux niveaux régionaux, départemental/provincial et local) et multilatérale, signés en vertu du Traité de Bayonne. Il n'existe pas de commission intergouvernementale sur cette frontière, sur laquelle l'implication des États centraux est réduite, notamment en raison de la forte autonomie des communautés espagnoles. Cependant, les régions de part et d'autre de la frontière se sont constituées en une structure de coopération, la Communauté de Travail des Pyrénées.

A l'échelle régionale, les régions espagnoles et françaises ont des degrés variables d'implication dans la coopération, en fonction de leurs relations historiques, des situations politiques et des priorités fixées par leurs élus. Le Conseil Régional Aquitaine avant la création de la grande Région Nouvelle-Aquitaine, avait une position pionnière dans la coopération avec les collectivités espagnoles ; un protocole de coopération avec l'Euskadi, la Navarre et l'Aragon a été signé dans les années 1980, accompagné de fonds communs pour le financement des projets de coopération.

A l'échelle départementale/provinciale et locale, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques a des politiques transfrontalières parmi les plus développées de toute la frontière. Par exemple, toutes ses directions travaillent à présent en transfrontalier, appuyées par la direction de la coopération transfrontalière. Le Conseil Général a des conventions avec la Navarre, l'Aragon et la Diputacion de Gipuzkoa, dotées chacune de fonds communs finançant des projets. Du côté espagnol, se distingue la Diputacion Foral de Gipuzkoa, avec une action

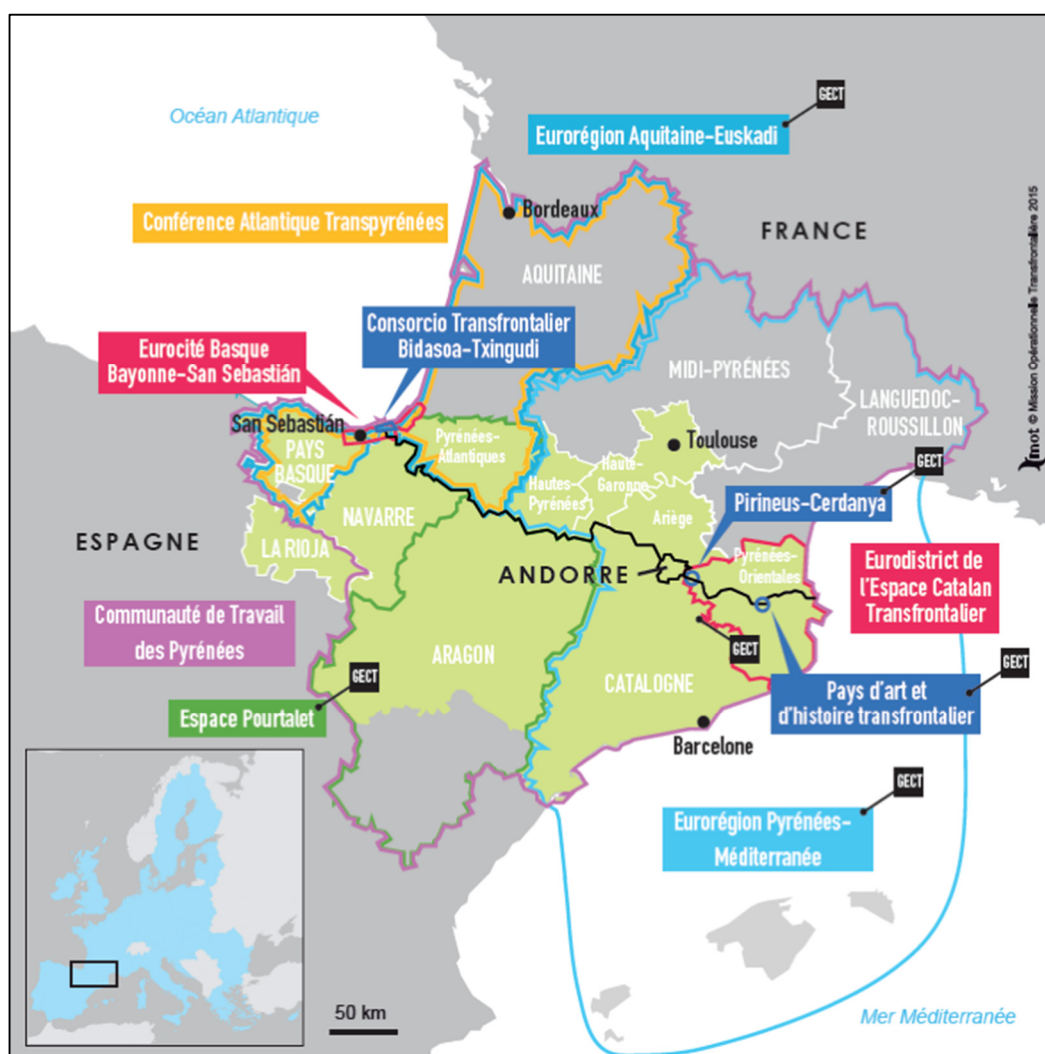
³⁷ Analyse réalisée en 2012 par l'équipe technique de la Mission Opérationnelle Transfrontalière pour le compte de la Communauté d'Agglomération Sud pays Basque

transfrontalière très développée, en raison de ses fortes compétences, concrétisée par de nombreux accords de coopération.

Enfin, une spécificité du niveau local de la frontière franco-espagnole est la présence de projets opérationnels transfrontaliers, comme le GECT Espace Pourtalet (centre de déneigement transfrontalier du col du Pourtalet initié par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté autonome d'Aragon).

c) Le panorama des structures transfrontalières

On compte particulièrement en Pays Basque, un nombre important de structures de coopérations transfrontalières qui œuvre à la mise en œuvre de projets et à la prise en compte des besoins des territoires et des populations transfrontalières.



Source : mission opérationnelle transfrontalière 2015

Nous proposons ci-après de décrire les différents outils et structures mise en place autour de la frontière occidentale franco-française.

- **Le Consorcio**
- **La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP)**

Le traité de Bayonne du 10 mars 1995 intègre les principales avancées de la législation française sur la coopération transfrontalière et permet d'en faire bénéficier les collectivités françaises et espagnoles situées de part et d'autre des Pyrénées. Il intervient alors que de multiples initiatives locales sont d'ores et déjà engagées. En effet, dès 1983 est créée la Communauté de Travail des Pyrénées qui regroupe les anciennes régions françaises d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon et les Communautés Autonomes du Pays Basque, de Navarre, d'Aragon, de Catalogne et la Principauté d'Andorre.

Elle vise à favoriser les échanges entre les territoires et les acteurs du massif et à aborder les problématiques liées au massif de manière plus intégrée, en recherchant des solutions conjointes face aux enjeux identifiés et en engageant des actions partagées et structurantes de portée transfrontalière.

En 2005, la CTP se dote d'un Consorcio, entité juridique de droit public espagnol, lui offrant un nouvel élan d'intervention notamment en faveur de la gestion de fonds et de programmes européens. La Communauté de Travail des Pyrénées est l'autorité de gestion du programme européen Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). Elle était déjà l'autorité de gestion du POCTEFA 2007-2013

- **Consortio Bidasoa-Txingundi**

Le traité de Bayonne fournit une base juridique solide tout en favorisant la mise en place d'organismes susceptibles de gérer les projets communs. Il a ainsi rendu possible la création du « Consortio Bidasoa-Txingundi » structure de droit espagnol qui regroupe les communes d'Hendaye, d'Irun et de Hondarribia autour d'un véritable bassin de vie. A travers le Consortio sont mis en œuvre de nombreux projets dans les domaines suivants : tourisme, culture, développement économique et social.

- **Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) : Agence Transfrontalière pour le développement de l'eurocité Basque**

Ce GEIE de droit espagnol est créé en 1997, il assure l'animation de la coopération transfrontalière sur le territoire de l'Eurocité. Ce projet dont l'objet est de transformer une réalité urbaine qui s'étend sur 50 Km de long entre Bayonne et San Sébastian à ce jour simple juxtaposition de structures administratives différentes, en une nouvelle métropole européenne de 600 000 habitants au sein de laquelle les infrastructures, les services urbains et les instruments de gouvernement seraient conçus de façon conjointe.

L'agence assure un rôle d'observation, de mise en réseau des partenaires et est à l'initiative de projets dans les domaines variés allant de l'aménagement du territoire à des thématiques ayant davantage trait à la vie des habitants de l'Eurocité, tels que le sport.

- **Le Groupement Européen de Coopération Territoriale**

- => **L'Eurorégion Aquitaine Euskadi**

Cette Eurorégion est l'aboutissement de vingt ans de coopération entre les deux régions française et espagnole, commencée avec la création d'un fonds commun « Aquitaine Euskadi » qui a permis le développement de projets entre acteurs issus de part et d'autre de la frontière. En 2009, les deux présidents ont signé une déclaration commune en vue de créer un GECT Eurorégion « Aquitaine-Euskadi », finalement constitué le 13 décembre 2011 et basé à Hendaye en France.. L'Eurorégion a identifié trois priorités de travail : la mobilité durable, une stratégie de croissance durable, intelligente et inclusive et le renforcement de l'identité eurorégionale.

- => **L'Espace Pourtalet**

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Espace Pourtalet est une institution de proximité européenne qui a été lancé comme un outil pour la coopération territoriale et la collaboration entre les acteurs publics et / ou privés département des Pyrénées Atlantiques et de l'Aragon. Il est constitué par le Département des Pyrénées-Atlantiques (France) et par la Communauté Autonome d'Aragon (Espagne). Le GECT développe toutes les actions nécessaires pour la gestion du passage transfrontalier du Pourtalet, pour assurer le bon état et l'entretien correct de l'infrastructure, spécialement en matière de viabilité hivernale. Les missions menées dans le cadre de réalisations de projets de coopération territoriales, sont les suivantes : l'entretien de l'itinéraire

transfrontalier du Pourtalet et des actions autour du développement touristique, de l'accessibilité, du patrimoine et de la culture.

- **L'association : l'exemple de l'association Xareta**

La coopération transfrontalière entre la Montagne Basque et les vallées de Navarre présente un ancrage historique, notamment en lien avec les usages de l'espace montagnard. Aujourd'hui, cette dimension se traduit par une forte dynamique de projets transfrontaliers autour d'enjeux divers de développement et d'aménagement.

Ainsi, en 2004, a été créé l'association Xareta qui regroupe quatre communes situées de part et d'autre de la frontière. Il s'agit des communes françaises de Ainhoa et Sare et des communes espagnoles de Urdazubi-Urdax et Zugarramurdi. Ce territoire est porteur de liens historiques et économiques anciens et l'association permet d'impulser une dynamique de projets intercommunaux transfrontalier autour d'enjeux communs tels que le développement touristique et de la valorisation du patrimoine (action de promotion du territoire, création de sentiers touristiques et de découverte du patrimoine). Cette association constitue un exemple « d'organisation souple » de développement transfrontalier.

- **Un espace de concertation informel « La Conférence atlantique-transpyrénéenne »**

Créée en 2007, elle vise principalement la coopération de proximité au niveau du bassin de vie transfrontalier pour résoudre les questions quotidiennes des citoyens (services publics, santé, trafic routier).

En effet, les acteurs ont considéré que les approches bilatérales entre collectivités territoriales, fondées sur le traité de Bayonne conclu le 10 mars 1995 par la France et l'Espagne, ne répondent pas de manière exhaustive aux besoins des populations, notamment du fait de la répartition des compétences entre niveaux d'administration, différents de chaque côté de la frontière. La conférence atlantique transpyrénéenne regroupe l'ensemble des acteurs, n'est pas dotée de personnalité morale et n'a pas vocation à être elle-même porteuse de projets. Son objectif est de favoriser le dialogue des pouvoirs publics compétents de part et d'autre de la frontière, au bénéfice des citoyens du territoire transfrontalier, dans leur vie quotidienne comme en situation de crise.

Au final, si sur la frontière basque les réflexions stratégiques sont nombreuses et relèvent de différentes échelles, la Mission Opérationnelle transfrontalière met en avant :

- ⇒ des difficultés causées par les asymétries de compétences et de fonctionnement entre France et Espagne.
- ⇒ au niveau Régional, le besoin de clarifier les rôles notamment entre la Communauté de Travail des Pyrénées et les Eurorégions
- ⇒ un manque de lisibilité sur les champs d'actions et les projets concrets

A l'échelle locale, la Mission Opérationnelle Transfrontalière estime nécessaire de relancer les projets de territoire qui passent, entre autres, par la coopération des parcs naturels nationaux et régionaux, en tirant notamment profit des dispositifs de développement territorial pour 2014/2020.

2. 25 ans de programme Interreg dynamisant le développement du territoire transfrontalier

Le Pays Basque est actuellement concerné par 83 projets de coopération transfrontalière qui renvoient à un investissement de près de 130 millions d'€. Ces projets entendent répondre à différents enjeux de développement transfrontalier (développement économique, valorisation des patrimoines, agriculture, tourisme ...). Les territoires de la Montagne Basque sont directement concernés par douze projets (autour notamment de l'environnement, de l'éco-tourisme et du tourisme jacquaire, de l'économie, des mobilités, de la culture ...) qui représente un investissement total de 20 M d'€. On peut citer et résumer quelques projets en cours porteurs d'une dynamique transfrontalière de développement durable :

- **« Jacob@ccess »**

L'objectif du projet est de réduire les inégalités d'accès à la culture et au patrimoine des personnes en situation d'handicap pour favoriser leur inclusion sociale. Les partenaires du projet proposent de créer un réseau transfrontalier d'infrastructures conçues pour améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à la culture des territoires transfrontaliers partenaires. La principale thématique partagée sera le patrimoine lié aux chemins de Saint Jacques. Les partenaires du projet coopèrent autour de l'accessibilité « matérielle »

(aménagement immobiliers et mobiliers) et « immatérielle » (solutions muséographiques innovantes conçues pour leur utilisation par des personnes en situation de handicap). Les sites, ouverts à tous les publics, ont vocation à fournir des informations sur l'ensemble des lieux adaptés à la fréquentation des personnes en situation de handicap du réseau.

- « **SASC Irati** », plusieurs fois mentionné, il entend déployer une offre et des services éco-touristique au niveau du site transfrontalier d'Iraty

Les Juntas de Salazar, Aezkoa et les Commissions Syndicales de Soule et de Cize gèrent en commun le territoire d'Irati/y. Dans un souci de cohérence de gestion et de développement harmonieux de ce dernier, les quatre partenaires souhaitent conduire un projet qui poursuit trois grands objectifs :

- Apprendre à gérer les ressources naturelles d'Irati/y en commun : gestion pastorale, sylvicole, des ressources mycologiques, gestion/organisation des flux de personnes sur Irati/y
- Construire progressivement des référentiels de gestion communs permettant d'aller vers une gouvernance transfrontalière à terme.
- Construire une stratégie écotouristique en créant et en renforçant des produits et des services touristiques de qualité.

La stratégie éco touristique s'appuie sur des espaces et des sites présentant des thématiques complémentaires que sont la forêt et sa mycologie, le pastoralisme, la migration des oiseaux, le patrimoine industriel, l'environnement et les sports de nature.

- « **H2OGurea** »

L'enjeu principal du projet H2OGurea est de traduire la signature de la Charte de gestion des cours d'eau partagés par la mise en œuvre d'actions transfrontalières. H2OGurea se concentre ainsi sur trois axes de travail : les inondations, l'eau potable et la qualité des cours d'eau. L'objectif est de partager une vision d'ensemble des bassins versants transfrontaliers et d'agir pour atteindre les objectifs des directives européennes de gestion de l'eau. Le projet doit favoriser la coordination dans la protection de la qualité des cours d'eau et les usages associés. Ce projet permet de dépasser les limites administratives et de traiter les enjeux à l'échelle des bassins versants transfrontaliers. L'originalité du projet est qu'il propose une approche innovante et complètement intégrée de l'ensemble du cycle de l'eau, en application des directives communautaires.

- « **De mar à mar** »

Le projet vise à favoriser la création et diffusion du cirque contemporain parmi les régions transfrontalières des Pyrénées en développant des actions pour améliorer l'orientation, la formation et l'accompagnement des artistes de cirque en créant des liens solidaires avec l'ensemble de la profession : équipes artistiques

- **Kintoan Barna**

Ce projet associe de chaque côté de la frontière 13 partenaires sur un axe Saint-Jean-Pied-de-Port-Pampelune passant par une zone de cœur, le Pays Quint, soit une itinérance de 80 km. Le projet Kintoan Barna a pour principal objectif d'inverser la tendance d'érosion de population des fonds de vallée. Il s'agit de développer l'attractivité du territoire, en redynamisant les vallées, en les revalorisant économiquement au profit des habitants, des acteurs et des visiteurs. Il a également pour but de valoriser les ressources naturelles, culturelles et identitaires de cette région, avec la création de différents sites d'interprétation de l'histoire de la Navarre, la découverte du patrimoine minier (visite de galeries) et l'exploitation des ressources identitaires du territoire (Euskara, diaspora, chant, danse...). Ce projet entend aussi développer les sports de nature et promouvoir les produits locaux.

3. Une coopération transfrontalière répondant aux enjeux de développement durable en Montagne Basque

Bien que traditionnelle et dynamique, la coopération transfrontalière sur le territoire de la Montagne Basque gagnera à s'établir dans un cadre élargi tel que celui du PNR. Il s'agit d'inscrire le développement et l'aménagement des deux versants de la Montagne Basque dans une même trajectoire et ainsi d'amplifier les actions de coopération engagées. La coopération doit poursuivre deux grands objectifs :

- Coopérer pour améliorer la gestion et la préservation des espaces frontaliers : aménagement, transport, environnement, risques et climat, eau...
- Coopérer pour développer des territoires fragilisés : culture, social, tourisme, économie, services

Autour de ces objectifs un certain nombre d'enjeux doivent être traités : la gestion et la préservation des patrimoines naturels, la gestion transfrontalière de l'eau du fait de l'existence d'un grand nombre de bassins versants transfrontaliers, la gestion des risques notamment liés à l'eau (inondations, pollution éventuelles) et aux incendies, la valorisation et la gestion des patrimoines forestiers et pastoraux et plus globalement de l'espace montagnard autour des massifs transfrontaliers de la Montagne Basque, le tourisme durable qui fait l'objet de nombreux projets, la culture et identité, les mobilités notamment en Pays Quint ou en lien avec l'enjeu de la viabilité hivernale des axes routiers transfrontaliers, ce qui suppose une réelle coordination des services de déneigement

AFOM

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> *Des liens culturels et des relations historiques *Un espace transfrontalier favorable aux mobilités *La volonté des acteurs *La mise en place de projets répondant aux besoins de la population *Des enjeux communs autour d'espace et de ressources « transfrontaliers » *Une réelle dynamique projets autour du patrimoine *Des accords et des outils juridiques | <ul style="list-style-type: none"> *L'asymétrie dans l'organisation administrative (différence de moyens et de compétences ...) *Une multiplication des structures de différents niveaux (faible lisibilité) *La difficulté de portage de projets transfrontaliers structurant à l'échelle de la Montagne Basque |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> Une approche transfrontalière structurée de part et d'autre de la Montagne Basque : PNR, ... *Se doter d'outils d'observation communs *Travailler sur la préservation, la gestion et la valorisation des patrimoines | <ul style="list-style-type: none"> *Un éparpillement des initiatives autour de logiques de guichet |